J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

Nº 105 (242me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 C. Mercredi 7 mai 1980

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
MARINO LOCARNINI
Fbg de l'Hôpital 9
Neuchâtel
Tél. 25 16 22
64973 R

Tour cycliste de Romandie: les impressions de Grezet

(Page 15)

Pour venir à bout des terroristes à Londres

Ambassade d'Iran: quarante secondes et six policiers

LONDRES (AP). – Dix-neuf otages libérés sains et saufs mais aussi six morts – quatre terroristes, deux otages – la prise d'otages de l'ambassade d'Iran à Londres a connu ainsi que nous l'avons annoncé mardi un dénouement violent lundi soir après six jours d'angoisse et de tension.

Le ministre de l'intérieur britannique, M. Whitelaw, arrivé sur les lieux au moment de l'assaut final, s'est félicité de la façon dont le siège s'est achevé. L'audacieux assaut qui a permis le dénouement de l'affaire montre que « nous ne sommes pas disposés à tolérer le terrorisme », a-t-il notamment déclaré.

Il a précisé qu'il avait donné l'ordre de l'assaut final après que les Arabes iraniens qui occupaient l'ambassade eurent jeté le corps d'un otage sur les marches de l'entrée principale du bâtiment vers 19 h lundi soir.

Selon les témoins, six à huit membres du SAS (Special air service), une unité d'élite, sont intervenus à 19 h 23 en faisant exploser depuis le toit un engin apparemment destiné à immobiliser les occupants de l'ambassade. Ils sont ensuite descendus au niveau du second étage, ont lancé un second engin explosif et ont pénétré à l'intérieur en ouvrant le feu. L'opération n'a duré que 40 secondes. Une troisième explosion a suivi les deux premières. Un incendie s'est déclaré et une épaisse fumée a commencé à se dégager alors que le raid se poursuivait.

(Suite en dernière page)

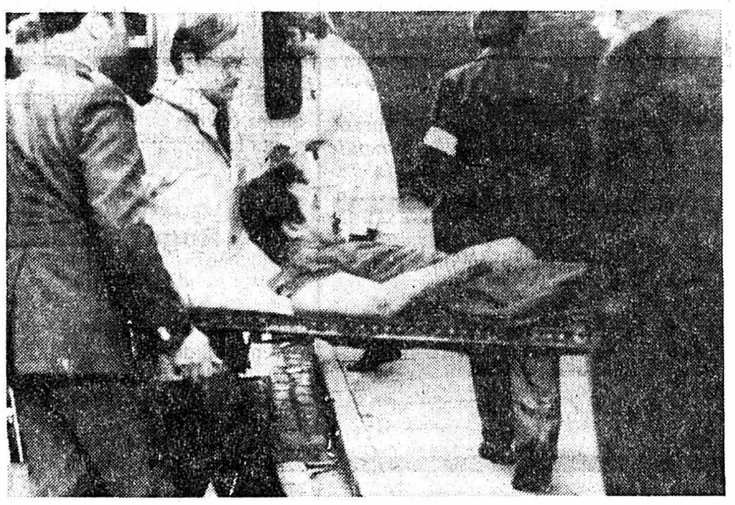

Un des otages iraniens arrive à l'hôpital londonien de Saint-Stephen (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

L'accusé Khomeiny

L'Iran? C'est le pays des fusillés, des torturés et des massacres. Entre deux imprécations de Khomeiny, l'Iran devient une nécropole et un coupe-gorge. Encore des exécutions! Encore du sang versé! Et voici que, par Zurich, vont être rendus à leurs familles et à leur pays, les corps des « marines » américains victimes d'une stratégie hésitante, mal préparée et manquant désespérément de chance. Mais victimes aussi de ce régime barbare, concentrationnaire, qui retient prisonniers, contre tout bon droit, une cinquantaine d'Américains innocents.

Alors l'esprit voyage et remonte le cour du temps. Le régime du shah n'était pas démocratique. Le régime du shah a commis des erreurs redoutables. Mais, le shah n'a jamais pris personne en otage. Même parmi les diplomates ou les ressortissants de pays qui n'approuvaient manifestement pas son régime ou sa politique. Même pas des citoyens soviétiques dont les armées, plus d'une fois tentèrent de s'installer à demeure dans certains régions de l'empire. Khomeiny, lui, l'a fait, s'en vante et on le sent tout prêt dans son délire de fanatique à persévérer, à labourer encore le champ sans moisson d'une cruauté sans faille. Khomeiny est l'homme qui se réjouit de compter ses victimes. A Téhéran comme à Londres. Peut-être bientôt dans une autre capitale.

Et que serait-il arrivé si, à l'autre bout du monde, le régime dictatorial du général Pinochet au Chili avait décidé d'incarcérer sans jugement, sans explication, par le seul fait du prince, quelques adversaires étrangers de son régime? Imaginons que quelque part dans le monde, certains aient pris comme otages des Soviétiques, des Allemands de l'Est, des vassaux de Moscou. Dans les deux cas, que se serait-il passé? Aurait-il fallu attendre des mois pour que s'esquisse une réaction? Aurait-il fallu attendre si longtemps pour que le Kremlin, qui tente de mettre les Afghans aux fers, décide une action punitive, capable, peut-être, d'entraîner le monde dans un conflit majeur?

Personne n'imagine en dépit des erreurs de son régime que Pinochet aurait pu agir ainsi. Personne ne pense que les Soviétiques auraient été aussi patients ou aussi timorés... Et pourtant, certains Etats d'Occident continuent à faire à Khomeiny une cour discrète et qu'ils imaginent persuasive. Et pourtant, alors qu'au sujet de Téhéran comme de Kaboul, il faudrait être déterminé et résolu, tout, bien souvent n'est que cacophonie.

Il n'est pas possible, après la tragédie de Londres, que Khomeiny continue à fustiger, à se moquer de l'Occident. Il n'est pas possible que ce prétendu pouvoir qui allie la mascarade à l'ignominie, ne soit pas, et très vite et sans recours, mis au ban des nations civilisées. Il faut le dire et le faire avant que le pire arrive. Avant que, par imprudence ou suprême folie, l'ayatollah ne fasse sauter la poudrière du Golfe et enflamme le Proche-Orient, donnant ainsi aux Soviétiques la possibilité de nouvelles conquêtes. Face aux nouveaux périls, aux nouvelles tragédies, tirant la leçon du brasier londonien, le moment paraît venu de dire à Khomeiny que c'en est assez. Et comme dirait Nixon, de ne l'avertir qu'une fois. D'autant qu'après les Arabes iraniens, d'autres minorités opprimées peuvent donner à Khomeiny, l'occasion de se réjouir d'un nouveau bain de sang. L. GRANGER

Basketball: c'est parti à Panespo

Le tournoi pré-olympique de basketball a débuté hier soir à Panespo. Le président du comité d'organisation, M. Roger Knecht, aux côtés du délégué de la Fédération internationale M. Wenger, a souhaité la bienvenue aux cinq Nations représentées (Israël, Turquie, Autriche, France, Norvège) qui pendant une semaine se rencontreront à Neuchâtel. *Lire en page 13.* (Avipress-Treuthardt)

Des avions sur l'autoroute Lausanne-Valais

SAINT-TRIPHON (VD) (ATS). – Des tronçons d'autoroutes peuvent être utilisés comme pistes de fortune par l'aviation. Le régiment d'aérodrome 1 en a fait la démonstration mardi, sur le tronçon Aigle-Bex (pas encore en service) de la route nationale 9. Une escadrille de douze avions de combat « Hunter », basée en Valais, a effectué trente-six atterrissages et trente-six décollages dans la région de Saint-Triphon. En outre, un hélicoptère a déposé sur la chaussée une batterie de quatre canons de DCA. Cet exercice militaire, appelé « Abex », était le premier en Romandie et le deuxième en Suisse.

Les pilotes ne disposaient que d'une largeur de piste de 25 mètres, au lieu des 40 mètres habituels. Ils devaient prendre garde à un talus de sept mètres et à une ligne à haute tension, ainsi qu'à un léger virage et à un dos d'âne marquant l'autoroute à cet endroit. Ils disposaient d'une zone de 2500 mètres pour se poser et s'arrêter (avec parachute) et de 900 mètres pour repartir.

(Suite page 19)

Un des avions se posant sur l'autoroute. (Keystone)

Le téléphone en Suisse

PARIS (ATS). – La Suisse figure dans le peloton de tête des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en matière d'utilisation du téléphone. Selon une statistique publiée par l'OCDE, notre pays possède 657 téléphones par 1000 habitants. Ce taux le place en troisième position des pays membres de l'organisation, après les Etats-Unis (744 téléphones par 1000 habitants) et la Suède (717). On trouve ensuite notamment le Canada (618), le Danemark (534), la Nouvelle-Zélande (533), le Luxembourg (523). Les taux les plus bas sont enregistrés par l'Irlande (161), le Portugal (120) et la Turquie, qui est en dernière position, avec 28 téléphones par 1000 habitants.

Cinq terroristes allemandes arrêtées à Paris

PARIS (AP). – Agissant d'après des renseignements confidentiels sur des mandats d'arrêts internationaux et en collaboration avec les services allemands de police, des inspecteurs de la brigade criminelle de Paris ont interpellé lundi, dans un appartement, cinq jeunes femmes allemandes qui étaient activement recherchées depuis plusieurs années par la police de leur pays.

Parmi elles figure Sieglinde Hofmann, née en 1945 à Koenigshaffen, qui est impliquée dans l'assassinat du banquier allemand Ponto. Au moment de son interpellation, elle portait dans sa ceinture un pistolet « Herstal » de 9 mm, chargé avec une balle dans le canon.

Il y avait également dans cet appartement une autre terroriste, Ingrid Barabasz, née en 1952 à Magdebourg, impliquée elle aussi dans plusieurs crimes et recherchée pour appartenance à des associations criminelles.

Les trois autres jeunes femmes arrêtées en leur compagnie n'ont pas encore été identifiées. Elles étaient en possession de faux papiers, mais les policiers ont cependant établi qu'elles sont toutes de nationalité allemande.

Dans les pièces de ce logement, les enquêteurs ont également découvert un important stock de munitions, une machine à fabriquer des cartouches, une autre machine à fabriquer des faux papiers et des documents qui sont en cours de traduction.

A la fin de leur garde à vue, qui durera 48 heures, les cinq suspectes seront déférées au parquet. Une procédure d'extradition sera entamée et les autorités judiciaires françaises, ainsi que le Quai d'Orsay, décideront s'il convient ou non de les renvoyer en Allemagne.

Le groupe Baader-Meinhof, ou « Rote Armee-Fraktion » (« fraction armée rouge ») dont auraient fait partie les Allemandes, se signala d'abord en 1972 en détruisant à la bombe des installations militaires américaines de Heidelberg, tuant quatre soldats. Après l'arrestation des deux fondateurs, Andreas Baader et Ulrike Meinhof, les attaques diminuèrent, puis furent relancées par leurs partisans qui assassinèrent successivement Juergen Ponto, le procureur général Siegfried Bubak et l'industriel Hanns-Martin Schleyer.

Bijouterie zuricoise cambriolée: gros butin

ZURICH (ATS). – Une bijouterie zuricoise a été dévalisée mardi matin par quatre malfaiteurs qui ont réussi à emporter un butin d'environ 250.000 francs sans être identifiés. Le fric-frac n'a pas fait de victime. Un inconnu s'est présenté à 10 h 25 dans la bijouterie, sous prétexte d'acheter une bague. Au moment où la vendeuse lui en proposait une, l'inconnue la saisit par le bras et la poussa dans une pièce où se trouvait le propriétaire du magasin. Menacés par un revolver, le propriétaire et son employée durent s'allonger sur le sol tandis que deux complices raflaient des montres, avant de s'enfuir à bord d'une voiture qui les attendait à l'extérieur.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 9 et 10.
CARNET DU JOUR: page 6.
TOUS LES SPORTS: pages 13, 14 et 15.
PAGE MADAME: page 17.
PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

OFFRES D'EMPLOIS

56 places à pourvoir

pages 4, 8 et 16.

Entendre ce qu'on écrit

La technique alliée à la science fait merveille à notre époque dans la lutte contre la maladie et toutes sortes de souffrances et de calamités dont le corps humain est affligé. Chaque jour presque de nouveaux progrès permettent aux personnes atteintes de surdité d'entendre, et même aux sourds et muets de se faire mieux comprendre de leur entourage.

Pour venir en aide aux aveugles également des procédés sont sans cesse améliorés, facilitant leurs déplacements sur la voie publique, et développant leur aptitude à communiquer avec le monde ambiant, notamment grâce à l'utilisation perfectionnée du système d'écriture Braille. Femmes et hommes atteints de cécité sont ainsi insérés, de plus en plus nombreux, dans maints secteurs d'activité professionnelle où leur état, précisément, les prédispose à rendre de meilleurs services que ceux dont la vue est normale.

Mais voici qu'un nouveau dispositif, utilisant l'électronique, offre aux dactylographes aveugles, d'ores et déjà employés dans plus d'une entreprise, la possibilité non seulement d'écrire des textes, mais de les « relire » et de les corriger. Une unité d'audition, reliée d'une part à la machine à écrire, de l'autre à un ordinateur, et comportant des écouteurs pour l'aveugle, réussit à prononcer pour ce dernier et à épeler des caractères, des mots et des phrases. Cet accessoire mentionne en outre à son usage, en phonie, les signes de ponctuation, les majuscules, la position de la tête imprimante sur la feuille de papier, etc...

Vérifications, correction, retours en arrière, retouches de toutes sortes sont ainsi possibles, aussi vite et sûrement que si l'utilisateur de l'ingénieux dispositif, mis au point par IBM, voyait véritablement son texte.

« Entendre ce qu'on écrit »: prodige hier encore inimaginable, réalité aujourd'hui. Science et technique, alliance engendrant tant de bienfaits, comment les empêcher de causer ailleurs tant de destructions et de malheurs? R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

CLUB DE TENNIS DE NEUCHÂTEL
Verger des Cadolles

AUJOURD'HUI:
DÉBUT COURS JUNIORS
Finance de participation:
membre du club: gratuit
non-membre: Fr. 70.–
Inscription dès 13 h 30
au Club House 76930-T

ROGER CUNEO
CHIENS et LOUPS
(chansons)
AULA DU MAIL
MERCREDI 7 MAI 20 h 30
places Fr. 10.– et 5.–
71971-T

OFFREZ
pour la journée des Mères
un beau vase de la
Poterie de Saint-Martin
au Val-de-Ruz
Tél. (038) 53 27 55 78246-T

Ce soir à 20 h 30
Temple du bas
Salle de musique:
Emile de Ceuninck,
percussion
Philippe Laubscher,
orgue
Location: Office du tourisme
80330-T tél. 254243 et à l'entrée

Naissances

Joël
a la grande joie d'annoncer la naissance de son frère

Ludovic
le 6 mai 1980

Christiane et Daniel
EVARD-HÄMMERLI

Maternité Pourtalès — *La Fermette 2205 Montmollin*
77828-N

Pinson et Niki
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaël
Jean-Daniel et Isabelle
FALLET-GIRARDIN

Maternité Pourtalès — *Rinche 15 Les Geneveys-sur-Coffrane*
77804-N

Samuel
est né le 5 mai 1980

Aujourd'hui
pour Mireille et Henri FELTIN-BIÉTRY, Julien, Elodie et Baptiste, le bonheur porte son nom.

Maternité Landeyeux — *Petite-Thielle 10 2525 Le Landeron*
77805-N

Une découverte musicale à Neuchâtel

• IL aura fallu l'initiative du Kiwanis-club du vignoble et la venue du Lausannois François Widmer pour que le public de Neuchâtel découvre en l'église Notre-Dame l'impressionnant orgue, hélas tombé dans un oubli partiel.

Cet orgue comporte plus de quarante (!) jeux, ce qui en fait le plus grand du chef-lieu, avant l'orgue du Temple du bas et celui de la Collégiale. Cet instrument compte parmi les dernières orgues romantiques construites en Suisse et il a l'avantage d'être resté intact. Son mécanisme ingénieux est une sorte de compromis entre le système pneumatique et mécanique, ce qui évite les trop célèbres retards.

En donnant un concert consacré à l'époque romantique, François Widmer a fait la démonstration que Neuchâtel possédait avec cet instrument une pièce de collection qu'il faut classer dans les plus belles du patrimoine, et à qui il faut à tout prix éviter des rénovations intempestives. Deuxième découverte pour le public, venu heureusement nombreux, l'acoustique de l'église Notre-Dame. Dans un cadre typiquement néo-gothique absolument unique par son cachet d'époque, l'instrument et les voix résonnent avec une plénitude en parfait rapport avec l'idée romantique. L'église Notre-Dame construite dans les dernières années du XIXe siècle est un exemple frappant de l'architecture de ce temps et à ce titre, elle mériterait qu'on lui prête plus d'attention.

C'est pourquoi le Kiwanis-club du vignoble sous l'impulsion de M. Feigel, avait voulu faire prendre conscience aux Neuchâtelois de la valeur historique de ce monument et de son instrument.

A voir la réaction du public, il faut admettre que le but a été atteint et que cette manifestation, rehaussée par la participation très appréciée du chœur mixte de la Béroche sous la direction de Charles-André Huguenin, est un premier pas de franchi pour la sauvegarde de cet ensemble menacé par des projets pour le moins prématuré de destruction. J.-Ph. B.

NEUCHÂTEL ET LA RÉGION

Auvernier et «sa» locomotive...

De notre correspondant:

La chanson composée pour la circonstance par l'ancien secrétaire général du premier arrondissement des CFF, M. J. Schetty, les écoliers d'Auvernier y compris ceux du jardin d'enfants, l'ont chantée avec conviction. Voici, la dernière stophe: «...Et c'est pourquoi notre locomotive, perchette d'argent dans son cœur a gravé, et dès ce jour ses 10.600 chevaux. Toujours s'abreuvent au vin d'Auvernier. Broum, broum, broum, fait la locomotive – Glou, glou, glou, répondent les moteurs».

Eux encore ont exécuté une quantité de dessins faisant l'objet d'une exposition à la salle d'attente de la gare tandis que d'autres attiraient l'attention des passants dans les rues de la localité. Et ce sont toujours eux qui ont enguirlandé de bleu et de blanc la locomotive ornée de multicolores papillons prêts à s'envoler. Et c'est parmi eux qu'ont été désignés le parrain et la marraine, cette dernière ayant l'honneur et la responsabilité de couper le ruban condamnant la portière et d'entrer la première dans la locomotive. Un strident coup de sifflet se fit alors entendre!

UN NŒUD FERROVIAIRE

On l'aura compris: il s'agit de la locomotive portant les armoiries d'Auvernier. Tirée par une «crocodile», elle n'avait pas souffert du voyage et, par conséquent, elle était propre comme un sou neuf, l'intérieur faisant penser à un laboratoire soigné. La fanfare et le chœur d'hommes entrecoupèrent les allocutions des «VIP» qui s'exprimèrent. En premier lieu, le directeur de l'arrondissement, M. André Brocard, qui expliqua le choix des noms. Après avoir épuisé les noms des cantons, puis des chefs-lieux, on a pensé aux localités importantes et aux nœuds ferroviaires, ce qu'est effectivement Auvernier avec le «Franco-Suisse» et la ligne du pied du Jura. Des remerciements pour l'accueil réservé précédèrent l'annonce d'un voyage gratuit pour les enfants lors de la prochaine course scolaire.

Ensuite, le président de commune, M. E. Isenschmid, fit un intéressant historique de l'établissement et du développement des CFF en terre neuchâteloise, plus particulièrement à Auvernier. Après le vin et la fanfare, on peut dire que cette locomotive sera sussi l'ambassadeur de la commune.

De l'importance des CFF lors des... discours: ainsi commença à s'exprimer M. Carlos Grosjean, président du Conseil d'administration des CFF. En effet, plus d'un convoi passant en gare obligèrent les orateurs à observer quelques instants de silence! Après des considérations relatives au trafic, à la rationalisation, à la concurrence, il déclara que le déficit au kilomètre était en Suisse le plus bas d'Europe. Le rail et la route sont complémentaires, et la musique d'avenir permet d'espérer des améliorations considérables puisque les liaisons avion-route-rail sont en voie de réalisation: bagages pris à domicile et retrouvés à destination. Et dès 1982, par palier, ce seront l'horaire cadencé et les liaisons intervilles à 1 h d'intervalle. Les contacts avec l'étranger ne permettent-ils pas d'entendre des remarques intéressantes, telle celle-ci: «L'exactitude de vos trains est inouïe; ma montre japonaise, je la règle sur vos trains!»

A 11 h, la partie officielle était terminée. Comme bien l'on pense, ce fut une véritable fête favorisée par un temps clément. Et c'est de grand cœur que chacun, enfants compris, fit honneur au vin ou autre rafraîchissement, accompagnés de délicieux feuilletés, offerts par le Conseil communal.

Les martinets ont fait leur apparition le jour du 1er mai, respectueux de leur tradition! Les hirondelles sont là depuis plus longtemps.

Collisions à Neuchâtel

Hier vers 17 h 30, M. P. M., de Villers-Le-Lac (France), montait la rue Bachelin avec l'intention de parquer à sa droite. Lors de sa manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. J. C. B., de Neuchâtel, qui dépassait sur sa droite. Dégâts.

Puis vers 17 h 45, M. H. V., de Concise, descendait la ruelle Mayor; arrivé à l'intersection avec le quai Godet, il s'est arrêté au «cédez le passage» pour en repartir prématurément en direction de Serrières; de ce fait, sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. C. P., d'Auvernier, qui circulait normalement quai Godet en direction d'Auvernier. Dégats.

SAINT-BLAISE

Dans le trolleybus!

Hier vers 15 h, M. E. A., de Genève, descendait le Brel avec l'intention d'emprunter la N5 en direction de Marin; à l'intersection, bénéficiant de la phase verte, il s'engagea sur la N5 franchissant la ligne de sécurité dans le but de prendre la piste de droite. Au cours de sa manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec le trolleybus conduit par M. H. R. B., de Saint-Blaise, lequel, bénéficiant également de la phase verte, circulait sur la piste de droite, en direction de Marin. Dégâts.

BEVAIX

Succès de la vente de la paroisse réformée

(c) Samedi dernier, à la grande salle de Bevaix, avait lieu la vente annuelle de la paroisse réformée. Ce ne sont pas moins de 30 personnes, sous la direction de Mmes Steiner et Nussbaumer qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation. Une heure déjà, avant l'ouverture officielle, plusieurs personnes se pressaient vers la grande salle pour contempler les stands magnifiquement installés et pour faire leurs emplettes. Dès 11 h, ce fut l'affluence; le stand des pâtisseries fut littéralement assiégé et chacun put fraterniser au cours de l'apéritif. Le déjeuner fut sans conteste le point fort de cette journée et l'on a dénombré plus de 220 personnes qui ont goûté avec satisfaction l'excellent repas préparé par Mmes Borioli, Meystre et Miéville. La vente s'est poursuivie l'après-midi et ceux qui le désiraient ont eu la possibilité de passer quelques instants autour d'une tasse de thé.

Les nombreuses personnes qui sont venues à la grande salle samedi ont montré l'attachement qu'elles avaient pour cette manifestation locale et si quelques personnes pouvaient être quelque peu sceptiques quant à l'organisation d'une pareille vente, souhaitons que le succès de samedi dernier les ait convaincues. Le bénéfice de cette journée sera réparti entre l'œuvre de la Sœur visiteuse et la paroisse réformée.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. – 2 mai. Bicer, Hatice - Selcen, fille d'Ismail - Hakki, Neuchâtel, et d'Aysel, née Erken. 4. Simon, Dave - Michel, fils de Michel, Neuchâtel, et de Bernadette, née Meisterhans; Calame-Rosset, Jérôme - Samuel, fils de Jean-Marie, Saint-Blaise, et de Francine - Denise, née Junod. 5. Brüschweiler, Sylvain, fils d'Ivan - Rolland, Boudry, et de Laurence - Martine - Hélène - Suzanne, née Nègre. Wieland, Mélanie - Céline, fille de Jean - Bernard, Les Verrières, et de Pierrette - Danièle, née Dreyer.

Publication de mariage. – 6 mai. Rossier, Pierre - Philippe, et Monnier, Véronique - Anne - Louise, les deux à Auvernier.

Décès. – 5 mai. Grandjean, Suzanne - Hélène, née en 1899, Neuchâtel, célibataire; Attinger, Pierre - Samuel, né en 1903, Auvernier, époux de Madeleine, née Spiro.

AU JOUR LE JOUR

«Feu et Joie» appelle...

Depuis plus de 20 ans, «Feu et Joie» offre des séjours aux enfants défavorisés de la région parisienne et ce sont depuis, des centaines d'enfants qui ont été accueillis chaleureusement dans les foyers du canton.

Mais aujourd'hui les besoins n'ont pas diminué et la région parisienne avec ses 12 millions d'habitants voit toujours s'accumuler les misérables et les défavorisés. Ce sont les enfants, et surtout les petits, qui restent particulièrement touchés même si les garderies et les jardins d'enfants se sont multipliés.

Et l'été est proche, synonyme pour des dizaines de milliers d'enfants, de soleil de... béton ou de murs lézardés d'une cour borgne.

Chaque couple, chaque famille sensibles au problème de l'enfance et en mesure d'accueillir l'un de ces enfants pendant l'été, peut appeler au plus vite ces deux numéros de téléphone: 313977 et 254000.

Deux arrivées sont prévues soit début juin et début juillet, avec, fin août le retour pour l'ensemble des deux convois.

Sortir un petit d'homme d'un univers hostile est un acte de solidarité envers les enfants du monde... *NEMO*

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Etant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ.

Romains 5:1.

Madame Jacques Reymond;
Monsieur et Madame Maurice Reymond, à Buttes et leur fille;
Monsieur et Madame Jacques Reymond, à Lausanne et leurs enfants;
Monsieur et Madame Michel Reymond et leurs filles, à Calais;
Monsieur et Madame André Hofer-Reymond, à Neuchâtel et leurs enfants;
Monsieur et Madame Jacques Pillet-Reymond et leurs enfants, à Genève;
Mademoiselle Noémi Reymond;
La famille de feu Maurice Reymond;
Madame Jean Reymond et famille;
Madame Eugène Reymond;
Madame Samuel Reymond et famille;
Monsieur et Madame Fred Reymond et famille;
Monsieur et Madame Louys Reymond et famille;
Mademoiselle Marie-Louise Reymond;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Charles-Ulysse Perret,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jacques REYMOND

pasteur retraité

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 78me année.

2115 Buttes, le 6 mai 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 9 mai.
Culte à la Collégiale de Neuchâtel à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Veuillez penser au Centre Social Protestant (CCP 20-7413) ou à l'EREN (CCP 20-1)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
72681-M

La paroisse de Boudry et son conseil ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Jacques REYMOND

ancien pasteur de la paroisse.
Pour les obsèques, se référer au faire-part de la famille. 72682-M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres jusqu'à 22 heures

†

Dieu est amour.

Madame Paul Gicot-Novelli, à Marin;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis-Félix Gicot-Bourgoin, au Landeron, Marin, La Coudre et Bayonne (France);
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Baptiste Frochaux-Gicot, au Landeron et Delémont;
Les enfants et petits-enfants de feu Léon Gicot, au Landeron et Marin;
Madame et Monsieur Marcel Bergeon-Lecoultre et leur fils, à Genève;
Madame Edmond Novelli, à Peseux, sa fille et ses petites-filles,
ainsi que les familles Ruedin, Quellet et Guenot,
ses filleuls à Vittel (Voges), à Narbonne (Aude) et à Bonn (Allemagne),
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Paul GICOT

agent général d'assurance

leur cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami que Dieu a rappelé à Lui dans sa 86me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Marin et Le Landeron, le 5 mai 1980.

Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.
Les Béatitudes

La messe de sépulture aura lieu au Landeron, en l'église Saint-Maurice, mercredi 7 mai, à 9 h 45, suivie de l'enterrement.

Domicile de la famille: Monsieur Jean Pauchard, les Clouds 6, 2525 Le Landeron.

Le corps repose à la chapelle du cimetière du Landeron.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
72671-M

La Compagnie d'Assurances Nationale Suisse, direction pour la Suisse romande à Genève, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Paul GICOT

agent général retraité.
Elle gardera un souvenir ému de ce fidèle collaborateur. 80329 M

L'Automobile club de Suisse, section de Neuchâtel, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Paul GICOT

ancien membre dévoué du comité durant de nombreuses années. 77825 M

Le Boxer club de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Yvette SCHNURRENBERGER

membre du club. 72678 M

Madame Marie Petitpierre,
les parents, amis et connaissances de

Monsieur

Pierre-André HÄNNY

font part de son décès survenu le 5 mai 1980, dans sa 55me année.

L'incinération aura lieu jeudi 8 mai.
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard à Neuchâtel.
Domicile de la famille:
Madame Marie Petitpierre,
av. de la Gare 8, 2114 Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
80323 M

IN MEMORIAM

Thierry-Roland PINGEON

1979 – 7 mai – 1980

Nous pensons toujours à toi cher enfant.

Tes parents et ta sœur.
77581 M

REMERCIEMENTS

Profondément touché et très sensible aux marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de sa chère épouse,

Monsieur Fritz QUINCHE

remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entouré par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Il les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude et sa reconnaissance émue.

Corcelles, mai 1980. 78939 X

Mademoiselle Josette Grosse et son fils Thierry, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Roland Hügli-Grosse, leurs filles Fabienne et Natacha, à Hauterive;
Madame et Monsieur Raymond Béguin-Grosse, leurs enfants Christine, Sylvie et Pierre-André, à Cortaillod;
Madame et Monsieur Jean-Louis Schöpfer-Grosse, leurs enfants Maryline, Sandrine et Jean-Denis, à Cortaillod;
Monsieur et Madame Gaston Muri, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Pierre Muri, à Berne;
Mademoiselle Evelyne Muri, à Neuchâtel;
Madame Marthe Roulin, à Neuchâtel;
Les familles Muri, au Tessin;
Monsieur et Madame Michel Isch, à Burtigny;
Monsieur et Madame Robert Pilloud, à Burtigny,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roger GROSSE

dit «POMPON»

leur cher papa, grand-papa, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le lundi 5 mai 1980, dans sa 71me année.

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, *m'a donné le repos.*
I Rois 5:4.

L'ensevelissement aura lieu à Burtigny le vendredi 9 mai.
Culte à l'église de Burtigny à 14 h 30.
Honneurs à la sortie du cimetière à 15 heures.
Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital de Nyon.
Domicile de la famille: Petit-Chêne 8, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
78993 M

La SFG de Colombier a le pénible devoir d'annoncer le décès survenu à Bâle de

Monsieur

Rémy WEBER

père de Monsieur Patrick Weber, moniteur et responsable pupilles. 72677 M

Dieu est amour.

Madame Pierre Attinger-Spiro;
Monsieur et Madame Nicolas Kru Attinger;
Monsieur et Madame Gilles Attinger leurs enfants Valérie et Serge;
Monsieur et Madame Emile Jaqu met-Merlotti-Attinger et leurs enfan Fabienne et Nicolas;
Mademoiselle Marion Attinger;
Monsieur et Madame Claude Attinge leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Gustave Attin ger, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Robert Freu weiler, leurs enfants, petits-enfants arrière-petits-enfants;
Monsieur Gaylord LeRoy ses enfants petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de fe Madame Anne-Marie Bobiller;
Les familles Attinger, Thiébaud, d Penguern, Roulet et Morel,
les familles Spiro et alliées,
ont la douleur de faire part du décè accidentel de

Monsieur

Pierre ATTINGER

leur très cher époux, père, grand-père frère, oncle et cousin, enlevé à leur affec tion dans sa 78me année.

Auvernier, le 5 mai 1980.
(Les Lerins 1.)

La cérémonie religieuse aura lieu l jeudi 8 mai, à 14 h à la Collégiale de Neu châtel.

Plutôt que des fleurs, pensez à la Croix-Rouge suisse CCP 20-1504
72675 M

Le comité de la section neuchâteloise du Club Alpin Suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Pierre ATTINGER

leur regretté collègue et vétéran. 72680-M

Le parti libéral neuchâtelois a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur

Pierre ATTINGER

père de Monsieur Gilles Attinger, secrétaire cantonal du parti.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 78839 M

Le Conseil communal d'Hauterive a le pénible devoir de faire part du décès accidentel de

Monsieur

Pierre ATTINGER

père du président de commune.

Les membres des autorités communales sont priés de témoigner leur sympathie à la famille de Monsieur Gilles Attinger en participant au service funèbre qui aura lieu à la Collégiale de Neuchâtel, jeudi 8 mai.

Hauterive, le 6 mai 1980.

Le Conseil communal

72676 M

Le Rotary-Club de Neuchâtel a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Pierre ATTINGER

ancien président, survenu à la suite d'un tragique accident, le 5 mai 1980.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 72679 M

Le conseil d'administration de l'Imprimerie Paul Attinger SA a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Pierre ATTINGER

ancien administrateur-délégué

Durant toute sa vie, il s'est entièrement consacré à l'essor de l'Imprimerie et laisse le souvenir d'un homme intègre et dévoué. 80334 M

Le président et les membres de la Commission de surveillance de la Fondation F.-L. Borel, le personnel et les enfants du Centre pédagogique de Dombresson ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Madeleine CART

membre de la commission depuis 1973.
Nous garderons d'elle un souvenir reconnaissant.
Le culte sera célébré le mercredi 7 mai à 15 h au temple du Locle. 80255 M

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Vers un nouveau droit des groupes de sociétés

• C'EST une très intéressante conférence qui a été donnée lundi soir à l'aula de l'université sur le thème des « groupes de sociétés » par le professeur de droit commercial Roland Ruedin et son assistante, M^me^ Michèle Silberman.

Cette dernière s'est attachée à décrire dans un premier volet les problèmes posés par les groupes de sociétés en droit positif. Il est naturellement impossible, dans le cadre d'un bref compte-rendu, de résumer tous les aspects juridiques évoqués par M^me^ Silberman. Il faut se contenter d'esquisser le cadre dans lequel se situent ces problèmes. On parle d'un groupe de sociétés lorsque plusieurs sociétés sont soumises à une même direction. Or, il peut se produire que les intérêts globaux du groupe et ceux de la maison mère ne vont pas forcément de pair avec les intérêts spécifiques d'une filiale. Il en découle les risques qu'une telle situation fait courir aussi bien aux actionnaires minoritaires qu'aux créanciers ou aux administrateurs des filiales.

La protection que leur offre notre droit est tout à fait insuffisante. C'est pourquoi, il importe d'élaborer au plus vite un droit spécifique des groupes de sociétés.

C'est du moins l'opinion du professeur Ruedin qui a énuméré et commenté les principes qui devraient être à la base de ce nouveau droit. Il est arrivé à la conclusion qu'une législation peut garantir une protection efficace à tous les partenaires et réaliser un compromis équitable des divers intérêts en présence à condition qu'elle consiste en un système juridique nouveau qui n'hésite pas, pour mieux coller à la réalité économique, à s'éloigner si besoin, des principes du droit classique. (R)

Musique

• LA fanfare des cheminots de Neuchâtel donnera un concert public ce soir mercredi dans le quartier Verger-Rond - Le Plan.

Vandalisme

(Avipress-P. Treuthardt)

• **QUELS mots trouver pour qualifier les actes de ces vandales qui, dans la nuit de samedi à dimanche, n'ont rien trouvé de plus intelligent que de saccager plusieurs massifs de tulipes au Jardin anglais, à proximité de la Rotonde? On reste naturellement sans voix devant tant de gratuité imbécile et gratuite.**

Et l'on comprend la colère et le découragement des jardiniers de la ville dont le travail remarquable est si mal récompensé...

De Besançon à Neuchâtel...

Une cinquantaine de voitures anciennes vont bientôt ouvrir la «route horlogère»

Il est des jumelages qui portent des fruits. Celui qui unit Besançon à Neuchâtel est sans conteste une réussite qui va connaître une réalisation de plus à son actif : la route horlogère. L'idée a tranquillement fait son chemin. Elle ne pouvait qu'aboutir. Les richesses horlogères de la région – dont le Musée international de l'horlogerie de La Chaux-de-Fonds est assurément le plus beau fleuron – alliées à la diversité des paysages constituaient un atout touristique réel qu'il valait la peine d'exploiter. Cela va être chose faite d'ici un mois.

Patronage FAN-L'EXPRESS

Dans une première étape, un prospectus réalisé avec le concours de l'Union départementale du Doubs pour le tourisme, de l'Office cantonal du tourisme neuchâtelois, et des offices communaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds va proposer aux touristes la découverte d'un itinéraire en forme de boucle qui, si l'on prend comme point de départ Besançon, est le suivant : Besançon - Morteau - Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Môtiers - L'Auberson - Pontarlier - les gorges de La Loue - Besançon.

Comment ouvrir plus judicieusement ce parcours touristique que par une randonnée de voitures anciennes? L'idée avait germé dans le cerveau, jamais à court d'imagination, de M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN. Ce dernier sollicita, du côté suisse, le concours du Veteran car club de Suisse romande et, du côté français, de l'Association pour la promotion des voitures anciennes. Cette proposition reçut un accueil des plus favorables et peu à peu le projet prit corps.

Se déroulant les 6, 7 et 8 juin, la « randonnée de la route horlogère » réunira quelque 40 à 50 voitures anciennes datant, pour le plupart, de 1910 à 1930. La manifestation débutera à Besançon le vendredi 6 juin dans l'après-midi par un majestueux défilé en ville. Après quoi, les participants prendront part à de grandes réjouissances qui se conjugueront avec celles données en l'honneur d'une fête équestre qui se tient près de Besançon ce même week-end.

Le samedi 7 juin au matin, ce sera le départ pour la première étape qui conduira les voitures à Montbenoît. Le caractère éminemment gastronomique de cette halte explique le choix du parcours. Après un copieux repas paysan pris dans un cadre charmant, on se rendra à La Chaux-de-Fonds en passant par Les Brenets. On s'arrêtera, bien entendu, l'espace d'une petite heure au Musée international de l'horlogerie pour prendre le temps de savourer le vin d'honneur que les autorités se feront une joie d'offrir.

• UNE EXPOSITION POUR LE PUBLIC

La cohorte empruntera ensuite la route de Neuchâtel et s'arrêtera à Panespo, y formant une exposition ouverte au public. Le trajet ayant naturellement creusé les appétits, les participants se retrouveront pour un joyeux souper à la bonne franquette.

Mais tout le monde se couchera sans aucun doute tôt car, dimanche matin, aura lieu une épreuve de régularité dans une boucle formée par la rue des Beaux-Arts et le quai Léopold-Robert. Une distribution des prix couronnera le tout vers 11 heures.

Enfin, on n'oubliera pas de préciser que cette randonnée de la route horlogère est placée sous les patronages de « L'Est républicain », de « L'Impartial » et de la « FAN ».

J.-M. R.

En avant-dernière page :

L'Etat facture plus de 6600 francs un simple panneau de direction!

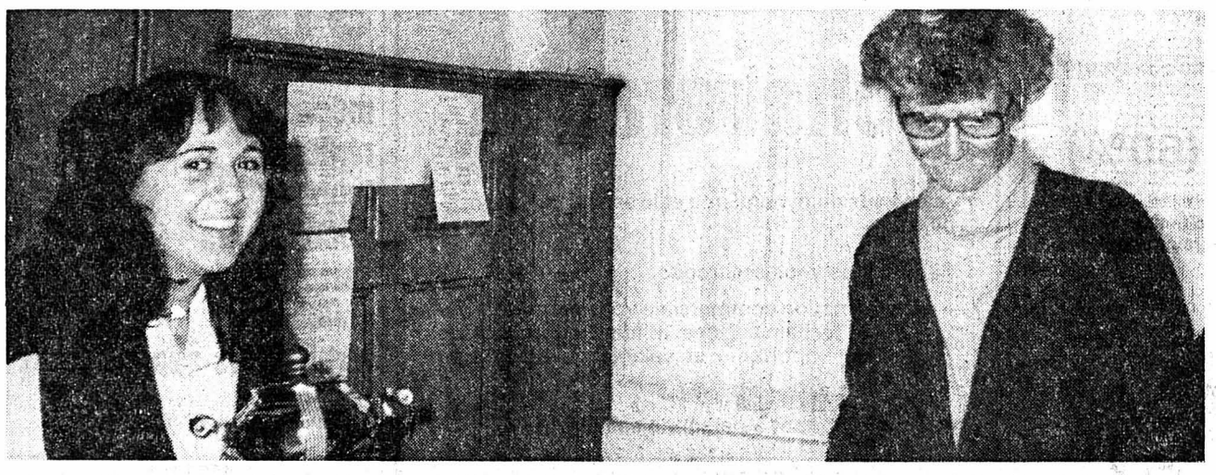

Après avoir félicité tous ces jeunes talents, la présidente du jury, M^me^ Jeannette Junier désigne la grande lauréate du jour, M^lle^ Rose-Marie Rodriguez (Neuchâtel), qui représentera le chef-lieu à la prochaine finale romande à Sion, le 21 mai prochain.

(Avipress-P. Treuthardt)

Concours culinaire à l'ESRN

Oui, mais à la chaleur du gaz

Ambiance sympathique et détendue pour le concours des « Flaminettes » et « Flaminchefs » 1980, qui s'est déroulé hier à l'école ménagère du collège des Parcs, en présence de nombreux invités bienveillants mais attentifs, notamment MM. Willy Rod, adjoint du directeur du service des eaux et du gaz de la Ville et André Rieder, secrétaire général de l'Ecole secondaire régionale (ESRN).

Pour les douze candidats dont deux garçons, préalablement sélectionnés par autant de maîtresses ménagères de l'ESRN et de sa section préprofessionnelle, c'était donc du sérieux puisqu'il s'agissait bien des éliminatoires cantonales. Les garçons inscrits suivent régulièrement les cours ménagers dans le cadre des activités à option (ACO) de leur école.

Au menu, deux plats imposés : « Aubergines à la grecque » et « Crème au café ».

JOUER LE JEU

– Un thème non spécifique au canton et qui n'est pas des plus faciles, a dit le conseiller communal Jean Cavadini, directeur des Services industriels, non sans se départir de son humour qui fait merveille aussi bien avant un repas qu'après, à propos notamment de cette fameuse « crème au café » qui a pris hier quelque consistance inattendue... M. Cavadini a relevé l'ingratitude qu'il y a à juger de telles préparations, tout en remerciant chacun de savoir « jouer le jeu ».

Il est vrai que cette manifestation qui se déroule depuis plusieurs années sous l'égide de la Société des gaziers de Suisse romande, ne manque pas d'allure. Chaque fois d'ailleurs, M. Daniel Gentil, du service des eaux et du gaz de Neuchâtel s'y entend pour garantir sa réussite.

Composé de cinq personnes représentatives de milieux de l'enseignement et de la grande cuisine, soit M^me^ Jeannette Junier, présidente de la commission scolaire, MM. Claude Zweiacker, adjoint au chef de service de l'enseignement secondaire, Philippe Zuter, directeur de la section préprofessionnelle de l'ESRN, René Jeanquartier, directeur de l'ESRN et Charles Ganguillet, maître de cuisine, le jury avait à retenir des critères de propreté et organisation, de saveur, de cuisson et, enfin, de présentation.

Cette manifestation tend uniquement à faire mieux connaître à la jeunesse un agent énergétique qui prend une part importante dans la politique de diversification de l'approvisionnement en énergie du pays, tout en apportant une réelle émulation de l'enseignement ménager. Mo. J.

• LE PALMARÈS

1. Rose-Marie Rodriguez, Neuchâtel; 2. Philippe Godet, Hauterive; 3. Eliane Mollia, Neuchâtel; 4. Nathalie Tanner, Peseux; 5. Marco Ferro, Neuchâtel; 6. Patricia Cosi, Neuchâtel; 7. Patricia Calcagnili, Neuchâtel; puis à égalité, Catherine Heizmann, Saint-Blaise; Nathalie Probst, Neuchâtel; Ildiko Bazso, Neuchâtel; Angelina Flammia, Neuchâtel; Marie-France Matter, Neuchâtel.

Deux garçons se classent parmi les cinq premiers ce qui tenterait à démontrer une certaine évolution de l'attrait ménager...

Grève de la faim au Landeron

Nos lecteurs auront appris lundi la grève qu'a entreprise depuis ce même jour, M^me^ Françoise Studer, au Landeron.

On sait que cette mère de trois enfants en bas âge a décidé seule cette action en signe de protestation contre le non-paiement de son salaire, de celui de son mari et de ceux des 83 travailleurs du consortium de construction GESTEB. On se souviendra aussi que le consortium, formé de cinq entreprises vaudoises et d'une valaisanne dans le but d'exécuter des travaux en Arabie séoudite, n'a pas été à même de garantir le salaire des employés à la fin de 1978. Ces derniers réclament depuis plus de 850.000 francs, mais le consortium est en faillite.

M^me^ Studer a confirmé avoir pris cette décision seule et elle est décidée à s'y tenir jusqu'au bout...

– Vous comprenez, il y a quinze mois que dure cette situation, explique-t-elle. Son action particulière est soutenue par la section de Lausanne du Syndicat du bâtiment et du bois (FOBB).

Cette dernière a d'ailleurs convoqué la partie adverse le 13 mai et M^me^ Studer le regrette presque car elle ne sait trop comment elle résistera à cette grève qu'elle s'est imposée, même si elle paraît très déterminée et si son médecin la surveille sérieusement.

Pour que tout soit moins difficile, son mari et ses enfants vont prendre régulièrement leurs repas chez les parents de M^me^ Studer qui habitent à proximité.

Regrettant les lenteurs de la procédure, M^me^ Studer qui se débat tant et plus pour atteindre « les entreprises qui depuis ont changé de nom, mais dont les patrons sont toujours les mêmes... » espère tout de même voir se rapprocher la date du 13 mai, récemment négociée par la FOBB. Mo. J.

M^me^ Studer : tenir jusqu'au 13 mai.

(Avipress-Schneider)

Bouleversant témoignage d'une habitante du Landeron

Depuis huit mois, son mari, un Genevois et des Français sont retenus en otage au Bénin

– Je n'en peux plus! Mon mari doit retrouver ses deux enfants et son foyer...

M^me^ Anne-Marie Kneubuhler, une charmante jeune mère de famille, ne dissimulait pas son émotion malgré une remarquable dignité en nous accueillant hier dans son logement du Landeron...

ENCORE DES OTAGES!

Son mari, Jean-Pierre, un conducteur de travaux, est retenu comme otage au Bénin depuis août 1979. C'est à Cotonou, la capitale de l'ex-Dahomey. Ces huit longs mois sont douloureux. En compagnie d'un autre jeune cadre suisse, M. Louis Wehrli, dont la femme et ses deux fillettes vivent la même angoisse à Genève et en compagnie de travailleurs français. Tous se sentent la victime d'une « spéculation » financière, d'intérêts économiques et politiques, qui les dépassent et sur lesquels nous reviendrons.

M^me^ Kneubuhler a vécu quelque temps au Bénin en compagnie de sa fillette, Valérie, âgée aujourd'hui de deux ans. Le 14 septembre 1979, le père et ses compagnons ont été jetés en prison, puis libérés et placés en « résidence surveillée ». Le lendemain, avec l'aide des autorités consulaires suisses, elle quittait ce pays devenu un « piège ». Depuis, le petit Yvan est né, il y a trois mois et les deux enfants sont privés de leur père :

– Je ne comprends pas ce qui est arrivé. Les affaires de la société qui emploie mon mari ne m'intéressent pas. Nous aimons l'Afrique, nous nous y sentions bien, d'abord en Tunisie, puis au Bénin. Pourquoi ce drame alors que mon mari et ses collègues sont de simples salariés?

UN COMITÉ DE SOUTIEN

Jean-Pierre Kneubuhler et Louis Wehrli peuvent circuler, loger dans un hôtel, mais ils n'ont pas le droit de regagner la Suisse. Pourquoi?

M^me^ Kneubuhler se pose quotidiennement cette question, sans trouver de réponse. Elle ose à peine faire ses courses dans la localité où l'on dit d'elle qu'il s'agit de la « femme qui revient de l'étranger », en ignorant sans doute ce drame humain.

Un avocat de Neuchâtel s'occupe de l'affaire et espère aboutir à une solution rapide. Un comité de soutien à J.-P. Kneubuhler et L. Wehrli, s'est constitué récemment au chef-lieu, sous la présidence de M. Daniel Domjan. Il a recueilli déjà de nombreuses signatures, effectué des démarches auprès du département politique fédéral et du gouvernement du Bénin :

– A Berne, explique M^me^ Pierrette Bourquin, secrétaire du comité, nous avons été reçus par l'ambassadeur Brunner qui a exprimé la compréhension de la Confédération. Mais les lettres envoyées aux autorités du Bénin sont restées sans réponse...

M^me^ Kneubuhler téléphone rarement à son mari, car cela coûte cher. Elle lui écrit :

– Ils en ont assez. Personne ne leur dit rien. Ils ne sont pas maltraités, au sens physique du terme, mais ils vivent un cauchemar...

M^me^ Bourquin relève l'aspect humanitaire de l'affaire :

– Pour nous, il s'agit de rendre des innocents à leur famille. Nous voulons agir. Nous espérons profiter d'un large soutien parmi la population neuchâteloise...

J. P.

M^me^ Anne-Marie Kneubuhler, Valérie et Yvan, attendent son retour

(Avipress-P. Treuthardt)

M. Carlos Grosjean devant la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

Le nouveau visage des CFF

Peut-être parce que certaines techniques maison restent archaïques au niveau de la traction entre autres, on avait fini par les prendre pour des petits vieux, ces CFF! Des petits vieux bien propres, consciencieux et jamais en retard, toujours affables comme l'est d'ailleurs leur personnel. C'était ignorer que le nouveau président du conseil d'administration est un certain Grosjean et que le bonhomme sait ce qu'il veut, qu'il a du souffle et de l'imagination. Il a donc décidé de souffler sur la poussière pour sauver un réseau en fin de compte remarquable que menacent, hélas, des déficits croissants et qu'une législation saugrenue condamne à la corde raide.

Car il est plutôt vicieux à moins qu'il ne soit complètement idiot cet article de la loi sur les chemins de fer qui prescrit à la fois aux CFF d'être un service public et de respecter les principes d'une saine économie...

LE GRAND MACHIN QUI COÛTE...

Ce « grand machin », la deuxième entreprise de Suisse, connaît depuis quelques années des fins de mois difficiles. De 793 millions de francs en 1976, le trou a pu cependant être ramené à 624 millions l'année dernière. Il n'en reste pas moins que les CFF sont l'entreprise publique qui coûte le plus cher aux contribuables, sort que ceux-là partagent d'ailleurs avec la plupart des autres réseaux européens.

Tout cela, c'est l'ubac. Mais il n'y a pas que de mauvais côtés. Son enthousiasme aidant, c'est donc une image plus réconfortante et finalement pleine de promesses que M. Carlos Grosjean a dessinée lundi, d'un crayon net et élégant, lors de l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. Que faire? Démanteler le réseau ou le conserver tel qu'il est, en se disant qu'à l'exemple de l'agriculture ou de la défense nationale, le rail coûte bien cher mais qu'on ne peut s'en passer? On gardera donc le réseau intact tout en rationalisant ce qui peut l'être, à commencer par les petites lignes.

Mais aux contribuables qui font des gorges chaudes des déficits des CFF, M. Grosjean a rappelé, en s'interdisant d'ailleurs d'entamer la moindre polémique, que la route puisait aussi dans leur porte-monnaie. En 1978, le réseau routier suisse a coûté près de quatre milliards de francs. En effaçant de l'ardoise différentes recettes fiscales et douanières, il reste à la charge du bon peuple 752 millions de francs. C'est plus que le déficit des CFF!

CHANGER LA MENTALITÉ ET LES TECHNIQUES

Ce rail « new style », il faut donc le transformer et le rajeunir. Avant d'en parler, M. Grosjean a commencé par monter au grenier le vieux tableau aujourd'hui périmé du chemin de fer roi et vengeur et, avec lui, les croyances naïves à la Déroulède : « Hors du rail, pas de salut! », ou l'armailli-cheminot de grand-père, nouveau saint Georges en suroît orange terrassant le dragon de la route et du camion. Au contraire, le chemin de fer doit collaborer avec les autres moyens de transport car leur complémentarité n'a pas été suffisamment exploitée.

La mentalité ayant ainsi changé, on changera les techniques. Le chemin de fer flirtera avec la concurrence, par exemple en assurant les liaisons rail-air façon Kloten ou avec la bretelle Cornavin-Cointrin qu'on espère pouvoir mettre en service en 1987. A développer également, les liaisons rail-route, autrement dit les parkings près des gares et, côté poids lourds, le ferroutage. De bonnes relations inter-villes et l'introduction dans deux ans d'un horaire cadencé sont d'autres atouts dans la manche des CFF :

– L'expérience hollandaise avec un train entre Amsterdam et La Haye toutes les 20 ou 40 minutes selon le moment de la journée semble être la plus probante, a dit à ce propos M. Grosjean. Mais il faut bien s'entendre sur le terme de « villes » et ne me demandez surtout pas un « Intercity » Saint-Imier - Cortébert...

A cela s'ajoutera un marketing plus agressif, une nouvelle conception de la prise en charge et du transport des bagages. Avec les marchandises, la souplesse sera de mise. Car là aussi, on revient de loin. Un franc suisse trop lourd, une Maurienne modernisée et un Brenner moins cher avaient fini par faire le vide sur les pentes du Gothard. En offrant des tarifs concurrentiels, le trafic est revenu et une partie du déficit a pu être absorbée.

CGST : MÉFIANCE

Trop courtois pour dire ce que lui inspirait véritablement la conception globale des transports, M. Grosjean s'est contenté de faire la moue et de se pincer les narines :

– Je me méfie de ce travail...

A vol d'oiseau, les CFF n'y sont pas forcément opposés mais comment prendre au sérieux cette étude si on sait que la commission comptant... 62 membres a retenu quarante thèses qui, curieusement, ont toutes fait l'unanimité. Plutôt que de « thèses », on devrait parler de vœux qu'on a ajoutés les uns aux autres en chapelet de saucisses, cette pseudo-unanimité évoquant les petits services qu'on peut se rendre à table :

– Passez-moi le poivre, je vous donnerai le sel...

Tous les problèmes urgents ont été éludés. La CGST a passé comme chat sur braise sur cette lourde inconnue qu'est le Rawyl. Il fallait trancher, décider, sortir des ronrons, prendre des options. La commission ne l'a pas fait et c'est regrettable.

Cl.-P. Ch.

IMMEUBLES

Nous cherchons à acquérir à Neuchâtel ou environs

IMMEUBLES

neufs ou à transformer.

Faire offres sous chiffres EV 826 au bureau du journal. 62024-I

A *vendre* à HAUTERIVE, *magnifique* situation dominante, vue panoramique sur le lac et les Alpes,

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

salon avec cheminée et grand balcon, 2 chambres à coucher, cuisine bien agencée, salle de bains, vaste hall, cave, garage.

Nécessaire pour traiter: Fr. 40.000.—.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 75653-I

A vendre en zone résidentielle rive sud du lac de Neuchâtel,

maison de vacances

confortable, salon avec cheminée, 2 chambres à coucher, bains, cuisine agencée, jardin. Prix Fr. 195.000.—.

S'adresser à FIDUREX S.A.
gérances-fiduciaire,
rue Pestalozzi 5, 1400 YVERDON.
Tél. (024) 21 71 55. 78615-I

A vendre à Dombresson, bonne situation au centre du village, facilité d'accès

GARAGE AVEC PETIT IMMEUBLE

de 3 appartements. Partiellement transformé. Terrain de 1300 m².

Nécessaire pour traiter: **Fr. 80.000.—.**

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 76479-I

À VENDRE À SAINT-BLAISE

TERRAIN-VILLA

Magnifiques parcelles entièrement équipées. Prix de vente: Fr. 135.— le m² + participation à la route: Fr. 12.000.— par parcelle.

Visites et renseignements:

PROCOM NEUCHÂTEL S.A.
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 27 - Tél. (038) 24 27 77
2000 Neuchâtel
78537-I

Je cherche à acquérir

un immeuble

aux environs de Neuchâtel ou Peseux. Récent ou à rénover.

Faire offres sous chiffres CB 678 au bureau du journal. 73405-I

A vendre ou à louer superbe

appartement résidentiel

magnifiquement situé à Peseux, 4 pièces dont un grand séjour, cuisine agencée, salle d'eau, cave, place de parc et jardin sur un seul niveau.

Adresser offres écrites à FH 903 au bureau du journal. 76959-I

Particulier cherche

TERRAIN

pour construction villa sur les collines de Cortaillod, avec vue sur le lac.

Faire offres sous chiffres A 311.861-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 78613-I

On cherche à acheter

petit immeuble

même à restaurer, en ville de Neuchâtel ou sur le Littoral.

Faire offres sous chiffres 28-300247 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 78750-I

Baux à loyer
au bureau du journal

CHAUMONT
A vendre près de l'hôtel du Vieux-Bois

terrain équipé avec vue pour maison familiale

Prix: dès Fr. 42.— le m².

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41. 74231-I

APPARTEMENTS DE VACANCES

SAINT-LUC
A louer

petit chalet
4 à 5 lits, juin à septembre.

BLUCHE
A louer à l'année

chalet
vue imprenable.

Tél. (027) 55 65 43. 78690-W

A LOUER

A louer rue des Berthoudes (sous La Coudre)

MAGNIFIQUE STUDIO

non meublé,

cuisine équipée, balcon, vue imprenable, Vidéo 2000.
Loyer Fr. 350.—, charges comprises.
Entrée en jouissance 30 juin.

Tél. 25 30 23. 78656-G

À LOUER

Vy-d'Etra 30, Neuchâtel
1 pièce, rez,
Fr. 298.— tout compris.
Conc. Mme Stotzer, tél. 33 66 16.

Vy-d'Etra 44, Neuchâtel
1 pièce, rez,
Fr. 346.— tout compris.
Conc. Mme Colliard, tél. 33 32 75.

Patria (50 ans)
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.
Gérance: Lausanne, tél. (021) 20 46 57. 78470-G

A louer à CORTAILLOD, chemin des Polonais

appartement de 3 pièces
au 2me étage - Fr. 485.—/mois

appartement de 4 pièces
au rez - Fr. 560.—/mois, tout confort, balcon, cave.
Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux tél. 31 31 57. 50458-G

A louer à NEUCHÂTEL, près de l'hôpital Pourtalès,

appartement de 2 pièces
Fr. 385.—/mois + charges

appartement de 3 pièces
Fr. 490.—/mois + charges
tout confort, cuisine agencée, vue, ascenseur.

Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 50459-G

A louer à NEUCHÂTEL, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 1½ pièce
au 5me étage, légèrement mansardé et boisé, tapis tendus, cuisine agencée, cave, ascenseur.
Loyer mensuel Fr. 505.—, charges comprises.

Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 50460-G

A louer à NEUCHÂTEL, au centre de la boucle et de la zone piétonne,

locaux commerciaux

à l'usage de cabinet médical, de dentiste ou de bureau.

Aménagement sur plans, disponible selon entente.

Renseignements: Gérance SCHENKER MANRAU, av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 57. 50462-G

BELLEROCHE 18

VASTE LOCAL

toutes commodités. Loyer modéré. Conviendrait à bureau, artisanat propre, réunions, etc.

Offres à Service des bâtiments de la Ville, tél. 21 11 11, interne 258. 78742-G

A vendre, à NEUCHÂTEL, facilité d'accès, places de parc à proximité

LOCAUX COMMERCIAUX DE 60 m² ET 80 m²

conviendraient pour boutique, salon de coiffure, salle d'exposition, etc.

Seiler et Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 78475-I

• STUDIOS-APPARTEMENTS à Bienne
32 m², à 10 minutes du centre (place de la Croix).
Tout confort: TV 8 progr. par câble et UKW, salle de bains, balcon, cave.
Fr. 310.—/320.— tout compris. Evtl. meublés (+ Fr. 50.—)

Tél. dès 18 h 30 - 19 h + 21 h 15 - 23 h (032) 25 87 77. 78689-G

A LOUER

NEUCHÂTEL
Ruelle William-Mayor 2

BUREAUX 60 M²
(26 m² + 34 m²) 78706-G

REGIMMOB S.A.
Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24

A Colombier

LOCAL
atelier 80 m², entièrement équipé, à louer dès le 1er juillet 1980.

Tél. 53 49 78. 76955-G

A louer pour fin septembre à la rue des Draizes

appartement de 2 pièces meublées
avec tout confort.
Loyer Fr. 420.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41. 74230-G

A louer à BOUDRY, dès le 30 juin 1980, près de la gare,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
au 3me étage, tout confort, balcon, cave.
Loyer mensuel Fr. 350.– + charges.

Gérance SCHENKER MANRAU av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 50457-G

A louer pour date à convenir à PESEUX

studio meublé

Fiduciaire HERSCHDORFER
25, fbg de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 32 27-28. 78122-G

A louer à BÔLE, dès le 30 juin 1980,

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
au 2me étage dans petit immeuble locatif, tout confort, cave et galetas. Loyer mensuel Fr. 325.– charges comprises.

Gérance SCHENKER MANRAU av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 50456-G

A louer pour fin septembre au centre de la ville

grand studio non meublé

avec cuisinette agencée et tout confort.
Loyer Fr. 250.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41. 74229-G

A louer à NEUCHÂTEL, rue des Charmettes, dès le 30 juin 1980,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
au rez-de-chaussée, confort, cave et galetas, situation tranquille. Loyer mensuel Fr. 370.–, charges comprises.

Gérance SCHENKER MANRAU av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 57. 50461-G

CHAMBRES

A louer, au fbg de l'Hôpital 33-37, à Neuchâtel,

CHAMBRES INDÉPENDANTES
Loyer mensuel: dès Fr. 69.—, charges comprises.
Pour visiter: Mme Guay, tél. (038) 24 08 44. 78683-C

DEMANDES A LOUER

Urgent
CHERCHE LOCAL
pour magasin, environ 50 m², au centre ville.

Tél. (024) 61 27 93. 78687-H

Cherchons à louer entre Saint-Aubin - Le Landeron

local ou atelier
plain-pied, environ 40-50 m², pour entrepôt et exposition machines-outils.

Faire offres à K. Birkelbach, machines-outils, case postale, 2017 Boudry, tél. 42 21 52. 78730-H

PENSIONS

cherchons à Neuchâtel pour jeune fille de 17 ans,

chambre et pension
pendant les cours de vacances, du 14 juillet au 8 août.

Tél. (062) 51 57 45. 78895-P

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel.
Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

On cherche

sommelière (er)

date à convenir.

Faire offres, Hôtel de la Gare, Montmollin, tél. 31 11 96. 7881

SOMMELIER (ÈRE)
éventuellement extra à temps partiel sc
demandés pour le 1er juin ou date à conv
nir.
Congé les dimanches.

Se présenter ou téléphoner Restaurant-Confiserie DIENER 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 41 21 43. 7871

Papeteries de Serrières S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir un

mécanicien d'entretien

Conditions intéressantes, avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres écrites au Service du personnel Papeteries de Serrières S.A. 2003 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 75 75. 76481-O

PERSONNEL SERVICE
(038) 24 31 3

cherche, pour places

STABLES

et temporaires des

mécaniciens de précision
régleurs
tourneurs
décolleteurs
serruriers
soudeurs
ferblantiers-appareilleurs
maçons
menuisiers

ainsi que de bons manœuvres. 78830-C

Maison de gros en alimentation à La Chaux-de-Fonds engagerait tout de suite ou pour date à convenir:

CHAUFFEUR-LIVREUR

(permis voiture).

Faire offres sous chiffres 91-171 aux Annonces Suisses SA ASSA Av. Léopold-Robert 31 2300 La Chaux-de-Fonds. 78685-O

OFFRES D'EMPLOIS

La Neuchâteloise Assurances Neuchâtel

Une employée d'assurances expérimentée s'intéressant aux branches

- *cautionnement et garantie de construction*
- *responsabilité civile*
- *véhicules à moteur*

trouvera chez nous un emploi stable qu'elle pourra occuper à sa convenance

à temps partiel (80%)

Nous serions prêts à assurer la formation d'une employée qualifiée capable de travailler seule et ne craignant pas les responsabilités.

Les nombreux contacts téléphoniques nécessitent de bonnes connaissances de l'allemand.

Offres et demandes de renseignements sans engagement à:

LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bureau du personnel
Rue de Monruz 2
Téléphone (038) 21 11 71, interne 315
2002 Neuchâtel. 78661-O

Accidents Maladie Vie Transport Incendie
Pertes d'exploitation Dégâts des eaux Bris des glaces, Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

---

La Bâloise Compagnie d'Assurances

cherche pour le service externe

collaborateur

Avez-vous du dynamisme et le sens des responsabilités?

Si oui, nous vous assurons:

- Une formation commerciale vous permettant de réaliser facilement des affaires auprès d'une clientèle importante et valable qui vous sera confiée.
- Gain important à personne active.
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ecrire ou téléphoner à l'agent général

M. J. Sublet,
Gare 1, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 62 22. 78465-O

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

Succursale de PESEUX
Dans le cadre du développement de notre fabrication de modules électroniques destinés aux montres à quartz, nous désirons engager:

MÉCANICIENS de PRÉCISION et OUTILLEUR

auxquels nous confierons des travaux de montage, mise au point et entretien de machines automatiques.

PERSONNEL FÉMININ

auquel nous confierons, après un stage de formation de 1 à 2 mois, l'exécution de travaux d'assemblage de modules électroniques destinés à nos montres à quartz.
Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 31 11 51, afin de fixer la date d'une entrevue. 78089-O

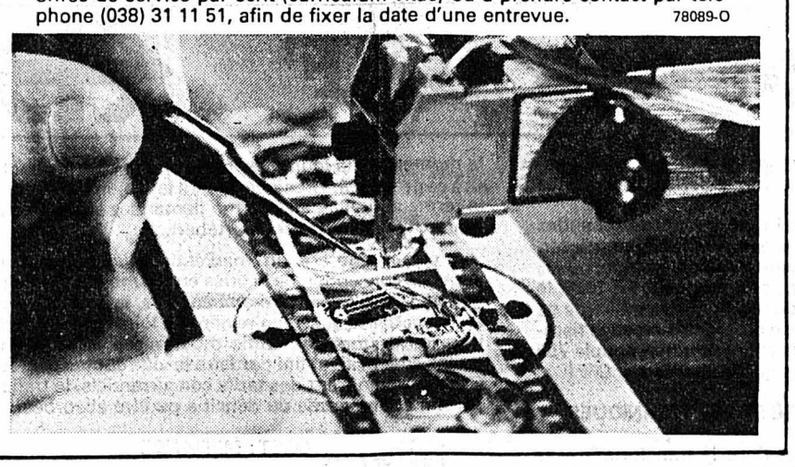

Atelier d'horlogerie engage

PERSONNEL FÉMININ

Faire offres par téléphone au 41 21 68. 78811-O

---

transports publics — solution ◇ rapide ◇ moderne ◇ économique

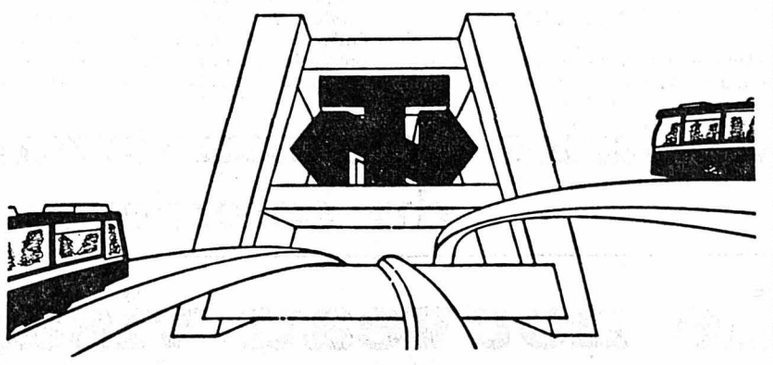

La Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs
cherche, pour date à convenir,

conducteurs-contrôleurs

possession du permis de conduire poids lourds non indispensable.

NOUS DEMANDONS: nationalité suisse, de 21 à 32 ans.

NOUS OFFRONS: responsabilité, indépendance, prévoyance sociale.

Ecrivez ou téléphonez au service du personnel Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs, quai Godet 5, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 15 46. 73841-O

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Carrosserie auvernier
L. GROSJEAN — / 31 45 66

cherche

UNE PERSONNE
pour travaux de bureau faciles du 12 au 23 mai 1980.

Nous cherchons également

UNE CHAMBRE AVEC PENSION
pour un apprenti. 78740-O

HOME+FOYER
HERZOGENBUCHSEE/BADEN/BIENNE/DOMAT-EMS LUGANO/LUCERNE/SISSACH/WIL SG

Construisez maintenant la maison de vos rêves! HOME+FOYER a réalisé en Suisse, depuis 25 ans, plus de villas en construction massive que toute autre entreprise. Plus de 20 modèles de maisons individuelles. Calcul détaillé des coûts avant conclusion du contrat. Prix fixes garantis.

Un exemple: PENTA.

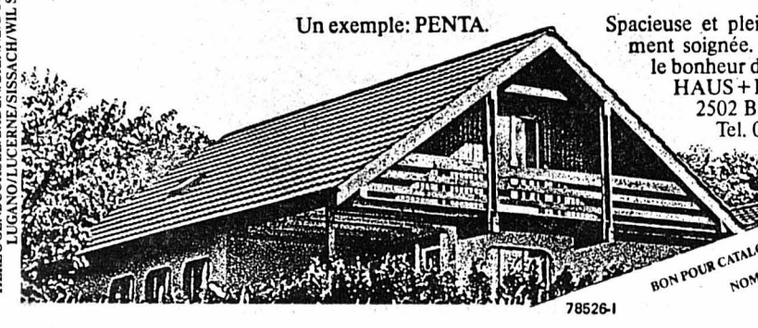

Spacieuse et pleine de caractère. Isolation particulièrement soignée. 5-7 pièces. Une maison de rêve pour le bonheur des familles!
HAUS+HERD/HOME+FOYER,
2502 Biel/Bienne
Tel. 032/42 10 42

BON POUR CATALOGUE GRATUIT PROPRIÉTAIRE D'UN TERRAIN ☐ OUI ☐ NON
NOM: RUE: NP/LIEU: TÉL.: 8025

78526-I

Nous cherchons une

vendeuse auxiliaire

pour travailler dans un kiosque avec bar à café, bien placé sur la place de Neuchâtel.

Les heures de présence seraient: mercredi matin et samedi matin de 6 h à 14 h, et les lundi, mardi, jeudi et vendredi tous les après-midi de 15 h à 17 heures.

Veuillez faire vos offres écrites sous chiffres DF 901 au bureau du journal. 78889-O

FAN-L'EXPRESS
Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

charme & soutien

Le tout dernier modèle de soutien-gorge Playtex, vous le trouverez chez nous:

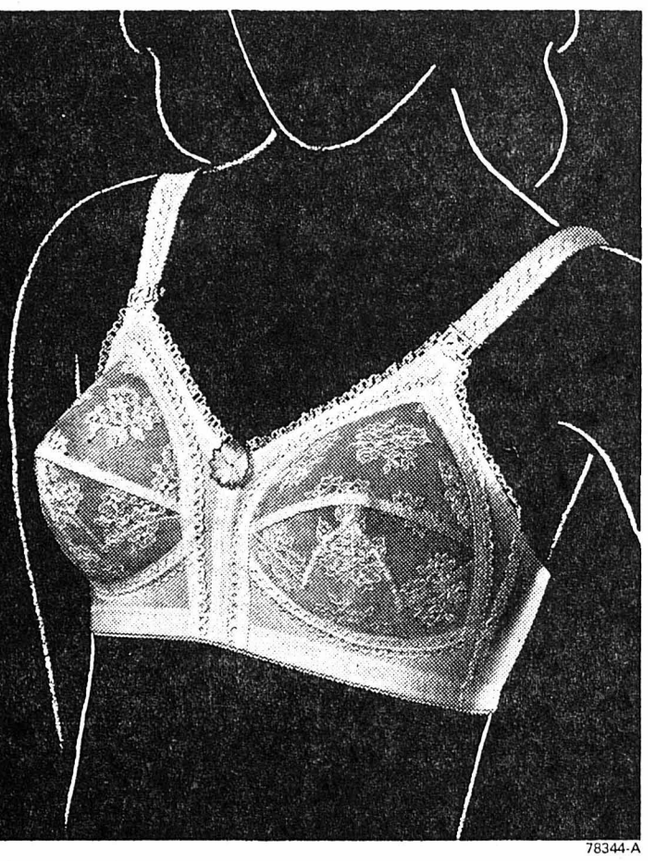

naturellement Gonset
17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

78344-A

Machines à laver linge-vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.

Miele - Schultess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.— par mois.
Réparation toutes marques.

Magic NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96
Tél. (021) 36 52 12
78149-A

MORBIERS
Grand choix dès Fr. 1590.—
Meubles Léman
av. du Chablais, face abattoirs
Malley, 1008 Prilly.
Tél. (021) 25 65 51.
78709-A

Baux à loyer
au bureau du journal

Vue et circulation

CERTIFICAT DE TEST VISUEL

Dans la rue, sur la route,
voir mieux
c'est risquer moins.

Pour le certificat visuel (Fr. 6.—) sont à votre disposition les opticiens:

CLAIRVUE - COMMINOT - LAMBOLEY - LEROY - LUTHER - MODERN'OPTIC - SANDOZ

73687-A

ANGLAIS À LONDRES

Angloschool, l'école spécialisée - méthodes d'enseignement modernes
COURS INTENSIF: Fr. 280.— + TVA, par semaine
y compris chambre et pension dans une famille choisie, 30 leçons par semaine. Possibilité de sport. Différents cours d'examens (Cambridge, etc.).
Cours particuliers pour managers.
COURS D'ÉTÉ POUR JEUNES ET ENSEIGNANTS
Prospectus, renseignements, inscriptions:
ANGLOSTUDY L. Steiner, Thüringstr. 21, 3018 Berne. Tél. (031) 55 13 97.

60175-A

A vendre
plusieurs TV couleur occasions
dès Fr. 500.— avec garantie.
Location Fr. 39.—/mois.
Baechler Frères
Chaussée de la Boine 22
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 80 82
Magasin Saint-Aubin: 55 25 44.

75582-A

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
du 23 mai au 7 juin

JAS

Peinture
Papiers peints

Av. des Alpes 30
Neuchâtel
Tél. (038) 24 31 20

JACQUES-ANDRÉ SCHWAAR

75585-A

M QUEEN

Jus de pomme, jus de poire et jus de pomme «Naturtrüeb»

MIGROS data — brique de 1 litre, 1.–
Multipack 7.5.–13.5.
1.60
2 litres au choix au lieu de 2.–

Du congélateur au four!
JOWA — MIGROS data
Pizza «Toscana»
surgelée
paquet de 330 g
2.60
au lieu de 3.10
(100 g = –.78,8)
Offre spéciale 7.5.–13.5.
–.50 de réduction

Idéal pour un déjeuner léger:
Pain croustillant aux graines de lin
Pain croustillant aux graines de sésame
paquet de 290 g, 1.60
Multipack 7.5.–13.5. — MIGROS data
2 paquets au choix
2.60 (100 g = –.44,8)
au lieu de 3.20

A base de seigle égrugé complet de premier choix. Ils contiennent les substances nutritives vitales du grain complet.

Sur toutes les
confitures en petits bocaux
par exemple:
Abricots, fraises «Favorit»
(davantage de fruits, moins de sucre)
confitures diététiques aux fraises, gelée de coings, etc.

–.40 de réduction
sur chaque petit bocal dès l'achat de deux petits bocaux au choix.

Multipack 7.5.–13.5.

Vinaigre
Vinaigre de table aux herbes
«M-delissia»: Vinaigre de fruits, vinaigre de vin aux herbes, vinaigre de vin, rouge ou blanc
Offre spéciale 7.5.–13.5.
–.30 de réduction sur chaque bouteille!

Mayonnaise Citron en bocal
bocal de 340 g
1.40 (100 g = –.41,2)
Offre spéciale 7.5.–13.5. — MIGROS data
au lieu de 1.70

Mayonnaise en bocal
bocal de 340 g
1.30 (100 g = –.38,2)
au lieu de 1.60

Qualité extra à prix Migros:
Aproz nature gazéifiée
Eau minérale sulfatée calcique naturelle, d'une extrême pureté et de très haute valeur – une des plus riches en substances minérales de la Suisse. Captée directement à la source, elle arrive sur votre table aussi fraîche qu'elle a jailli.
bouteille de 1 litre **–.40** (+ dépôt)

Pour la Fête des Mères offrez des
FREY
Pralinés du Confiseur
confectionnés avec les meilleurs ingrédients.
Offre spéciale jusqu'au 10.5.
emballage de 260 g
4.40 (100 g = 1.69,2)
au lieu de 5.20

MIGROS

78657-A

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p. ex. Fr. 8'000.–, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 180.75 à Fr. 717.20.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de **Fr.** | **Mensualité désirée env. Fr.** | T 391

Nom
Prénom
Rue/no
N.P./lieu
Né(e) le | État civil
Profession
Employeur
Salaire mensuel Fr. | Revenu de l'épouse Fr.
Date
Signature

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

73328-A

Nouveau

Contre les maux de tête.

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Contient 500 mg d'acide acétylsalicylique par comprimé. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.

12 comprimés Fr. 3.90

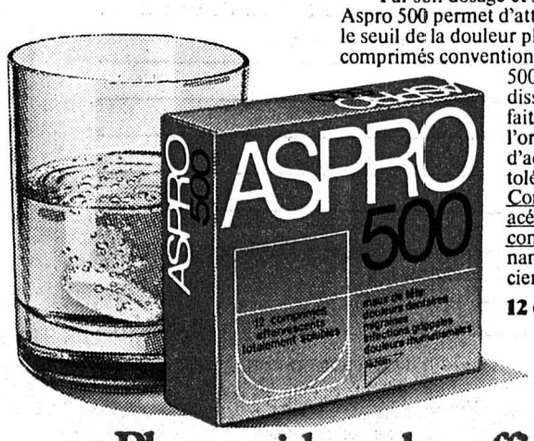

Plus rapide – plus efficace.

78629-A

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Pour gagner «Jeux sans frontières»: une grande réussite à Cernier

Samedi dernier, c'était à la salle de gymnastique de Cernier la présentation de l'équipe de «Jeux sans frontières». Ce fut une grande réussite, tout le monde était là, les capitaines Pelletier et Bugnon bien sûr, les gymnastes acrobates au grand complet, et Gennaro Olivieri en avant-goût de la grande compétition qui se déroulera à la fin du mois au Portugal, et surtout le public, des gamins qui couraient partout et encourageaient leurs aînés, des parents fiers de leur progéniture, l'Union instrumentale en habits et musique de parade et la mascotte de l'équipe, un fier orang-outang cousin de King-Kong arborant fièrement sur sa chemisette rouge «Cernier».

Il pleuvait à verse et ce temps grincheux n'a fait que rendre plus amicale encore, plus chaleureuse, l'atmosphère de cette rencontre. Après une brève présentation de l'équipe de concurrents – entièrement composée d'habitants du village –, après le concert de la fanfare, le moment des démonstrations a porté l'enthousiasme à son comble: autant dans la série de sauts que dans la compétition parallèle qui suivit, les gymnastes se sont engagés sans compter, fiers de faire apprécier l'excellente condition physique et psychique qu'ils ont atteinte après cette première phase d'entraînement. Un esprit de camaraderie sans défaut, des réflexes impeccables qui garantissent un parfait équilibre nerveux, une bonne humeur et un vif esprit de compétition: l'équipe semble tout avoir pour gagner si le tirage au sort fait coïncider chacun des concurrents avec son domaine d'élection, force, souplesse ou acrobatie. Le parcours de la compétition organisée samedi présentait des difficultés de tous ordres, échelles, poutres, sauts. Les vainqueurs: Marcel Daglia et Isabelle Zimmerli.

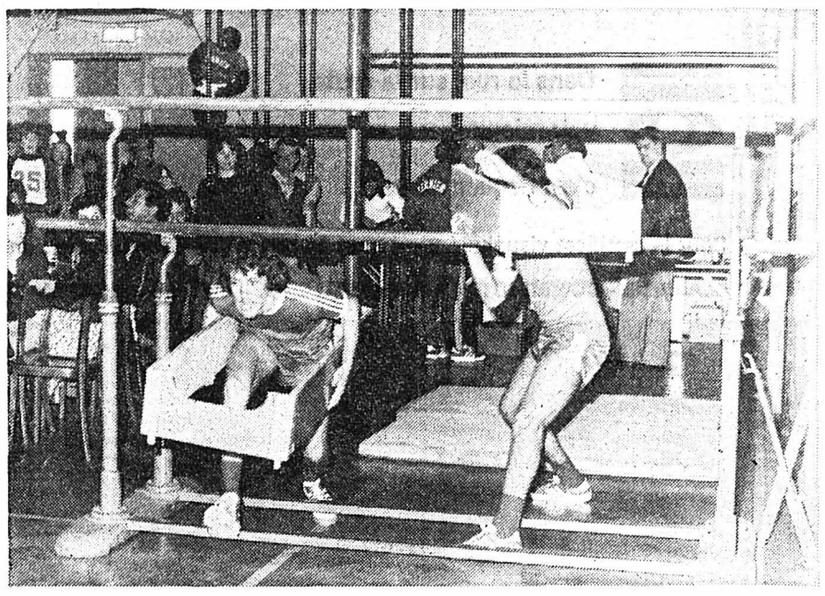

Des concurrents pour Vilamura et ses «Jeux sans frontières» en plein effort.
(Avipress-P. Treuthardt)

Le grand succès de cette manifestation laissera quelque 1200 fr. dans la caisse de l'organisation qui doit trouver jusqu'à la date du départ, le 23 mai, quelque 10.000 fr. pour faire face aux frais annexes, cadeaux, etc., qui ne sont pas couverts par la TV.

Plus de 6000 fr. sont déjà rentrés par le biais d'un livre d'or circulant dans la commune. Il semble bien donc que chacun soit d'accord de jouer les «supporters» pour ce grand voyage. D'ailleurs que les «Eperviers» gagnent ou pas, il est certain qu'ils seront bien reçus à leur retour. Les entraînements continuent, en salle, dans l'eau, et même... sur le lac, pour l'aviron. Et chaque fois, ils se donnent à fond...

Ch. G.

Prochaine récolte de papier

(c) Les élèves de l'Ecole primaire de Cernier ramasseront le vieux papier jeudi dès le matin. Il est recommandé de déposer les paquets solidement ficelés à l'entrée des maisons et si possible à l'abri. Le bénéfice de la récolte servira comme d'habitude à financer les journées de sport.

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

Vandales à Valangin

(c) Des vandales ont sévi dans la localité à la fin de la semaine dernière, dans la nuit de jeudi à vendredi: un jeune tilleul planté par la commune devant la collégiale a été stupidement fracassé. Une plainte a été déposée et le jeune arbre immédiatement remplacé.

Au tribunal de police

De notre correspondant:
Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Roland Zimmermann, greffier-substitut.

Bien que faisant l'objet d'une décision du département de police lui interdisant l'entrée de l'hôtel des Communes, aux Geneveys-sur-Coffrane, sans l'autorisation du tenancier, A.W. s'est rendu dans l'établissement. Dans la salle de débit, alors qu'il était pris de boisson, il a causé du scandale à mesure qu'il s'est battu avec un consommateur et en a injurié d'autres. Lorsque les gendarmes intervinrent, A.W. s'en prit à eux. Non sans peine, ces derniers parvinrent à le faire sortir et à le conduire chez un de ses amis. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à une amende de 75 fr. et au paiement de 97 fr. 60 de frais.

Sortant des Gollières au volant de son automobile, Ch.S. s'est engagé sur la route de La Vue-des-Alpes avec l'intention de tourner à gauche pour se rendre au restaurant de Beauregard. Au moment où il obliquait en franchissant la ligne de sécurité, sa voiture coupa la route à celle conduite par C.F., lequel circulait normalement en direction de La Chaux-de-Fonds. C.F. freina mais ne parvint pas à éviter la collision. Suspecté d'ivresse, Ch. S. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,1‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 2,06 et 2,26‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et à une amende de 1000 francs. Les frais, fixés à 255 fr. 20, sont mis à sa charge.

Fontainemelon: cours des officiers et sous-officiers sapeurs-pompiers

De notre correspondant:
Dans son programme d'instruction, la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers a organisé cette année des cours dans tous les districts du canton. Pour le Val-de-Ruz, Fontainemelon a été désigné et ce cours s'est déroulé les 25 et 26 avril.

Placé sous les ordres du cap. P. Blandenier, de Chézard, ce cours avait un effectif de 7 instructeurs, un quartier-maître et 49 élèves. L'effectif est un peu plus faible que les cours des années précédentes. Signalons que les communes d'Engollon et du Pâquier n'ont pas envoyé d'élèves. Ce qui est regrettable. Le plt Michel Girard, de Fontainemelon, était quartier-maître du cours.

Le cours a été inspecté le vendredi par le directeur des cours cantonaux, le major Habersaat, de Neuchâtel. Ce dernier s'est adressé aux élèves lors du repas et a relevé la bonne marche du cours en précisant que les buts de tels cours étaient de parfaire l'instruction des participants et ceci avant les exercices des corps de sapeurs-pompiers et que c'est aussi une occasion de resserrer les liens d'amitié qui doivent régner entre les corps dans le cadre du district. Le major Habersaat était accompagné du lt Matthey, qm. des cours.

Samedi, en fin de matinée, les représentants des communes étaient invités, ainsi que les commandants du district. Ce fut l'occasion pour le commandant du cours, le cap. Blandenier, de les saluer et de donner quelques explications sur le déroulement de ce cours. Une discussion s'engagea sur la diminution de la participation et sur les motifs. Lors du repas, M. Robert Houriet, président de la commune de Fontainemelon, adressa quelques mots en félicitant chacun pour la participation et relevacon bien il était nécessaire pour les commune de faire de tels cours.

Au début de l'après-midi, avec le tonn pompe, une démonstration sur des feu réels se déroula sur la place de gymnast que, avec intervention au moyen de la po dre et de la mousse.

Le cours a également été suivi par président du comité directeur du centre c secours, M. Jean-Philippe Schenk, de Ce nier, et par M. Jules Allemann, secrétaire c centre de secours.

Lors du rapport de clôture, le cap. Bla denier se plut à relever l'excellent éta d'esprit qui a régné durant tout le cours remercia chacun de l'effort accompli. To ce qui a été appris durant ce cours d district doit être mis en pratique dans le différents corps de sapeurs-pompiers.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon dès 19 heures.
Permanence médicale: votre médecin habituel, tél. 111 ou 53 21 33.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Musée régional, château de Valangin: ouver de 10 à 12 h et de 14 à 17 heures sauf le ven dredi après-midi et le lundi.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «L Grenier», tous les jours sauf mardi.

DOMBRESSON

Poules rentrez chez vous!

(c) Les animaux de basse-cour ne doivent plus pénétrer sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Poules, canards, pintades et pintadeaux seront enfermés jusqu'au 31 octobre. Qu'on se le dise!

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
Mme Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél.: 038 57 17 25
Télex: 35 395

DANS LE CANTON

Boudry et le téléréseau: on y pensait depuis 15 ans

(c) C'est en 1965 déjà que l'on parla à Boudry d'une antenne collective. Le succès rencontré par les téléréseaux des Montagnes neuchâteloises incita les autorités à faire entreprendre en 1968-69 des essais de réception. Les résultats n'étant pas probants, l'idée d'une antenne collective fut mise en veilleuse.

Le 17 mai 1977, sachant que les PTT peuvent se charger de la transmission par faisceau hertzien de programmes étrangers, une motion déposée par le parti radical, demandant d'étudier la condition de réalisation d'un réseau fut acceptée au Conseil général de Boudry.

L'étude conduite par les Services industriels en collaboration avec sa commission, est transmise au Conseil communal qui le 20 juin 1978, présente son rapport définitif ainsi qu'une demande de crédit de 1.400.000 fr. pour financer la construction d'un réseau devant desservir l'ensemble des bâtiments du territoire communal, situés en zone à bâtir.

Le 30 avril de cette année, les travaux se poursuivirent et c'est dans 800 appartements de Boudry que les habitants peuvent désormais recevoir neuf programmes TV et six programmes radio. A Colombier, près de 50% des ménages sont raccordés en fonction du programme établi et la construction devrait être terminée pour fin 1981.

Les études menées parallèlement dans chacune des deux communes ont conduit à la construction d'une station de tête intercommunale. Cette station, inaugurée samedi, est située sur le plateau de Planeyse à la limite des deux territoires.

AUVERNIER

Pêche à la traîne

(c) Dimanche 27 avril, entre 5 h 30 et 11 h, s'est déroulé le troisième concours des pêcheurs à la traîne d'Auvernier, concours qui a rassemblé 26 participants montés dans 25 bateaux. Il y eut une «équipe», celle des père et fils Chavaillaz. Trente-sept truites pesant au total 36 kg 600 ont été pêchées, ce qui représente 6435 points. La plus grosse prise fut de 2 kg 320. Dix-huit participants ont eu du succès, 8 sont rentrés bredouilles.

Les résultats sont les suivants: Frédéric Rosselet, 4 truites, 5260 g; Pierre Christen, 5 truites, 3370 g; Claude Charpy, 3 truites, 3750 g; Emile Lavanchy, 3 truites, 3050 g; Pierre Gurtner, 2 truites, 3430 g (la plus grosse 2320 g); Pierre Girardier, 3 truites, 2230 g; Fernando Beeler, 2 truites, 1610 g; Raphaël Marré, 2 truites, 1540 g; l'équipe Chavaillaz, 3 truites, 3710 g; Jämes Grolimund, 2 truites, 1400 g; Johny Grolimund, 2 truites, 1250 g; Sylvain Wegnez, 1 truite, 1350 g; Jean-Henri Clerc, 1 truite, 1230 g; Rodolphe Indermühle, 1 truite, 950 g; Rodolf Siegenthaler, 1 truite, 880 g; Michel Vollenweider, 1 truite, 840 g; Frédy Mayer, 1 truite, 750 g. L'échelle des points va de 150 à 826.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Avec les chanteurs du district

(c) Corcelles-Cormondrèche recevait par le biais de son chœur d'hommes «L'Aurore» les chanteurs et chanteuses du district de Boudry.

Ce 14me concert fut un succès sur le plan musical qui atteint dès maintenant un très bon niveau dans l'interprétation ce qui est tout à l'honneur des directeurs. M. A. Maradan président du comité d'organisation, remercia les chanteuses et les chanteurs sans oublier ceux du chœur de la police cantonale qui prêtèrent leur concours, les deux classes du collège de Corcelles ainsi que M. M. Bourquin qui présenta les chœurs et ces interprètes.

M. Stauffer, président des chanteurs du district, remit à cette occasion les diplômes à MM. A. Borel et W. Fuchs pour 25 ans d'activité ainsi qu'à M. F. Ramsbacher pour 15 ans de chant. Ce fut alors le tour de M. P. Blandenier, président cantonal des chanteurs neuchâtelois, à qui revenait l'honneur de fêter et de donner la plaquette pour 50 ans de sociétariat à MM. Kettiger (Colombier) et Porret (Saint-Aubin).

Les présidents ainsi que les directeurs étaient invités au vin d'honneur offert par la commune de Corcelles-Cormondrèche. A cette occasion, M. M. Eberlé apporta le salut des autorités en adressant ses compliments à tous ceux qui participèrent au succès de ce magnifique concert.

Tableaux de maîtres du XVIIe au XXe siècles à la Galerie Pro Arte (Bevaix)

La nouvelle exposition de la galerie Pro Arte à Bevaix présente un certain nombre de tableaux de maîtres qui vont du XVIIe au XXe siècles. Citons pour commencer une œuvre très achevée, le grand «Paysage» de Guillaumin, un peintre qui participa à toutes les expositions impressionnistes. Axée sur un clocher tranquille et lumineux, avec ses arbres si légers et son ciel transparent, c'est une peinture claire, vibrante, très sereine et admirablement équilibrée.

C'est juste à l'opposé, tant par sa conception que dans son exécution, qu'il faut situer le «Paysage» de Maroniez, un peintre qui appartient également à l'Ecole française du XIXe siècle. Avec ses quelques maisons éclairées de lueurs blafardes et son ciel sombre, ponctué de deux étoiles mystiques, c'est un admirable nocturne.

Du paysage de Jean van Goyen, avec son grand ciel où planent des oiseaux noirs, on passe à celui de Gaston Anglade qui fut l'élève de Pelouse. Gracieux et brillant, il diffère essentiellement du chemin en forêt de Félix Brik, de l'Ecole franco-polonaise du XIXe siècle. Dans ce sous-bois traversé de rayons lumineux, surgit une silhouette de femme bien personnifiée, que l'on dirait peinte par un second Manet.

«PEINDRE LA SYNTHÈSE»

En contemplant les deux petits paysages de Jules Dupré, on ne s'étonne pas que Rousseau ait déclaré qu'il lui avait appris à «peindre la synthèse», tant ils sont forts, précis, raffinés et concentrés. Et de nouveau, c'est une poésie calme et agreste que l'on respire dans le «Paysage» de Ballue et dans les trois œuvres de Beauverie, «Chemin de ferme», «Paysage d'automne» et «Paysage lunaire».

Des trois paysages de Pelletier, c'est «La porte de Clignancourt» qui est peut-être le plus réussi, tant la composition en est ferme et sûre, tant les effets de couleur y sont bien harmonisés. Les choses y paraissent vues comme à travers une vapeur irisée. Quant au «Paysage» d'Yves Brayer, on ne s'étonnera pas d'y retrouver cet esthétisme dansant qui caractérise toujours sa manière.

Dans le savant paysage de Jacob Boutats, un peintre hollandais de la fin du XVIIe siècle, qui nous montre «Cérès et Amphitrite», on retrouve les quatre éléments, la Terre, l'Eau, le Ciel et le Feu. C'est toute une mythologie qui surgit là, dans une nature animée d'oiseaux bigarrés, sur des fonds baignés d'éclairages insolites.

UN CHEF-D'ŒUVRE

Peintre de l'Ecole française du XVIIe siècle, Jean-Baptiste Monnoyer a réalisé avec la «Corbeille de fleurs» un véritable chef-d'œuvre, ensemble chatoyant dont la perfection lumineuse ravit l'œil le plus exigeant. Hubert-Robert, célèbre peintre du XVIIIe siècle, n'a cessé de hanter les envi rons de Rome à la poursuite de ruines, de thermes et d'aqueducs. On admire ici de lu un petit «Paysage romain», clair, frais e gracieux. Parmi les portraits, on reconnaî d'emblée «La Madeleine» de Henner, avec ses effets de flou lumineux. De «La jeune fille étendue», sensuelle et gracieuse, de Pierre Cornu, on passe à deux œuvres de peintres neuchâtelois, le «Portrait de jeune fille» de Théophile Robert, assez piquant dans sa réserve hautaine, et «Le Guitariste» de Charles Robert, une toile très séduisante par sa distinction méditative comme par la qualité de la couleur.

Pour terminer, nous signalerons encore les deux portraits de jeunes filles de François Gall, à la fois très simples et très raffinés, la très curieuse «Jeune fille» de Maurice Savin, au visage si énigmatique et à la couleur si rare, la belle «Nature morte» de Georges d'Espagnat, un dessin de Dunoyer de Segonzac, un petit paysage de Louis de Meuron, un pastel d'Alice Peillon, deux dessins de Maurice Barraud, et une série de lithographies signées Picasso, Braque, Chagall et Brianchon. P.-L. B.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Panespo: Tournoi pré-olympique de basket-ball.
Temple du bas: 20 h 30, Concert par Philippe Laubscher, orgue et Emile de Ceuninck, percussion.
Aula du Mail: 20 h 30, Récital Roger Cunéo.
Bibliothèque de la ville: Lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h, samedi de 9 h à 12 h.

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire: réouverture partielle. Salle des automates Jaquet-Droz accessible, démonstration sur demande et le premier dimanche du mois.
Musée des Beaux-Arts.
Musée d'ethnographie.
Galerie de l'Atelier: Exposition Franco Murer, peintures.
Galerie des Amis des arts: Exposition Dominique Levy, peintures.
Novotel: Exposition R. Tilbury, aquarelles.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, **Kramer contre Kramer.** 14 ans. 5me semaine.
Apollo: 15 h, 20 h 30, **Les seigneurs.** 16 ans. 17 h 45, **Le chemin perdu.** 16 ans. 2me semaine.
Palace: 15 h, 18 h 45, 21 h, **Bons baisers d'Athènes.** 14 ans.
Arcades: 15 h, 20 h 30, **Elle.** 16 ans.
Rex: 15 h, 20 h 45, **Fog.** 16 ans.
Studio: 15 h, 21 h, **Un amour de coccinelle.** Enfants admis. 2me semaine. 18 h 45, **Rebecca** (Sélection).
CONCERT. – Jazzland, Earle Warren Jean-Luc Parodi, Denis Progin.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
S.O.S. Futures mères (24 h sur 24 h): Téléphone 66 16 66.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts, C. Favez. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Philippe Grosclaude, dessins pastel.
Galerie Numaga II: Maya Andersson, peintures et collages.

BEVAIX
Galerie Pro Arte: Tableaux de maîtres du XVIIe au XXe siècle.
Galerie Trin-na-niole: Ph. Matthey, peintures.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, **Le toboggan de la mort.**

CORTAILLOD
Galerie Jonas: Geneviève Asse, gravures, lithographies, livres.

HAUTERIVE
Galerie 2016: Claudine Grisel, sculptures, dessins, gravures.

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Olelio Vignando, sculptures. Heidi Künzler, gravures.

PESEUX
Cinéma de La Côte: 20 h 30, **La dérobade (Miou-Miou).**

78663-R
Témoignage d'amour
ou d'amitié,
un beau bijou
ne s'oublie pas
Grand choix de:
BAGUES
ALLIANCES
SOLITAIRES
Grand parking
BIJOUTERIE MARTIN
Peseux

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- **jusqu'à fin juin 1980 pour Fr. 23.50**
- **jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 84.—**

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom:
Prénom:
No et rue:
No postal: Localité:
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

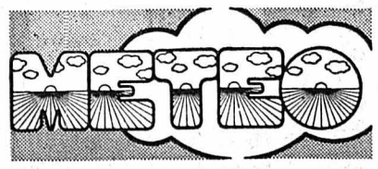

Prévisions pour toute la Suisse

La dépression située sur les Pyrénées se déplace vers l'Est. La perturbation qui lui est associée traversera la Suisse au cours des prochaines 24 heures.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: à l'exception de brèves éclaircies le ciel sera le plus souvent très nuageux et des précipitations intermittentes se produiront. La limite des chutes de neige sera proche de 2000 m. La température à basse altitude sera voisine de 8 degrés en fin de nuit et de 14 degrés l'après-midi.

Evolution pour jeudi et vendredi: au nord: nébulosité changeante, quelques averses. Au sud: amélioration.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 6 mai 1980. Température: moyenne: 9,6; min.: 6,5; max.: 13,3. Baromètre: moyenne: 709,9. Eau tombée: 0,3 mm. Vent dominant: direction: est, faible jusqu'à 11 h 15, puis sud-ouest, faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux. Pluie dès 18 h.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 11 degrés; Bâle-Mulhouse: peu nuageux, 15; Berne: peu nuageux, 13; Genève-Cointrin: nuageux, 11; Sion: nuageux, 18; Locarno-Monti: pluie, 10; Saentis: nuageux, 0; Paris: nuageux, 14; Londres: nuageux, 12; Amsterdam: nuageux, 14; Francfort-Main: nuageux, 15; Berlin: serein, 15; Copenhague: peu nuageux, 13; Stockholm: serein, 16; Helsinki: serein, 11; Munich: nuageux, 8; Innsbruck: nuageux, 16; Vienne: nuageux, 13; Prague: serein, 14; Varsovie: nuageux, 12; Moscou: nuageux, 8; Budapest: nuageux, 14; Istanbul: nuageux, 24; Athènes: serein, 21; Rome: peu nuageux, 18; Milan: couvert, 15; Nice: couvert, 15; Tunis: couvert, 22.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

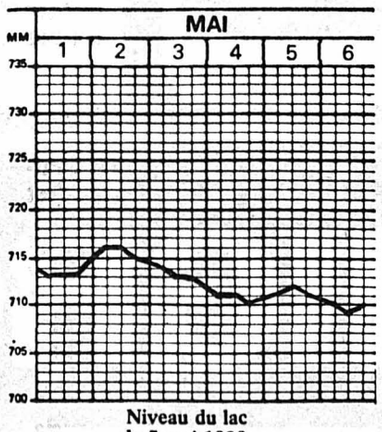

Niveau du lac
le 5 mai 1980
429,36

126e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Couvet: la rue Saint-Gervais à... cœur ouvert

De notre correspondant:

Comme nous l'avons annoncé dans une précédente édition, le service cantonal des ponts et chaussées, en collaboration avec la commune de Couvet, fait procéder actuellement à la modernisation et à l'élargissement – autant que faire se peut en raison de la configuration des lieux – de la rue Saint-Gervais, à Couvet.

La largeur de la chaussée sera portée à 5,5 m au minimum et le trottoir côté nord sera lui aussi entièrement refait.

De son côté, la commune fait procéder au contrôle et à la réfection des conduites d'eau privées dans cette rue, à la pose de tuyaux en vue de l'extension future du réseau électrique.

La commune posera aussi de nouveaux candélabres qui ne se trouveront plus au bord du trottoir mais dans la partie nord de celui-ci.

La circulation en trafic interne ne se fait plus que sur la moitié de la rue. Quant à la circulation routière de transit, elle est détournée entre Couvet - Fleurier et vice-versa, via Boveresse.

Il est heureux que la modernisation de cette rue ait été maintenant entreprise même si tous les goulets ne pourront pas être supprimés en raison de la proximité des maisons. Mais la chaussée et le trottoir avaient besoin de subir une cure de rajeunissement car ils étaient en fort mauvais état.

G. D.

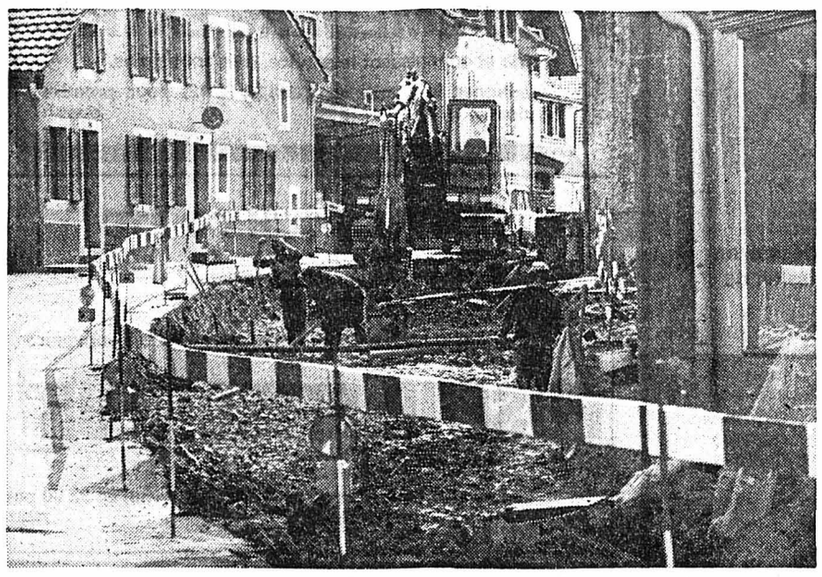

La rue Saint-Gervais. (Avipress P. Treuthardt)

Séance d'information sur la spéléologie

(sp) La section du Val-de-Travers, présidée par M. Patrice Renaud, de la Société suisse de spéléologie a décidé d'organiser ce soir une séance d'information à l'Ecole technique de Couvet.

La spéléologie à la fois science et sport permet à ceux qui la pratiquent d'orienter leurs activités suivant qu'ils s'intéressent à la géologie, à l'hydrologie, à la biologie, à l'archéologie et à la photographie.

La spéléologie est aussi un sport passionnant. En participant à l'activité de la section du Val-de-Travers cela permet d'apprendre à connaître et de préserver le monde souterrain. La séance d'information est destinée aux jeunes gens et jeunes filles de plus de 14 ans.

Comptoir Printania

(sp) Vendredi, en début de soirée s'ouvrira dans la grande salle des spectacles de Couvet, «Printania» un comptoir d'un nouveau genre sur lequel nous auront l'occasion de revenir au moment voulu.

Nomination

(sp) Pour remplacer M. Claude Perotti, démissionnaire, qui quittera son poste le 30 mai prochain, le Conseil communal de Couvet a nommé, dans sa séance de lundi soir, M. Wilfred Otz en qualité de préposé à la police des habitants et d'officier d'état civil. Il débutera le 1er juillet prochain dans ses nouvelles fonctions à l'hôtel communal de Couvet.

Correction du Crozet

(sp) Le torrent du Crozet va continuer à être corrigé dans sa partie supérieure. Les berges seront refaites et un dépotoir sera construit de façon à prévenir la chute de trop gros cailloux sur la route internationale Neuchâtel-Pontarlier, à Couvet et Travers.

L'Etat prendra en charge la moitié de la dépense, le solde devant être partagé entre les communes de Couvet et de Travers.

Catéchumènes: trois jours d'amitié

(sp) Après les fêtes de Pâques, les catéchumènes ont passé trois jours de travail et d'amitié dans un chalet avec leur pasteur et neuf Ardéchois.

Murielle Adam, Gyoengyi Banayai, Claude Biselli, Jacques Bourquin, Nathalie Fluckiger, Christian Heiniger, Alain Hofmann, Eric Jeannet, Jeanine Langenegger, Michel Maradan, Philippe Meyer, Arlette Petitpierre, Daniel Petitpierre, Jean Petitpierre, Michel Robert et Claudia Schenk confirmeront le jour de Pentecôte.

Salle des spectacles

(sp) L'année dernière, la commune de Couvet a supporté une dépense de 39.424 fr. pour mettre à disposition des usagers la grande salle des spectacles.

Les Bayards: une belle aventure pour une dizaine de jeunes gens

De notre correspondant:

Plonger soudainement dans une autre culture et une autre société n'est pas une mince affaire. C'est ce à quoi se sont préparés dix jeunes gens pendant un récent week-end aux Bayards.

Ces filles et garçons de 16 à 22 ans vont vivre une année soit aux USA, au Mexique, au Japon, en Finlande ou en Autriche.

C'est l'organisation «ICYE», un échange international travaillant bénévolement dans 20 pays, qui avait réuni les jeunes Suisses romands sélectionnés pour vivre de juillet 1980 à juillet 1981 dans le pays de leur choix.

A ce week-end bayardin participaient aussi des jeunes Suisses ayant passé une année à l'étranger ainsi que de jeunes étrangers actuellement en Suisse grâce à la même organisation.

Les jeunes venant de toute la Suisse romande ont découvert la belle région des Bayards, malgré le temps peu clément et sont repartis prêts à faire face à toutes les expériences qu'ils auront la chance de vivre et qui, espérons-le, seront inoubliables.

«ICYE» reçoit en Suisse le même nombre de jeunes étrangers que celui qu'elle envoie. Ces étrangers viennent découvrir notre mode de vie et vivre parmi nous une année. «ICYE» cherche des familles désirant élargir leur horizon et celui de leurs enfants en accueillant un jeune pour six mois ou une année. L'argent de poche, l'assurance et le prix des transports pour aller à l'école sont pris en charge par l'organisation.

Au tribunal de police: couper du bois sans droit revient cher...

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de M. Luc Meylan, juge suppléant et de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe s'est occupé d'une infraction à la loi forestière à la suite d'une plainte de la commune de Couvet représentée aux débats par MM. Claude Emery, président du Conseil communal et Oberson, inspecteur du septième arrondissement forestier.

Le nommé D. B., agriculteur domicilié à Plancemont sur Couvet, a coupé du bois sans en avoir le droit. Il a utilisé le bois de feu pour son usage personnel, a allumé des feux à l'orée de la forêt et a même renversé deux bornes...

Il a été condamné aux réquisitions du procureur général, soit à une amende de 300 francs. Il devra payer en outre 51 fr. de frais judiciaires et il s'est engagé à dédommager par 500 fr. la commune de Couvet qui s'était portée partie civile.

G. D.

Le concours des Plânes s'est bien déroulé

De notre correspondant:

Les organisateurs de la Société cynologique du Val-de-Travers attendaient avec une certaine anxiété la date du traditionnel concours des Plânes sur Couvet. Les dernières chutes de neige semblaient vouloir compromettre le déroulement des épreuves. Heureusement les conditions atmosphériques de la semaine dernière ont permis aux concurrents de se présenter dimanche devant les juges Etter, Schueler et Z'berg dans d'excellentes conditions, bien qu'une pluie fine soit tombée le matin. Voici le classement officiel de cette manifestation:

Classe ch.a: 1. Anselme Clerc, Société canine de Boudry, 327 excellent. **Classe ch.d.1**: 1. Marcel Martin, Val-de-Travers, 391, excellent et mention; 2. Eric Liechti, Val-de-Travers, 386, excellent et mention. **Classe ch.d.2**: 1. Jacqueline Tiltmann, Genève, 578, excellent et mention; 2. Jean-Jacques Aebischer, Marly, 571, excellent et mention; 3. Jean-Baptiste Codoni, Val-de-Travers, 551, excellent et mention. **Classe ch.d.3**: 1. Raoul Belet, CSC BB, 581, excellent et mention; 2. Romain Muller, Fribourg, 563, excellent et mention; 3. Bernard Oberson, Marly, 542, excellent. **Classe ch.s.1**: 1. Philippe Gygi, Boudry, 380, excellent et mention; 2. Philippe Vuillemin, 348, très bien et mention. **Classe ch.s.3**: 1. Michel Spaeth, Yverdon, 536, très bien et mention; 2. Emile Heer, Val-de-Travers, 508, très bien.

Les challenges des Plânes, Fernand Vaucher et Jean Fuchs ont été remportés par Marcel Martin, du Val-de-Travers et le challenge du Crêt-de-l'Eau par Raoul Belet.

Ce concours avait été préparé à la perfection par M. Jean Clerc et ses collaborateurs. Les juges ont été très satisfaits du travail présenté.

Au cours de la proclamation des résultats, MM. B. Rota, président de la société, G. Etter, juge, et J. Clerc ont pris la parole. Ce dernier a annoncé que la Société du Val-de-Travers n'organisera pas son concours d'automne qui sera remplacé par le championnat neuchâtelois. Le prochain rendez-vous avec la participation de concurrents d'autres cantons reste donc fixé aux Plânes en 1981.

G. D.

TRAVERS

Assemblée du CID

(sp) Les assises annuelles du Commerce indépendant de détail (CID) ont eu lieu à Travers sous la présidence de M. Philippe Roy, de Couvet. Il a été relevé que la semaine cantonale du CID a connu, avec sa grande loterie et ses diverses animations, un franc succès. Les organisations professionnelles participent activement aux efforts consentis par les détaillants pour maintenir le commerce local moyen et petit et pour le développer. Comme il y a deux ans, le CID participera au prochain Comptoir du Val-de-Travers, à Fleurier.

Lors de cette assemblée, on a constaté que les 85 membres du CID se recrutent dans les 11 villages du Vallon et combien il est important que dans chaque localité les commerçants du CID puissent continuer leur activité et rester au service de tous.

Fin de l'instruction religieuse

(sp) La fin de l'instruction religieuse sera marquée par une retraite les 14, 15 et 16 mai prochains à Vaumarcus, ainsi que par un culte le dimanche de Pentecôte, au cours duquel les catéchumènes suivants, Balise Adam, Isabelle Barbezat, Corinne Beissel, Marguerite Hugi, Denis Jungen, Françoise Luginbuhl, Annette Monnet, Corinne Perrinjaquet, Michel Reymond, Christine Reymond, Alain Tuller et Alexandre Wyss, pourront participer pour la première fois à la sainte cène.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Môtiers Mascarons: 20 h, film documentaire sur l'artisanat.
Fleurier, l'Alambic, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains et prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Télex: 35 280

Le futur pasteur de Fleurier

De l'un de nos correspondants:

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler ici, le pasteur François Jacot quittera en août la paroisse réformée de Fleurier dans laquelle il exerçait son ministère depuis une quinzaine d'années. Le Conseil paroissial a fixé au dimanche 29 juin le culte d'adieu à son conducteur spirituel, qui reprendra la tête de la paroisse des Charmettes, à Neuchâtel.

Pour remplacer le pasteur Jacot, un seul théologien a fait acte de candidature: le pasteur Ion Karakash, de Genève. D'origine grecque, mais naturalisé Suisse depuis plusieurs années, il a suivi toute sa scolarité obligatoire, puis son gymnase et l'Université dans la cité de Calvin. Agé de 31 ans, il est marié et père d'un enfant d'une année. Après avoir exercé un ministère de sept ans dans deux paroisses genevoises, il a offert son service à la communauté protestante de Fleurier.

Mais, comme il vient d'un autre canton, il doit être agréé par le Synode de l'Eglise neuchâteloise, qui se réunira le 18 juin. C'est pourquoi son élection ne pourra avoir lieu que les 21 et 22 juin, au presbytère. Cela étant, il est prévu que le nouveau pasteur commencera son activité à Fleurier au début du mois d'octobre, une fois que les travaux de rénovation de la cure du Pasquier seront terminés. Il sera le 23me pasteur à exercer son ministère dans la paroisse fleurisane, depuis sa création le 28 mai 1710.

Enfants au bar

(c) A l'occasion de l'anniversaire de l'une des fillettes, tous les élèves du Jardin d'enfants de Fleurier ont été invités l'autre après-midi au bar-dancing «L'Alambic» où des boissons – sans alcool... – une collation et même des tourtes de fête leur ont été offerts par le propriétaire de l'établissement.

Les catéchumènes: c'est bientôt fini

(c) Le culte de clôture de l'instruction religieuse aura lieu le 18 mai prochain au temple de Fleurier. Les catéchumènes suivants y participeront: Alexandre Bader, Pascal Berger, Barbara Brasch, Jean-Marc Burri, Gilles Bezençon, Tania Charrère, Marielle Dubois, Bernard Fahys, Steves Hirtzel, Sandra Hoeschfeld, Cathy Jaquemet, Viviane Jeanneret, Anouk Jéquier, Eric von Kaenel, Anne-Sylvie Klauser, Olivier Maeder, Pierre-Alain Oberson, André Parrod, Fabienne Perrin, Martine Perrinjaquet, Laurent Pétremand, Valérie de Pourtalès, Evelyne Sanjuan, Thierry Schlaeppy, Sylvie Thiébaud et Pascal Thiébaud.

Les catéchumènes qui en manifesteront le désir pourront prendre part, pour la première fois, à la sainte cène le dimanche de Pentecôte.

Soirée de la fanfare de Saint-Sulpice

De notre correspondant:

Samedi soir, notre grande salle était trop petite pour accueillir un public qui se rappelait tout le plaisir qu'il avait éprouvé lors de la dernière soirée annuelle de l'Union.

En lever de rideau, M. René Henchoz, président, souhaita une cordiale bienvenue, présenta ses musiciens et résuma le programme qui allait se dérouler sur scène.

Tout d'abord, nos 28 musiciens, y compris sept jeunes gens et apprentis, exécutèrent, sous la direction de M. G. Dubois, directeur, et de P. Thalmann, sous-directeur, huit morceaux de musique variée qui plut à l'auditoire.

Après l'entracte, comme le programme l'annonçait, il y a eu du suspens, de la gaîté et de l'humour grâce à l'équipe sympathique des acteurs de l'Orphéon de Pontarlier. Avec des chansons à succès, les acteurs ont créé des sketches et ballets, le tout accompagné d'un orchestre et d'une manipulation de projecteurs.

Les 25 comédiens et chanteurs ont confirmé leur talent durant près de 2 h et c'est avec joie qu'ils seront reçus une prochaine fois chez nous.

Un bal tardif mit fin à cette soirée annuelle au cours de laquelle toutes les productions ont été vivement applaudies.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Récupération du papier

(c) La récupération du papier, qui a eu lieu simultanément à Buttes et à La Côte-aux-Fées, a permis de charger un vagon en partance pour l'Italie. En ce qui concerne La Côte-aux-Fées seulement, la quantité transportée atteint environ 12 tonnes. Le produit de la vente est destiné, comme de coutume, aux fonds scolaires.

FRANCE VOISINE

Deux ans après son frère, un jeune Pontissalien s'immole par le feu

De notre correspondant:

Drame horrible que celui qui s'est déroulé lundi soir à Pontarlier. Un jeune garçon de 14 ans s'est arrosé avec 1 l d'alcool à brûler et a mis le feu à ses vêtements. Jean-Paul, en l'absence de sa famille, avait d'abord demandé à des voisins des allumettes, puis il s'est mis dans le couloir de son immeuble pour s'arroser avec l'alcool à brûler. Devenu en un instant une véritable torche vivante, il hurlait de douleur, s'est précipité dans la rue et s'est effondré sur le trottoir en plein centre ville. Attirés par les cris de désespoir, des cris presque inhumains, des voisins, au vu du drame, ont rapidement saisi des couvertures pour étouffer les flammes qui rongeaient le corps du jeune garçon.

Hospitalisé à Pontarlier, Jean-Paul, qui est brûlé au troisième degré sur une large partie de son corps, a été peu après transporté par hélicoptère au centre des grands brûlés de Lyon où son état a été jugé critique.

Geste terrible pour un enfant de cet âge, geste difficilement explicable même si le jeune garçon avait laissé chez lui une lettre disant sa détermination de mettre fin à ses jours. La seule explication de cette immolation volontaire, on ne peut que la trouver dans le drame qu'avait vécu le garçon, voici deux ans presque jour pour jour. Jean-Paul n'avait alors que 12 ans, et, ce jour-là, fin avril 1978, son frère André s'arrosait d'essence devant chez lui et mettait le feu. Il décédait peu après durant son transfert à Lyon. Ce geste dramatique avait marqué au plus profond de lui-même Jean-Paul, le dernier enfant d'une famille nombreuse. Lui aussi a voulu finir comme son frère, mais à 14 ans, avec les douleurs atroces de l'immolation, n'est-ce pas toute une vie, toute une éducation qui finalement sont les causes premières d'un acte qui a bouleversé tous les Pontissaliens?

L'absinthe et les douaniers

(c) Une très intéressante exposition se tient actuellement à la chapelle des Annonciades à Pontarlier, jusqu'au 11 mai. Deux volets principaux à cette exposition: des cartes anciennes du Haut-Doubs avec des sujets comme «Les douaniers arrêtant des contrebandiers» ou «Le Haut-Doubs en hiver», et un second volet, consacré uniquement à l'absinthe qui, des deux côtés de la frontière, était, au début du siècle, une activité principale pour l'économie locale.

On sait l'importance de l'absinthe, ne serait-ce que par la publication fort documentée de notre confrère de Fleurier, M. Georges Droz.

A cette exposition de Pontarlier, on voit refleurir tous les noms des marques locales qui ont marqué cette époque.

AVIS DIVERS

Comptoir Printania Couvet
Vendredi de 18 h à 22 h
Samedi de 13 h 30 à 22 h
Dimanche de 13 h 30 à 20 h
Pour fêter vos mamans venez au Comptoir de printemps!
Les 9 - 10 et 11 mai
à la grande salle de spectacles de Couvet
GRAND CONCOURS:
1er prix: un week-end à Paris
2me prix: un lingot d'or
Le chanteur TED ROBERT animera, avec ses danseuses tahitiennes, les meilleurs moments du Comptoir Printania.
Venez nombreux! Entrée libre
76477-1

GAIN ACCESSOIRE
Pour la distribution matinale de notre journal à FLEURIER, secteur rue du Pasquier, La Citadelle, La Montagnette, ch. des Creuses, nous cherchons un (e)
porteur (euse) de journaux
Tournée de 1 h 30 environ
Mise au courant
et entrée en service le 28 mai 1980
Adresser offres à FAN-L'EXPRESS service de distribution 4, rue Saint-Maurice 2001 NEUCHÂTEL, tél. 25 65 01
78728-1

NOTRE FEUILLETON

Viens dans mes rêves

par Michelle Cambards

LIBRAIRIE TALLANDIER

4

L'enfant secoua la tête en signe de dénégation.

Son visage fermé, douloureux, désolait Patricia. Elle lui eût proposé la lune en échange d'un sourire.

La lune? Ou bien ce «papa pour Noël» qui lui tenait tant à cœur?

Après tout, si Fontaine avait raison, en cédant au désir de Laurence, elle pouvait espérer une guérison rapide. N'était-ce pas là le principal? Il serait toujours temps d'aviser par la suite.

– Ecoute, j'ai réfléchi, je vais essayer de trouver un papa pour le déjeuner de Noël, murmura-t-elle, consciente des complications dans lesquelles elle se lançait. Seulement, il faudrait que tu sois guérie. C'est bientôt Noël et je ne pourrai inviter personne si tu as encore de la fièvre.

Laurence retira son mouchoir de sa bouche et esquissa un sourire vite réprimé.

– Je serai guérie, affirma-t-elle gravement.

Elle le fut effectivement, bien avant Noël. Une heure plus tard, elle réclamait un repas et se disputait avec sa sœur.

Le lendemain matin, elle s'éveilla fraîche et rose, comme si rien ne s'était passé. Quant à Patricia, si son soulagement était immense, elle n'en avait pas moins le sentiment d'avoir été, une fois de plus, victime de sa faiblesse et de son aveuglement à l'égard de sa plus jeune fille. Maintenant, elle devait tenir sa promesse... Cela n'allait pas être facile.

CHAPITRE II

– C'est bien la dernière fois que je me laisse piéger par cette petite chipie! affirma Patricia en reposant sa tasse de café.

Jeannette eut un sourire incrédule.

– Vous croyez?

L'infirmière se leva et reconnut:

– Je sais, je suis trop faible. Mais là, elles ont vraiment exagéré, toutes les deux. Le plus terrible, c'est qu'il faut que je tienne ma promesse.

– Et qui allez-vous inviter pour le déjeuner de Noël?

– Je n'en ai aucune idée, répondit Patricia en enfilant son parka. Je vais y réfléchir pendant ma tournée... Je ne vois personne qui soit susceptible de tenir ce rôle.

– Le Dr Fontaine? hasarda Jeannette, sachant d'avance qu'elle allait faire bondir sa patronne.

Elle ne s'était pas trompéee.

– Pourquoi pas Croquemitaine? s'indigna Patricia. Non, il faut quelqu'un de charmant, d'amusant. Eric Fontaine n'a aucune fantaisie, il sait à peine sourire et, de toute façon, il n'accepterait pas.

Sur ce, l'infirmière se saisit de sa trousse et quitta la maison, s'armant de tout son courage pour commencer une longue journée de travail.

Dehors il faisait encore nuit. Une froide nuit de décembre, saturée d'humidité.

– Je ne suis pas en avance! s'inquiéta Patricia en sortant du garage, au volant de sa voiture.

Le matin, de bonne heure, elle commençait par les prises de sang et allait aussitôt déposer les flacons au laboratoire. Il fallait faire vite pour ne pas laisser trop longtemps les malades à jeun.

Pendant cette première partie de son travail, Patricia n'eut guère le temps de chercher dans sa tête l'oiseau rare capable de tenir intelligemment le rôle de «papa» au déjeuner de Noël.

Quand elle prit la route pour effectuer sa tournée en campagne, elle eut enfin le loisir de réfléchir et de faire le tour de ceux à qui elle pouvait adresser cette étrange requête.

A Verneuil, où elle s'était installée depuis la mort de son mari, elle connaissait à peu près tout le monde. Cependant, quand elle eut exclu les trop jeunes, les trop vieux, les hommes mariés et pères de famille, il ne restait pratiquement personne à inviter.

Il y avait bien un professeur du lycée qui eût fait son affaire mais, comme la plupart des enseignants, il quittait la ville pendant la période de vacances.

Pas question de demander au Dr Fontaine. D'ailleurs, comme elle l'avait dit tout à l'heure à Jeannette, celui-ci eût certainement refusé. Un refus accompagné de sarcasmes.

En outre, pour entrer dans le jeu de Laurence, il était préférable que ce «papa» fût un inconnu. Quelle déception pour la petite, si elle voyait s'installer à table cet ours d'Eric Fontaine!

– Si j'en parle à Anne Taverny, elle se moquera de moi, elle aussi, murmura l'infirmière, désolée.

En effet, il était inutile de s'adresser à son amie Anne. Elle aurait ri à perdre haleine et n'aurait pas compris.

– Quant à maman, ce serait la catastrophe: elle me trouverait parmi ses amis anciens combattants, un colonel, qui me parlerait de ses campagnes et ne manquerait pas de me proposer le mariage avant qu'on n'en soit au dessert.

Bref, l'infirmière était très embarrassée. Mais elle abandonna ses cogitations en sortant de Bercourt. Il ne fallait pas manquer le chemin privé que Fontaine lui avait indiqué.

Patricia aimait beaucoup la forêt de la Ferté. En automne, quand elle avait deux heures de liberté, elle allait y cueillir des champignons. l'été, pendant les vacances, il lui arrivait de pique-niquer avec les filles au bord d'un des étangs «interdits au public». Elle pouvait s'y installer grâce aux autorisations que lui accordaient les propriétaires ou les gardes, heureux de la remercier des soins et autres gentillesses qu'elle avait eus pour eux ou pour des membres de leur famille.

A suivre.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES CABLES ÉLECTRIQUES
Système Berthoud, Borel & Cie – Cortaillod

Augmentation de capital 1980

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 avril 1980 a décidé de porter le capital-actions de Fr. 6 000 000.— à Fr. 7 000 000.— par l'émission de

10 000 actions nouvelles nominatives de Fr. 100.— nominal

(jouissance 1er janvier 1980)

Ces titres seront offerts en souscription aux actionnaires actuels du

7 au 21 mai 1980, à midi

aux conditions suivantes:

1. **Prix de souscription:** Fr. 1200.— par action, y compris le timbre fédéral d'émission.
2. **Offre de souscription:** six actions nominatives anciennes donnent droit à la souscription d'une action nominative nouvelle.
3. **L'exercice du droit de souscription** doit être exercé par la remise du **coupon n° 13** des actions anciennes auprès de tous les sièges, succursales et agences de la

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour l'exercice de ce droit, on utilisera le bulletin prévu à cet effet.

4. **La libération** des actions souscrites devra être effectuée au plus tard jusqu'au 30 mai 1980, auprès de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE.

Les banques mettront leurs services à disposition des actionnaires pour la négociation des droits.

Cortaillod, le 1er mai 1980

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DES CÂBLES ÉLECTRIQUES
(Système Berthoud, Borel & Cie)

78655-A

Pavillon des Falaises
24me et dernière saison.
Nous cherchons pour la saison d'été 1980 une

SOMMELIÈRE EXTRA

rapide et connaissant le service, très bons gains.
Téléphoner le matin au (038) 24 58 42, pour prendre rendez-vous. 65395-O

HOME WATCH CO LTD
Fabrique d'horlogerie
Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel 7
Tél. (038) 24 32 00

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

POSEUR-EMBOÎTEUR

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 24 32 00 pour prendre rendez-vous. 78662-O

Cherche
coiffeuse
pour mercredi, jeudi, vendredi.
Tél. 25 58 72. 77636-O

Médecin cherche
personne
pour l'entretien de son cabinet médical, en ville.
Adresser offres écrites à AA 890 au bureau du journal. 77556-O

Seulement 70 c le mot
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

TECHNICIEN-DESSINATEUR SANITAIRE QUALIFIÉ

Poste à responsabilités avec activités variées.
Salaire en rapport avec les capacités.
Avantages sociaux

Faire offres écrites à:
H. GIOVANNA S.A., rue de l'Eglise-Catholique 9 bis, 1820 Montreux. Tél. (021) 61 33 36. 78681-O

Transports publics genevois
cherchent

DES AGENTS À L'ENTRETIEN JOURNALIER DES VÉHICULES (Manœuvres)

Nous demandons
- Suisse ou permis C;
- Age: 22 à 30 ans;
- Horaire régulier par rotation.

Nous offrons
- Situation stable;
- Prestations sociales élevées;
- Equipement de travail;
- Formation au permis poids lourds.

Aucune formation n'est requise, celle-ci étant assurée par l'entreprise.

Entrée: immédiate ou à convenir.

78711-O

Prière d'adresser une offre manuscrite détaillée ou de demander une formule d'inscription au chef du personnel des TPG, case postale 237, 1211 Genève 8, tél. (022) 21 08 44, interne 41 ou 17.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Pour compléter l'effectif de notre centre de production à Serrières, nous cherchons des

manutentionnaires

- *Travail en horaire d'équipes* (5 h-13 h 30/13 h 30-22 h)
- Transport assuré par nos soins, si nécessaire.
- Bonnes prestations sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.
Service de recrutement
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 45, interne 226. 78645-O

FTR 2003 NEUCHATEL

VOYAGES DE PRINTEMPS
POUR TOUS LES GOÛTS. POUR TOUTES LES BOURSES

CHÂTEAUX DE LA LOIRE	19-24 mai	Fr. 690.–
VACANCES À CANNES	25 mai-1er juin	dès Fr. 568.–
CÔTE D'AZUR - RIVIERA	2- 7 juin	Fr. 680.–
VACANCES À CANET-PLAGE	8-15 juin	dès Fr. 660.–
BRETAGNE - MORBIHAN	8-15 juin	Fr. 910.–
VACANCES À ALASSIO	9-15 juin	dès Fr. 472.–
VACANCES À RIMINI	15-22 juin	dès Fr. 386.–
POITOU - CHARENTE	16-22 juin	Fr. 820.–
ÎLE D'ELBE - FLORENCE	23-28 juin	Fr. 765.–

77718-A VOYAGES **WITTWER** Neuchâtel, St-Honoré 2 ✆ 25 82 82 Couvet, St-Gervais 1 ✆ 63 27 37

Faites diminuer la largeur de vos pantalons

Robert POFFET, tailleur,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. 25 90 17. 61946-A

DÉMÉNAGEMENT
Petit transport toutes directions

MARIO DANUSER
Tél. (038) 31 57 83
Chasselas 24 - PESEUX 71554-A

---

emalco
Emaillerie de Corgémont SA
CH-2606 Corgémont

propose à

OUVRIERS

désirant s'assurer une place stable et travailler sur TÔLERIE INDUSTRIELLE (découpage, pliage, etc.) de lui écrire ou téléphoner.

EMALCO
Emaillerie de Corgémont S.A.
2606 Corgémont
Tél. (032) 97 15 15 ou le soir, tél. (039) 44 12 39, M. Fleury.

78684-O

TECHNOBAL SA

Entreprise de petit appareillage et de décolletage industriel,

équipée de machines automatiques BECHLER et ESCO,

cherche pour entrée immédiate ou pour une date à convenir

des DÉCOLLETEURS qualifiés

en possession d'un CFC ou de formation équivalente.

Nous offrons:
- un salaire en rapport avec le niveau du poste et de sa qualification
- les avantages divers d'une entreprise appartenant à un groupe industriel depuis longtemps établi
- facilités en cas de déménagement.

Nous prions les personnes intéressées de faire leurs offres de service par écrit accompagnées d'un curriculum vitae ou de prendre rendez-vous par téléphone.

TECHNOBAL S.A., ch. Valerette 1
1860 Aigle. Tél. (025) 26 27 15. 78614-O

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

POISSONS FRAIS
recommandés cette semaine

FILETS DE TRUITES
PALÉES ET FILETS
OMBLES CHEVALIERS
Grande BAISSE:
FILETS DE PERCHES
FRAIS, PETITS
à Fr. 24.— le kg

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi

78212-A

SINGER

JEAN SINGER & CIE S.A.
Fabrique de cadrans soignés
Rue des Crêtets 32
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 23 42 06

Nous désirons engager, pour notre atelier de mécanique, un

MÉCANICIEN DE PRÉCISION
et un
MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES
ainsi que deux
AIDES-MÉCANICIENS
ou
RÉGLEURS DE MACHINES
pour nos ateliers de production.

Nous offrons: – Emplois stables
– Travaux intéressants
– Horaire variable.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien. 78536-O

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	T	A	M	O	T	M	X	N	T	S	C	E	E	S
E	S	L	A	V	A	U	O	A	A	A	L	L	I	E
T	N	A	T	I	E	R	T	G	L	B	B	T	A	N
T	N	O	S	J	E	E	E	E	U	A	U	G	E	G
T	R	O	O	H	O	E	T	E	T	A	E	R	E	A
G	N	A	C	E	C	U	M	T	T	L	I	E	T	T
C	L	R	N	I	L	E	R	I	E	A	C	C	A	N
I	E	A	V	S	E	I	O	N	D	U	V	E	P	O
P	M	R	C	R	P	N	B	A	E	D	Q	E	E	M
I	E	E	V	I	Q	O	M	O	C	E	O	N	N	A
S	R	U	R	U	E	O	R	O	M	A	E	U	A	T
F	A	A	E	C	D	R	P	T	I	O	S	C	B	B
P	I	L	E	B	E	C	R	U	O	S	T	I	A	S
L	L	I	E	I	E	L	L	E	M	U	J	U	E	R
E	P	H	T	N	E	M	E	T	R	A	P	P	A	R

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une des sept collines de Rome.

Appartement - Automobile - Age - Ami - Banquette - Casier - Cerf - Cale - Doubs - Etape - Etat - Grèce - Glacier - Hebdomadaire - Jumelle - Jeux - Journée - Montagne - Maison - Meuble - Moi - Mois - Percheron - Pauvre - Pic - Pièce - Quelle - Rail - Race - Service - Situation - Source - Sage - Son - Transport - Tomate - Tant - Table - Valse - Vent. (Solution en page radio)

Vendredi dès 14 h et samedi dès 9 h

GRAND MARCHÉ AUX PUCES

à Boudry, rue Louis-Favre 44, face Hôtel-de-Ville. 76972-A

A vendre pour cause de remise de commerce

mobilier et vaisselle de tea-room

S'adresser à
Confiserie HESS,
Treille 2, 2000 Neuchâtel. 78748-A

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la distribution matinale de notre journal dans un secteur à BÔLE, nous cherchons un(e)

PORTEUR(EUSE) de journaux

Tournée de 2 h environ.

Mise au courant et entrée *en service* le 28 mai 1980.

Adresser offres à
FAN - L'EXPRESS
service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel, tél. 25 65 01. 78729-O

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

PERSONNEL D'ATELIER

masculin, ayant déjà une certaine expérience dans les travaux de petite mécanique.

Avantages sociaux, places stables et bien rétribuées.

Faire offres à
BÉROCHE S.A.
Fabrique de décolletage
Tombet 29, 2034 PESEUX
Tél. (038) 31 52 52. 78747-O

Les Etablissements H. TEMPELHOF, fabrique de vêtements de protection, à Serrières-Neuchâtel,

cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières très soigneuses

et habiles pour travaux en atelier sur machines à coudre électriques.
Possibilité de se voir confier du travail de couture à domicile, après avoir fait un stage de formation à l'atelier.

Prendre rendez-vous par téléphone au N° (038) 31 33 88. 78123-O

EUROTEL

NEUCHÂTEL
Av. de la Gare 17
Tél. 21 21 21

MENU FÊTE DES MÈRES

** HORS-D'ŒUVRE VARIÉ*
**
CONSOMMÉ PRINTANIER
**
ASPERGES EN BRANCHES SAUCE MOUSSELINE
**
TROU NORMAND
**
CANARD FRAIS DE BARBARIE AUX OIGNONS
POMMES FONDANTES
EPINARDS EN BRANCHES
**
PARFAIT MOCCA MAISON CHANTILLY

*** sans entrée Fr. 31.—**
complet Fr. 35.—
menu enfants Fr. 12.—

78715-A

EUROPAVIA SUISSE S.A

Nous cherchons une

secrétaire-employée

qualifiée.
Activités:
- Correspondance française et allemande (indépendante ou sur dictée)
- Contacts téléphoniques avec clients et fournisseurs
- Traitement et surveillance des commandes
- Exécution des formalités d'importation et d'exportation
- Travaux de bureau en général.

Connaissances:
- Langues française et allemande parlées et écrites
- Initiative, indépendance, discrétion, de caractère agréable.

Entrée: 1er juillet 1980.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service à la Direction d'EUROPAVIA SUISSE S.A., Bundesgasse 16, 3001 Berne.

78688-O

LA CHAUX-DE-FONDS

Film, visite, débat: le Centre IMC ouvre son cœur et ses portes au public

Depuis plusieurs mois, le Centre IMC neuchâtelois et jurassien, à La Chaux-de-Fonds, vit à l'heure de son dixième anniversaire. Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'évoquer les manifestations destinées à faire mieux connaître, auprès de la population, l'existence de cette grande maison où l'enfant infirme moteur-cérébral apprend, patiemment, à s'exprimer, à communiquer. Il y eut notamment cette série de représentations qui voyait les petits pensionnaires, entourés par le Théâtre populaire romand, faire leurs premiers pas sur la scène et devant un public. Une expérience enrichissante et belle pour chacun.

Aujourd'hui, le Centre IMC ouvre son cœur et ses portes aux habitants de la région. Cette semaine d'information (jusqu'à vendredi) comporte des visites, des débats, ainsi que la projection du film «Signe particulier: handicapé» dû à l'initiative de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur-cérébral (voir une de nos précédentes éditions).

Cette œuvre a été produite par M. André Paratte, lequel en est également le co-réalisateur en compagnie de M. Jean-Blaise Junod. Pour la réalisation de ce film, ces deux cinéastes bien connus ont bénéficié du précieux concours des collaborateurs de la maison Paratte-films ainsi que des enseignants et des enfants du Centre IMC de la Métropole horlogère.

Neuchâtelois et Jurassiens sont donc invités à se rendre dans le centre qu'ils apprendront non seulement à découvrir mais aussi à aimer. Un amour qu'ils partageront avec des gosses pour qui la chaleur humaine reste le plus beau des cadeaux.

Mais cette semaine d'information marquait également la proclamation d'un concours de textes poétiques réservé à quatre catégories: 6 à 12 ans, 12 à 16 ans, 16 à 20 ans, 20 ans et plus. Lancé dans le grand public, auprès des écoles, il a connu une large audience puisque 230 textes sont parvenus aux organisateurs. Deux thèmes avaient été choisis: «Tous différents et pourtant enfants d'un même monde» (pour les catégories 1 et 2) et «Les autres faces du miroir» pour les adolescents et les adultes.

Ce sont 90 ouvrages qui furent retenus et soumis à un jury composé de Monique Laederach, Jean-Louis Bellenot, M.-H. Krebs, Philippe Moser et Alexandre Voisard. Finalement, 24 œuvres ont été primées et figurent dans un fascicule (tiré à 2000 exemplaires) illustré de photographies confiées au talent d'Eric Tissot. Une brochure que l'on peut obtenir au centre et qui recèle des trésors. Ce sont les participants des catégories extrêmes qui ont fait preuve de la plus grande originalité: l'enfant avec sa spontanéité, l'adulte avec ses préoccupations, sa réflexion profonde.

Une petite cérémonie, lundi soir, a marqué la sortie de presse de cet ouvrage qui marquera de façon tangible ce dixième anniversaire.

Ph. N.

De nombreux jugements au tribunal de police

Dans sa dernière séance, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, présidé par M. Claude Bourquin, lequel était assisté de M. Rémy Voirol dans les fonctions de greffier, a condamné C. C., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, à 20 jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, plus 250 fr. de frais. Pour infraction à la LCR-OCR, J. K. déboursera 200 fr. d'amende plus 20 fr. de frais.

Prévenu d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, M. C. a écopé 20 jours d'arrêts, dont à déduire six jours de détention préventive, avec sursis pendant un an, plus 300 fr. de frais. Le juge a ordonné la confiscation et la destruction de la drogue saisie.

B. C., qui faisait défaut, s'est vu infliger, pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR, 20 jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende plus 50 fr. de frais. Par ailleurs, deux affaires ont été renvoyées pour preuves, une a pu être classée et trois autres verront leur jugement être rendu à huitaine.

Lors d'une précédente audience, présidée par M. Werner Gautschi, assisté de Mme Marguerite Roux (greffier), le tribunal a prononcé les jugements suivants: E. J., pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR: 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, plus 300 fr. d'amende. Un précédent sursis a vu sa durée être prolongée d'un an; P. C., par défaut, pour vol, tentative de vol et dommages à la propriété: 20 jours d'emprisonnement plus 80 fr. de frais; F. P., pour violation d'une obligation d'entretien: 30 jours d'emprisonnement, moins cinq jours de détention préventive, plus 480 fr. de frais. Le tribunal ordonna l'arrestation immédiate du condamné; M. S., pour infraction à l'ordonnance sur les liquidations et opérations analogues, par défaut: 200 fr. d'amende plus 20 fr. de frais.

E. G., pour infraction à la loi portant révision de la loi sur l'enseignement primaire, par défaut: 20 jours d'arrêts avec sursis pendant un an, plus 110 fr. de frais. Le sursis est conditionné à l'obligation pour G. de donner à son enfant une scolarisation adéquate durant le délai d'épreuve. Enfin le dossier a été transmis à l'autorité tutélaire.

Parmi les lectures de jugement de cette même séance: B. B., pour infraction à la LCR-OCR, par défautm paiera 80 fr. d'amende plus 45 fr. de frais.

Enfin, lors d'une autre audience présidée, elle, par M. Frédy Boand, assisté de Mlle Lionella Asticher, le tribunal a prononcé les jugements suivants: F. D., pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR: 600 fr. d'amende (radiation dans deux ans), plus 250 fr. de frais; G. B., pour infraction à l'ordonnance sur les liquidations et opérations analogues, par défaut: 50 fr. d'amende plus 20 fr. de frais. C.-A. C., pour ivresse au volant et infraction à la LCR: sept jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 200 fr. d'amende plus 200 fr. de frais; R. E., pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR, 650 fr. d'amende (radiation deux ans) et 220 fr. de frais.

J. K., poursuivie pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants a été condamnée à 15 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, plus 130 fr. de frais. Le sursis a été subordonné à la condition pour K. de continuer le traitement entrepris au Drop'in de Neuchâtel. La créance compensatrice due à l'Etat a été fixée à 1350 francs. Enfin cette peine est complémentaire à celle prononcée en août 1979.

Ny

Cyclomotoriste renversée

Hier vers 11 h 30, M. E.F., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue Jean-Pierre Zimmermann. Lors de sa manœuvre sa voiture est entrée en collision avec la cyclomotoriste, Mlle V.W. de La Chaux-de-Fonds. Légèrement blessée, Mlle W. a été transportée à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

Benedict Gampert au Centre de culture ABC

Comme pour Michel Lagueyrie, Benedict Gampert nous avait beaucoup séduit il y a un peu plus de deux ans. Son spectacle se nommait «Et toc!». Se succédaient passablement de situations banales dans un univers grotesque. Cette manière de dépister le bizarre, de traquer le saugrenu avec une loupe très grossissante révélait un artiste intéressant à plus d'un titre.

Jean-Marc Landier a écrit et mis en scène pour lui: «Sortez Monsieur Bénébert!». C'était donc du tout nouveau pour le public chaux-de-fonnier. Sur scène, l'artiste reste seul avec son violoncelle. Musicien professionnel dans un orchestre symphonique. Le décor est ainsi planté, sobre on ne peut plus.

Défile une bande sonore, il joue pardessus. Inlassablement, il rêve d'une note qui n'existe point dans la gamme. Une note en quelque sorte absolue. Evidemment, il s'écarte de sa partition, le chef d'orchestre le remet à l'ordre. Sa digression s'étend jusq'à sa musique. Il faut l'écouter entre les notes. Véronique qu'elle se prénommait, cette fleur bleue qu'il n'a jamais osé cueillir.

Elle continue de pousser dans sa mémoire et s'insère à tout jamais dans le jardin secret de ses pensées.

Jardinier au-delà de la musique, Monsieur Bénébert est poète jusqu'à la pointe de son archet. Pièce totale, avec un chef d'orchestre hargneux qui se regarde diriger, des collègues acides avec lui, tout un vilain petit monde.

Sur la bande, ses gestes sont calqués, ils retombent pile. Il réussit à faire marche arrière dans l'avenir, tel un Pierrot intemporel en dissidence d'époque. Sortez Monsieur Bénébert, lui hurle le chef d'orchestre, qui ne fait que le remettre dans son monde à lui, très loin des concupiscences.

C'est un beau travail, bien léché, et le public une fois de plus a passé au théâtre ABC une excellente soirée.

By.

Septuagénaire de Corcelles tuée

Hier vers 16 h 30, M. Alfonso Trancoso, du Locle, circulait avenue des Forges, lorsque à la hauteur du N° 3, il n'a pas été en mesure d'arrêter sa voiture derrière celle conduite par M. Jean-Real Braco, de La Chaux-de-Fonds, qui s'était arrêté devant le passage pour piétons, afin de permettre à Mme Amélie Allenbach, âgée de 74 ans, de Corcelles, de traverser la chaussée du nord au sud. De ce fait, l'avant de l'auto Trancoso heurta l'arrière de la machine Braco, laquelle sous l'effet du choc, fut projetée contre Mme Allenbach qui fut traînée sur une distance de 12 m environ.

Blessée, cette dernière a été transportée à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds où elle est décédée peu après son admission.

Le permis de M. Trancoso a été saisi.

LE LOCLE

Le législatif de La Chaux-du-Milieu a pris congé de son président

De notre correspondant:

Tous les conseillers communaux, l'administrateur et 13 conseillers généraux, placés sous la présidence de M. Louis-Albert Brunner, viennent de tenir séance au bâtiment communal de La Chaux-du-Milieu, avec un seul point à l'ordre du jour: l'examen des comptes 1979.

Comme à l'accoutumée, c'est d'abord le rapporteur de la commission des comptes, M. Henri Girard qui releva les points qui avaient retenu l'attention de la commission. Il brossa ensuite un intéressant tableau de l'évolution des revenus et des charges communales ces quatre dernières années. Il en ressort que le produit de l'impôt a augmenté de 32%, alors que l'ensemble des revenus communaux subissaient une hausse de 27,5 pour cent.

Pour ce qui est des charges, l'instruction publique augmentait de 20,5% alors que dans leur ensemble, ces charges augmentaient seulement de 8,5 pour cent. Après avoir constaté une diminution de 20% de la valeur du portefeuille pendant ce même laps de temps, M. Girard proposa à l'assemblée d'adopter les comptes en remerciant leurs auteurs du bon travail effectué dans la gestion des intérêts de la commune.

C'est ce qui fut fait, après que l'administrateur en eut donné la lecture. Ces comptes se résument de la manière suivante, pour les revenus communaux: intérêts actifs 8688 fr. 95, immeubles productifs 22.833 fr. 25, impôts 258.031 fr. 35, taxes 14.895 fr. 70, droit de succession 4578 fr. 45, recettes diverses 16.473 fr., service des eaux 19.000 fr., services industriels 17.177 fr. 10.

Charges communales: intérêts passifs 15.370 fr. 60, frais d'administration 41.856 fr., hygiène publique 18.977 fr. 40, instruction publique 144.484 fr. 35, travaux publics 45.376 fr. 95, police 6621 fr. 70, œuvres sociales 29.903 fr. 05, dépenses diverses 11.753 fr. 05, drainage 2348 francs.

Ce qui laisse apparaître un boni de 6986 fr. 70, après avoir effectué des amortissements supplémentaires pour 50.000 fr. (19.000 fr. au service des eaux et 31.000 fr. aux travaux publics).

ÉTONNEMENT

Dans les divers, MM. J.-B. Vuille et René Saisselin se sont étonnés de voir les petites routes des Marais transformées depuis une quinzaine de jours en circuit automobile. Le Conseil communal déclara avoir effectivement, et de concert avec Le Cerneux-Péquignot aussi concerné, donné son autorisation pour le déroulement d'un rallye dans cette région. Il ignorait cependant que les participants viendraient s'entraîner avant l'épreuve et déclara que le nécessaire sera exigé des organisateurs pour réparer les dégâts causés.

Il fut encore répondu à une question de M. Jean-François Faivre à propos des tarifs d'écolage, avant que M. Louis-Albert Brunner n'adresse quelques mots au président de commune qui n'a pas l'intention de solliciter un nouveau mandat. M. Bernard Vuille, après avoir été conseiller général, est à la tête de l'exécutif depuis 12 ans.

M. Brunner cita quelques réalisations faites sous la présidence de M. Vuille, parmi lesquelles on retiendra la construction de l'immeuble administratif et locatif de la forge, l'adhésion à Cridor, à Centre-Jura, l'élaboration d'un plan directeur des eaux, l'aménagement du lotissement des Gillottes, l'élaboration ou la révision de divers règlements communaux, le plan et le règlement d'urbanisme, etc. Après avoir remercié les membres du Conseil communal, M. Brunner se tourna vers le législatif, qu'il va lui aussi abandonner après 20 ans de présence.

M. Bernard Vuille déclara ensuite être satisfait de terminer son mandat en laissant, malgré et peut-être aussi grâce aux investissements consentis, une situation financière saine. Il adressa encore des remerciements aux conseillers généraux et tout particulièrement à leur président M. Brunner.

Et c'est dans de chaleureux applaudissements que fut levée cette séance.

Décès de Madeleine Cart

(c) C'est avec une profonde tristesse que l'on a appris au Locle le décès de Madeleine Cart, à l'âge de 71 ans. Veuve de Pierre Cart, qui fut ingénieur aux services industriels, la défunte occupa une place prépondérante dans l'existence locale. Ancienne membre active de la presse neuchâteloise, elle consacra son existence à une carrière journalistique bien remplie (tout d'abord à la Feuille d'avis des Montagnes, puis à l'Impartial), mais aussi au sein du comité des Billodes dont elle fut la présidente, et parmi tant d'autres associations.

Les derniers honneurs lui seront rendus aujourd'hui.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, **Le chemin perdu** (16 ans).
Eden: 18 h 30, **Jack and Jill** (20 ans); 20 h 30, **Buffet froid** (16 ans).
Plaza: 20 h 30, **On est venu là pour s'éclater.**
Scala: 20 h 45, **1941 la folie gagne Hollywood** (12 ans).
ABC: 20 h 30, **Zone grise** (16 ans).
Tourisme: Bureau officiel de renseignements: 11 rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: «L'homme et le temps».
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: sculptures de José-Luis Sanchez.
Musée paysan des Eplatures: «La dentelle neuchâteloise».
Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: André Vary, peintures.
Galerie du Club 44: peinture précieuse d'Haïti.
Bibliothèque de la ville: Fritz Eymann, pionnier de la Coopération.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, 70 rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Centre IMC: film, visite, débat de 9 à 12 h; film, débat dès 15 h (semaine d'information).

LE LOCLE

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: Musée d'horlogerie.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: œuvres de Marcel North.
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 5 rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Casino, 39 rue Daniel-JeanRichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Rédaction FAN des Montagnes
M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél.: 039 22 47 54
Télex: 35 282

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	5 mai	6 mai
Banque nationale	775.— d	790.— d
Crédit foncier neuchât.	760.— d	760.— d
La Neuchâteloise ass. g.	650.—	670.— d
jGardy	80.— d	80.— d
Cortaillod	1630.— d	1630.— d
Cossonay	1450.— d	1455.— d
Chaux et ciments	690.— o	690.— o
Dubied	400.— o	400.— o
Dubied bon	400.— d	400.— d
Ciment Portland	2675.— d	2675.— d
Interfood port.	5300.— d	5250.— d
Interfood nom.	1050.— d	1050.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	565.— d	560.— d
Hermès port.	460.— d	458.— d
Hermès nom.	150.— d	148.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1345.—	1340.—
Bobst port.	1570.—	1570.—
Crédit foncier vaudois	1085.—	1080.—
Ateliers constr. Vevey	1170.—	1170.—
Editions Rencontre	1100.— d	1100.— d
Innovation	375.—	375.— d
Rinsoz & Ormond	385.—	385.— d
La Suisse-Vie ass.	4450.—	4400.— d
Zyma	790.— d	790.—
GENÈVE		
Grand-Passage	385.— d	382.— d
Charmilles port.	1020.— d	1030.—
Physique port.	260.— d	260.—
Physique nom.	160.— d	160.— d
Astra	12.60	12.—
Monte-Edison	—.35	—.34
Olivetti priv.	3.30	3.35
Fin. Paris Bas	89.25	89.25 d
Schlumberger	180.50	182.50
Allumettes B	32.— d	32.50
Elektrolux B	39.50	40.— d
SKFB	28.25	28.—
BÂLE		
Pirelli Internat.	267.— d	262.—
Bâloise-Holding port.	488.— d	490.— d
Bâloise-Holding bon	820.— d	815.—
Ciba-Geigy port.	1070.—	1055.—
Ciba-Geigy nom.	592.—	587.—
Ciba-Geigy bon	820.—	820.—
Sandoz port.	3575.—	3550.—
Sandoz nom.	1730.—	1725.— d
Sandoz bon	465.—	463.—
Hoffmann-L.R. cap.	63250.—	63500.—
Hoffmann-L.R. jce	53750.—	53000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	5375.—	5325.—
ZURICH (act. suisses)		
ATEL	1190.—	1190.— d
Swissair port.	760.—	760.—
Swissair nom.	780.—	775.—
Banque Leu port.	4430.—	4400.—
Banque Leu nom.	3060.— d	3060.—
Banque Leu bon	595.—	592.—
UBS port.	3310.—	3375.—
UBS nom.	623.—	618.—
UBS bon	116.—	115.—
SBS port.	368.—	366.—
SBS nom.	265.—	266.—
SBS bon	317.—	309.—
Crédit suisse port.	2150.—	2140.—
Crédit suisse nom.	392.—	392.—
Bque hyp. com. port.	515.— d	510.— d
Bque hyp. com. nom.	515.— d	510.— d
Banque pop. suisse	1765.—	1765.—
Elektrowatt	2285.—	2280.—
El. Laufenbourg	2680.—	2750.—
Financière de presse	230.—	234.50
Holderbank port.	552.—	550.—
Holderbank nom.	523.—	523.— d
Inter-Pan port.	28.—	26.—
Inter-Pan bon	1.70	1.50 d
Landis & Gyr	1360.—	1350.—
Landis & Gyr bon	136.—	135.—
Motor Colombus	655.—	650.—
Moevenpick port.	2990.—	2990.—
Italo-Suisse	225.—	225.—
Œrlikon-Buhrle port.	2690.—	2675.—
Œrlikon-Buhrle nom.	653.—	652.—
Réass. Zurich port.	6000.—	5850.—
Réass. Zurich nom.	2990.—	2990.—
Winterthour ass. port.	2540.—	2510.—
Winterthour ass. nom.	1670.—	1670.—
Winterthour ass. bon	2140.—	2140.—
Zurich ass. port.	14000.—	13900.—
Zurich ass. nom.	10550.—	10550.—
Zurich ass. bon	1305.—	1300.—
Brown Boveri port.	1745.—	1740.—
Saurer	760.—	750.—
Fischer	815.—	810.—
Jelmoli	1310.—	1300.—
Hero	2900.—	2925.—
Nestlé port.	3340.—	3325.—
Nestlé nom.	2250.—	2240.—
Roco port.	2030.—	2020.—
Alu Suisse port.	1170.—	1160.—
Alu Suisse nom.	470.—	465.—
Sulzer nom.	2810.—	2810.—
Sulzer bon	388.—	388.—
Von Roll	510.—	510.—
ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	41.50	40.50
Am. Metal Climax	75.—	72.—
Am. Tel & Tel.	89.—	88.50
Beatrice Foods	33.50	33.—
Burroughs	107.50	107.—
Canadian Pacific	52.25	52.50
Caterp. Tractor	76.25	74.75
Chrysler	11.25	10.75
Coca-Cola	54.75	54.25
Control Data	86.—	85.—
Corning Glass Works	82.—	79.50 d
CPC Int.	102.—	102.—
Dow Chemical	52.75	52.25
Du Pont	61.75	61.—
Eastman Kodak	86.—	86.50
EXXON	101.50	102.—
Firestone	11.25 d	11.— d
Ford Motor Co	38.50	36.50
General Electric	77.—	77.—
General Foods	45.—	45.—
General Motors	76.50	71.50
General Tel. & Elec.	45.—	45.75
Goodyear	19.75	36.— d
Honeywell	122.50	125.—
IBM	90.25	92.25
Inco	35.—	34.25
Int. Paper	55.75	55.50
Int. Tel. & Tel.	43.50	43.75
Kennecott	45.25	44.50
Litton	85.75	85.75
MMM	89.—	89.—
Mobil Oil Split	120.—	116.50
Monsanto	76.—	76.50
National Cash Register	87.50	88.50
National Distillers	43.50	42.50
Philip Morris	63.25	63.50
Phillips Petroleum	71.—	69.25
Procter & Gamble	121.— d	121.50
Sperry Rand	79.50	79.50
Texaco	58.50	57.50
Union Carbide	65.25	67.25
Uniroyal	5.25 d	5.25
US Steel	30.25	29.75
Warner-Lambert	29.50	30.—
Woolworth F.W.	39.75	41.—
Xerox	88.—	87.75
AKZO	20.25	20.—
Anglo Gold I	130.—	129.50
Anglo Americ. I	20.75	20.50
Machines Bull	24.50	24.75
Italo-Argentina	7.— d	7.— d
De Beers I	15.25	15.25
General Shopping	338.— d	338.—
Imperial Chemical Ind.	13.75 d	14.—
Péchiney-U.-K.	42.50	43.—
Philips	15.75	15.50
Royal Dutch	127.50	126.—
Sodec	9.25 d	9.25 d
Unilever	96.—	93.50
AEG	68.50	68.— d
BASF	131.—	131.— d
Degussa	205.—	205.—
Farben. Bayer	107.50	108.—
Hœchst. Farben.	109.—	109.50
Mannesmann	107.50	107.50
RWE	155.50	155.—
Siemens	239.50	240.—
Thyssen-Hütte	65.75	65.50 d
Volkswagen	172.—	172.50
FRANCFORT		
AEG	—.—	—.—
BASF	141.50	141.80
BMW	161.50	161.—
Daimler	246.—	247.30
Deutsche Bank	250.60	253.50
Dresdner Bank	182.—	174.90
Farben. Bayer	116.70	117.70
Hœchst. Farben.	118.20	118.50
Karstadt	255.—	258.50
Kaufhof	199.—	196.—
Mannesmann	116.30	116.60
Mercèdes	215.50	215.—
Siemens	259.50	260.50
Volkswagen	185.50	185.50
MILAN		
Assic. Generali	51560.—	51010.—
Fiat	1850.—	1830.—
Finsider	77.75	76.25
Italcementi	20800.—	20270.—
Olivetti ord.	2085.—	2078.—
Pirelli	1988.—	1950.—
Rinascente	123.75	123.—
AMSTERDAM		
Amrobank	62.20	60.70
AKZO	23.40	23.90
Amsterdam Rubber	3.84	3.84
Bols	61.80	62.30
Heineken	61.—	61.—
Hoogovens	17.50	17.—
KLM	62.80	63.20
Robeco	160.—	160.—
TOKYO		
Canon	642.—	630.—
Fuji Photo	548.—	551.—
Fujitsu	475.—	479.—
Hitachi	246.—	254.—
Honda	603.—	585.—
Kirin Brew	421.—	415.—
Komatsu	360.—	362.—
Matsushita E. Ind.	707.—	703.—
Sony	1930.—	1960.—
Sumi Bank	415.—	415.—
Takeda	501.—	503.—
Tokyo Marine	586.—	581.—
Toyota	830.—	831.—
PARIS		
Air liquide	519.—	533.—
Aquitaine	1260.—	1280.—
Carrefour	1775.—	1790.—
Cim. Lafarge	242.—	242.10
Fin. Paris Bas	229.—	230.—
Fr. des Pétroles	235.20	245.—
L'Oréal	680.—	—.—
Machines Bull	63.—	63.80
Matra	9130.—	9230.—
Michelin	844.—	864.—
Péchiney-U.-K.	108.—	109.10
Perrier	235.40	248.—
Peugeot	224.—	225.—
Rhône-Poulenc	133.90	134.—
Saint-Gobain	131.—	132.90
LONDRES		
Anglo American	12.13	12.13
Brit. & Am. Tobacco	2.55	2.56
Brit. Petroleum	3.34	3.34
De Beers	8.70	8.78
Electr. & Musical	—.—	—.—
Imperial Chemical Ind.	3.76	3.82
Imp. Tobacco	—.82	—.82
Rio Tinto	3.56	3.56
Shell Transp.	3.48	3.48
INDICES SUISSES		
SBS général	320.50	318.90
CS général	266.70	265.70
BNS rend. oblig.	4.86	4.87

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Alcan	24-5/8	23-7/8
Burroughs	64-3/8	63-5/8
Chessie	28-3/8	28-3/8
Chrysler	6-3/4	6-5/8
Coca-Cola	32-7/8	33-1/2
Colgate Palmolive	13-1/4	13-3/4
Conti Oil	45-7/8	46-1/4
Control Data	51-1/4	49-1/2
Corning Glass	47-7/8	48-1/8
Dow Chemical	31-5/8	31-1/2
Du Pont	36-3/4	36-3/8
Eastman Kodak	52-3/8	52
Exxon	61-5/8	62-1/8
Ford Motor	22-1/4	21-1/2
General Electric	46-3/8	46-3/8
General Foods	27-3/8	27-5/8
General Motors	44-5/8	41-5/8
General Tel. & Elec.	27-3/8	27-1/8
Goodyear	11-7/8	11-7/8
Honeywell	75-3/8	73-1/2
Inco	20-3/4	20
IBM	55-5/8	54-7/8
IC Industries	23-1/2	23-5/8
Int. Paper	33-1/8	33-1/2
Int. Tel & Tel.	26-1/8	26-1/4
Kennecott	27	25-3/8
Lilly	49-1/4	50-1/8
Litton	51-3/8	51-5/8
Minnesota Mining	54-1/8	53-1/4
Nat. Distillers	26	26-1/4
NCR	53-1/4	53-1/2
Penn Central	16-1/2	16-3/8
Pepsico	24-5/8	24-3/4
Procter Gamble	73-1/4	75-1/8
Rockwell	51-3/8	51-3/8
Sperry Rand	48-1/4	48-1/2
Uniroyal	3-1/8	3-3/8
US Steel	18-1/8	18-1/2
United Technologies	40-1/4	40-1/8
Woolworth	24-3/4	24-3/4
Xerox	52-3/4	52-5/8
Zenith	9-7/8	10-1/2

Indice Dow Jones

Services publics	108.66	109.03
Transports	250.29	249.76
Industries	816.30	816.05

Cours des devises du 6.5.1980

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.6450	1.6750
Angleterre	3.75	3.83
£/$	—.—	—.—
Allemagne	92.10	92.90
France	39.20	40.—
Belgique	5.72	5.80
Hollande	83.30	84.10
Italie	—.1930	—.2010
Suède	38.95	39.75
Danemark	29.10	29.90
Norvège	33.35	34.15
Portugal	3.26	3.46
Espagne	2.30	2.38
Canada	1.3825	1.4125
Japon	—.6975	—.7225

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des billets du 6.5.1980

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.65	3.95
USA (1 $)	1.61	1.71
Canada (1 $ can.)	1.34	1.44
Allemagne (100 DM)	91.—	94.—
Autriche (100 sch.)	12.80	13.25
Belgique (100 fr.)	5.45	5.75
Espagne (100 ptas)	2.20	2.50
France (100 fr.)	38.50	41.—
Danemark (100 cr. d.)	28.25	30.75
Hollande (100 fl.)	82.25	85.25
Italie (100 lit.)	—.1850	—.2075
Norvège (100 cr. n.)	32.50	35.—
Portugal (100 esc.)	3.—	4.—
Suède (100 cr. s.)	38.—	40.50

Marché libre de l'or
(Cours de 16 h 00)

Pièces:		
suisses (20 fr.)	170.—	195.—
françaises (20 fr.)	215.—	240.—
anglaises (1 souv.)	240.—	265.—
anglaises (1 souv. nouv.)	205.—	230.—
américaines (20$)	975.—	1125.—
Lingot (1 kg)	27050.—	27400.—
1 once en $	508.50	513.50

Marché libre de l'argent
(Cours de 16 h 00)

Lingot (1 kg)	670.—	750.—
1 once en $	13.—	14.—

CONVENTION OR 7.5.1980

plage 27700 achat 27140
base argent 800

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Faiblesse durable des matières premières

La folle spéculation des frères Hunt pèse toujours sur le prix de l'argent qui croupit à un niveau se situant seulement au quart de son maximum absolu atteint durant la deuxième quinzaine de janvier 1980. L'or s'est aussi stabilisé à un prix à peine supérieur à 500 dollars par once. Vraiment, les deux métaux précieux traditionnels ne font plus recette.

Une certaine pression à la baisse affecte aussi le blé dont les stocks demeurent importants aux Etats-Unis en raison de l'embargo frappant les exportations vers l'URSS. Les perspectives sont favorables pour la récolte de 1980 qui devrait excéder de deux pour cent au moins celle de l'année dernière. Il en va de même du soja dont la récolte de cette année devrait dépasser le record obtenu il y a un an. Le maïs suit la même baisse de prix. Le cacao souffre également d'une pression des vendeurs qui avaient escompté une croissance plus rapide des besoins mondiaux.

Il est à noter qu'une évolution contraire est en cours pour le sucre en raison des achats massifs de l'URSS et de la Chine. Les prix du café sont bien soutenus, notamment par le Brésil qui vient de les majorer de trois pour cent.

LE MARCHÉ SUISSE a été dominé hier par une compression des devises contre notre francs.

A Zurich, la séance a été plutôt calme et parmi les actions qui ont tenu le rôle de vedettes, il faut signaler La Neuchâteloise assurances générales dont le cours s'est élevé jusqu'à 720, contre 700 la veille et 660 vendredi dernier. Les autres titres de ce secteur sont l'objet d'une pression des vendeurs. Les bancaires, les industrielles et les chimiques oscillent dans des limites voisines de la veille.

Toujours très soutenues, les obligations gagnent encore quelques fractions de point. Les derniers emprunts lancés ont connu un succès si considérable qu'il fallut réduire dans une forte proportion les montants sollicités.

PARIS est très ferme avec des plus-values allant jusqu'à cent francs pour Matra.

MILAN est aussi souriant.

FRANCFORT, plutôt optimiste, demeure réservé aux valeurs de l'industrie lourde.

LONDRES préfère les titres métropolitains aux minières.

NEW-YORK qui avait bien terminé la journée de lundi était hésitant hier.

E. D. B.

CANTON DE BERNE

Au Grand conseil

Un «oui» timide au «dépoussiérage» des lois

Le Grand conseil bernois a accepté du bout des lèvres de « dépoussiérer » les textes de lois cantonaux en supprimant les dispositions tombées en désuétude. La motion du député radical biennois Roland Katz réclamant l'institution d'une commission permanente ayant pour tâche de proposer régulièrement au parlement la suppression des articles de loi qui ne se révèlent plus « indispensables », n'a en effet été acceptée que sous la forme peu contraignante d'un postulat.

En revanche, les députés bernois ont nettement refusé de remettre en question les jetons de présence des conseillers d'Etat qui siègent aux Chambres fédérales. La motion du député Beat Schneider des organisations progressistes de Suisse (POCH) demanait en effet que ces indemnités soient versées à la caisse de l'Etat.

Tant le gouvernement que les grands groupes parlementaires ont combattu la motion des POCH en estimant que la présence de conseillers d'Etat aux Chambres fédérales constituait un avantage certain pour le canton:

– Il est faux, a souligné M. Ernst Blaser, président du gouvernement, de prétendre que le temps consacré par ces conseillers à leurs tâches cantonales se trouve réduit d'un tiers. Au contraire, un double mandat implique davantage de sacrifices personnels (moins de loisirs), a-t-il ajouté.

Et de conclure que, depuis 1972, d'ailleurs, les jetons de présence des parlementaires fédéraux ont été remplacés par une somme forfaitaire de 10.000 fr. par an, dont la moitié – pour ce qui concerne les conseillers d'Etat Werner Martignoni et Bernhard Mueller – est versée à la caisse de l'Etat de Berne.

Pour le député Katz, la commission qu'il souhaite instituer devrait s'attaquer tout d'abord aux problèmes linguistiques inhérents à un canton bilingue: dans la loi sur l'organisation de l'instruction publique datant de 1856, par exemple, l'article concernant les «Maedchenarbeitsschulen zum Unterricht der Maedchen in den weiblichen Handarbeiten» est devenu dans la version française de la loi « Les écoles destinées à l'enseignement des ouvrages de sexe». Il conviendrait ensuite de supprimer les dispositions légales dépassées telle l'ordonnance sur les toitures, qui ne tolère que les toits en ardoise ou en tuiles mettant, par conséquent, hors-la-loi tous les toits plats. Pour le député biennois il s'agirait enfin de tempérer quelque peu la « rage de gouverner » qui a pour conséquence de restreindre la liberté individuelle par le biais de dispositions légales désormais superflues. Et le motionnaire de citer l'interdiction pour les adultes de danser lors de fêtes scolaires ou le titre de « maître taupier » conféré automatiquement au maire d'une commune du Jura bernois...

«SUPERFLUE»

Le gouvernement, hostile même au postulat, a exprimé l'avis que la commission réclamée par le député était «superflue» et qu'elle compliquerait encore davantage le travail législatif. Un tel « rapiéçage » ne saurait se faire de manière ponctuelle. Il convient bien mieux d'intervenir lors de révisions générales des textes de loi. De plus, ajoute le gouvernement, le député peut obtenir la correction d'une loi par le biais d'interventions parlementaires, une solution d'autant plus simple à appliquer que le recueil des lois bernoises qui compte 15.000 pages comprend un registre systématique facile à consulter. (ATS)

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS 2740 MOUTIER
Tél.: 032 93 44 66
Télex: 34 91 27

Sauvetage de l'usine à gaz de Tavannes: une décision sera prise à la fin du mois

D'un correspondant:

Les 1600 abonnés au gaz des huit communes de la Vallée de Tavannes, ainsi que Tramelan, à qui un industriel s'était adressé pour leur présenter un projet de sauvetage de l'usine à gaz de Tavannes, qui a été déclarée en faillite le 12 novembre dernier, n'ont pas montré beaucoup d'enthousiasme pour la réalisation du projet en question. Seuls 160 abonnés, soit les 10 % des clients de l'usine de Tavannes, ont répondu à la demande; parmi ces derniers, une soixantaine sont favorables au projet. Malgré le peu d'intérêt manifesté, l'industriel a toujours un espoir de sauver l'usine à gaz. Il a lancé un appel auprès d'industriels, de commerçants, d'artisans. Il prendra une décision définitive à la fin de ce mois.

On sait que depuis plusieurs années l'exploitation de l'usine à gaz de Tavannes est déficitaire. Un bilan de redressement a bien été établi, mais les huit communes desservies par l'usine ont refusé de lui accorder une aide financière. La faillite était donc inévitable. Pour garantir l'approvisionnement du gaz aux abonnés durant une période de deux ans, le temps de se convertir à l'électricité, une commission, présidée par le préfet du district de Moutier, a été constituée et elle recommande aux abonnés de faire sans tarder les démarches pour être alimentés par une autre source d'énergie.

Toutefois, un particulier veut à tout prix sauver l'usine tavannoise. M. Walter Laederach, un industriel de Reconvilier, a mis sur pied un projet de sauvetage, basé sur la création d'une société anonyme et prévoyant le rachat des actifs de la masse en faillite et la transformation de l'installation de craquage en gaz butane, ce qui aurait pour effet de diminuer considérablement les frais d'exploitation.

Pour la réalisation de ce projet, un investissement de 1,1 million de francs est prévu. Un plan de financement a été arrêté qui prévoit notamment la participation des abonnés, à raison de 50.000 francs.

Toutes les communes, à l'exception de Reconvilier, ont refusé le projet de M. Laederach. Au vu de cette situation, ce dernier s'est adressé aux 1600 abonnés. Selon lui, le plan épargnerait aux abonnés 90 % des frais qu'ils auraient à payer pour changer leurs appareils ménagers. Seuls 160 clients de l'usine à gaz ont répondu. Sur ce nombre, une soixantaine sont favorables au projet, une quinzaine sont indécis et le reste répond négativement. M. Laederach explique le peu d'intérêt manifesté par les abonnés par le fait qu'une campagne a été menée, dans certaines communes, contre son projet de sauvetage.

Selon M. Laederach, les communes qui ne veulent plus entendre parler de l'usine à gaz de Tavannes ont subi les pressions des Forces motrices bernoises, qui ont évidemment tout à gagner si l'usine ferme définitivement ses portes. Les FMB ont d'ailleurs affecté 200.000 fr. pour la couverture partielle des frais de production de gaz jusqu'à la conversion à l'électricité, ainsi que pour le subventionnement des frais de conversion des abonnés.

Mais M. Laederach a toujours un espoir d'éviter la fermeture de l'usine à gaz de Tavannes. Il estime que son projet est bien viable. Il a lancé un appel à 600 propriétaires d'immeubles, industriels, commerçants, artisans, appel qui n'a pas rencontré beaucoup d'écho. Il attendra la fin du mois avant de prendre la décision de constituer une société qui reprendrait les activités de l'usine à gaz de Tavannes.

La «Pimpinière» est constituée

D'un correspondant:

Le conseil de fondation de la fondation « La Pimpinière » a été constitué à Tavannes. Cette fondation, créée par l'Association pour la promotion des handicapés mentaux, physiques et IMC du Jura-Sud, a pour tâche la mise sur pied d'un atelier d'occupation pour handicapés. Cet atelier doit permettre aux handicapés une meilleure intégration sociale. La création d'un home pourrait compléter par la suite la capacité d'accueil d'un tel atelier.

Le conseil de fondation de « La Pimpinière » est formé de neuf représentants de l'Association pour la promotion des handicapés du Jura-Sud, de deux délégués du canton de Berne (le préfet Fritz Hauri et M. Paul-André Berger, responsable de Pro Infirmis, de Bienne), de deux représentants de la FJB (MM. Jean-Jacques Fehr, de Reconvilier, et Albert Giauque, de Prêles), un représentant de la commune de Tavannes (M. René Huguenin), et un autre représentant de la clinique psychiatrique de Bellelay, le Dr Antal Kasas.

Ce conseil a élu le comité de direction, présidé par le Dr Jean-Jacques Fehr et composé de MM. Gilbert Droz, de Tavannes, Paul-André Berger, de Bienne, Pierre Pfister, de Sonceboz, Charles Rougemont, de Bévilard, Roger Rubin, de Saint-Imier, et Mme Charlotte Gagnebin, de Tramelan.

Le premier travail de ce comité sera de trouver des locaux appropriés pour y loger l'atelier d'occupation.

D'autres informations bernoises en page 23

MOUTIER

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 15 h, un cyclomotoriste de Moutier a été renversé par une voiture à l'intersection rue Centrale - rue de la Gare. Le cyclomotoriste, un septuagénaire, a dû être hsopitalisé, victime d'une commotion cérébrale.

CANTON DU JURA

Signé «Roland Béguelin»

«L'héritage bernois»

De notre correspondant:

Dans l'éditorial qu'il a signé la semaine dernière (sous le titre « L'héritage bernois»), dans le « Jura libre», M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, vole au secours du gouvernement du nouveau canton et met en garde le peuple « contre les manœuvres des individus et groupements qui, par étourderie, nostalgie d'un pouvoir ancien ou démagogie partisane, partent en campagne contre le gouvernement jurassien comme si ce dernier était responsable des actes antérieurs de l'Etat bernois. (...) Nous tenons à faire savoir à ceux dont il s'agit, que s'il le faut, ils nous trouveront bientôt en travers de leur chemin », écrit M. Béguelin.

Avant de parvenir à cette conclusion, le secrétaire général du RJ écrit: « Certains oublient un peu vite que la République et canton du Jura, âgée de quatorze mois, hérite d'une situation bernoise en tous domaines. Le besoin pratique de continuité, sur le plan légal et administratif, empêche un Etat moderne de jeter par-dessus bord les structures existantes, raison pour laquelle, selon l'usage, les Jurassiens ont maintenu provisoirement les lois du canton de Berne qui ne contenaient pas de dispositions contraires à la constitution nouvelle ou n'étaient pas manifestement inopportunes. Aussi, faudra-t-il de nombreuses années pour qu'un ordre légal proprement jurassien voie le jour, avec les effets souhaités. Ainsi, la loi fiscale en vigueur, pour ne citer qu'un exemple, est authentiquement bernoise, ni l'Assemblée constituante, ni le parlement actuel n'ayant eu l'occasion de la modifier».

Et M. Béguelin de poursuivre: « Mais au-delà de la législation, il faut avoir à l'esprit le fait que 160 ans de régime bernois ont déterminé, dans l'ensemble du Jura, des retards et un sous-développement dont la partie libérée ne pourra se soustraire qu'à longue échéance. Comment ne pas voir que sur le plan démographique, l'annexion au canton de Berne s'est traduite par une stagnation qu'un parallèle avec les cantons «jurassiens» de Neuchâtel et de Soleure permet de chiffrer assez exactement? Si, en 1815, le Jura n'avait pas été fondu dans l'Etat bernois, il compterait aujourd'hui des dizaines de milliers d'habitants en plus, au nord comme au sud. Son économie et ses finances en auraient subi les effets durant un siècle ou davantage. Au lieu de cela, le canton du Jura tout neuf doit partir de sa situation «coloniale» pour remonter le courant en rassemblant ses forces, alors que les districts méridionaux tombent encore un peu plus dans le marasme. (...) Et quand M. Martignoni tient des propos sur la position financière du nouveau canton, il omet de préciser que celle-ci est une donnée bernoise. Notre région, marginalisée, délaissée, vient d'accéder à l'indépendance, et c'est dans dix ou quinze ans que le nouvel Etat commencera à faire apparaître son empreinte dans les statistiques».

DELÉMONT

Collision: trois blessés

(c) Lundi soir, une forte collision entre deux voitures s'est produite à l'intersection de la route de Rossemaison et de la rue Saint-Jacques. Une voiture conduite par une habitante de Pleigne, qui n'a pas observé un «Cédez le passage» s'est jetée de plein fouet contre une auto occupée par une habitante de Rossemaison, accompagnée de sa fille. Les deux conductrices et la fille ont été plus ou moins grièvement blessées. Les dégâts matériels s'élèvent à 10.000 francs.

DAMPHREUX-LUGNEZ

Fusions à profusion...

(c) Les assemblées communales de Damphreux et de Lugnez, siégeant le même soir, ont accepté le regroupement scolaire des deux villages voisins. Les effectifs des quatre classes n'étant plus suffisants, et la baisse de la natalité ne laissant pas entrevoir d'augmentation de ces effectifs ces prochaines années, les élèves seront regroupés en trois classes. Les autorités des deux localités ont élaboré un règlement de la communauté scolaire, qui a reçu bon accueil dans les deux assemblées.

Les deux localités ont également élaboré en commun un règlement de défense contre le feu, et leurs deux corps de sapeurs-pompiers ont fusionné.

Fribourg hôte d'honneur du Marché-concours de Saignelégier

(c) La 77me édition du Marché-concours de Saignelégier aura lieu les 8, 9 et 10 août prochains. Cette fête populaire aura un hôte d'honneur: le canton de Fribourg, qui sera représenté par de nombreuses personnalités, ainsi que par la fanfare «Landwehr» et par le chanteur Guy Sansonnens.

PORRENTRUY

Echange immobilier

(c) Le Conseil de ville de Porrentruy aura à se prononcer, jeudi soir, sur un échange immobilier. La commune entend céder 108.000 m² de terrain à M. M. Berthold et lui verser une soulte de 95.000 francs. En contrepartie, elle obtient une habitation, des bâtiments agricoles d'une superficie de 8024 m², ainsi que trois parcelles d'une superficie totale de 15.134 m², et un autre terrain de 8843 mètres carrés.

Les deux parties sont avantagées, car M. Berthold obtient une surface d'un seul tenant située à peu de distance de sa nouvelle exploitation, tandis que la commune obtient du terrain pouvant être mis en zone de construction.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura
B. Willemin
2852 COURTÉTELLE
Tél.: 066 22 25 38
Télex: 3 45 63

VILLE DE BIENNE

Il y en a septante-deux à Bienne!

Les fontaines, sources éternelles...

De notre rédaction biennoise:

Des emballages pour bonbons, un trognon de pomme brunâtre, quelques mégots, un pullover, de l'argent, un poisson vivant... Non, il ne s'agit pas de l'inventaire d'un dépotoir particulièrement bien garni, mais des «surprises» que trouve M. Josef Hasler lors du nettoyage des 72 fontaines biennoises:

– C'est incroyable à quel point certaines personnes polluent avec insouciance l'eau des fontaines, dit M. Hasler qui, depuis 12 ans, assure la salubrité et l'entretien des bassins.

Les fontaines biennoises, grâce au service des eaux, sont passées en revue quatre fois par mois, ce qui fait une somme de travail égale à 1400 h par an. Pour cela, la caisse publique paie près de 40.000 fr., auxquels viennent s'ajouter la décoration florale, l'entretien des fontaines (ce qui est l'affaire des travaux publics), et le prix de l'eau qui coule.

Le débit des fontaines varie d'un litre à 26 litres par minute, et ce ne sont pas moins de 360.000 m³ qui jaillissent bon an mal an dans les fontaines. Les sources romaines, celle du Falbringen ainsi que le réseau de distribution d'eau de la ville, les alimentent en eau potable.

D'une manière générale, on est satisfait, au service des eaux, de la bonne conduite de la population:

– Pas une fois, nous n'avons eu à nous plaindre de dégâts importants ou d'actes de vandalisme imbéciles, explique M. Hans Wenger, chef du réseau d'eau.

Ce respect pour les fontaines publiques remonte au proche passé. L'archiviste municipal et conservateur du musée, M. Markus Bourquin, précise:

– Aux XVIe et XVIIIe siècles, l'eau des fontaines était chose sacrée. Celui qui la souillait était amendable.

Au début de ce siècle, les fontaines avaient encore une fonction publique pratique, puisqu'on y puisait l'eau utilisée dans le ménage. De fonctionnelles qu'elles étaient à l'époque, les fontaines sont devenues des édifices historiques faisant partie, au même titre que d'anciennes bâtisses, des trésors de notre patrimoine. Elles embellissent la ville et font le bonheur des touristes et des assoiffés, sans oublier que pour certains chiens errants elles sont source de vie.

Le bonheur des uns ne fait pas forcément celui des autres. La fontaine de la Justice, place du Bourg, est particulièrement sollicitée par les paysannes qui, chaque jour de marché, y rafraîchissent leurs fruits et légumes. Ceci au grand dam de M. Hasler qui, malgré de fréquents nettoyages du bassin, ne peut garantir la propreté voulue. Ce travail est particulièrement pénible et souvent ingrat. M. Hasler, âgé de 65 ans, qui quittera peut-être sa fonction prochainement, est soucieux:

– J'espère bien qu'il se trouvera une personne consciencieuse pour assurer la continuité, car «mes» fontaines sont exigeantes et coquettes; elles ont pris l'habitude d'être belles...

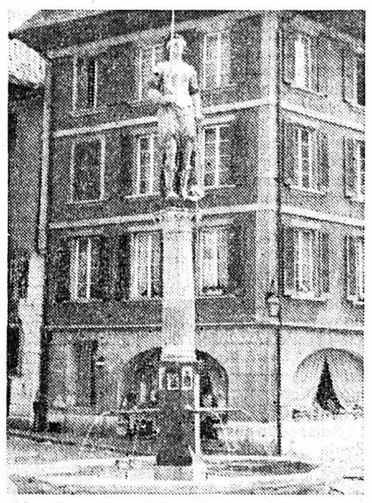

La fontaine de la Justice: place du Bourg, la «justice» veille. Bien qu'elle ait le regard voilé, elle est tournée symboliquement vers la salle du Conseil de ville. Construite en 1650, c'est Jean Boyer, de Montbéliard, qui tailla la sculpture. Le bassin fut refait en 1847 et l'assainissement général en 1899. La peinture actuelle date de 1929.
(Avipress Ackermann)

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, **Casanova** (Fellini).
Capitole: 15 h et 20 h 15, **Fatto di sangue.**
Elite: permanent dès 14 h 30, **L'amour à la bouche.**
Lido 1: 15 h, 18 h, 20 h 30, **C'est pas moi, c'est lui** (dès 14 ans l'après-midi).
Lido 2: 15 h, 18 h, 20 h 15, **Kramer contre Kramer** (12 ans l'après-midi).
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, **Buck Rogers et Elvis Presley on.**
Palace: 14 h 50 et 20 h 30, **Stunts**; 18 h 30, **La police chasse la police.**
Rex: 15 h et 20 h 15, **Le cavalier électrique.**
Studio: permanent dès 14 h 30, **Schlamlose Horigkeit.**

EXPOSITIONS
Galerie Michel: Annemarie Godat, aquarelles, dessins, 15 h - 18 heures.
Galerie Art et mode: Pierre Schneeberger, pastels, 10 h - 12 heures.
Hôtel Atlantis: Trudi Kuhn, peintures à l'huile et aquarelles.
Galerie UBS: Hans-Joerg Moning, peintures à l'huile.
Ancienne Couronne: Coulin, peintures, 19 h - 21 heures.
Galerie 57: Roland Werro, nouveaux travaux, 15 h - 19 heures.

CONCERT
Salle Farel: 20 h 15, concert de la musique de Chambre SEMC; œuvres de Mozart, Beethoven.

Pharmacie de service: Hafner, 55 rue de la Gare, tél. 22 43 72.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE
Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

le succès

Il y a toujours une raison au succès. Pour Muratti 2000, il y en a deux.
1. AROMA PLUS: c'est le procédé qui permet d'introduire dans un mélange de tabacs de goût léger les substances aromatiques essentielles contenues dans la fumée d'un tabac riche en goût.
2. LE POLYFILTRE: c'est un système de filtration très efficace à composants multiples: granules absorbants de charbon actif d'origine naturelle et de Polygel.
MURATTI 2000, c'est Aroma Plus. C'est le Polyfiltre. C'est le succès.

du caractère: Muratti2000

Aroma Plus
Condensat 7 mg, Nicotine 0,6 mg

80 1 263 24 2
76478-R

BÂLE

La montre analogique à quartz talonne la montre mécanique!

Réunissant 1451 exposants de 16 pays contre 1431 exposants de 17 pays l'an dernier, la 8me Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie (FEHB), qui a pris fin le 28 avril 1980 après une durée de dix jours, a enregistré une participation record. La progression a été en particulier constatée dans le secteur de la bijouterie, puisque le nombre des exposants y a augmenté de quelque 7 %, passant de 670 l'année dernière à 716 cette année-ci. Du strict point de vue de la surface, les 501 exposants horlogers occupant une surface nette de stands de 15.144 m² (superficie totale 32.831 m²) détiennent cependant toujours encore la position de pointe.

SE FAIRE UNE IDÉE

Un accroissement sensible de visiteurs de la branche a de nouveau pu être ohservée; ces visiteurs sont venus à Bâle de plus de 120 pays pour se faire une idée de la tendance qui se dessine au début des années quatre-vingts dans la production de l'horlogerie et de la bijouterie. Lors de cette année du jubilé, les fabricants suisses d'horlogerie ont réussi à conserver la fidélité de leur clientèle internationale et encore à la renforcer. Plus de visiteurs, surtout de nouveaux clients, ont valu à presque 90 % des exposants les mêmes ou de meilleurs résultats qu'en 1979. La montre analogique à quartz a progressé cette année jusqu'à rejoindre ou tant s'en faut la montre mécanique (43 % à 51 % des ventes), alors que la montre digitale n'a connu avec 6 % qu'une demande minime.

En ce qui concerne les pendulettes de même que les réveils, les chiffres d'affaires ont même été encore plus favorables puisque presque 70 % des fabricants ont pu réaliser des résultats meilleurs, voire bien meilleurs.

La bijouterie suisse, de son côté, a annoncé à peu près la même activité commerciale que l'année dernière (pour 50 % mêmes résultats, pour 15 % meilleures ventes). Les pièces de joaillerie dans les classes de prix élevés ont fait l'objet d'un volume d'affaires plutôt moins bon que la bijouterie. Quant à l'argenterie, les affaires accusent une tendance à la baisse si le poids vendu est pris comme critère. Etant donné que le prix de la matière brute a triplé depuis 1979, les volumes d'affaires pour ces produits ne peuvent être comparés. En conclusion, l'espoir a été exprimé que les prix des métaux précieux se stabiliseront à long terme, ce qui permettra au commerce de détail de pouvoir mieux planifier d'avance l'achat et la vente.

La prochaine Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie aura de nouveau lieu dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons du 25 avril au 4 mai 1981.

Technique de pointe
grâce à la traction avant, la traction sur les 4 roues,
la suspension à roues indépendantes
à l'avant et à l'arrière

Fr. 15.790.—

Fr. 14.990.—

NOUVEAU: SUBARU

Passe partout

AGENCE OFFICIELLE

R. WASER - Garage de la Côte
PESEUX - Tél. 31 75 73 Route de Neuchâtel 15

EXPOSITION DU 7 au 10 MAI 1980

OUVERTURE PERMANENTE
8 h - 19 h SAMEDI 8 h - 16 h

78733-A

NAGER EN EAU TROUBLE?

Ne prenez pas ce risque! Confiez la réalisation ou la réfection de votre PISCINE au spécialiste.

15 ANS d'expérience!

Piscine préfabriquée ou traditionnelle à forfait.

multipompes
j.-c. junod
2052 fontainemelon
tél. (038) 53 35 46 52868-A

Passez l'été sans mazout!
La Pompe à chaleur
ANEX
LW 1400 ...utilise l'air pour LW 7000
chauffer l'eau
chauffer l'habitat
ÉPROUVÉ MONDIALEMENT Qualité garantie ANEX
L'air est au tarif zéro!
Nous vous renseignerons sur les économies de mazout à réaliser.

VUILLIOMENET J.-Claude,
Installations-Sanitaire, Chauffage
2035 CORCELLES (NE)
PERRENOUD S.A.
Inst. Sanitaires, Ferblanterie
Avenue de Neuchâtel 32
2024 SAINT-AUBIN
78710-A

Home «Résidence les Addoz»

Famille Ph. Boand
Route des Addoz 44, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 40 30-31

PORTES OUVERTES

tous les après-midi de 14 h 30 à 16 h 30.

Bus à disposition depuis le tram à Boudry. 77613-A

C'est la saison!

L'Ecole-Club vous propose

un cours de spécialités aux

ASPERGES

le mercredi 14 mai de 19 h à 22 h

Repas compris: Fr. 24.—.
Renseignements et inscriptions à

l'Ecole-Club Migros
rue de l'Hôpital 11, 3me étage.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14 à 21 h.
Tél. (038) 25 83 48.

76469-A

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
du 23 mai au 7 juin

VÉHICULES A MOTEUR

BUS NAVETTE GRATUIT, À DISPOSITION DEPUIS LA PLACE PURY

A 8 min. du centre-ville
Bar à café - Voitures de remplacement

Garages Henri Favre — Carrosserie
Apollo S.A.
Neuchâtel/Bevaix ☎ 46 12 12

Peugeot 104

1974, 79.000 km, pour bricoleur.

Tél. prof. 22 34 46, privé 33 53 76. 76913-V

Renault 16 TS
1971, Fr. 3500.—
Tél. (038) 66 13 55 78341-V

R 4

75.000 km, peinture, fond, freins et échappement neufs. Expertisée, Fr. 2200.—.

Tél. (038) 63 30 00 - 25 42 54. 78834-V

Honda 125 XL

1978, 4000 km. Expertisée, état de neuf, Fr. 2300.—.

Tél. (038) 63 30 00 - 25 42 54. 78835-V

Buick Riviera

1970, V 8, expertisée, plaques, assurances payées jusqu'à fin 1980.

Tél. 42 46 04. 76968-V

VW Passat Variant

break, 1975, 65.000 km, expertisée, parfait état, Fr. 6200.—.

Tél. (038) 25 98 76. 77612-V

Yamaha 125 RD

bi-cylindres, 3000 km. Expertisée, état de neuf, Fr. 2300.—.

Tél. (038) 63 30 00 - 25 42 54. 78836-V

Garage de la Station
Agences CITROËN HONDA
2042 Valangin
Tél. 36 11 30

CX 2400 BREAK 1979, gris mét.
CX 2400 SUPER 1977, vert mét.
CX 2200 1976, blanche
GS 1220 CLUB 1977, bleue
FIAT RITMO 75 CL 1979, bleu mét.
DATSUN 240 KGT 1978, gris mét. crochet remorque
FORD ESCORT 1974, bleue
OPEL KADETT BREAK 1974, rouge
HONDA ACCORD 1979, beige mét.
78138-V

OCCASIONS

Opel 1900 S 1974
Opel Manta GTE 1977
Golf 1100 1975
Mini De Tomaso 1978
Fiat 128 Berlinetta 1979
Fiat 128 Berlinetta 1975
Alfasud TI 1976
Chevrolet Nova 1972
Renault 5 TL 1974
Peugeot 305 1978
Ford Escort 1,3 1978
Ford Taunus break 2,0 L 1977
Alfetta 2,0 L neuve
Opel Ascona Inj. neuve.

Garage Ledermann
Tél. 51 31 81.

Voitures neuves et occasions. 76939-V

Occasion unique

Talbot-Chrysler Simca 1307

1976, expertisée, parfait état, Fr. 5600.—.

Tél. (038) 24 18 42. 78726-V

Toyota Carina 1600

peinture, freins, embrayage neufs. Bonne occasion, Fr. 2250.—.

Tél. 53 49 78. 76954-V

A vendre
moto Honda 550
Fourk.
Expertisée 1979, moteur refait à neuf. Prix à discuter.

Tél. (038) 66 14 69. 78815-V

Particulier vend

Renault 12 TS Break

modèle 76.
Expertisée, Fr. 7000.—.

Tél. (038) 51 24 80 ou 51 33 07. 78828-V

GARAGE DU 1er-MARS S.A.
FEU VERT
SUR NOS OCCASIONS

GARANTIES - NON ACCIDENTÉES - EXPERTISÉES

VOLVO 343 DL aut.	1978	24.000 km
BMW 2800 L aut.	1977	38.000 km
MINI 1000	1977	29.000 km
TOYOTA COROLLA 1200 L	1976	63.000 km
LANCIA BETA	1978	18.500 km
BMW 525 aut.	1974	Fr. 10.900.—
VOLVO 144 E	1974	Fr. 3.900.—
FORD GRANADA 2800 GL aut.	1978	Fr. 12.500.—
MINI 1000 Spécial	1978	Fr. 5.900.—
TOYOTA CROWN DL aut.	1977	Fr. 8.900.—

Tél. (038) 244424
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi: service de vente ouvert jusqu'à 17 h
78563-V

Ford Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA

INFORMATION

Nous cherchons des occasions qui ne doivent pas être forcément des Ford...

Afin de diversifier notre stock occasions, nous devons disposer le plus rapidement possible de différentes marques de voitures, afin de satisfaire à l'importante demande que nous avons.

Nous sommes prêts à accorder des prix de reprises au-dessus de la taxation officielle.

Ne manquez pas de nous demander une offre maintenant.

PIERRE-À-MAZEL 11
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 83 01
78705-V

A vendre: magnifique occasion,
bateau cabine Princess 25
complètement équipé croisière, 200 CV, **Fr. 50.000.—**. Si désiré, place d'amarrage. (Eventuellement, échange contre voilier).

Tél. (038) 57 12 70, l'après-midi ou le soir. 76484-V

A vendre
Ford Taunus 2600
moteur révisé 6 cylindres, 1972, 85.000 km, parfait état, Fr. 2500.—.
Tél. 61 35 68 ou 61 17 17. 78896-V

Bateau
ZODIAC MK 2
avec moteur 40 CV.
A vendre
Fr. 2900.—.
Tél. (021) 99 22 85, heures des repas. 78612-V

A vendre
bateau à moteur
7 places - cabine - moteur hors-bord 65 CV, très peu navigué.
Valeur neuf *Fr. 35.000.—, cédé* bas prix pour raison de santé.
Place d'amarrage.
Tél. (038) 31 80 86, le soir de préférence. 78658-V

ALFA ROMEO
Giulia 1600 Super.
Expertisée.
Garantie.
Fr. 5700.—.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers.
(038) 36 15 15. 78154-V

A vendre pour cause de décès
AUDI 80
Expertisée.
Fr. 5000.—.

Tél. 31 70 64. 76775-V

Honda Civic
1975, Fr. 3800.—
Tél. (038) 66 13 55 78342-V

Garage Waser La Côte

MINI INNOCENTI BERTONE 1000

modèle 1979
16.000 km
Grand hayon

Garantie de fabrique 1 année en leasing dès **190.— par mois** 78734-V

Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

Superbe occasion
Alfetta 2000 L

1979, à l'état de neuf.
Prix intéressant.

Tél. (038) 24 18 42. 78727-V

Renault 14
1979, 3000 km
Tél. (038) 66 13 55 78343-V

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

TENTE CAMPING 5-6 places, bon état, 500 fr. Tél. 57 15 13. 76971-J

MACHINE À LAVER le linge, 5 kg, modèle Rotel Candy M 136, état de neuf, prix à discuter. Tél. (038) 55 13 95. 77623-J

JARDINIÈRE EN BOIS forme pyramide, pour 9 plantes. Tél. 24 06 72. 76952-J

LIVRES ET LIVRES DE POCHE, très bon état. Tél. 25 75 62. 76872-J

POUSSE-POUSSE Peg, 30 fr.; baignoire et table à langer, 25 fr. Tél. 25 75 62. 76873-J

1 GRAND BUREAU; 1 machine à tricoter. Tél. 31 73 48. 76941-J

ENCYCLOPÉDIE Peruzzo Bordas, prix demandé 700 fr. Tél. (038) 33 65 16, 12 à 13 h et de 18 à 20 heures. 76960-J

BAS PRIX: 3 tapis, draps, petit meuble, bibelots, etc. Tél. 24 60 70 ou 42 13 40. 76931-J

FRIGOS 90 LITRES, 30 fr. la pièce. Tél. 53 49 78. 76953-J

WHIPPETS (petits lévriers anglais), jolies chiennes 4 mois avec pedigree. Tél. (039) 41 30 00. 78686-J

CANAPÉ 3 places, 3 fauteuils. Tél. (038) 31 40 43, le soir. 76998-J

MEUBLES TUDOR: armoire, bureau, crédence. Tél. (038) 31 40 43, le soir. 76996-J

SALON COMPLET, état de neuf. Tél. 25 19 41, dès 19 heures. 77003-J

CYCLOMOTEUR TORNADO 2 vitesses, bon état. Tél. (038) 61 28 50, dès 18 heures. 78813-J

TENTE CAMPING cabanon, grand auvent, 2 chambres, 6 personnes. Tél. 61 31 84. 78814-J

POTAGER COMBINÉ électricité-bois, belle occasion. Tél. (039) 36 11 61. 78816-J

VÉLOMOTEUR CIAO en parfait état. Tél. (038) 36 12 81. 78817-J

VÉLOMOTEUR ancien Puch, 2 vitesses manuelles. Tél. 42 17 93. 77006-J

1 POTAGER À BOIS et 2 tronçonneuses. Tél. 24 53 36, le soir. 77640-J

POINTS AVANTI, Silva, Mondo, 8 fr./mille, par Union de malades. Merci. Tél. (038) 25 69 90. 77638-J

40 JEUX de 3 à 7 ans, 1 fr. la pièce; tricycle 10 fr.; appareil à yoghourt 20 fr. Tél. 42 43 34. 77007-J

CONGÉLATEUR NEUF, 123 l, 300 fr. (valeur 500 fr.). Tél. 31 13 48. 77010-J

CUISINIÈRE À GAZ comme neuve, 100 fr. Tél. 31 13 48. 77008-J

PHOTOCOPIEUR NASHUA 215 à vendre, en parfait état, cause double emploi. Tél. (038) 25 13 77, pendant les heures de bureau. 77641-J

VELOSOLEX en bon état. Tél. 31 49 45. 76978-J

VÉLOMOTEUR PONY 2 vitesses, parfait état. Tél. 31 26 26. 77605-J

DEMANDES A ACHETER

COLLECTIONNEUR achète armes suisses. Faire offres au (038) 25 69 42, le soir. 76970-J

VÉLO DE GARÇON, 6 ans. Tél. 31 64 23. 76975-J

ANTIQUITÉS: meubles, bibelots, tableaux, tapis, sculptures, argenterie, bijoux, montres. Tél. 24 63 29, le soir. 70485-J

A LOUER

STUDIO MEUBLÉ, Ecluse 9, libre tout de suite, grand confort, 350 fr. + charges, TV vidéo 2000. Tél. 33 35 26. 77256-J

APPARTEMENT MEUBLÉ 2 pièces + cuisine, salle de bains, pour 2 personnes. Libre tout de suite, tout confort, 380 fr. + charges. Tél. 33 35 26. 76951-J

AUVERNIER appartement 4 ½ pièces, tout confort, 630 fr., charges comprises. Ev. garage 60 fr. Libre 24 juin. Tél. (038) 25 66 39. 76868-J

2 PIÈCES à Colombier, libre dès le 1er juillet. Loyer 340 fr., charges comprises. Tél. 55 17 40, mercredi après-midi. 76791-J

AUVERNIER appartement 3 pièces, tout confort, vue magnifique, 510 fr., charges comprises. Libre 24 juin. Tél. (038) 25 66 39. 76866-J

CORCELLES chambre indépendante, possibilité de cuisiner, douche, confort. Tél. 31 23 24. 76945-J

LES COLLONS, VALAIS, appartement 2 pièces, 4 lits, confort, avantageux. Libre été. Tél. 25 82 26. 76946-J

CENTRE VILLE appartement 3 pièces, confort, vidéo, dès le 1er juillet. Tél. 53 49 78. 76956-J

CENTRE VILLE, studio meublé, mansardé, cuisinette agencée, vidéo. Libre immédiatement. Tél. 53 49 78. 76958-J

À COLOMBIER studio équipé et meublé, cuisinette séparée, 300 fr. Immédiatement. Tél. 53 49 78. 76957-J

URGENT: Addoz, Boudry, appartement 3 pièces, confort. Tél. 42 20 12, le soir. 76995-J

HAUTERIVE, chambre meublée dans villa. Tél. 33 29 49, le soir. 77512-J

BEVAIX appartement 3 pièces, balcon, belle situation, 403 fr., charges comprises. Tél. 46 22 92. 76899-J

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT 2 PIÈCES avec cuisine agencée et balcon. Adresser offres écrites à BD 899 au bureau du journal. 76973-J

URGENT 1-2 pièces, pas ou peu de confort, loyer sympa, si possible en ville. Tél. 24 67 88, 19 h - 20 heures. 76963-J

STUDIO meublé ou non, région Bas-du-Mail - Serrières. Tél. 25 87 28. 76920-J

GARAGE région Hauterive ou villages environnants. Tél. 33 64 86. 77575-J

APPARTEMENT MEUBLÉ de 2-3 pièces, pour chef de chantier français, début juin à fin octobre, Neuchâtel et environs, ou Val-de-Ruz. Tél. 31 22 33. 77617-J

STUDIO OU PETIT APPARTEMENT est cherché par couple tranquille, un enfant, du 19 mai au 19 juin, Neuchâtel et environs, Val-de-Ruz. Tél. (038) 24 03 85. 77011-J

FAMILLE CHERCHE APPARTEMENT 4-5 pièces, même sans confort, région Bevaix - Cortaillod, pour fin août ou septembre. Tél. 42 23 51. 76915-J

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE dès 17 ans pour garder deux enfants et aider au ménage. Tél. 24 79 54. 76976-J

BOUDRY cherchons femme de ménage 3-4 h/semaine. Tél. 42 41 04 après 17 heures. 76949-J

COUPLE ÂGÉ habitant Anières (GE) cherche personne sachant cuisiner pour juillet-août. Tél. 53 44 30. 77002-J

DEMANDES D'EMPLOIS

FAITES TONDRE votre gazon par retraité très soigneux possédant matériel. Tél. 33 70 29, à midi. 77620-J

MONSIEUR FERAIT travaux divers, samedi, dimanche et soir. Possibilité faire petits déménagements. Tél. 31 73 48. 76942-J

JEUNE FILLE Suissesse allemande cherche travail (au pair) tout de suite. Tél. 31 77 95. 77615-J

DIVERS

VEUF RETRAITÉ en bonne santé cherche compagne pour rompre solitude. Ecrire à CE 900 au bureau du journal. 77622-J

QUI DONNERAIT vieux tapis encore en état? Tél. 25 20 96, demander Fabienne (le soir). 76964-J

HOME pour personnes âgées recevrait meubles, lits, armoires, tables de nuit. Tél. (038) 42 40 30 - 31. 77614-J

SUBITO

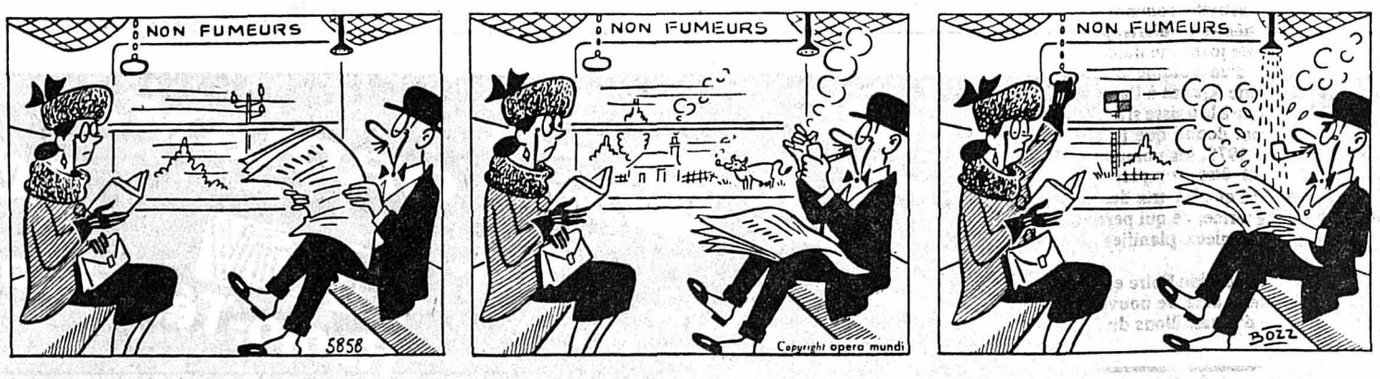

UNE FLEUR
CAP 2000 PESEUX
SUR LA CÔTE

CAP 2000

vous propose quotidiennement:
sa fête aux bonnes affaires
dans un cadre accueillant,
où sourire et choix font bon ménage

GRAND PARKING GRATUIT

Une nouvelle manière de faire ses achats

Conception: Publicité FAN-L'EXPRESS

Le mariage de l'andouille du val d'Areuse et des vins d'Anjou

Conduits par les tambours ronflants de l'Echo du Vignoble, les participants au IIIe chapitre de la Confrérie du Goûte-Andouille ont traversé récemment les rues de la commune de Peseux en un défilé chamarré, où l'on pouvait admirer les grandes et belles robes des délégués de nombreuses confréries invitées.

Ce chapitre, présidé par le grand bailli Pierre Nigault, restaurateur et traiteur à Peseux, s'est tenu dans les locaux de l'église catholique, la salle des spectacles étant occupée par une autre manifestation.

Avec les intronisations du cérémonial particulier et original, le mariage de l'andouille du Val-d'Areuse et des vins d'Anjou, sans oublier l'excellent repas qui termina cette journée, ce fut une sympathique rencontre dont tous les participants suisses et étrangers garderont un beau souvenir.

On avait bien fait les choses à Peseux et le chaleureux accueil des délégués au champagne, sur les quais de la gare de Neuchâtel ne fut qu'un épisode parmi d'autres tout aussi réussis, à mettre à l'actif des organisateurs locaux. si

Les confréries traversant la place de la Fontaine dans leurs robes d'apparat (Photo Char

Adieux aux anciens avant les prochaines élections

La dernière séance du Conseil général de Peseux, pour cette législature, aura peut-être aussi été la toute dernière pour quelques conseillers généraux qui ont décidé de ne plus se représenter aux prochaines élections communales.

L'HEURE DE LA RETRAITE

S'il y a 59 candidats pour le prochain scrutin, avec l'apparition de 22 nouveaux, on constate que 9 anciens élus vont prendre leur «retraite».

Il y a lieu ici de rendre hommage à un peloton d'anciens comme Edouard Krieg, Philippe l'Eplattenier et Eugène Sörensen, qui siègent fidèlement au Conseil général depuis 1956, auxquels il faut ajouter M. Robert Droz régulièrement élu depuis 1957. Avec un mandat de 23 a 24 ans au législatif, cela représente un belle activité politique et beaucoup d séances et d'intérêt aux affaires communales.

Pour les autres conseillers généraux qui renoncent à un nouveau mandat, il faut mentionner Mme Rose-Marie Polier, qui siège depuis 1969, Robert Linder de 196 à 1972, puis de 1973 à 1980, M. Andr Zbinden en place depuis 1975, Perriard Ubersax conseillers généraux depu 1976 ou 1977.

MERCI

Tous ont eu droit aux remerciements d président du Conseil général Jean Dubois lors de la dernière séance. Merci au nom de la population de cette belle participation aux affaires publiques.

Mais il faut signaler aussi qu'Aimé Vaucher, conseiller communal depuis 1974 n sollicite pas le renouvellement de son mandat à l'exécutif. Mais il restera sur les bancs du législatif, où il avait siégé de 1968 à 1974, avant d'être élu au «gouvernement» subiéreux.

En tant que responsable des dicastères des services industriels et de la protection civile, il a de ce fait consacré beaucoup de son temps aux affaires de la commune. Cela représente une somme de travail et Aimé Vaucher, à l'heure où les élections communales font pas mal parler d'elles, a eu droit à un beau témoignage de gratitude.

Et bon courage à ceux qui prendront la relève... W. S

Le siège officiel de l'autorité législative, la Maison de commune joliment rénovée qui s'apprête à recevoir les nouveaux élus. (Arch.)

Bar à talons Clés
Cordonnerie express
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ

Chez Hess Walder
FÊTE DES MÈRES
à la CONFISERIE CAP 2000
Cœur au chocolat
Pralinés
Tourtes diverses
Spécialités maison

Vous prenez des photos... nous en tirons le meilleur
MRTV MIGROS

CAP 2000 PESEUX
PHARMACIE GAUCHAT
Tél. (038) 31 11 31
vous offre son service à domicile
grand parking gratuit

Nombreuses suggestions de cadeaux pour la Fête des mères chez
intérieur-confort
décoration - laine
Cap 2000 – Peseux – Tél. 31 55 20
Un petit cadeau est offert à chaque client.

Mine de Rien
Boutique Mode
Pour la femme chic!
Daniel Hechter
Milena Mossele
Les Tricots Caroll
Emmanuelle Khanh

Fatton fleurs
Grand-Rue 32
Peseux
Tél. 038 31 18 42 - 31 15 05

Joyeuse fête à toutes les mamans!
Les commerçants de CAP 2000

Notre Banque: L'UBS bien sûr
Union de Banques Suisses
AGENCE CAP 2000
2034 PESEUX - Tél. (038) 31 17 25

Dès lundi...
VÊTEMENTS
daim, peaux, rideaux, tapis
CHEZ LE SPÉCIALISTE:
net PRESSING
Peseux - CAP 2000
La Chaux-de-Fonds
Le Locle - Saint-Imier
50463-9

PHARMACIE GAUCHAT · Prim enfance · BIJOUTERIE Werner Martin & Cie · intérieur-confort S. BOYSEN Décoration laine · Bar à talon-Clés Cordonnerie express · CONFISERIE HESS WALDER · Bar à café P'TIOT · count down · FATTON-FLEURS SUPERDISCOUNT · UBS Union de Banques Suisses · Dögele mini marché · PRESSING net malic · Mine de Rien Boutique Mode · OBIRAMA Do-it-yourself · Bell · MRTV Radio-Télévision

basketball

Le tournoi préolympique a commencé dans trois villes de Suisse

L'AUTRICHE PRÈS DE L'EXPLOIT

FRANCE - AUTRICHE 83-70 (34-37)

FRANCE: Boistol (4 points), Senegal (10), Lamothe, Monclar, Cain (16), Brostherous (4), Riley (18), Dubuisson (28), Szanyel, Cachemire (3), Beugnot, Haquet. Entraîneur: P. Dao.

AUTRICHE: Ulk (6), Miklas (2), Pestal (6), Bilik, Wellenhofen, Watzke (11), Tecka (14), Karasek (6), Graf, Poiger, Wolf, Haselbacher (25). Entraîneur: Höllerl.

NOTES: Salle du Panespo – les tribunes érigées à l'occasion de cette importante manifestation contiennent environ 500 spectateurs.

Pour la première prise de contact avec les formations qui forment le groupe de Neuchâtel, l'Autriche fut une révélation et avec 5 minutes de moins à jouer, elle aurait été en mesure d'accomplir un exploit.

Pourtant donnés généralement comme favoris, les Français furent «accrochés» par des joueurs autrichiens sans complexe qui ont surpris par leur opportunité, leur volonté et surtout par la mobilité dont ils firent preuve au sein d'une défense composée de géants.

On savait les Tricolores soucieux de l'issue de cette rencontre. Ils ont montré, en première période qu'ils sont actuellement en petite forme. Maladresses, pertes de balles, mauvaises passes et inattentions furent les défauts qu'il est décevant de voir à ce niveau. Un seul homme pourtant est apparu en bonne condition; le Manceau Dubuisson.

Après un départ équilibré (16 à 15 à la 7me minute), les Français parvinrent à se détacher légèrement mais les Autrichiens, très «accrocheurs» obligèrent leurs adversaires à commettre de nombreuses maladresses. La nervosité gagna alors les Français qui ne surent jamais contrer les combinaisons parfaitement réussies des Autrichiens, parmi lesquels le petit Haselbacher, extraordinaire de vitalité, sema la panique dans la défense adverse.

Dès la reprise, les Autrichiens reprirent leur rythme élevé mais il paraissait impossible qu'ils tiennent pendant 40 minutes à la même allure. Alors que la France reprenait un petit avantage par Dubuisson qui se montra très adroit dans les tirs à distance (57 à 53 à la 30me minute), les Autrichiens repartirent de plus belle et une nouvelle fois renversèrent le résultat par Ulk et Haselbacher (57 à 60 à la 32me). A ce moment l'entraîneur Dao opéra de nombreux changements et trouva avec le noir Cain le déclic qui permit aux Français de montrer enfin la bonne face de leurs talents. Sénégal et Riley se montrèrent dès lors beaucoup plus volontaires et surtout plus adroits. Il n'en fallut pas plus pour voir la France remporter une victoire logique mais très longtemps contestée par des Autrichiens très en verve.

Cette entrée en matière se révéla de bonne augure pour la suite de la compétition car elle souleva l'enthousiasme d'un public qui va découvrir des formations de valeur et qui ne manquera de répondre plus nombreux au cours des prochaines soirées.

M. R.

Les résultats

* **A Neuchâtel:** Norvège - Turquie 74-94 (32-47). – France - Autriche 83-70 (34-37).
* **A Vevey:** Suède - Grèce 79-71 (39-35). – Tchécoslovaquie - Suisse 92-74 (50-40).
* **A Lucerne:** Finlande - Grande-Bretagne 81-84 (45-35). – Hongrie - Espagne 50-97 (30-54).

Aujourd'hui

* **A Neuchâtel.** – 18 h 15: France - Norvège; 20 h 30, Israël - Turquie.
* **A Vevey.** – 18 h 15, Luxembourg - Suède; 20 h 30, Suisse - Grèce.
* **A Lucerne.** – 18 h 15: Hongrie - Grande-Bretagne; 20 h 30: Pologne - Finlande.
* **A Lugano.** – 18 h 15: RFA - Bulgarie; 20 h 30, Hollande - Italie.

DE JUSTESSE. – L'équipe de France, représentée par Riley (à gauche) s'est finalement imposée de justesse face à l'étonnante Autriche de Wellenhofen. (Avipress-Treuthardt)

La Turquie n'a pas été inquiétée

NORVÈGE – TURQUIE 74-94 (32-47)

NORVÈGE: Frey (13), Onarheim (8), Larsen (16), Bakken (2), Haereid (7), Berge (14), Morin (14).

TURQUIE: Sonat (2), Ercin (10), Guler (12), Hakyemez (5), Demirel (2), Kunter (15), Dogusken (6), Kocygit (10), Aydan (12), Olcay (6), Turam (14).

ARBITRES: MM. Stoyanov (Bulgarie) et Duranti (Italie).

NOTES: Panespo. 300 spectateurs. Première rencontre du tournoi pré-olympique. On relève la présence dans la salle de plusieurs personnalités, notamment, M. François Jeanneret, conseiller national et conseiller d'Etat et M. le consul deTurquie. Dans la dernière minute, le Turc Sadi Olcay doit sortir pour cinq fautes personnelles.

Ils n'étaient peut-être qu'une trentaine mais les «supporters» de l'équipe de Turquie se sont fait remarquer hier, en début de soirée, au Panespo neuchâtelois. Par leurs chants, avec d'immenses drapeaux, ils ont porté à bout de bras une équipe qui, en fait, n'en a eu que peu besoin. Contre la Norvège, la formation turque n'a jamais été inquiétée. Marquant le premier panier, elle tînt toujours ses distances. A la quinzième minute, le cap des dix points d'écart était passé; peu après la pause, il avait doublé!

Contre une équipe de Turquie mieux structurée, meilleure dans son jeu d'équipe, la Norvège n'a jamais pu rivaliser. Il manquait la variété dans les combinaisons de jeu des Scandinaves et, le numéro 5 Stale Frey, le meilleur de sa formation avec Are Larsen, a peut-être voulu trop en faire par moments.

JEU SIMPLE

Le jeu turc était simple mais efficace. Chacun y participait et la variation des «coups» fut la force de la formation de Mehmet Baturalp. Dans cette équipe, qui pourrait très bien venir créer «la» surprise du tournoi, on a relevé la précision de Guler et de Kunter, deux joueurs dotés d'une excellente technique. A la 26me, on vit même apparaître Emir Turam, le plus grand joueur du tournoi avec ses 2 mètres 14!

L'équipe de Turquie a laissé une bonne impression pour ce premier match de la semaine. Il faudra toutefois la revoir face à un adversaire plus «sérieux». Quant à la Norvège, elle a été dépassée par les événements. Elle possède pourtant des joueurs de talent qu'il vaudra également la peine de revoir.

J.-C. SCHERTENLEIB

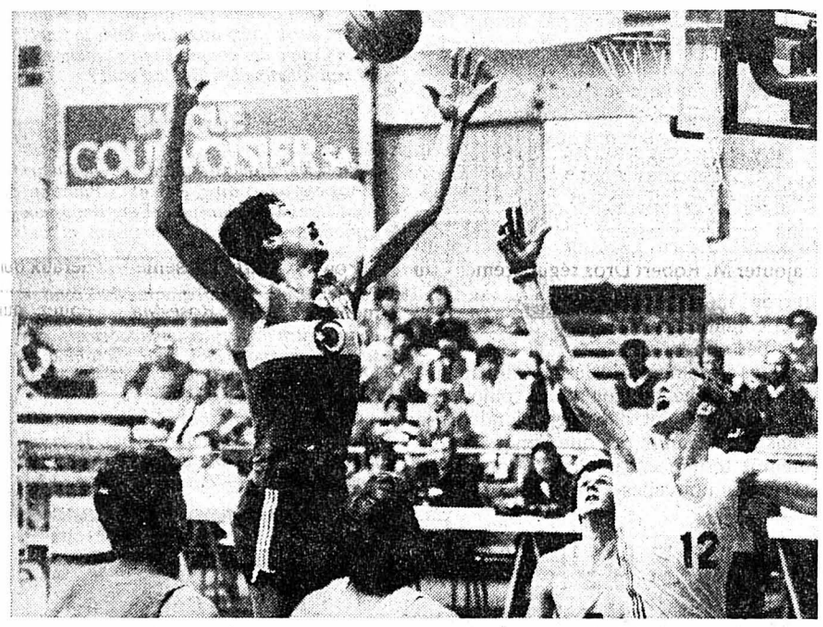

SUPÉRIEURS. – Les Turcs (ici Aydan, maillot foncé) ont été supérieurs aux Norvégiens. (Avipress-Treuthardt)

Match encourageant de la Suisse

TCHÉCOSLOVAQUIE - SUISSE 92-74 (50-40)

SUISSE: De Tiani (2), Stockalper (25), Reichen (12), Betschart (2), Zali (7), Etter (4), Briachetti (2), Dousse (8), Ruckstuhl (10).

TCHÉCOSLOVAQUIE: Skala (8), Havlik (12), Rajniak (8), Kropilak (16), Sedlak (2), Kos (10), Pospisil (8), Klimes (6), Brabenec (16), Dousa (2), Hraska (4).

ARBITRES: MM. Heath (Grande-Bretagne) et Vilagrasa (Espagne).

Face à une formation qui apparaît comme la grande favorite du tournoi préliminaire de Vevey, la Suisse a livré un match encourageant. Certes, la Tchécoslovaquie s'est imposée sur le «score» sans appel de 92-74 (mi-temps 50-40) mais les basketteurs helvétiques ont parfois fait vibrer les 1500 spectateurs.

L'entraîneur José Monsalve avait pris le parti d'engager un maximum de joueurs. Il multiplia donc les essais. Son vis-à-vis procéda de la même manière. La formation de l'Europe centrale impressionna par la vitesse d'exécution des passes, l'efficacité des contre-attaques. Contre une équipe suisse qui appliquait un marquage de zone, les Tchécoslovaques répliquaient par un 2-3 qui leur permettait d'être en surnombre sous le panneau adverse. Après avoir débuté en individuelle, la Tchécoslovaquie passait en zone après une douzaine de minutes et jouait une défense en semi-interception.

SANS COMPLEXES

La formation helvétique a eu le mérite de se battre sans complexes. Elle eut d'excellents moments. Dan Stockalper (25 points) offrit un échantillon de son adresse. Le second américano-Suisse, Betschart, vite pénalisé de trois fautes, fut moins en vue. La combativité de Reichen mais aussi l'envergure de Ruckstuhl contribuèrent à cette honorable résistance.

Promotion en ligue B
L'horaire

Samedi 10 mai: 20.00, Neuchâtel - Lucerne. – **Samedi 17 mai: 18.30,** Lucerne - Neuchâtel. – **Dimanche 18 mai: 16.00,** Meyrin - Sion. – **Samedi 24 mai: 16.00,** Sion - Meyrin.

Les dames à Varna

Résultats de la 1re journée: Corée du Sud - Mexique 70-54; Italie - Roumanie 63-56; Yougoslavie - Grande-Bretagne 64-56; Brésil - Irlande 84-72; Canada - RFA 56-53; Bulgarie - Chine 81-80; Tchécoslovaquie - France 69-60; Cuba - Japon 98-75; Pays-Bas - Nigeria 107-33; Etats-Unis - Australie 68-57.

Les coulisses du tournoi...

J.-P. Bucher
H. Schaller

Hier soir, au tournoi européen de qualification olympique, on ne parlait pas de politique. Nous avons vu des matches haut en couleur, des échanges athlétiques mais jamais violents. Quel plaisir de voir le Panespo métamorphosé pour la circonstance! Dans des conditions exceptionnelles, les Turcs, les Autrichiens, les Français animèrent la soirée à la manière des «Harlem Globe Trotters».

Le premier match, bien qu'à sens unique, nous a révélé une équipe turque grande et athlétique à souhait qui saura réserver à ses adversaires quelques aventures dont ils nous ont fourni, hier soir, une esquisse.

Dans le seond match, les gens sensibles aux émotions se sont régalés. L'équipe française, bien cotée sur le papier, a failli succomber devant une équipe autrichienne sans complexes. Les Français ont vu plus de rouge que de blanc et bleu devant les Autrichiens merveilleux de volonté et d'ensemble.

Des joueurs, relativement petits, ont contredit le dicton populaire qui prétend que le «basket est un sport réservé aux géants». Les Autrichiens Haselbacher et Ulk et le Français Senegal, véritables magiciens du «dribbling» ont émergé au-dessus de leurs partenaires pourtant beaucoup plus grands, à la satisfaction générale.

Les idoles françaises comme le géant Riley, «l'artilleur» Dubuisson et le défenseur Cain ont eu raison de leurs adversaires lorsque, à quelques minutes de la fin, ils ont retrouvé leur juste valeur.

Après le match, l'entraîneur de l'équipe française nous confiait: **Je ne sais pas ce qui leur arrive; ils ont la peur au ventre.** On espère que la confiance renaîtra au sein de l'équipe favorite du tournoi. Des surprises ne sont pas à exclure.

Aujourd'hui, l'affiche nous réserve un grand match avec l'entrée très attendue en compétition de l'équipe d'Israël face aux surprenants Turcs alors que les Français feront le spectacle face à la Norvège.

football

Finale de la Coupe de la ligue à Bienne

Servette: trois beaux mouvements collectifs...

SERVETTE - GRASSHOPPER 3 - 0 (1-0)

MARQUEURS: Cucinotta 13me; Schnyder 48me; Barberis 50me.

SERVETTE: Engel; Guyot; Valentini, Trinchero, Bizzini; Schnyder, Barberis, Andrey; Sarrasin, Cucinotta, Radi. Entraîneur: Pasmandy.

GRASSHOPPER: Berbig; Ponte; Lauper, In Albon, Heinz Hermann; Wehrli, Bauer, Egli; Pfister, Sulser, Herbert Hermann. Entraîneur: Sundermann.

ARBITRE: M. Bosch, de Sulz.

NOTES: stade de la Gurzelen. 7700 spectateurs. Pluie fine durant toute la rencontre. Servette sans Coutaz et Hamberg (blessés); Grasshopper sans Traber. En seconde période, Bauer joue «libero». Changements: Matthez pour Radi (67me); Dutoit pour Barberis (78me), blessé lors d'un choc avec Berbig. Avertissements à Heinz Hermann et Ponte. Coups de coin: 5-7 (2-6).

Peu gâtés ces dernières années, on a offert aux Biennois la possibilité de voir s'opposer les deux meilleures formations du pays. Qu'ont-ils vu? Eh bien, contrairement à ce que ne le laisserait supposer le résultat, surtout Grasshopper en première période. Un départ en trombe de leur part qui vit Egli, d'un coup de tête, manquer la cible d'un rien (2me)! Ces Zuricois qui gagnaient la plupart des duels commirent cependant l'erreur d'abuser des centres «à l'anglaise». Engel, en forme superbe, intervenait régulièrement de façon très sûre et avec un rare à-propos.

SPECTACULAIRE

Notons toutefois son arrêt le plus spectaculaire qu'il réussit sur un magnifique essai d'Egli (38me). On vit moins Servette qui réalisa cependant le principal. Schnyder avait réussi à lancer Sarrasin qui centra de façon très précise sur Cucinotta. Les Genevois menaient d'une longueur à la pause. Les Romands justifièrent cependant leur excellente disposition sur le terrain, ceci dans tous les sens du terme. Ils «balayèrent» leur adversaire dans les cinq minutes qui suivirent le thé. A nouveau, deux très beaux mouvements collectifs permirent d'asseoir le résultat. La première fois quand Cucinotta évita intelligemment le ballon pour laisser marquer Schnyder; la seconde lorsque Barberis mystifia toute la défense.

Le sort en était jeté. Mais les «Sauterelles» n'en continuèrent pas moins de jouer. Seuls deux points noirs sont à mettre à leur actif, soit Berbig qui ramassa Barberis alors qu'il s'était fait ridiculiser et un coup de poing de Herbert Hermann à Cucinotta. Les hommes de Pasmandy n'en étaient pas moins largement maîtres de la situation, justifiant, on ne peut plus, leur droit au trophée, ce d'autant plus qu'il a été obtenu au terme d'une rencontre qui réconcilia certainement le football et les Biennois.

Eric WUST

Le championnat de ligue nationale C

Xamax renoue avec la victoire

NEUCHÂTEL XAMAX - GRASSHOPPER 3-2 (2-1)

MARQUEURS: Chopard 18me; Lehnherr 24me; Minuscoli 35me; Koller R. 60me; Saunier 74me.

NEUCHÂTEL XAMAX: Amez-Droz; Facchinetti C., Gianfreda, de Coulon, Farquet; Gross, Sampedro, Lehnherr; Hofer, Saunier, Chopard. Entraîneur: Naegeli.

GRASSHOPPER: Suter; Frey, Minuscoli, Niggl, Schaellibaum; Haas, Müller, Koller M.: Sengoer, Brunner, Iten. Entraîneur: Noventa.

ARBITRE: M. Contriscioni, des Geneveys-sur-Coffrane.

NOTES: match joué samedi en fin d'après-midi, sur le stade de la Maladière en parfait état. Temps gris avec, par intermittences, une petite pluie. Par rapport au dernier match, Neuchâtel Xamax joue sans Osterwalder (avec l'équipe-fanion) mais avec Saunier; les Zuricois avec Niggl. A la 28me minute. Gross, violemment «descendu» par Haas, sort; il revient après quelques minutes mais quitte définitivement le terrain à la mi-temps; il est remplacé par le jeune Broillet. D'autres changements: à la 60me, R. Koller entre pour Frey, alors qu'à la 77me, Lehnherr cède sa place à Meyer. Avertissement à Haas à la 50me minute. Coups de coin: 9-9 (4-6).

Ce fut un match d'une rare intensité, les deux adversaires étant de force sensiblement égale. Les chocs furent nombreux et violents. Après 24 minutes les Neuchâtelois menaient par 2 à 0. Toutefois, les «Sauterelles» ne baissèrent pas les bras et réduisirent la marque avant le repos.

A la reprise, après 15 minutes, les Zuricois égalisèrent. Tout était donc à recommencer. Les «rouge et noir» serrèrent les dents et, avec un cran admirable, ils repartirent de plus belle; à un quart d'heure de la fin, Saunier, après un excellent travail, réussit un magnifique 3me but qui donnait, du même coup, la victoire aux Romands.

L'équipe neuchâteloise est à féliciter en bloc. Elle a démontré qu'elle croyait encore en ses chances. Cela prouve une belle vitalité et un excellent moral.

E. M.

Paris clandestins
Nouvelles suspensions

La commission de discipline de la fédération italienne a décidé hier de suspendre les dix-neuf personnes impliquées dans l'affaire des paris clandestins et dont les noms avaient été révélés samedi dernier.

Il s'agit de MM. Boniperti et Fabbretti (président de la Juventus et de Bologne), Rappatino et Perani (entraîneurs de ces mêmes clubs) et Sogliano (directeur sportif de Bologne) ainsi que des joueurs suivants: Ordova et Claudio Pellegrini (Avellino), Savoldi, Petrini, Ossena, Paris, Colomba et Zinetti (Bologne), Brignani (Palerme), Petrovic, Massimelli, Quadri et Renzo Rossi (Tarante) et Borgo (Pistoiese).

Leur cas sera examiné le 24 mai prochain à Milan, une semaine après le premier «procès sportif» auquel comparaîtra notamment Paolo Rossi, l'avant-centre de la «Squadra Azzurra».

automobilisme

A Altenrheim

La deuxième manche de la coupe de Suisse des slaloms s'est déroulée samedi dernier à Altenrheim, près de Saint-Gall. Parmi les vainqueurs de Lodrino, deux pilotes ont réédité leur succès et ont pris la tête du championnat: F. Faessler de Gross et H. Ochsner d'Einsiedeln. Deux Neuchâtelois avaient entrepris le déplacement saint-gallois. En groupe 1 1600, Paul Clément de Colombier prenait le septième rang alors qu'en deux litres, Christian Metzger du Locle terminait quatrième.

J.-C. S.

tennis

Exploits suisses en Italie

Les Suissesses Christiane Jolissaint et Lilian Drescher se sont qualifiées pour le second tour des Championnats internationaux féminins d'Italie qui se jouent à Perouse. Agée de 15 ans, Lilian Drescher a battu la Néo-Zélandaise Brenda Perri 4-6 6-4 6-3 et Christiane Jolissaint a pris le meilleur sur l'Italienne Emanuela Zoni 6-3 3-6 6-4.

aviron

Régates de Lausanne

La Romandie manque de réserve

Les rameurs neuchâtelois ont participé en nombre aux régates de Lausanne, qui coïncidaient avec le match annuel opposant la Suisse romande au Dauphiné-Savoie. Lors de cette dernière compétition, remportée une nouvelle fois par les Savoyards dans la dernière course, celle du huit juniors, les jeunes Neuchâtelois ne purent répéter une belle victoire acquise en quatre barré.

Il est rageant, pour les dirigeants romands, de voir chaque année (le fait se répète régulièrement) la victoire leur échapper lors des ultimes courses! Chaque fois, l'ACALLSR «fait le trou» lors des courses en bateaux courts (elle avait 8 points d'avance à un certain moment), mais se voit remonter lors des courses en bateaux longs. Malheureusement pour elle, c'est la SN Neuchâtel qui représentait l'Association romande dans les deux courses de huit, le senior et le junior. C'est dommage pour les rameurs de Denis Oswald, car le grand club du chef-lieu a fait, cette saison, un très gros effort pour former des bateaux longs, et il est l'un des rares en Suisse romande.

Outre la victoire en 4 barré juniors, la SN Neuchâtel obtint également une victoire en 4 barré seniors, avec D. de Montmollin, G. de Montmollin, P. Fuchs, D. Crevoisier et R. Depury comme barreur.

Ce match très équilibré a de nouveau démontré, en plus de la valeur certaine des seniors romands (9 victoires, auxquelles il faut ajouter 2 victoires en juniors), qu'il ne suffit pas de gagner le plus de courses pour remporter la compétition. Il faut gagner aussi chez les jeunes, ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs années. L'ACALLSR devra faire, une nouvelle fois, la démonstration aux clubs du Giron qu'il faut élever le niveau des jeunes classes, minimes et cadets.

M.-R. PASCHOUD

ski

Entraîneur de saut

Ewald Roscher s'en va

Ewald Roscher, chef du saut à la fédération suisse de ski, a donné sa démission pour fin mai 1980. Il a accepté l'offre de la fédération allemande de ski, pour laquelle il assumera la fonction d'entraîneur fédéral. Il aura en outre la possibilité, par la suite, d'occuper un poste qui lui conviendra au sein de la fédération de RFA.

Ce sont en premier lieu des motifs d'ordre privé qui sont à l'origine de sa décision, en particulier les absences prolongées exigées par l'entraînement et la compétition ainsi que par les activités administratives indispensables au siège de la FSS.

La fédération suisse de ski regrette la démission d'Ewald Roscher. Elle comprend toutefois ses raisons.

La FSS tient à lui exprimer sa reconnaissance por le travail qu'il a accompli en Suisse dans le domaine du saut.

En ce qui concerne sa succession, des pourparlers vont être entrepris.

Football à l'étranger

France. – Championnat de première division (36me journée): Nantes - Sochaux 3-2; Saint-Etienne - Nice 2-1; Monaco - Lyon 4-0; Strasbourg - Angers 4-0; Nancy - Bordeaux 3-1; Nîmes - Valenciennes 1-1; Paris SG - Lille 2-2; Laval - Marseille 3-0; Lens - Bastia 2-0; Brest - Metz 1-3. – **Classement:** 1. Nantes 53 p; 2. Saint-Etienne 52; 3. Sochaux 50; 4. Monaco 49; 5. Strasbourg 41.

football

UN MATCH SOUS LA LOUPE...

La Rondinella... ne fait pas le printemps !

Prétendre qu'une hirondelle (una rondinella) ne fait pas le printemps équivaut à un mauvais jeu de mots, surtout en ce premier dimanche de mai qui ploya sous des ondées redoublées. Et pourtant...

Est-ce l'eau? Peut-être, mais le derby neuvevillois de 3me ligue – première place en jeu de surcroît – manqua singulièrement de chaleur et de piment. Jamais la nombreuse galerie (500 spectateurs) ne s'enflamma aux trop rares tentatives d'exploits de ses favoris. Il faut, à la vérité, reconnaître que les gardiens furent peu sollicités et que, par conséquent, le danger ne rôda guère aux abords de leur sanctuaire respectif.

Il y a, toutefois, d'autres causes, semble-t-il, à l'état d'esprit qui présida à cette lutte pour la consécration. Bien que défaits dans le courant de la semaine écoulée par les modestes réservistes de Boujean, les équipiers de La Rondinella abordaient cette confrontation avec une longueur d'avance sur leurs contradicteurs de dimanche précisément et par rapport à Aurore II.

CURIEUX AMALGAME

Un partage, sans constituer la plus rentable des opérations, leur offrait de préserver leurs chances de conserver le fauteuil de proue. En revanche, les gars de Peter Kroemer devaient vaincre à tout prix pour s'arroger le premier siège. Et ils ne se firent pas faute de passer aux actes, sportifs bien sûr!

Plus ardent à la tâche, le curieux amalgame (une moitié des joueurs ont plus de trente ans et l'autre vingt, voire moins) que dirige un Peter Kroemer, devenu «libero», a indiscutablement mérité d'enlever l'enjeu total. Utilement aidés par Nasos et Biedermann dont les montées désarçonnaient fréquemment leurs vis-à-vis, les deux anciens juniors de Neuchâtel Xamax, Visinand et Pascal Honsberger ont donné passablement de fil à retordre aux arrière-lignes de La Rondinella. Et le routinier Wenger n'eut rien de trop de tout son talent pour endiguer les assauts d'attaquants pleins de verve et sachant sans relâche se porter à l'assaut.

MANQUE DE MOBILITÉ

Il fallait, sur ce terrain glissant mais par ailleurs excellent, savoir accélérer la «jouerie» au moment opportun. Et c'est dans ce domaine que, contrairement à leurs adversaires, les recevants ont particulièrement péché. Leurs avants se sont contentés d'attendre les services de leurs camarades sans jamais chercher à faire diversion, en rechignant au minimum de mobilité. Or, face à une défense aussi intransigeante que correcte et parfaitement articulée autour de Peter Kroemer, les possibilités de réussite devenaient quasiment nulles. Le cours des hostilités, fort bien conduites au demeurant par l'homme en noir, l'a pleinement confirmé.

Et pourtant, tout semblait, au départ, parler en faveur de La Rondinella: une expérience indéniablement supérieure à celle de son contradicteur d'un jour, une conviction de tous, dirigeants et équipiers, de se mouvoir sur l'orbite idéale. En un mot, l'ensemble se sentait convaincu de sa réussite, croyait mordicus à sa bonne étoile. Hélas! pour eux, la cohésion fit par trop défaut, l'interpénétration entre les lignes se révéla inexistante au point que l'incessant labeur des Magalhaes, Max Hurni, Frieden, Personeni et Buchs produisit des esquisses sans lendemain, que l'expulsion justifiée de Pietronigro, à un quart d'heure du terme, jeta irrémédiablement à terre.

RENVERSEMENT

Aussi, sans être définitivement partis à vau-l'eau, les espoirs de la troupe de l'entraîneur Paratte apparaissent-ils désormais sérieusement compromis.

Ayant ainsi décroché équitablement la timbale, La Neuveville, formation au style peut-être pas très académique mais au cœur solidement accroché, n'est pas encore au bout de ses peines puisqu'il s'agira, maintenant, de distancer Aurore II avant de prétendre participer à la poule d'ascension en deuxième ligue. Mais si à l'impossible nul n'est tenu, il est maintenant permis aux Neuvevillois de rêver, surtout qu'eux ne rebutent pas à faire étalage de leur enthousiasme et de leur impétuosité sur le terrain. Leurs succès n'en sont que plus justifiés. Cl. De.

La Rondinella - La Neuveville 0-1 (0-1)

But: P. Honsberger 19me.

La Rondinella: Wenger; G. Hurni (Soares), M. Hurni, Magalhaes, Personeni; Keusch (Pietronigro - 46me), Frieden, Buchs; Soares (G. Hurni - 46me), Pauli, Hofmann. Entraîneur: Paratte.

La Neuveville: Guillaume; Biedermann, Kroemer, Griessen, Bonjour; Visinand, Bourquin, Nasos; D. Honsberger (Lebet - 55me), P. Honsberger, Lebet (Schoeni - 55me). Entraîneur: Kroemer.

Arbitre: M. Raymond Kury, de Courchapoix.

Spectateurs: 500.

À L'ATTAQUE. – Dernier homme de la défense neuvevilloise, l'entraîneur-joue Kroemer (cuissettes blanches) n'a pas manqué d'attaquer lorsque la possibil lui en était offerte, comme en témoigne cette phase de jeu où il met le gardi Wenger en difficulté malgré l'intervention de Magalhaes.

(Avipress - Treuthar

COUP D'ŒIL SUR L'ACTIVITÉ À L'ÉTRANGER

Record d'efficacité en Italie

Est-ce le fait que champion et relégués sont d'ores et déjà connus? Toujours est-il qu'on a joué un nouveau tour sans enregistrer de 0-0, en championnat d'Italie. Mieux même: avec 22 buts, on a battu le record d'efficacité de la saison, ce qui ne constitue d'ailleurs pas un luxe; il faudrait même vingt «filets» dimanche prochain pour ne pas égaler celui de la plus mauvaise saison, celle de 1972-1973.

Certes, on est encore loin des résultats fleuves, d'autres championnats mais il n'empêche pas que, depuis deux week-ends, l'issue des rencontres correspond mieux à la valeur des équipes. Mais cela peut aussi s'expliquer par le fait que certains n'ont plus aucun intérêt.

MALGRÉ ANTOGNONI

Tout auréolé de son titre de champion, Inter ne pouvait souhaiter meilleur adversaire pour prouver que son bien n'est pas usurpé. Outre le fait qu'elle venait d'aligner quinze résultats positifs, Fiorentina, qui bénéficiait de l'avantage du terrain, attendait le «leader» de pied ferme dans la capitale toscane. Malgré les prouesses du capitaine Antognoni, dont un tir fut renvoyé par la latte, les maîtres de céans ont succombé sous la pression des visiteurs (but d'Oriali et de Restelli, contre son camp).

Lutte de prestige également à Ascoli, où l'équipe locale ayant trouvé depuis quelque temps une certaine verve offensive, espérait bien faire mordre la poussière à la formation la plus prestigieuse de la péninsule. Hélas pour les protégés de Fabbri, Juventus ayant été éliminée durant la semaine en demi-finale de la coupe d'Italie par son rival local – après les tirs des pénalties! – il ne restait à la Vieille Dame plus qu'une chance de participer à une coupe européenne: celle de l'UEFA. C'est désormais chose faite, mais ce ne fut pas facile, car trois buts – dont un de Bettega qui augmente son avance en tête du classement des marqueurs – furent nécessaires pour s'imposer. Dans cette course aux places en coupe UEFA, Fiorentina, en perdant contre le champion, s'est vue non seulement rejointe par Turin, vainqueur de Lazio, mais encore dépassée par Milan qui, ayant battu Pescara, se hisse seul au troisième rang.

PROHASKA À INTER

Le championnat n'est pas encore terminé que déjà l'on se passionne pour les transferts et, notamment, ceux des étrangers. C'est ainsi que le champion annonce l'arrivée de l'Autrichien Prohaska, alors que Turin et Naples ont dû constater que les lires ne faisaient plus le poids face aux dollars. Tous deux convoitaient Krol, qui s'en ira à Vancouver. Par contre, Fiorentina espère s'assurer les services de l'avant-centre hollandais Kist, alors qu'Udinese a pris une option sur le transfert de l'international yougoslave Oblak... à la condition que l'équipe du Frioul ne soit pas reléguée!

Dans ce domaine, le dernier mot appartient à la Ligue, dont on attend toujours la décision au sujet des paris clandestins. Mais il ne semble pas que l'enquête soit bientôt terminée car chaque jour nous révèle de nouvelles «combinazione».

Ca.

L'incroyable marathon d'Arsenal...

Lundi, en match en retard du championnat d'Angleterre, les «Canonniers» ont fait match nul (0-0) avec Nottingham Forest. Jeudi dernier, au bout de 320 minutes de jeu, Arsenal avait réussi à éliminer Liverpool 1-0. C'était leur quatrième rencontre d'affilée en coupe, et ce en l'espace de 12 jours! Entre-temps, Arsenal avait fait match nul avec West Bromwich et battu Coventry pour le compte du championnat.

Le programme des «Canonniers» londoniens n'est pas terminé: Arsenal jouera samedi la finale de la «Cup» contre West Ham United (2me division), à Wembley, quatre jours avant de jouer la finale de la Coupe des coupes contre Valence, le 14 mai à Bruxelles. Et c'est tout?

West Ham rassuré!

West Ham jouera la finale de la Coupe d'Angleterre contre Arsenal. Pourtant, West Ham a eu peur pour Billy Bond, son capitaine, frappé de suspension et qui n'aurait pas dû participer à la rencontre. Or, les autorités anglaises, émues par l'angoisse qui s'était emparée du «coach» John Lyall, ont commué la peine de Bond en un match de suspension avec sursis. «Je suis heureux pour moi, pour ma famille et pour mon club» a déclaré Bond. «Je viens de vivre dix jours terribles...».

West Ham, s'il bat Arsenal samedi, jouera sa 3me Coupe des coupes. Il en fut victorieux en 1965 et finaliste, contre Anderlecht, en 1976.

Opinions

APRÈS LA DÉFAITE SUISSE À DUBLIN

Il n'y a rien de changé...

On était prêt à se laisser endormir par le chant des sirènes, bercés que nous étions par les deux victoires de notre équipe de football, contre la Tchécoslovaquie (pensez! la championne d'Europe) et celle contre la Grèce. Le vent de Dublin nous a rafraîchi la mémoire, à savoir que dans toute notre science de l'exportation, manque une branche, encore et toujours, celle du football. Un temps gris, du vent, trois cheminées d'usines et voici nos professionnels plongés dans l'affliction!

Y ALLER FRANCHEMENT

Ce côté d'amateurisme touristique nous colle aux chausses, son indéfectibilité laissant planer de forts doutes sur une possible qualification pour les prochains championnats du monde. Dès aujourd'hui, il est demandé des gens sans complexes, de ces natures simples ne passant pas leur temps à se poser des questions avant de... poser la semelle. Il ne s'agit pas d'être matraqueurs, mais d'y aller franchement, dans la persuasion que, tout compte fait, il n'y a vis-à-vis que des hommes comme vous et moi et non pas des King Kong.

La malheureuse sortie irlandaise n'a pas que des côtés négatifs, car elle a cruellement rappelé un défaut si souvent fustigé, mais jamais corrigé chez nous, celui d'un football doucereux, sirupeux, se plaisant dans le confort. On aime prendre son temps, soigner la manière, fignoler, enjoliver, laissant totalement de côté le principal, c'est-à-dire l'attaque de la balle.

Ce que nous a montré la télévision était assez consternant. La balle, bon sang! c'est une proie sur laquelle il faut se jeter et non pas attendre benoîtement qu'elle veuille bien parcourir les quelques mètres vous séparant d'elle. C'est le propre du footballeur victorieux que de se précipiter sur le ballon, et quoi de plus énervant que ces arrières au garde-à-vous, attendant placidement le déroulement des événements. La suite est connue; ce sont des gars de la trempe de Risi, toujours plus prompts qu'eux, parce qu'ils attaquent, donc devancent.

C'est peut-être un trait de notre caractère que de travailler posément. D'accord! mais sans outil, on ne peut rien faire, et, ici, l'outil, c'est le ballon. En être privé, c'est subir les événements, ce que Lausanne vient de vivre face à Young Boys durant une vingtaine de minutes.

COMME DES DIABLES

En comparaison du mièvre jeu précédent, les Bernois apparaissaient comme fous furieux, fonçant comme des diables vers Burgener. Du grand Young Boys, hélas! trop tardif. Débarrassé du bonnet d'âne voulu par Konietzka, l'imagination continue sous pression la saison durant se libérait enfin, projetant une lumière nouvelle sur la prochaine finale de la Coupe de Suisse, où Sion, de vainqueur certain, ne s'annonce plus que comme vainqueur possible. A. Edelmann-Monty

FINALE DE LA COUPE DE L'UEFA

Premier acte ce soir à M'gladbach

Les responsables d'Eintracht Francfort sont confiants pour les deux matches de la finale de la Coupe de l'UEFA qu'ils joueront ce soir et le 21 mai.

L'équipe de Francfort a pratiquement raté sa saison de championnat. Elle est, actuellement, neuvième du classement et n'a plus guère de chances de se hisser à une place lui permettant de participer, l'an prochain, à une compétition européenne. Tous ses espoirs reposent donc sur la finale de la Coupe UEFA, car une victoire la qualifierait d'office pour l'an prochain.

EXCELLENT MORAL

Eintracht Francfort a réalisé samedi un bon match à Cologne (2-1) et, surtout, montré un excellent moral en comblant son handicap de deux buts. De plus, le «onze» de Francfort retrouvera sans doute son milieu de terrain Werner Lorant, à peu près remis de son élongation. Malgré l'absence de Jurgen Grabowski, toujours blessé, l'entraîneur francfortois Friedel Rausch se montre confiant et espère réaliser un bon résultat au match aller, ce soir, à Moenchengladbach.

En revanche, l'ancien international Jupp Heynckes, qui entraîne maintenant Borussia Moenchengladbach est un peu plus pessimiste. Son équipe a pourtant réalisé un excellent match samedi, à Dusseldorf, en battant Fortuna par 4-1. Les tenants de la coupe UEFA avaient retrouvé leur verve du passé, opérant par des contre-attaques fulgurantes, comme lors de leur rencontre avec St-Etienne.

Si Heynckes est prudent dans ses pronostics, c'est qu'il déplore les blessures de plusieurs joueurs. Ses «as» Mathaeus et Schaefer souffrent tous deux de fortes contusions et ne sont pas certains de pouvoir jouer aujourd'hui.

Pour l'entraîneur de Moenchengladbach, le match aller est «absolument ouvert», mais il se peut très bien qu'il s'agisse d'un pessimisme de commande, car les joueurs du club semblent beaucoup plus confiants et espèrent réaliser un résultat très net pour bien se placer en vue du match retour.

En 3me ligue

Fleurier I - Cornaux 4-1

Fleurier: Trifoni, Chédel, Currit, Camozzi M, Offredi, Courvoisier, Cappellari, Navarro, Ecuyer, Loup, Haemmerli.

Buts: Haemmerli (2), Loup et Cappelari pour Fleurier.

Match joué sur un terrain à la limite du praticable. Fleurier débuta rapidement mais gâcha nombre d'occasions de but, par maladresse ou par malchance, si bien que le résultat resta très serré jusqu'au coup de sifflet final. A noter la blessure, avant le match, d'André Rey, qui du être hospitalisé et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. C. F

athlétisme

Dimanche matin
Le 37me Tour de Corcelles

La SFG de Corcelles-Cormondrèche inaugurera une nouvelle formule, dimanche matin à l'occasion du 37me Tour de Corcelles. La Course des vignes version 80 se déroulera, en effet, dans un cadre magnifique, un parcours de 5150 mètres emmenant les concurrents dans les environs du village, en passant notamment par la fameuse côte du cimetière, le domaine de Chambleau et le Charret. Après avoir descendu le chemin du Sélard, les athlètes emprunteront la rude et éprouvante montée sur Cormondrèche, peu avant l'arrivée.

Patronage FAN

Ce difficile parcours sera couvert deux fois par les seniors et les vétérans, et une fois par les juniors et les cadets. Quant aux dames et aux plus jeunes (filles et garçons), ils se verront proposer des tronçons beaucoup plus courts, allant de 350 à 600 mètres.

Le délai d'inscription est déjà passé mais **chacun peut encore participer en s'annonçant, dimanche dès 8 h, à l'emplacement du départ (rue des Préels),** moyennant une surtaxe de 2 francs. Il n'y a pas de limite d'âge... ni dans un sens, ni dans l'autre!

Comme de coutune, l'après-midi sera consacré aux toujours spectaculaires courses d'estafette, au jet du poids et au saut en longueur (sur une piste rénovée).

Gageons que les organisateurs enregistreront le même succès que les années précédentes. On le leur souhaite, en tout cas.

Football corporatif

La Neuchâteloise compromet ses chances

A quelques matches de la fin du championnat, le vainqueur n'est pas encore désigné, en série B. Fael se maintient en tête après avoir enregistré deux victoires. Neuchâteloise-assurances, après avoir écrasé Voumard, a perdu contre l'Ensa et compromis, de ce fait, ses chances de victoire finale.

Le FC Câbles, qui faisait aussi figure de vainqueur probable, vient de concéder deux défaites, et ce qui est plus grave, sur son terrain, contre Riobar et Voumard. Ce dernier, «candidat» à la relégation à la fin du premier tour, rue dans les brancards et remonte sérieusement au classement, inspirant de ce fait des craintes à ses poursuivants qui sont Police cantonale et Brunette.

Résultats: Fael - Brunette 4-0; Voumard - Neuchâteloise ass. 1-6; Police cantonale - Ensa 1-3; Câbles - Riobar 1-5; Fael - Voumard 5-4; Câbles - Voumard 1-3; Ensa - Neuchâteloise-ass. 1-0.

Classement:				
1. Fael	9	8-0-1	35-15	16
2. Neuchâteloise ass.	10	7-2-1	34-13	16
3. Câbles	9	5-0-4	24-20	10
4. Riobar	9	4-1-4	22-18	9
5. Ensa	9	4-0-5	22-24	8
6. Voumard	10	2-2-6	20-41	6
7. Pol. cantonale	8	1-2-5	10-24	4
8. Brunette	8	1-1-6	12-25	3

EN SÉRIE C

Derby-Marin ne fait pas de détail et montre au grand jour quelles sont ses intentions, en marquant 13 buts en deux rencontres. Cependant, Commune 2 s'accroche et n'attend qu'une défaillance pour prendre la tête. PTT et FAN-ICN ne sont pas bien loin et, eux aussi, peuvent théoriquement arriver en tête à la fin du championnat.

En queue de classement, Raffinerie se rebiffe et vient d'enregistrer sès deux premières victoires, ce qui trouble encore plus le bas du classement de cette série.

Résultats: Derby-Marin - Electrona 7-3; Raffinerie - Métaux Pr. 1 5-3; Migros - PTT 3-3; FAN-ICN - Commune II 1-2; Derby-Marin - Migros 6-1.

Classement:				
1. Derby-Marin	9	7-2-0	27- 8	16
2. Commune II	10	7-2-1	30-11	16
3. PTT	10	5-2-3	25-22	12
4. FAN-ICN	8	4-1-3	21-14	9
5. Migros	10	3-1-6	25-29	7
6. Métaux Pr. I	10	3-1-6	23-28	7
7. Electrona	9	2-1-6	18-29	5
8. Raffinerie	10	2-0-8	16-44	4

EN SÉRIE D

Dans cette série, il est difficile de faire des pronostics, du fait que certaines équipes ont joué plus de matches que d'autres. Toutefois, on peut relever que Sporeta, «leader» de cette série, a dû céder la totalité de l'enjeu à CIR, qui, de ce fait, s'éloigne de la zone dangereuse occupée par Métaux Précieux II et Boulangers.

Résultats: Métaux Précieux II - Magistri 4-4; CIR - Sporeta 4-0; Adas - Commune I 3-1.

Classements				
1. Sporeta	11	8-1-2	39-23	17
2. Adas	10	7-1-2	29-21	15
3. Suchard	10	7-0-3	33-19	14
4. Commune I	9	4-0-5	20-24	8
5. Magistri	7	2-3-2	20-15	7
6. CIR	9	2-3-4	20-20	7
7. Métaux Pr. II	10	1-2-7	15-39	4
8. Boulangers	8	1-0-7	13-28	2

UNE DATE À RETENIR

C'est celle du 14 juin. Ce jour-là, en effet, se déroulera, sur le grand terrain de Serrières, le 10me tournoi à six du Groupement. Cette compétition est dotée de quatre challenges. J.B.

Les prochains matches en ligue nationale

Tous les matches de championnat de ligue nationale se dérouleront le samedi 10 mai, en raison de la fête des mères qui tombe sur le dimanche 11 mai. Le programme:

Ligue nationale A: 20 h, Bâle - Zurich, La Chaux-de-Fonds - Lugano, Grasshopper - Saint-Gall, Young Boys - Chênois. – 20 h 15, Sion - Lucerne. – 20 h 30, **Chiasso - Neuchâtel Xamax**, Servette - Lausanne.

Ligue nationale B: 17 h, Winterthour - Nordstern. – 18 h, Bienne - Fribourg. – 20 h, Aarau - Frauenfeld, Baden - Rarogne, Kriens - Wettingen. – 20 h 15, Vevey - Berne. – 20 h 30, Bellinzone - Granges.

Finale de la Coupe de la ligue, mardi 6 mai à 20 h: Grasshopper - Servette à Bienne.

Match de ligue A en retard, mardi 13 mai à 20 h: La Chaux-de-Fonds - Grasshopper.

Maradona est déjà à Barcelone

«Diego Maradona fait déjà partie du Barcelone FC» a déclaré, à la télévision espagnole, le président du «Barca», Jose Luis Nunez.

«Nous avons signé un contrat avec le club Argentios Juniors et un autre avec le joueur», a expliqué M. Nunez, **«et personne ne peut empêcher Maradona de venir jouer en Espagne, si la démocratie existe bien dans notre pays».**

A l'annonce du chiffre de 9 millions de dollars pour le transfert de Maradona à Barcelone, le parti communiste espagnol s'était vivement élevé contre une telle surenchère, «au moment où la crise économique est si grave».

La décision relative au transfert de Maradona a obéi à deux motifs: **«En premier lieu»,** précise M. Nunez, **les cadres techniques de Barcelone ont demandé le renfort d'un grand joueur pour la prochaine saison. Ensuite, sur le plan financier, il ne faut pas oublier que le «Barca» a réalisé des bénéfices de l'ordre de 400 millions de pesetas (environ 9 millions de francs suisses) lors des dernières années. Au cours des six prochaines années, nous pensons réaliser 1200 millions de pesetas de bénéfices. Le «Nou camp» (le stade du Barcelone FC) sera agrandi considérablement, ce qui portera sa capacité à 130.000 spectasteurs».**

hippisme

Le concours de Saint-Blaise au Port!

Après le 25me moto-cross de Saint-Blaise, le paddock des Fourches qui, en fin de semaine, devait accueillir les cavaliers de saut, est impraticable.

Les organisateurs du concours hippique de Saint-Blaise ont donc été contraints, au dernier moment de trouver un autre emplacement. Le terrain boueux augmente la qualité du spectacle pour certains sports mais, pour le «jumping», un sol en bon état est primordial, le risque d'accident étant considérablement augmenté sur un terrain glissant. Grâce à la compréhension du Conseil communal de Saint-Blaise, le concours hippique pourra avoir lieu, exceptionnellement, sur la place du Port. Nous en reparlerons en fin de semaine.

lutte

Jeunes Neuchâtelois à la «Cantonale» vaudoise

Dimanche dernier, à Palézieux-Village, cinq lutteurs du Club du vignoble ont participé à la 14me «Cantonale» vaudoise des garçons lutteurs. Par un temps pluvieux et froid, ils se sont bien défendus. Voici leurs résultats:

Ecoliers II (1967-1968): 9me, Pfund Jean-Laurent 56,25 points. – **Garçons lutteurs I (1965-1966):** 38me Gutknecht Thierry 52,75 points; 39me, Perriard Vincent 51,50 points. – **Ecoliers I (1969-1970):** 4me Gutknecht Gilles 56,75 points; 5me Perret Olivier 56,25 points.

cyclisme

Déjà des difficultés sont promises pour la première étape, aujourd'hui

Tour de Romandie: on cherche ambitieux!

Giuseppe Saronni prend-il déjà ses distances dans la guerre psychologique qui l'oppose à Bernard Hinault? «Si nous nous surveillons mutuellement, il est certain que nous favoriserons nos adversaires. Si Hinault fait la course, je la fais avec lui. S'il se met à la fenêtre pour la regarder, je me mets à la fenêtre en sa compagnie. Mais une chose est certaine: dans l'étape contre la montre, il ne sera

De notre envoyé spécial

pas possible de calculer...» Le Piémontais est catégorique. Pour sa part, Hinault ne varie pas dans ses déclarations: «Je suis au Tour de Romandie car je pense qu'il s'agit d'une excellente préparation pour le «Giro». Si une ouverture se présente, j'en profiterai. Je ne suis pas là pour perdre. Mais avec des équipes de six coureurs, il est difficile de maîtriser la course. Et la concurrence sera relevée. L'équipe de Peter Post est à prendre au sérieux».

Les données du problème – une fois encore – sont posées. Zoetemelk, Contini, le Norvégien Knudsen, Laurent, Kuiper, Lubberding et autres sont là pour les résoudre en compagnie d'Hinault et de Saronni.

FAIRE LE POINT

«Pour moi, le Tour de Romandie est l'occasion de faire le point après plus d'un mois d'inactivité, à la suite de ma fracture de la clavicule», précise Joop Zoetemelk. Et le Hollandais de poursuivre: **«Actuellement, je ne suis pas au mieux de ma forme. J'ai accumulé du retard dans ma préparation. Je devrais être prêt pour le Tour de Suisse: ce sera là l'occasion d'un ultime «test» avant le Tour de France qui reste mon objectif principal. Certes, je ne pars pas sans ambitions. Disons qu'elles sont limitées. Je viens là surtout pour rouler...»** La position de l'ancien vainqueur de l'épreuve de l'UCS est donc claire.

Auteur d'un bon début de saison avec trois victoires dans des épreuves par étapes (Tour de Corse et du Vaucluse, Critérium national), Michel Laurent entend tirer parti du duel Hinault - Saronni, d'un certain attentisme éventuellement. **«Depuis une quinzaine de jours, je n'ai plus couru d'épreuves importantes. J'ai surtout poussé mon entraînement. Je pense que la première étape de mercredi va déjà donner un coup de balai au sein du peloton; les difficultés du parcours, sa fin notamment, vont poser des problèmes à certains...»** Et Michel Laurent de faire la moue en regardant le ciel gris et bas annonciateur de jours pluvieux, lui dont le soleil est le meilleur allié.

Dans le camp des Italiens, Contini s'interroge: **«Je n'ai pas pris le départ du championnat de Zurich en raison d'un refroidissement. Il semble que cela va mieux. Mais il faudra attendre la première étape pour me prononcer sur mon état de santé. Si tout va bien, je vise une place parmi les premiers. Quant à gagner... Contre la montre, il sera terriblement difficile de battre Saronni et Hinault. Il ne reste qu'à profiter de leur rivalité».** Et Knudsen, coéquipier de Contini? **«Il n'a pas encore retrouvé le «punch» de la saison dernière à pareille époque»**, dit de lui Feretti, son directeur sportif.

Coéquipier de Merckx pendant de longues saisons, Joseph Bruyère s'interroge: **«Depuis un mois je n'ai plus couru, à cause d'un refroidissement. Je crains la longueur de la première étape»**, affirme-t-il.

Et dans le camp suisse? Si Mutter obtient une «certaine liberté» de Peter Post, il peut jouer sa carte, accompagner les meilleurs et répéter son exploit de Paris-Nice (2me du classement général derrière Duclos-Lassale). En fait, tout dépendra des ambitions de van de Velde et Lubberding et, aussi, de la forme de Zoetemelk. Enfin, Breu peut également jouer sa carte dans la montée de l'Alpe-des-Chaux.

Dans l'équipe «Cilo», Serge Demierre va bénéficier d'une certaine protection. **«Serge revient en forme. Je pense qu'il peut terminer dans les dix premiers»**, affirme René Franceschi, son directeur sportif. Et d'ajouter: **«Pour moi, Serge présente encore une inconnue: quel va être son comportement dans les côtes, dans la montagne? A l'Alpe-des-Chaux, nous ferons le point. Sur un plan plus général, j'espère que nous placerons un coureur dans les dix premiers du classement général. De plus, nous ferons tout pour remporter une étape, à Lausanne si possible, dans le fief de nos patrons...»**

Pour Gisiger, ce 34me Tour de Romandie est placé dans l'optique d'une progression devant l'amener à décrocher une place pour le Tour de France. **«Mes ambitions se limitent à réussir une bonne course contre la montre. Grippé au sortir de Paris-Roubaix, j'ai été stoppé dans mon entraînement. Le Tour de Romandie, puis le Tour du Luxembourg et, enfin, le Midi libre, devraient m'amener à mon meilleur niveau»**, explique le Biennois.

Enfin, le Lausannois Luthi interroge Jean-Marie Grezet qui, pour la circonstance, revêt le rôle de suiveur. **«Quel rapport faut-il monter pour l'ascension de La Vue-des-Alpes et des Pontins?»** Habitué de ces routes – son terrain d'entraînement – le Loclois n'hésite pas: "42 × 22, soit un développement de 3 m 90...»

Cette Vue-des-Alpes qui fit dire à Hinault: **«C'est cette longue descente que nous avons empruntée avec le Tour de France? Il faut remonter tout ça?...»**

P.-H. BONVIN

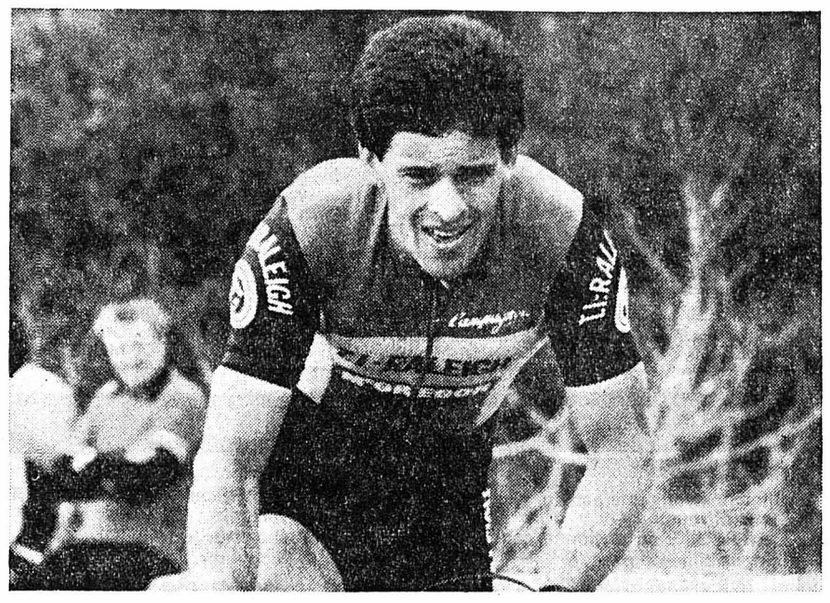

STEFAN MUTTER. – Le Suisse figure parmi les candidats à la victoire finale. (Archives-ASL)

La caravane dans notre région

1ère étape, Meyrin-Porrentruy 226 km. 500

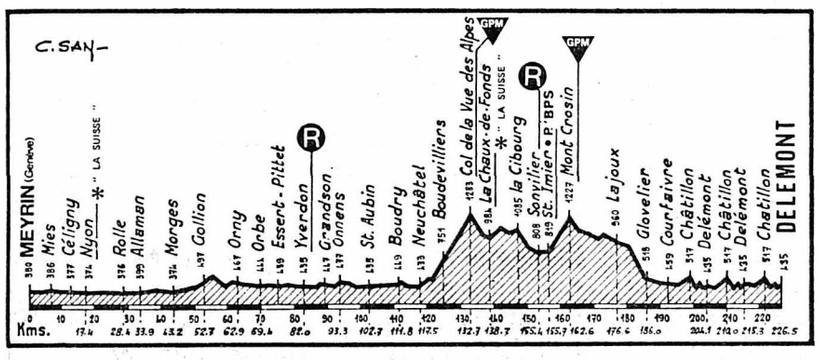

10.45 Meyrin (départ neutralisé) - av. de Feuillasse - rue Lect - route de Meyrin (Genève) - rue Hoffmann - av. Giuseppe Motta - place des Nations - av. de la Paix - place Albert Thomas - **route de Suisse (départ réel 11.15).** Puis: Versoix 11.20 - Nyon 11.40 - Morges 12.15 - Romanel s. Morges 12.24 - Cossonay-Ville 12.34 - La Sarraz 12.41 - Orny 12.44 - Orbe (route de Chavornay) 12.53 - Essert-Pittet 13.01 - **Yverdon 13.11** - Grandson 13.18 - St-Aubin (NE) 13.41 - **Serrières** (rue Martenet, Maillefer, rue de Vauseyon, carrefour de Vauseyon) 14.02 - Boudevilliers 14.20 - Vue-des-Alpes 14.42 - **La Chaux-de-Fonds** (bd de la Liberté, av. Léopold-Robert, rue F. Courvoisier) 14.48 - La Cibourg 15.00 - St-Imier (ravitaillement Ovomaltine) 15.12 - Mont-Crosin 15.32 - Les Reussilles 15.40 - Glovelier 16.03 - Courtételle 16.16 - **Delémont (ligne d'arrivée)** passages à 16.30 et 16.46, arrivée 17.02.

Jean-Marie Grezet dans la roue des professionnels

«Pour mon premier contact avec les professionnels j'ai suivi la course de Knut Knudsen dans la voiture de son directeur sportif Feretti. Je ne pensais pas que sur une chaussée aussi mouillée il prenne autant de risques. Il les a vraiment pris tous. C'est indéniablement un spécialiste des épreuves contre la montre. Il réunit toutes les qualités pour ce genre d'exercice: très en ligne dans les rectilignes, rapide à la relance à la sortie des virages, une très grande technique sur le vélo. Finalement il perd deux secondes sur Saronni.

«Je pense qu'il les a perdues au départ et dans la côte où il me semble qu'il a légèrement faibli. Ce n'est finalement qu'une impression.»

SÉLECTIF

«Ce prologue a été couru sur un parcours sélectif où seuls les coureurs puissants font la loi. La neuvième place de Demierre ne me surprend pas. Tout d'abord il courait chez lui. Ensuite il fait sa rentrée dans la compétition cette saison après ses ennuis de santé. je pense qu'il devrait confirmer ce bon résultat lors de l'étape contre la montre de samedi.

«J'ai remarqué que dans le prologue il n'y a qu'une petite partie des coureurs qui se donnent à fond. Ce sont les spécialistes de ce genre d'épreuve, les jeunes et finalement ceux qui briguent la victoire finale.

«J'ai fait le tour des équipes et me suis intéressé au matériel, les vélos en particulier. J'ai été frappé par le fait du peu de soin apporté dans la finition. On remarque que c'est avant tout un instrument de travail par rapport aux machines des amateurs, la plupart de ceux-ci ne possèdent qu'un vélo qu'ils soignent particulièrement. C'est presque un bijou pour certains.

«Si la pluie persiste aujourd'hui, rien ne va se passer jusqu'à Neuchâtel. Une première bagarre devrait se déclencher dans la montée de La Vue-des-Alpes, mais c'est surtout dans la montée sur le Mont-Crosin qu'une décision peut se faire. A Delémont, on devrait trouver, à l'arrivée, un petit groupe issu d'une échappée...»

«Quant à l'état d'esprit régnant dans une course professionnelle c'est un peu tôt pour me déterminer...»

Jean-Marie GREZET

Le prologue à Saronni

Sous la pluie et dans les tortueuses rues de la cité satellite de Meyrin/Genève, l'Italien Giuseppe Saronni a marqué les premiers points de son duel avec le Français Bernard Hinault!: au terme d'un prologue de trois kilomètres le Piémontais s'est emparé du maillot vert de «leader» du Tour de Romandie en couvrant la distance en 4'13"16 à la moyenne de 46,871 kilomètres/heure. L'Italien a réalisé ainsi un véritable exploit sur ces routes glissantes. Il a ainsi remporté son premier prologue de la saison après avoir terminé à la septième place de celui des Deux mers à 19 secondes de Moser.

Derrière, le Norvégien Knudsen a obtenu plus qu'un accessit: il a surtout battu Hinault. Certes, l'écart est infime: 76 centièmes de seconde. En revanche, les deux hommes ont «perdu» deux secondes sur Saronni. Voilà donc l'Italien contraint de prendre la course en main dès ce matin.

Finalement, ce prologue est conforme à une certaine logique dans la mesure où l'on retrouve, dans les dix premiers, ceux qui seront appelés dans les jours à venir à s'affronter pour les premières places, soit derrière le trio de tête: Willems (4'17"68), Contini (4'18"35), le Belge Claes (4'18"78), le Hollandais Zoetemelk (4'19"05), le Français Laurent (4'20"29), le Suisse Demierre (4'20"32), le Hollandais Lubberding, vainqueur du prologue à Neuchâtel il y a douze mois (4'20"82). Pour sa part, Schmutz – le chef de file de Cilo – perd onze secondes. Des écarts qui, en fin de compte, n'ont que peu d'importance. La ligne de force de ce prologue restera la victoire (la 10me de la saison) de Saronni. Un succès qui n'aura pas empêché Hinault de dormir. Dans une conversation à bâtons rompus samedi à Zurich, il avouait franchement: Je ne serais pas fâché si Saronni prenait le maillot vert à l'issue du prologue... C'est fait.

P.-H. B.

«Farniente» au Tour d'Espagne

Avec le retour du soleil, les 93 rescapés de la Vuelta se sont offert un jour de «farniente» entre Vigo et Orense, ce dont a profité l'Irlandais Sean Kelly pour signer sa troisième victoire au sprint en 14 étapes.

Cette journée a cependant été troublée par des incidents au 17me kilomètre, lorsque des manifestants ont interrompu la course pendant une demi-heure. Le directeur de la Vuelta a neutralisé l'étape pendant que les forces de l'ordre dispersaient les manifestants, et la moyenne de l'étape était finalement calculée sur les 145 kilomètres restants.

14me étape, Vigo-Orense (162 km): 1. Kelly (Irl) 3 h 55'53"; 2. Martinelli (It); 3. Van Calster (Be); 4. Thaler (RFA); 5. Van der Meer (Ho); 6. Elloriaga (Esp), 7. Lammertink (Ho);

Classement général: 1. Ruperez (Esp) 69 h 02'26"; 2. Torres (Esp) à 2'55"; 3. Criquelion (Be) à 3'22"; 4. Lejaretta (Esp) à 4'07"; 5. Visentini (It) à 4'11";

Linlas SMV 9-80

«J'avais peur que mes bêtes grillent...»

«Nous avons été réveillés par nos bêtes qui poussaient des cris. Il y avait le feu dans l'étable! J'ai immédiatement donné l'alerte. Les pompiers avaient à peine fini leur travail que déjà un collaborateur de la Mobilière Suisse commençait d'estimer les dommages.

Peu de temps après, mon assurance m'a remboursé les dommages, y compris le fourrage concentré et notre perte de revenu. Je suis bien décidé à conclure désormais toutes mes assurances à la Mobilière Suisse.»

Franz Müller, agriculteur, Ruswil

Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré

La Mobilière Suisse règle les sinistres rapidement et avec un minimum de formalités.
Incendie, Vol, Eau, Glaces, Véhicules à moteur, Responsabilité civile, Accidents, Maladie... et, en collaboration avec la Rentenanstalt, assurances Vie.

76483-A

SERP
AGENCE DE DÉTECTIVE PRIVÉ
Prébarreau 1, Neuchâtel.
Tél. 24 08 18. 71851-A

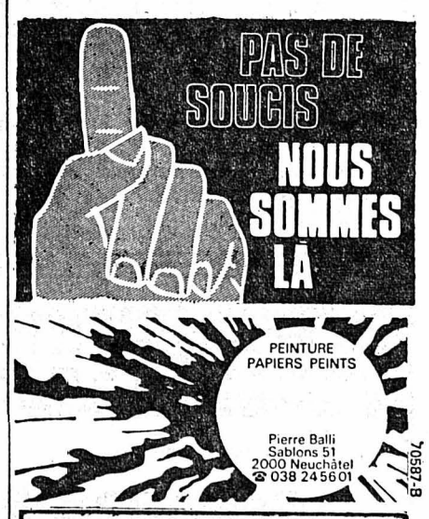

A. GERBER
successeur de A. GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56
60170-B

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHATEL
Avenue de la Gare 12
PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26
62471-B

ELECTRO DUC
Neuchâtel SA Tél. 25 28 00
Orangerie 4 Case postale 484
EXÉCUTE RAPIDEMENT
toutes vos
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
70005-B

AVANTI CHEZ FIAT!

FIAT RITMO. LA MEILLEURE AFFAIRE DE SA CATEGORIE.

Votre concessionnaire Fiat:

GARAGE M. FACCHINETTI
PORTES-ROUGES 1-3 NEUCHATEL
TEL. 038 24 2133

GARAGE TOURING, H. DALL'ACQUA
2072 SAINT-BLAISE

GARAGE S. BOREL,
Station GULF, Clos-de-Serrières 12
2003 NEUCHÂTEL
GARAGE TOURING, S. ANTIFORA
2105 TRAVERS
GARAGE MONTANDON & CIE
2316 LES PONTS-DE-MARTEL

76482-A

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchez-vous une activité vivante? Nous offrons à **COIFFEUSE** ou ancienne coiffeuse la possibilité de prendre

RESPONSABILITÉ D'UN SALON DAMES

moderne,
en plein centre de **Neuchâtel.**
M. Pétrig vous donnera volontiers de plus amples renseignements par téléphone au (01) 242 93 11 (heures de bureau). 78082-O

Home médicalisé «LA LORRAINE» à Bevaix,
cherche pour le 1er juillet ou à convenir:

un (e) aide de maison
pour les nettoyages, poste à plein temps, service par rotation,

une aide-soignante
poste à plein temps, service par rotation.

Faire offres par téléphone au 46 13 27, le matin. 78634-O

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing
Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 17 87
cherche:

sommelier (ère)
garçon ou fille de buffet
78741-O

SIEBER
MOTEURS QUARTIER CH-2017 BOUDRY
cherche pour tout de suite ou date à convenir

1 mécanicien et 1 aide-mécanicien 78793-O

Prendre rendez-vous par téléphone au 42 12 66, ou faire offres de service par écrit.

CAFÉ-RESTAURANT HORTICOLE
Gibraltar 21
Neuchâtel
cherche tout de suite
UNE SOMMELIÈRE
avec permis de travail.
Débutante acceptée. Bon salaire.
Tél. 25 66 44. 78701-O

Pour le compte de la Cité universitaire, Coop Neuchâtel engagerait un

cuisinier

Entrée immédiate ou à convenir. Prestations sociales d'une grande entreprise. Congé le dimanche.
Prendre contact avec la Cité universitaire, M. V. Girolami, av. Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 68 05. 78731-O

Philippe Berthoud et Cie
Gare 7, 2035 Corcelles
cherche

employée de bureau

Entrée: date à convenir

Faire offres manuscrites avec copies de certificats. 787

Portescap
Service du personnel

cherche pour son département de production, un

INGÉNIEUR ETS en mécanique

qui sera chargé de:

Industrialisation et rationalisation de produits

Cette tâche comprend:
- l'analyse de la valeur pour la recherche des procédés optima
- la conception et la mise au point d'outillages pour usinages et assemblages
- l'étude des postes de travail.

Nous demandons:
Jeune ingénieur ETS en mécanique, technicien d'exploitation ou maître mécanicien.
Une expérience dans une activité semblable est souhaitée mais pas indispensable.

Nous offrons:
- une formation spécifique
- un travail passionnant pour un candidat de valeur au sein d'une équipe dynamique, concernant des produits *industriels en expansion*
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable.

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous auprès de M. R. NOVERRAZ à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 41, interne 425. 78155-O

UNION SUISSE
VOTRE ASSURANCE

cherche

SECRÉTAIRE

pour le 1er juin 80 ou date à convenir.

Elle sera appelée à liquider, autant que possible de manière indépendante, surtout la correspondance française et le contentieux.

Si vous avez de l'expérience dans le domaine du secrétariat nous attendons avec plaisir votre postulation ou votre appel téléphonique si vous souhaitez recevoir encore quelques précisions.

Marc F. Zumsteg, agent général,
rue du Temple-Neuf 4,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 40 44. 78177-O

VILLE DE BIENNE

Nous cherchons pour la **Caisse publique d'assurance chômage** (englobant 72 communes réparties dans 7 districts)

une correspondancière

(français/allemand)

Correspondance sous dictée ou d'après indications, qui doit en partie être traduite dans l'autre langue. Parfaite dactylographe.

Formation commerciale complète souhaitée, toutefois pas indispensable.

De plus amples renseignements sont volontiers donnés par M. Giezendanner, gérant de la caisse, tél. (032) 21 26 51.

Les candidatures doivent être adressées à l'Office du personnel, 5 a, Pont-du-Moulin, 2501 Bienne, où des formules de postulation sont aussi à disposition.
Tél. (032) 21 22 21. 78616-O

VILLE DE BIENNE

ELECTRONA

Nous désirons engager un

MAGASINIER/CHAUFFEUR

pour divers travaux de manutention, de travaux en atelier et de livraisons.
Ce poste s'adresse à une personne robuste, en possession d'un permis de conduire.
Des connaissances de la langue allemande sont nécessaires.

Nous cherchons également du

PERSONNEL MASCULIN

pour différents travaux en ateliers, horaire de travail normal ou en équipes.
Formation assurée par nos soins.
Conditions d'engagement intéressantes, avantages sociaux appréciables.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone ou de se présenter auprès de

ELECTRONA 78660-O
Electrona S. A.
2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 21, int. 401 ou 34

ELECTRONA

comelec

Rue Alexis-Marie-Piaget 71
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

comme responsable d'une petite équipe de monteurs et câbleurs. Des tâches de développement et de mise au point de commandes électroniques lui seront également confiées.

MONTEURS EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES

sachant travailler de manière indépendante.

Horaire variable.
Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone au (039) 23 61 34. 78714-O

L'administration fédérale des contributions cherche des

COLLABORATEURS / COLLABORATRICES

titulaires du diplôme délivré par la Société suisse des commerçants ou possédant une formation équivalente.
Ils seront chargés de l'examen des demandes en remboursement de l'impôt anticipé et d'impôts à la source étrangers.
Des connaissances préalables en matière de titres *seraient la base idéale de cette activité indépendante au* sein de petits groupes.
Bonnes possibilités d'avancement, salaire adapté aux conditions actuelles et prestations sociales modernes.
Les personnes intéressées sont priées de nous envoyer leurs offres avec les documents d'usage.

Administration fédérale des contributions
Service du personnel,
Bundesgasse 32, 3003 Berne.
78682-O

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Pour compléter l'effectif de notre Division recherche scientifique à Neuchâtel, nous cherchons un(e)

LABORANTIN(E)

titulaire d'un certificat fédéral de capacité de type A et pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la chimie analytique instrumentale, par exemple: GLC, spectrophotométrie, analyse d'acides aminés.

L'activité de cette personne consistera à développer et à mettre au point, de façon indépendante, des méthodes analytiques liées aux études sur le tabac.

Etant donné la nature très diverse des tâches à accomplir, une grande flexibilité dans l'organisation du travail est nécessaire.

Des notions d'anglais et d'allemand seraient un avantage.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. 78708-O

FTR 2003 NEUCHATEL

JOWA

Nous cherchons pour notre **Boulangerie régionale à Saint-Blaise,** avec entrée immédiate ou à convenir

PÂTISSIER

ou

BOULANGER-PÂTISSIER

au bénéfice d'un CFC, pour compléter notre équipe du secteur pâtisserie.

Nous demandons une personne dynamique et l'esprit d'initiative pour collaborer dans une petite équipe. Quelques années de pratique souhaitées.

Prestations sociales intéressantes, semaine de 42 heures.
Titre M-Participation d'une valeur de Fr. 2500.—
remis à l'employé.

JOWA SA 78744-O
Boulangerie de Neuchâtel
Service du personnel, M. Degrandi
Case postale 47, 2072 St-Blaise
Tél. (038) 33 27 01

Si vous appréciez le changement – et un bon salaire – vous apprécierez Adia.
Nous cherchons:

ingénieur en électronique
(formation universitaire).
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

78550-O

ADIA *interim*

Gravière du Maley, Saint-Blaise

engage

machiniste sur trax à pneus

Se présenter ou téléphoner au 33 43 44, le soir. 78238-O

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

JOLIAT - INTÉRIM
NEUCHATEL

engage
2 menuisiers qualifiés
1 monteur électricien
1 installateur sanitaire
1 serrurier
excellentes conditions
78749-O

038 24 21 88

BOVA SERVICE BIENNE
cherche:
MONTEURS ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS ÉLECTRONICIENS
Tél. (032) 23 87 17 78039-O

Maison de commerce de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE DAME

ayant des connaissances de la comptabilité et aimant les chiffres pour seconder notre responsable du service des paiements. A la demi-journée, le matin dont l'horaire pourra être fixé d'une façon souple.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres EG 902 au bureau du journal. 78888-O

On cherche
pour entrée immédiate

employée de bureau

expérimentée, excellente dactylo pour travaux de secrétariat, travail à plein temps.

Tél. 33 51 60. 78751-O

On cherche un

boucher-charcutier

pour entrée immédiate ou date à convenir.

max Hofmann
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 **NEUCHÂTEL**
78725-O

SECURITAS S.A.
cherche

aide de bureau

à temps partiel.
Horaire: 16 h 30 à 19 h 30, 3 à 4 jours par semaine.

Tél. (038) 24 45 25. 78746-O

BOVA SERVICE BIENNE
cherche:
serruriers
soudeurs expérimentés
Tél. (032) 23 87 17 78040-O

On cherche

monteur en paratonnerres

connaissant la ferblanterie.

Entreprise R. Niederhauser, Le Locl
Tél. (039) 31 59 65. 74748

On engage

une SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

si possible avec expérience du travail d'une étude.
Entrée à mi-août ou date à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à l'Etude Michel Merlotti, avocat et notaire, place de la Fontaine 4, 2034 Peseux. 78898-O

COMMERCES

A remettre

BAR À CAFÉ

salles de jeux, affaire intéressante ave possibilité de développement.
Conditions de vente ou de location à discuter.
Prendre rendez-vous par tél. 33 27 48, de 19 heures à 21 heures. 78410-(

APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

une apprentie vendeuse

dans boutique de mode à la Neuveville.

Tél. (038) 51 31 61. 78899-

Marché DIGA S.A. engagerait

UN(E) APPRENTI(E) VENDEUR(EUSE)

pour son magasin du Landeron.

Tél. (038) 53 11 44. 78743-

Etude de notaire et bureau de gérance cherche

COMPTABLE

(homme ou femme)

Poste à responsabilité. Une certaine expérience acquise dans une entreprise de service (gérance, banque, fiduciaire) est souhaitée.
Caisse de retraite. Entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffres GI 904 au bureau du journal. 78900-O

DEMANDES A ACHETER

J'ACHÈTE MEUBLES ET BIBELOTS ANCIENS
ainsi que meubles et objets courants.
JE DÉBARRASSE
appartements, maisons complètes, caves + galetas.
J.-D. DESSARZIN. Colombier. 41 10 00 - 42 37 93. 62221-F

VOTRE PAGE MADAME

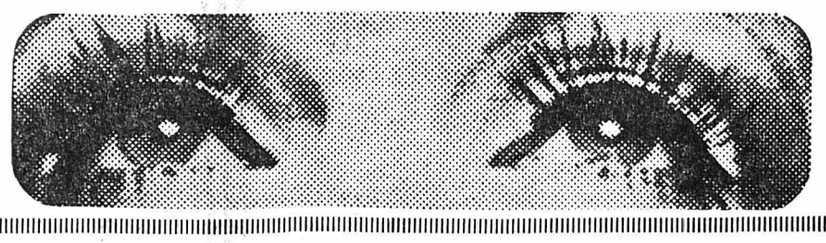

Sur nos photos (Viscosuisse), une très jolie robe d'été doublée, de coupe raglan, en jersey infroissable. Au milieu, une blouse habillée avec broderie anglaise soulignant la forme très originale du décolleté. Enfin, un deux-pièces style chemisier, en shantung blanc avec une ceinture de cuir lilas pour marquer la taille.

Le prêt-à-porter estival en Suisse

Les adeptes de la mode son désormais familiarisées avec la silhouette proposée pour le printemps et l'été: elle est longiligne, mais sans que les contours du corps soient moulés; la carrure perd un peu de son importance, la taille est soulignée selon les cas par une ceinture étroite ou large.

A côté de la ligne générale, il y a la palette aux couleurs... drops, c'est-à-dire acidulées avec en particulier les nuances champagne, banane, jaune doux, mauve, rose, fuchsia, rouge feu, bleu électrique, pistache et chocolat clair, avec aussi beaucoup de blanc et de noir comme unis, coordonnés ou fonds d'imprimés.

Le marine conserve la cote, et les dessins – motifs géométriques ou délicates fantaisies florales multicolores allant jusqu'aux millefleurs en dégradés – donnent beaucoup de charme à la mode estivale.

TRIOMPHE INCONTESTABLE DE LA ROBE

Impossible d'énumérer toutes les nouveautés inédites que la robe se permet cette année. Disons pour l'essentiel que la silhouette est étroite et que l'on utilise plissés, plis ou fentes avec modération, simplement pour donner aux différents modèles un style élégant, genre sport ou très habillé.

La carrure est légèrement soulignée, et les manches arrivent aux coudes.

Autre point chaud: le décolleté, le plus souvent en pointe et dans toutes les versions imaginables. Mais on voit aussi des décolletés ronds, dégageant même complètement les épaules ou retenus par d'étroites épaulettes.

Comme toujours, la robe longue reste à l'honneur pour le soir et se permet alors toutes les audaces de la transparence.

BLOUSES DE TOUS LES GENRES

Les blouses mode offrent la plus grande diversité de coupe et de style. Si l'on retrouve le classique chemisier, c'est avec un petit col rond ou à pointes d'inspiration chinoise. Très en vogue également les blouses à manches longues style Chanel, avec longue écharpe nouée.

Il faut enfin retenir les innombrables interprétations du T-shirt qui a donné naissance à la « petite blouse », garnie de ruches ou de broderie anglaise en version élégante, en forme de corsage à enfiler ou à bretelles en version sport.

Soins de beauté

L'eau c'est la vie

La plupart des citadins, ou ceux que leur métier prive d'air pur et éloigne de la nature, ressentent très profondément le besoin de recréer autour d'eux un cadre de verdure. La prolifération des résidences secondaires ne se traduit pas par l'opulence mais la nécessité de se sentir « devenir végétal » deux jours par semaine en se rapprochant de la terre, en la touchant, en la humant!

Appartements, bureaux, ateliers sont très souvent égayés de plantes vertes soignées avec amour. Des balcons fleuris, succédanés de lointains jardins sont arrosés, au saut du lit, par leurs propriétaires attendris qui n'oublient pas que l'eau c'est la vie.

L'EAU

Le corps humain est composé de plus de 75% d'eau qu'il puise dans sa nourriture liquide ou solide. La peau du visage est, elle aussi, désaltérée par ses couches profondes, mais l'épiderme est chichement abreuvé: il est en quelque sorte sous-alimenté. Il cherche l'eau qui lui manque dans l'atmosphère. Les habitants des pays humides ont généralement la peau plus fraîche, plus vivante, plus tendue que ceux des pays secs. Ainsi, la réputation des peaux et des teints anglo-saxons n'est plus à faire.

Nombreuses sont encore les femmes qui sentent instinctivement que leur visage a besoin d'eau. Mais les ablutions même fréquentes, même prolongées ne contribuent en aucune façon à nourrir l'épiderme. Elles le débarrassent des impuretés, mais n'apportent guère à la peau l'hydratation nécessaire. Voilà, le grand mot est lâché: peaux déshydratées, hydratation de la peau, produits hydratants.

LA DÉSHYDRATATION

Une peau déshydratée est une peau – quelle soit sèche ou grasse – qui ne conserve pas sa ration nécessaire d'eau, cette ration qui lui donne l'air vivant, sain, éclatant. Les cellules privées d'eau se racornissent, se dessèchent et vieillissent. A la limite, il peut se former des crevasses, des gerçures, de petites craquelures.

La déshydratation atteint seulement les cellules superficielles de la peau qui ne réussissent plus à conserver l'eau fournie par les couches profondes. Le problème est donc d'empêcher l'évaporation de cette eau si nécessaire à l'équilibre, à la santé, à la beauté de l'épiderme.

Les causes de la déshydratation sont nombreuses, connues et... inconnues: le chauffage central hyperdesséchant, sans compensation; l'air conditionné mal réglé (c'est malheureusement bien souvent le cas des immeubles modernes); les brusques variations atmosphériques; l'absorption de certains médicaments et la continuité de certains traitements.

Les effets de la déshydratation: une peau qui donne la sensation d'être devenue trop étroite pour le visage, des tiraillements, parfois de légères dartres, de petites ridules, bref... une peau qui ne paraît pas heureuse.

LA SOLUTION

La réhydratation souvent promise est difficilement obtenue en raison de la quasi-impossibilité pour les cellules superficielles de l'épiderme, de retenir l'eau contenue dans les crèmes, lotions ou laits qui leur sont proposés.

En général, en effet, les crèmes hydratantes sont des émulsions « huile dans l'eau » qui assouplissent la peau et momentanément lui donnent une impression de confort. Mais, l'eau s'y trouvant en phase continue s'évapore. Seules demeurent sur l'épiderme les huiles, c'est-à-dire les corps gras.

Toutefois, il existe maintenant sur le marché de très bonnes crèmes qui conservent à la peau l'humidité nécessaire. Et, conjointement à ces soins externes, il est indispensable de boire eau et jus de fruits.

Des bains bienfaisants

BAIN DÉSINTOXICANT: il est indiqué spécialement après un excès alimentaire ou en période de surmenage. Mettre 2 kg de gros sel marin dans de l'eau très chaude (faire fondre le sel la veille) et ajouter la quantité d'eau nécessaire. Après le bain, s'étendre sous les couvertures pour provoquer une sudation abondante qui éliminera les toxines. Prendre ensuite une douche pour nettoyer la peau.

BAIN ANTIPRURIGINEUX: il est à prendre chaque jour en cas d'éruptions cutanées; il faut 250 g d'amidon qui seront délayés dans de l'eau froide et versés dans l'eau tiède du bain.

BAIN TONIQUE: on peut le prendre chaque jour en cas d'anémie; il est de plus particulièrement recommandé pour fortifier les enfants. Employer 1 kg de gros sel pour 50 l d'eau (contenance approximative d'une baignoire) à 32 degrés.

BAIN RÉVULSIF: il prévient un refroidissement et provoque une réaction; pris occasionnellement il est très salutaire. Placer un petit sac de 250 g de farine de moutarde dans un bain à 35 degrés environ; couvrir la baignoire avec un drap de bain éponge pour protéger les yeux et le nez des vapeurs de moutarde. Sortir de l'eau dès que la peau rosit; s'essuyer rapidement et talquer.

BAIN ADOUCISSANT: il supprime les irritations de la peau (en particulier les rougeurs du siège chez les bébés). Mettre un sac contenant 1 kg de son dans un bain à 35 degrés. Presser ce sac de temps en temps.

BAIN CALMANT: il est recommandé aux insomniaques et aux nerveux. Verser dans un bain à 37 degrés 500 g de tilleul (infusé au préalable dans de l'eau bouillante).

La camomille: à mieux connaître!

La camomille est vraiment une plante au service de la santé. Digérez-vous mal? une tasse de camomille bien sucrée.

Vous avez mal aux yeux, vous souffrez de conjonctivite? Tamponnez vos globes oculaires avec une infusion de camomille tiède; vous ne souffrirez plus.

Vous avez mal aux oreilles? mettez à l'intérieur de celles-ci un petit peu d'huile d'olive dans laquelle vous aurez fait macérer quelques tête de camomille; la douleur disparaîtra.

ATTENTION

Cependant méfiez-vous car la camomille est un véritable médicament. N'en buvez pas comme vous buvez de la menthe ou du tilleul; n'en prenez que modérément quand c'est nécessaire. Enfin, quelques gouttes de citron ajoutées à l'infusion aliènent son goût qui déplaît à certains.

Quelle coiffure vous plaira-t-elle?

Non seulement pour le prêt-à-porter, mais également pour la coiffure, le vent vient de l'Ouest, en l'occurrence de la France où, pour cet été, s'affirme la tendance aux cheveux courts.

Cependant, comme le dit une jeune coiffeuse de Neuchâtel: « Cheveux longs ou cheveux courts... maintenant tout est à la mode! »

Voici donc des cheveux longs et quels cheveux! Sur notre photo de gauche ils sont sages, mais néanmoins ils sont arrangés avec un brin de fantaisie donnée par de grosses boucles laissées en liberté.

La seconde coiffure, à droite, est prisée par les jeunes femmes en particulier.

En fait, ce semblant de négligé est plutôt sophistiqué quant à sa réalisation. Car si les cheveux ne sont pas naturellement aussi crépus – ce qui est rarement le cas en Europe – il n'est pas du tout simple de les rendre ainsi: cela demande même du temps (deux heures et demie à trois heures), beaucoup de compétence et passablement d'argent.

Et puis... le résultat donne presque toujours satisfaction, mais il peut arriver que la permanente ne réussisse pas! Car c'est bien de permanente qu'il s'agit; celle que l'on fait avec un bon produit et des bigoudis extrêmement minces ou, dernière nouveauté, avec de longs bigoudis en spirale. Puis, pour cette coiffure-ci, les cheveux sont séchés à l'infra-rouge.

Si vous en avez assez de vos cheveux « raides comme la justice de Berne » et que vous ayez terriblement envie d'une tête... exotique, tentez le coup!

C. B.

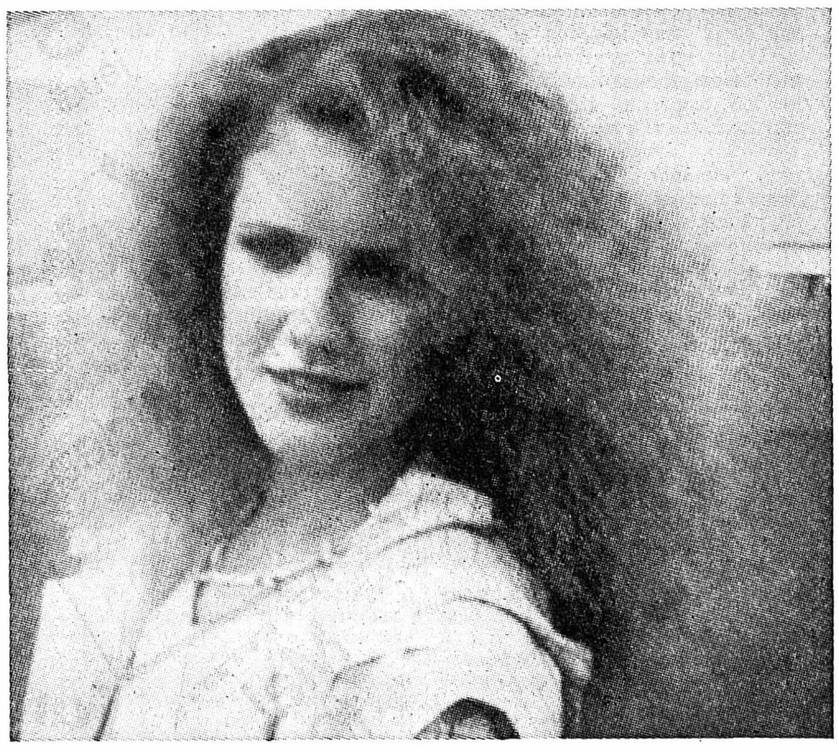

Les grandes tailles ne sont pas oubliées

Trois-pièces sport très chic pour Madame: une jupe confortable et un gilet ceinturé, complétés par une blouse en fine mousseline.

Pour Monsieur, un trois-pièces également composé d'un pantalon, d'un gilet en panama et d'un veston en tissu (photo Woolmark). En effet, grâce au retour à un style sport élégant et à l'utilisation de matières d'excellente qualité, la mode n'est plus l'apanage des jeunes à la taille de mannequin.

Les représentants des deux sexes attendent de la mode qu'elle leur fournisse une garde-robe de qualité, seyante et au goût du jour, même si leurs mesures dépassent largement celles de leurs congénères plus jeunes.

CONFORT

Abstraction faite du « disco-look », les vêtements de qualité se sont distancés ces derniers temps de toute extravagance et de toute fantaisie éphémère. On est donc prêt à payer un prix approprié à ces vêtements dont le confort accru, la beauté des coloris, le cachet distingué sont les principales caractéristiques.

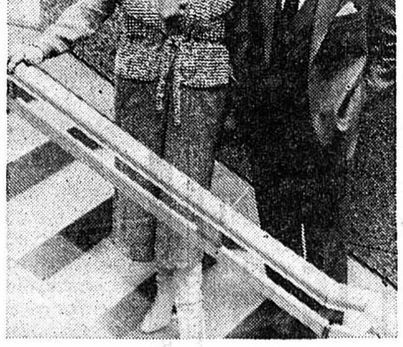

ABC ménager écologique

« ABC ménager où écologie et économie font bon ménage... » est un titre qui exprime bien ce que contient la brochure récemment réalisée par le Groupe antipollution de la section genevoise du WWF Suisse.

Tout au long d'une vingtaine de pages, on trouve de nombreux conseils pour laver le linge, les murs... les cheveux, enlever les taches, etc., avec des produits efficaces et surtout non polluants pour l'eau.

Une brochure que toute ménagère ne devrait pas manquer de lire!

Maquillage: quoi de neuf?

Rien n'est plus féminin que d'avoir de temps à autre envie de changer de « tête »! Les visagistes le savent bien qui, deux fois par année, proposent de nouveaux maquillages. Les toutes dernières tendances sont: un fond d'un beige moins soutenu et légèrement rosé laissant deviner la transparence de la peau. Les poudres légères veloutent et illuminent le visage; elles sont devenues l'élément clé du maquillage. A appliquer au pinceau de martre plutôt qu'à la houppette, en poudre libre le matin et compacte pour les retouches au cours de la journée.

Les rouges à lèvres sont foncés et mettent généralement les lèvres en valeur.

Les yeux sont ombrés de gris ou de mauve pour un genre discret, d'écaille ou de bordeaux pour un style avant-gardiste. Les eye-liners sont délaissés au profit des crayons aux ombres douces. (Photo Helena Rubinstein)

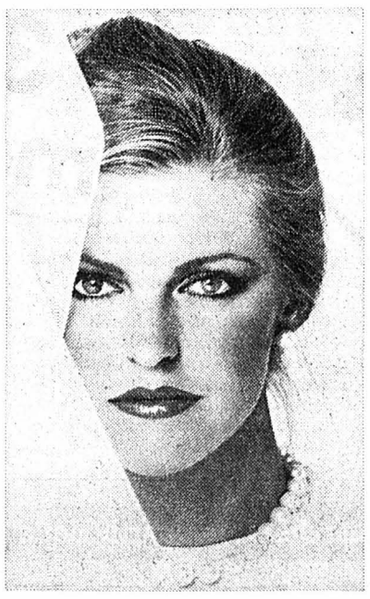

Bien dormir!

Pour calmer les nerfs et bien dormir: une infusion de 500 g de foin dans un bain de 38,5° où vous resterez ¼ d'heure. Couchez-vous tout de suite après, vous n'aurez aucun mal à vous endormir d'un sommeil réparateur.

Votre silhouette vous crée des soucis?
1, 2, 3 (et plus) cm en moins
Grâce à **CELLULITRON**, plus de problème.
INSTITUT DE BEAUTÉ VÉNUS
Place Pury 9
Immeuble du bar le Baron
Luigia D'AMICO Diplôme Fédéral
Avec ou sans rendez-vous
Vendredi et samedi: ouverture non-stop
Tél. (038) 25 78 74 78598-R

Institut de beauté MARIE-MADELEINE
PESEUX, rue du Tombet 12
TRANSIUM appareil amincissant sans aucun produit ni danger pour le corps.
Résultats étonnants
- **perte d'une à deux tailles après 10 séances**
- **suppression de la culotte de cheval**
- **remodelage de la poitrine**
- **suppression des lourdeurs des jambes**
- **remodelage du visage et du cou**

Renseignements - démonstration, tél. (038) 31 99 29
76480-R

CONFECTION DAMES
TRÈS GRAND CHOIX
Savoie-Petitpierre s.a.
rue de l'Hôpital 18
74360-R

GUERLAIN
issima
traitement régénérateur
à l'hydrolastine
Le complexe hydrolastine constitue la base de ce traitement de beauté. Il prévient la déshydratation, protège et nourrit l'épiderme et entretient l'élasticité cutanée. C'est un facteur de prévention des rides par excellence, celles-ci résultant à la fois d'une perte d'élasticité et d'hydratation de la peau.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL.
78179-R

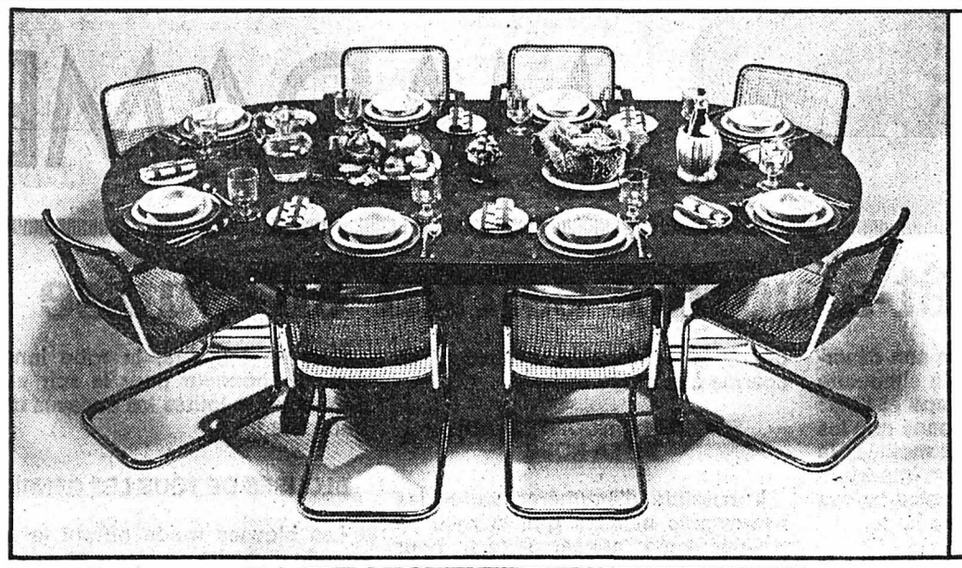

Soyez les bienvenus
à notre exposition spéciale de
tables ovales,
rondes,
rectangulaires et
hexagonales,
toutes richement décorées.

Kramer Meubles
r. centrale 8, Bienne
Tél. 032 · 23 60 11

76427-A

Pour tous vos TRAVAUX DE PEINTURE:

Chalets, bateaux, clôtures, transformation d'appartements, pose de papiers peints, etc.

Adressez-vous à l'entreprise artisanale de confiance

J.-O. TRIBOLET & Cie

NEUCHÂTEL
PARCS 125, Tél. 24 14 02

SAINT-BLAISE
CREUZE 10, Tél. 33 70 29

77618-A

Garages simples et en rangée

Presque toutes dimensions, formes et exécutions! Votre projet, isolé ou non, est notre norme! Nous construisons en béton, acier, aluminium, bois, verre, isolants, pour montage soi-même ou rendu clé en main! Demandez notre documentation gratuite!

Unionorm SA 65139-A
1018 Lausanne ☎ 021/37 37 12 • 5623 Boswil ☎ 057/74 46 66

unionorm

Portez vos

fausses dents

avec plus de confort

Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil du haut ou du bas, saupoudré de **Dentofix,** la poudre adhésive spéciale, sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine aussi l'odeur de dentier qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85. 76476-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

MERCURE **cd super marché**

Le 8 mai à 09 h.00, ça y sera.

Réouverture de la succursale cd de Peseux

Le jeudi 8 mai à 09 h.00, ça y sera.

Sur une surface de vente utilisée d'une façon rationnelle et claire, vous trouvez maintenant entre autres un comptoir de fromages avec service, du pain du boulanger et un stand de fruits et légumes avec service. Mercure SA, propriétaire de la chaîne de cd supermarchés, remercie tous les clients de leur compréhension pendant les travaux.

Attention! Gagnez une des 40 barres d'argent pendant les jours de la réouverture. Tirage au sort gratuit.

78156-A

cd supermarché. Il fait partie de la famille Mercure. Vous aussi?

75 ans qualité Mercure

Peseux Rue James Paris, CAP 2000, P

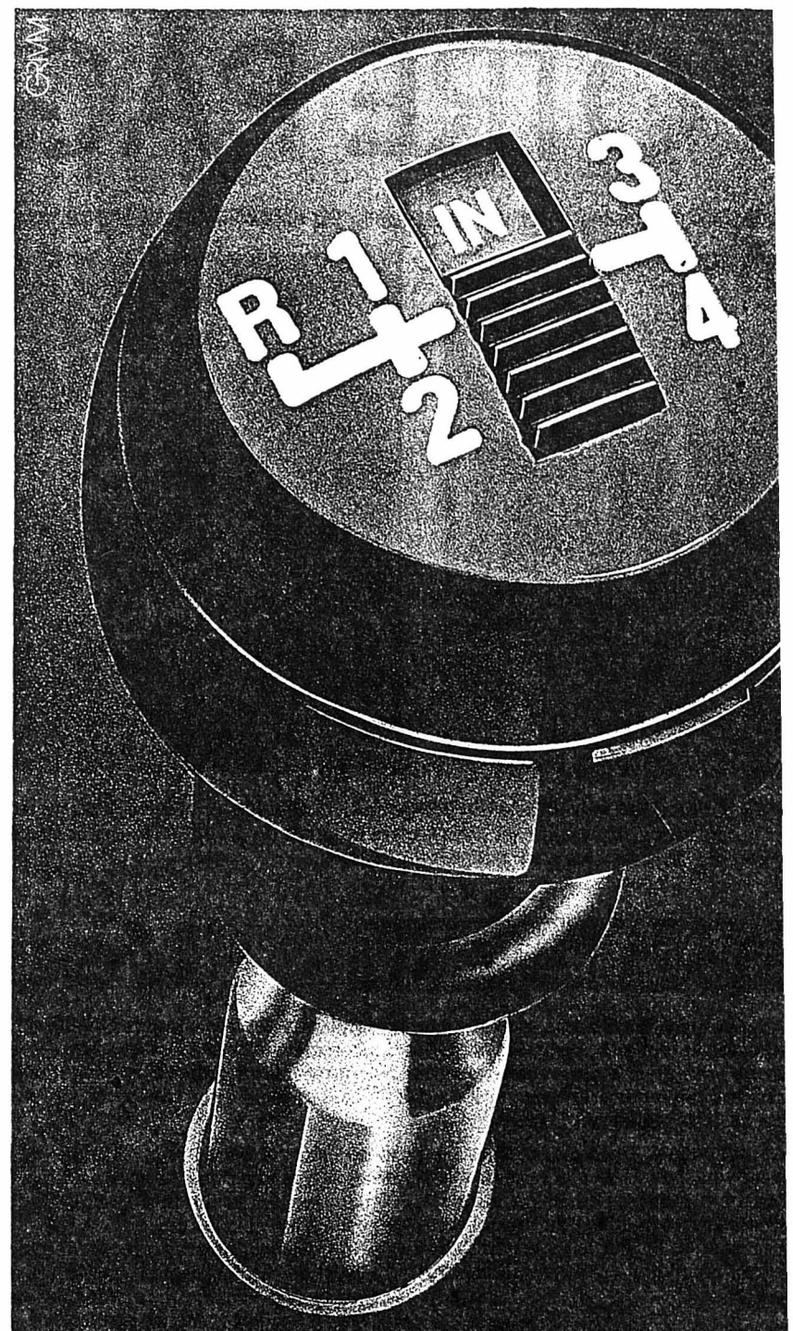

GRAM

Drive.

La cinquième (overdrive) de Volvo s'enclenche du bout des doigts. Et elle abaisse le régime, rend le moteur plus silencieux et réduit l'usure et la consommation. Dans les 244 GLI, 244 GLE, 244 GLT et 245 GLI.
Passez chez votre concessionnaire Volvo pour un essai. Vous serez convaincu.

VOLVO
Drive Overdrive.

Neuchâtel: Garage M. Schenker, Hauterive, tél. (038) 33 13 45.
Travers: Garage Touring, S. Antifora, tél. (038) 63 13 32.

74999-A

Seulement 70 c le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

LA BONNE FRITURE
au
PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98

76445-A

PLACEMENT
15 %
SÉCURITÉ
NET D'IMPÔT

Tél. (039) 23 82 33, le matin. 78535-A

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue No. ...
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

73458-A 82 M3

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

CONFÉDÉRATION

Le département de M. Chevallaz prend les devants

Futur char de combat: le mandat d'entreprise générale sera confié à la maison Contraves S.A.

BERNE (ATS). – Le chef du Département militaire fédéral a décidé que ce serait la maison Contraves SA (filiale de Buehrle) qui assumerait, en tant qu'entreprise générale, la construction sous licence du nouveau char de combat. C'est ce qu'annonce un communiqué du Département militaire fédéral. On sait que la Suisse veut acheter un nouveau char à l'étranger vu qu'il y a 5 mois environ, le Conseil fédéral décidait de renoncer à la fabrication d'un char développé par notre propre industrie. Les évaluations se font sur deux engins, le Léopard II allemand et le XM-1 américain, auxquels un blindé britannique pourrait être ajouté. Mais avant même que le choix ait été fait, la question de la fabrication sous licence a fait l'objet d'une obscure lutte d'influence. L'enjeu est le mandat principal de la fabrication et la question posée: «qui assumera la fabrication en tant qu'entreprise générale, une maison suisse ou une entreprise du pays qui a développé le char?». Le département de M. Chevallaz a donc pris les devants et décidé que l'entreprise générale sera suisse, de toute façon.

Le communiqué précise que le département a chargé Contraves SA des études nécessaires. L'entreprise générale sera secondée par un consortium des industriels suisses intéressés par la construction de chars. L'entreprise générale, dit encore le communiqué, doit fournir une offre fixe sur les frais, les délais, les répercussions sur l'emploi et les avantages de la construction sous licence. Elle ne participera pas, en revanche, à l'évaluation proprement dite (soit à l'appréciation concernant l'aspect militaire et technique) du modèle en lice.

CHAUDE LUTTE

Un article du «Tagesanzeiger» avait expliqué, en avril, qu'une maison allemande tirait les ficelles pour essayer de s'assurer le rôle d'entreprise générale au cas où le char allemand «Léopard II» aurait la préférence. Si elle y parvenait, l'industrie suisse n'obtiendrait que des sous-traitances de moindre importance. La réponse du département militaire est donc venue mardi. La maison allemande en question est le groupe «Krauss-Maffei», Munich, qui avait télexé au chef du groupement de l'armement, M. Charles Grossenbacher, pour lui faire des offres en vue du mandat d'entreprise générale dans l'éventuelle future production en série du Léopard. Les Allemands auraient indiqué, d'après le quotidien zuricois, qu'un mandat d'entreprise générale confié à la Suisse prolongerait d'un an les délais de livraison et augmenterait le prix du char à fabriquer d'un demi-million, ce qui représenterait une majoration de 200 millions en tout. Les maisons suisses – et notamment la Société suisse des constructeurs de machines – ont réagi et déclaré qu'elles se refusaient à n'accepter que les miettes que voudrait bien lui laisser l'industrie allemande.

La signification de la décision du DMF

De notre rédacteur parlementaire à Berne:

Il est important de bien comprendre la signification de la décision que vient de prendre le chef du département militaire fédéral. Le choix de l'entreprise qui aura la charge d'assumer, en tant qu'entreprise générale, la construction sous licence du nouveau char de combat ne représente qu'une étape particulière du long processus qui aboutira à l'introduction de ce nouveau char dans l'armée. Voici les explications que nous avons obtenues à ce sujet au groupement de l'armement.

La première décision a été celle prise il y a quelques mois par le Conseil fédéral, renonçant à construire un nouveau char suisse, et donnant la préférence à un modèle étranger, vraisemblablement mis au point sous licence. La phase la plus importante du processus en cours est celle qui va commencer bientôt et qui consistera à évaluer les divers modèles entrant en considération – les deux principaux, on s'en souvient, sont le Léopard allemand et un char américain. C'est le département militaire qui procédera à cette évaluation, avec la collaboration et en tenant compte des vœux de ses divers grands services, groupement de l'armement, état-major général, groupement de l'instruction et, à travers ce dernier, l'office des troupes mécanisées et légères, pour ne citer que les principales autorités en cause.

Une fois l'évaluation terminée, le DMF, du point de vue qui nous occupe, devra pour l'essentiel savoir deux choses: tout d'abord quel est le char le plus avantageux pour notre armée, et ensuite le coût de son acquisition à l'étranger. C'est alors qu'interviendra l'entreprise générale, maintenant désignée, qui aura pour charge, le cas échéant, de construire sous licence en Suisse le modèle choisi. Et c'est à ce moment-là que cette entreprise devra fournir l'offre fixe mentionnée dans le communiqué du DMF, ainsi que toutes indications utiles sur les délais, les répercussions sur l'emploi et les avantages de la construction sous licence. Ainsi sera-t-il possible d'obtenir la vue d'ensemble nécessaire pour l'établissement – sous la responsabilité du Conseil fédéral cette fois – de la proposition définitive à soumettre aux Chambres, accompagnée de la demande de crédit voulue.

Il est possible, dirons-nous encore, que l'opinion publique ait une réaction défavorable en apprenant que c'est la maison Buhrle qui a été choisie en tant qu'entreprise générale. On voit mieux maintenant la portée de la décision prise par le DMF, et donc son caractère réalisable, mais ce qu'il faut dire surtout, c'est qu'il s'agit assurément là de l'entreprise la mieux qualifiée en Suisse pour effectuer le travail demandé. Etienne JEANNERET

La politique agricole dans l'impasse

BERNE (ATS). – Selon un communiqué de la «Société suisse pour la protection du milieu vital», la politique agricole suisse se trouve dans une impasse. Ainsi, malgré le contingentement laitier, le compte laitier de la Confédération présente un découvert record de 442 millions à la charge de la caisse fédérale. Simultanément apparaissent d'énormes excédents de viande.

Cette situation est le fruit d'une politique agricole visant à développer toujours davantage les méthodes «industrielles» de production qui entraînent notamment une consommation croissante de fourrages importés. Les petites exploitations disparaissent à un rythme accéléré, alors que les grandes encaissent des subventions fédérales dont elles n'ont pas besoin. Leurs coûts de production étant nettement plus bas que ceux des petites exploitations de montagne. La Société suisse pour la protection du milieu vital, soutenue par la fondation suisse pour l'agriculture biologique, demande une réorientation fondamentale de notre politique agricole:

Le contingentement laitier doit être remplacé par une différenciation des prix consistant à «payer» davantage pour les petites quantités que pour les grosses.

2. Il faut progressivement restreindre l'élevage industriel, et encourager l'élevage à la ferme, avec un affouragement provenant de l'exploitation.

Il convient enfin de promouvoir à tous les égards les méthodes de production favorables à l'environnement.

PÊLE-MÊLE

* Informer les écoliers de Berne afin qu'ils s'abstiennent de fumer, tel est le but que se sont fixé diverses organisations et institutions bernoises de santé publique. Dans cette perspective, une exposition itinérante intitulée «fumer ou santé – ton choix» a été inaugurée mardi à Berne. D'ici la fin de l'année cette exposition aura fait le tour de toutes les écoles de la ville.

* Réuni lundi soir, le parti libéral-radical de la ville de Fribourg s'est donné un nouveau président en la personne de M Denis Volery, ingénieur ETS. Responsable technique du service cantonal de la protection des eaux, M. Volery succède à M. Pierre Boivin, avocat qui siège au Conseil communal de la ville. Celui-ci était à la tête du parti de la ville de Fribourg depuis trois ans.

Nouveau chef de presse au département fédéral des affaires étrangères

BERNE (ATS). – Le département fédéral des affaires étrangères a nommé chef du service information et presse M. Othmar Uhl, actuellement premier collaborateur de l'ambassadeur de Suisse aux Pays-Bas. M. Othmar Uhl entrera en fonction au début du mois de juin. Il prendra la succession de M. Hansjoerg Renk, qui deviendra alors suppléant du chef de la division politique I du département (Europe et Amérique du Nord).

Né en 1931 à Bâle, M. Uhl est originaire de Waldstatt (AR). Il fit ses études universitaires à Londres, Edimbourg, Genève et Bâle où il obtint le doctorat ès lettres. Entré en 1962 au département fédéral des affaires étrangères, il fit son stage à Berne et à Berlin. En 1964, il fut transféré à la Nouvelle-Delhi. Rentré à Berne en 1967, il fut affecté à la section des affaires scientifiques en qualité de suppléant du chef de section. En 1971 il fut transféré à Budapest où il fut nommé conseiller d'ambassade en 1974, il y assuma les fonctions de premier collaborateur du chef de mission, comme à Lisbonne et à La Haye où il fut ensuite affecté.

Troisième initiative anti-nucléaire

ZURICH (ATS). – Des organisations anti-nucléaires «dissidentes» ont décidé samedi dernier de lancer une troisième initiative contre l'énergie atomique. Après l'échec de la première initiative en votation populaire en février 1979, quelque 45 organisations, dont le WWF et la Fondation suisse pour l'énergie, ont lancé il y a une quinzaine de jours une seconde initiative anti-nucléaire, parallèlement à une initiative réclamant une «décentralisation» de la politique énergétique. Une quinzaine d'organisations opposées à ce «jumelage», ont annoncé samedi dernier leur intention de récolter des signatures en faveur d'une troisième initiative, strictement anti-nucléaire, car la seconde, étant «liée» par un même comité d'initiative à un texte dont les propositions sont moins «populaires», risque de ne pas aboutir. Ces organisations «dissidentes» seraient prêtes à faire marche arrière, si la seconde initiative anti-nucléaire était nettement dissociée de celle en faveur d'une politique énergétique décentralisée. Les promoteurs de cette troisième initiative tiendront une conférence de presse mercredi après-midi à Berne et ceux de la seconde renseigneront les «media» jeudi matin, également dans la Ville fédérale.

TESSIN

Trafic de fausse monnaie

LUGANO (ATS). – La police tessinoise a appréhendé, à Lugano, deux Suisses et deux Italiens, impliqués dans un trafic de fausses lires italiennes. Quatre autres individus, également deux Suisses et deux Italiens, avaient déjà été arrêtés à la même période et pour la même affaire par la police allemande à Constance. Les policiers tessinois ont pu mettre la main sur quelque 60 millions de lires en coupures de 50.000 lires, représentant environ 12.000 francs suisses. Les affaires de fausse monnaie relevant de la Confédération, le ministère public fédéral déléguera la procédure pénale à son collègue du Sottoceneri.

Améliorer la préparation de l'armée

BERNE (ATS). – La commission des affaires militaires du Conseil national, qui siégeait à Berne sous la présidence du conseiller national Rudolf Friedrich (prd-Winterthour) et en présence de M. Georges-André Chevallaz, président de la Confédération, a examiné le rapport intermédiaire concernant la politique de sécurité: ce rapport avait été soumis à l'assemblée fédérale par le Conseil fédéral à la fin de 1979, à la suite d'un postulat émanant du Conseil national.

Au cours de la séance, le chef du département militaire fédéral a décrit l'évolution de la situation militaire et exposé les intentions du Conseil fédéral dans le domaine de la politique de sécurité. La commission se félicite de la volonté du Conseil fédéral d'intensifier pendant la législature 1979-1983 les efforts entrepris en matière de défense nationale militaire.

Au cours de la discussion détaillée, certains membres de la commission ont relevé qu'il importait, dans les circonstances actuelles, d'améliorer la préparation de l'armée et d'accélérer la procédure d'acquisition de matériel de guerre, notamment d'armes antichars. La commission a également souligné l'importance que revêt pour notre politique de sécurité la protection civile, l'approvisionnement du pays et l'information.

Logement dans les régions de montagne: révision de la loi

BERNE (ATS). – Dans un message publié mardi, le Conseil fédéral propose au parlement de réviser la loi sur l'amélioration du logement dans les régions de montagne et d'en proroger l'application jusqu'en 1990. La loi actuelle, entrée en vigueur le 1er janvier 1971, permet d'allouer des subventions jusqu'à la fin de l'année. Il faut donc la reconduire et le gouvernement en profite pour proposer l'adoption de nouvelles dispositions en vue d'adapter le texte aux exigences nouvelles. Parmi les innovations figure un nouvel échelonnement des subventions fédérales en fonction de la capacité financière des cantons. Au lieu des deux groupes traditionnels (économiquement forts et faibles), on utilisera désormais un système comprenant trois groupes en introduisant une capacité financière moyenne. En outre, le nouveau texte laisse une marge de manœuvre vu que les crédits pour l'amélioration du logement dans les régions de montagne doivent encore faire l'objet d'une décision lors du débat sur le budget.

La subvention fédérale pour l'amélioration d'un logmeent atteint, d'après la loi, 25 % au maximum des frais qu'il est possible de prendre en considération, mais elle ne doit pas dépasser 15.000 francs. La prestation du canton doit être égale à celle de l'Etat central, sauf s'il s'agit de cantons à faible capacité financière.

CFF: 18 millions d'excédent au premier trimestre 1980

BERNE (ATS). – Grâce à l'évolution favorable du trafic, le compte d'exploitation provisoire des CFF se solde pour le 1er trimestre de 1980 par un excédent de 18 millions de francs (contre 3 millions seulement l'an dernier). Ce résultat approximatif doit cependant être encore corrigé en fonction des charges du compte de pertes et profits provenant des amortissements, des frais financiers, des versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours ainsi que des allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes, indique mardi un communiqué des CFF.

Avec 136,5 millions de recettes accessoires au 1er trimestre, les produits d'exploitation s'inscrivent à 622,3 millions de francs (+ 52,4 millions ou 9,2 %). Les charges d'exploitation, qui se sont élevées à 604,2 millions de francs, dépassent de 31,3 millions ou 5,5 % celles de l'an passé, notamment en raison de l'alourdissement des coûts de personnel.

TRAFIC EN HAUSSE

Pendant les trois premiers mois de 1980, les CFF ont acheminé 53,4 millions de personnes, soit 2,5 millions ou 4,9 % de plus qu'un an plus tôt. Le nombre de voyageurs a augmenté dans toutes les catégories de transport. Les recettes, y compris celles des bagages et des automobiles accompagnées, ont atteint 202,9 millions de francs (+ 4,5 %).

Le trafic des marchandises s'est développé de 14,5 %, pour se chiffrer à 11,1 millions de tonnes, qui ont procuré 282,9 millions de francs (+ 17,7 %). Les envois liés au commerce extérieur et les transports intérieurs sont en hausse de 10,7 % grâce à une conjoncture qui demeure favorable. Les échanges internationaux de marchandises étant toujours très intenses, le transit a bénéficié d'un essor remarquable de 24,8 %, avec 646.000 tonnes supplémentaires. Le fort accroissement du ferroutage et des transports par transconteneurs a beaucoup contribué à ce résultat.

Hausse des tarifs CFF: la FRC n'en veut pas

GENÈVE (ATS). – La fédération romande des consommatrices (FRC) s'oppose vivement à la hausse des tarifs CFF venant après celle des prix du pain et du lait. Ce n'est pas en augmentant leurs tarifs que les CFF vont attirer de nouveaux clients, estime-t-elle dans un communiqué diffusé mardi. Au contraire: l'expérience tentée en Suède démontre qu'en diminuant les tarifs, on arrive à accroître la fréquentation des trains ainsi que les bénéfices.

La FRC tient en outre à relever la contradiction inhérante à la politique fédérale: d'un côté on organise des campagnes pour encourager les gens à utiliser les transports publics, et de l'autre il semble que l'on fasse tout pour les en dissuader. La FRC estime quant à elle que les transports publics doivent rester un service mis à la portée de tous.

Jours fériés et vacances: attention aux cambrioleurs

LAUSANNE (ATS). – Les cambrioleurs apprécient particulièrement les «ponts» et les vacances, mais pas pour les mêmes raisons que les travailleurs. Pendant le long week-end de Pâques, rien qu'à Genève et à Lausanne, la police a enregistré des dizaines de cambriolages. Chaque année, les compagnies d'assurances suisses reçoivent en moyenne entre 400.000 et 500.000 déclarations de vols.

En prévision des «ponts» de mai (Ascension, Pentecôte) et des vacances qui approchent, le centre d'information des assureurs suisses, à Lausanne, rappelle la prudence à observer quand on abandonne son logement pour quelques jours ou quelques semaines. La négligence et l'inconscience des «victimes» sont souvent la cause d'un cambriolage réussi. En 1979, les agents de Securitas ont dû retirer 9200 clefs restées dans des serrures, refermer 95.600 portes d'entrée principales, 164.500 portes intérieures, 50.000 portes de garage, 183.700 fenêtres... et 1566 coffres-forts.

Il est conseillé de munir la porte d'entrée d'une serrure de haute sécurité, de fermer fenêtres, volets, stores, lucarnes et soupiraux et prévoir un système de blocage à l'intérieur, de faire lever quotidiennement le courrier ou demander à la poste de le garder jusqu'au retour, d'assurer une surveillance discrète de l'appartement ou de la maison, de déposer les objets de valeur dans le safe d'une banque.

ROMANDIE

SUITE

Avions sur l'autoroute

Le commandant de corps Bolliger, chef d'arme de l'aviation, a expliqué que les pistes de fortune sur route doivent recueillir des avions qui ont consommé trop de kérozène au cours de leur mission de combat et qui de ce fait ne peuvent plus rejoindre les aérodromes de guerre dans les Alpes. Elles doivent aussi décharger des aérodromes «embouteillés» ou endommagés. Elles offrent une grande liberté de manœuvre. En outre, la multiplication du nombre des emplacements contraindrait un adversaire à disperser ses moyens d'attaque. Nos places d'atterrissage de fortune sur les autoroutes permettent aussi bien de faire le plein de carburant, de ravitailler en munitions et de réparer les appareils.

Parmi les nombreux spectateurs, on remarquait le commandant de corps Stettler, les divisionnaires Mabillard et Wyler, les brigadiers Digier, Durig, Maendly et Parisod, quatre conseillers d'Etat vaudois, ainsi que le premier-lieutenant vaudois Claude Nicollier, l'un des pilotes du programme spatial eropéen «Spacelab».

Grand conseil vaudois: débat sur l'admission à l'Ecole normale

LAUSANNE (ATS).– L'Etat ne peut ni tolérer le gaspillage dû à une formation pléthorique, ni s'engager à garantir un poste à chaque breveté: c'est ce point de vue du Conseil d'Etat sur les conditions d'admission à l'Ecole normale (futurs instituteurs) qui l'a emporté mardi au Grand conseil vaudois. Celui-ci a accepté, par 85 voix contre 47, une modification de la loi cantonale sur l'instruction publique, autorisant, si les circonstances l'exigent, l'organisation d'un concours d'admission dans les Ecoles normales, afin de maintenir un certain équilibre entre l'offre et la demande de places de maîtres d'école.

Les députés ont en outre voté un crédit de 351.000 francs pour l'évacuation des terres en provenance des chantiers de l'université de Lausanne-Dorigny, et accepté l'entrée en matière sur un projet de loi séparant la formation professionnelle des jeunes et l'orientation professionnelle des adultes.

Un tir inter-armes sur la place de Bière

BIÈRE (VD) (ATS).– Le point culminant des journées suisses d'artillerie 1980, les 10 et 11 mai prochains sur la place d'armes de Bière, au pied du Jura vaudois, sera une spectaculaire démonstration de tir inter-armes qui sera présentée samedi après-midi sur la plaine de Champagne, près des casernes, en présence de M. Georges-André Chevallaz, président de la Confédération et chef du département militaire. Premier en Suisse par son envergure, ce tir combiné unira les chars, les canons et les avions. La démonstration sera faite par les écoles de recrues de blindés et d'artillerie et l'escadrille de surveillance de l'aviation.

Menace sur le vieux Lutry

LUTRY (ATS). – «Soucieux de faire respecter la volonté populaire de préserver le site de Lavaux de la Lutrive à Corsier, le groupement «Sauver Lavaux» épuisera tous les moyens juridiques pour empêcher l'aliénation du site de Lutry». Cette association présidée par Franz Weber a annoncé mardi son opposition à un projet de garage-parking (65 places en sous-sol et 77 en surface) sur l'emplacement de jardins communaux à l'entrée ouest du vieux bourg. Elle estime que l'arrêté fédéral urgent et le plan de protection de Lavaux interdisent une telle construction. La commune de Lutry ayant écarté l'opposition, «Sauver Lavaux» a recouru à la commission cantonale de recours en matière de constructions, en réclamant un parc public et non un parc à voitures.

La Broye en zigzag

Le traditionnel jeu des œufs qui s'est déroulé dimanche à Font a réuni un très nombreux public autour d'un pré du village. C'est le jeune Maurice Brasey qui a remporté la victoire en s'adjugeant du même coup le droit de choisir sa cavalière pour le bal alors que ses camarades se voyaient contraints de tirer dans un chapeau le nom de leur danseuse du jour.

La commune et la paroisse de Mannens-Grandsivaz ont rendu dimanche un bel hommage à M. Francis Rossier, boursier communal depuis trente ans.

La fanfare de Dompierre-Russy a étrenné ses nouveaux uniformes au cours d'une journée marquée d'un office religieux, d'un cortège et d'un banquet.

Le Cercle économique staviacois était l'hôte, lundi, des restaurateurs de la collégiale Saint-Laurent. Entrepris en été 1970, les travaux devraient être terminés pour fin 1981. On estime que l'église d'Estavayer, avec les découvertes qui ont été faites, sera dès lors l'un des plus beaux édifices religieux de Suisse romande.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

La «Rentenanstalt» en 1979

ZURICH (ATS). – «L'exercice 1979, le 122me de notre activité, nous a valu des succès fort flatteurs». C'est en ces termes que le directeur général, M. Walter Diener, a qualifié lundi, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Zurich, les résultats réalisés l'an passé par la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt). L'exercice 1979, qui a laissé apparaître un bénéfice de 343 millions de francs contre 309 millions en 1978, s'est déroulé sous le signe de fortes baisses du taux d'intérêt et de la reprise du renchérissement. Pour la première fois, la société a dépassé le seuil des 20 milliards de francs de nouvelles productions et des 2 milliards de francs de recettes de primes.

En Suisse, les nouvelles affaires directes ont augmenté de 9 %. L'assurance collective (2me pilier) s'est accrue de 11 %, atteignant une production totale de 4,8 milliards de francs, ce qui représente le meilleur résultat depuis 1975. Dans le cadre de la prévoyance individuelle (3me pilier), plus de 34.000 polices ont été conclues, avec 1,9 milliard de francs (+ 2 %) de nouvelles prestations assurées. A fin 1979, le portefeuille d'assurances comprenait plus de 840.000 polices avec près de 44 milliards de francs de prestations assurées.

En cours d'exercice, la recette de primes provenant d'affaires nouvelles et en cours a augmenté de 10 %, passant à 1,5 milliard de francs. Ces résultats ont contribué à renforcer la position de tête de la Rentenanstalt sur le marché suisse de l'assurance sur la vie, déclare la société zuricoise.

Les affaires que la Rentenanstalt a réalisées à l'étranger, grâce à ses succursales en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Espagne, ont atteint des taux de croissance «spectaculaires». En ce qui concerne la nouvelle production, l'augmentation moyenne par rapport à 1978 a été de 30 %, tandis que le portefeuille s'est accru de 23 % au total la recette de primes, quant à elle, a progressé de 19 % passant à plus de 740 millions de francs.

Câbleries et tréfileries de Cossonay: changement de président

COSSONAY-PENTHALAZ (VD) (ATS).– La société anonyme des Câbleries et tréfileries de Cossonay (746 employés) a augmenté son chiffre d'affaires de 7 % en 1979, le portant de 95,4 à 102,1 millions de francs. Le cash flow de l'exercice atteint 10,5 millions (11,9 millions en 1978) et le bénéfice net 4,2 millions (inchangé). L'assemblée des actionnaires, réunie mardi après-midi à Lausanne, a maintenu le dividende à 60 francs par action (12 %).

Elle a pris acte du départ de trois administrateurs qui ont atteint la limite d'âge: MM. Emmanuel Faillettaz, vice-président du conseil d'administration depuis 1958 et président depuis 1973, Jean-Louis de Coulon, vice-président depuis 1973 et ancien administrateur-délégué, et Jacques Wavre. Les mandats d'administrateur de MM. Fritz Halm, André Jacopin, Hans Schaffner et Rodolphe Stadler ont été renouvelés et M. François Carrard, avocat à Lausanne, a été appelé à siéger au conseil. C'est M. François Brunner, administrateur-délégué, qui accède à la présidence du conseil d'administration. Il exercera la double fonction de président et de délégué.

VICHY

c'est la tradition de l'eau minérale

Vichy, un moyen simple pour:
- neutraliser l'acide gastrique
- faciliter la digestion
- éliminer toutes sortes de toxines

Buvez-en régulièrement mais modérément;

VICHY *Eau minérale alcaline fluorée naturelle*
c'est sérieux.

PASTILLES VICHY ETAT

74742-A

Pour la Fête des Mères...

Long gilet
acryl uni, mailles fantaisie
2 poches, sans manches
écru, fuchsia, lilas, gris
marine, noir 38 - 44
29.90

Gilet court
acryl uni
mailles fantaisie
large bordure de côtes
avec 2 boutons et lacet
écru, rose, marine, mauve
38 - 44
29.90

coop P GRATUIT

Super-Centre Portes-Rouges

78732-A

VOYAGES RÉMY CHRISTINAT
Excursions - Sociétés - Noces

Dimanche 11 mai
FÊTE DES MÈRES
Course surprise
avec repas de midi
Départ Val-de-Ruz 8 h
Port NE 8 h 30
Prix Fr. 55.—
AVS Fr. 47.—

Jeudi 15 mai (Ascension)
EXPOSITION GRÜN 80
à Bâle
Prix unique de Fr. 29.—
entrée comprise
Départ 7 h
Port de Neuchâtel 7 h 30

Renseignements et inscriptions:
Agence de voyages CHRISTINAT
Tél. (038) 53 32 86. 78902-A

FÊTE DES MÈRES
Choisissez pour vos mamans
une porcelaine à peindre
dans notre gamme:
ROSENTHAL - LANGENTHAL - KAISER et les faïences SALINS
78745-A

Le Médaillon
Mme Maryse NIEDERHAUSER
Seyon 7
2000 Neuchâtel
Tél. 25 74 14

35 ans qui nous en ont plus appris sur les océans que 35 siècles

Quelques dates suffisent pour illustrer l'importance des découvertes humaines de ces 35 dernières années.

La première expédition maritime date du XVIe siècle avant J.-C.: la pharaonne Hatshepsout envoie une expédition en Mer Rouge jusqu'au Cap Gardafui.

Mais il faudra attendre 1943 pour disposer du premier instrument de plongée indépendante: le premier scaphandre à air comprimé entièrement automatique inventé par Emile Gagnau et Jacques-Yves Cousteau.

Dès lors, les océans cesseront de n'être qu'une «surface», révélant tour à tour les secrets de leur relief, les lois des courants qui régularisent les climats terrestres, l'innombrable diversité des espèces qui les habitent, leurs mœurs et les cycles biologiques impérieux et fragiles dont elles sont les éléments.

Un rien peut rompre cet équilibre et tout nous fait craindre qu'il est déjà rompu...

La pêche à outrance, l'anéantissement d'espèces indispensables, la pollution côtière ou de pleine mer, les massacres de l'exploration sauvage liée au «tourisme d'aventure» ont déjà tué la plupart des mers côtières et des îles de corail...

Universellement reconnu comme le plus grand spécialiste de la connaissance des océans, le Commandant Cousteau a écrit pour vous la passionnante aventure de la mer et l'a illustrée, avec son équipe, de milliers d'extraordinaires photos en couleurs.

Chaque semaine, vous découvrirez dans l'ENCYCLOPEDIE COUSTEAU les mystères de l'océan qu'il décrit avec la rigueur du scientifique, l'œil émerveillé de l'artiste... et toujours avec son cœur.

Pour vous permettre d'apprécier l'intérêt et la beauté de cette collection, alpha **vous offre le fascicule N° 1 au prix exceptionnel de**

fr. 1.80 **et en plus, le N° 2 gratuit!**

Chaque mercredi, chez tous les marchands de journaux.

Une production alpha **: 140 fascicules entièrement illustrés en couleurs de photos du Cdt Cousteau et de son équipe;**
éditée par Grammont S.A., Lausanne.
Diffusion: Editions Kister S.A., quai Wilson 33, Genève, tél. 022/31 50 00.

Encyclopédie Cousteau

OFD conseil

78692-A

APPAREILS MÉNAGERS

Lave-linge 5 kg	498.–
Frigos**** 225 l 2 portes	458.–
Frigos** 140 l	278.–
Congélateurs 350 l	658.–

Garantie: 1 année. Livraison gratuite.

CRETEGNY + Cie
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tel. 25 69 21

78489-A

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs

Nom: F
Adresse:
NP, localité:

Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

57757-

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisse allemand, ayant te miné son apprentissage, cherch place comme

ébéniste

dans entreprise à Neuchâtel ou environs.
Entrée: 15 juin.

Faire offres à Martin Jäggi, Tannenstr. 3, 4142 Münchenstein.
78712-

JEUNE FILLE

âgée de 17 ans, cherche place dan une famille à Neuchâtel pou apprendre le français, à partir d 1er octobre 1980, pour une durée d 6 mois.

Zengaffinen Emma, Alter Kirchweg 3945 Steg - Tél. (028) 42 14 19.
78691-

Professeur de français
tous niveaux, cherche poste complet, éventuellement partiel, date à convenir.
Adresser offres écrites à AC 898 au bureau du journal.
76966-D

Une carte de visite
soignée est l'affair de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel.
Le bureau du journal vous présentera un choi complet et varié.

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

16.35 Point de mire
16.45 L'enfance de l'art
Sayo, violoniste virtuose de 8 ans (Japon)
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal

17.35 Objectif

Le calendrier: Mai – Livres pour toi – Il était une fois l'Homme
18.10 L'antenne est à vous
la Société romande des auteurs dramatiques
18.30 Rose d'Or Montreux 80
Les émissions
18.50 Un jour, une heure
19.15 Actuel
19.30 Téléjournal

19.50 Frédéric

23. Le porager (1)

Beaucoup de personnages quelque peu marginaux dans ce feuilleton longuet. (Photo TVR)

20.10 Tour de Romandie
1. Meyrin - Delémont

20.25 Concert symphonique

Orchestre de la Suisse romande. Soliste: **François Guye**, violoncelle (Concerto de Katchaturian) direction: Horst Stein

21.55 Radio Activités
Nouvelle émission réalisée par Raymond Barrat
22.45 Téléjournal

FRANCE 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Avant-midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Les visiteurs du mercredi
L'après-midi des jeunes
16.00 La main rouge
– Sauve qui peut
16.25 Studio 3 variétés
17.10 Auto Mag
17.35 L'île aux enfants
17.55 C'est arrivé un jour
– Le train fantôme
18.10 Minutes pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Les inconnus de 18 h 45
19.00 T F 1 actualités

19.30 Le mandarin

scénario de Jean Cosmos réalisé par Patrick Jamin avec Charles Vanel, Françoise Fabian, Marcel Bozzuffi

21.00 La rage de lire

Le roman historique est-il une trahison?
21.55 T F 1 dernière

FRANCE 2

9.30 Antiope A 2
10.30 Antiope A 2
11.05 Passez donc me voir
11.30 La Crétoise (3)
11.45 Antenne 2 première
12.35 Magazine régional
12.50 Face à vous
13.00 Aujourd'hui Madame
Les mercredis de Madame
14.20 Au cœur du temps
– Le chemin de la lune
15.10 Récré Antenne 2
L'après-midi des jeunes
Récré A2. Wattoo-Wattoo. Emilie. Maraboud'ficelle. La panthère rose. Anagrammes. Popeye. A 2000 et les aventures de Zeltron. Sport récré A2: l'aikido. Albator.
17.10 Parlons anglais
17.30 C'est la vie
17.45 Chefs-d'œuvre des musées
17.50 Chiffres et lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top Club
19.00 Antenne 2 journal

19.35 Montand d'hier et d'aujourd'hui

film de Jean-Ch. Averty

20.55 Mi-fugue, mi-raison

Saint-Tropez,
un mythe de vacances?
22.25 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

17.00 Travail manuel
– Le tôlier
17.30 F R 3 jeunesse
– De truc en troc
– L'alphabet magique
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3 première
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 Histoire de France dessinée
Messieurs, le roi
19.00 Les jeux à Saint-Malo

19.30 Mariage

film de Claude Lelouch qui raconte trente ans de la vie d'un couple; une chronique souvent dure, amère et féroce
21.05 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Per i più piccoli
18.05 Per i ragazzi
18.50 Telegiornale
19.05 In casa e fuori
Realtà familiari
19.35 Segni
– Balli montanari
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Argomenti

21.35 Musicalmente

– Dick Wellstood
22.25 Telegiornale
22.25 Tour de Romandie
TV Svizzera tedesca
22.35 Mercoledi sport

SUISSE ALEMANIQUE

17.00 Jeu pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Le sport en bref
18.40 Points de vue

19.00 Drei Damen in Grill (3)

Brigitte Mira, Gabriele Schramm et Brigitte Grothum, les «Drei Damen». (Photo DRS)

19.30 Téléjournal

20.00 La prison de verre

film de Verena Grendi
20.55 Loriots Teleskizzen
21.25 Le monopole de la SRG
Rapport intérimaire
22.25 Téléjournal
22.35 Tour de Romandie

ALLEMAGNE 1

15.10 Tagesschau. 15.15 Hollywood der Erinnerungen, mit Paul Henreid, Mickey Rooney. 16.00 Bei mir heisst du Krücke (2), Fernsehfilm. 16.50 Tagesschau. 17.00 Abendschau. 17.30 Welt der Tiere – Tiere am Amazonas. 18.00 Sandmännchen. 18.10 Nirgendwo ist Poenichen 1956 – Junge Stiere. 18.45 Abendschau. 19.00 Tagesschau. 19.15 Ein Dorf wie jedes andere, mit Walter Kempowski als Dorfchronist. 21.00 Planet Meer, Unterwasserkunst von J. Claus (Film). 21.30 Tagesthemen.

ALLEMAGNE 2

12.30 Sport aktuell aus Düsseldorf: Tennis - Nations - Cup. 16.00 Heute. 16.10 Gib deine Träume nicht auf, die Geschichte einer Wandertruppe. Abschied von den Carter Follies. 16.40 Die Drehscheibe. 17.20 Rate mal mit Rosenthal. Heiteres Quizspiel. 18.00 Heute. 18.30 Der Sportspiegel. 30.000 Sprünge bis Moskau. 19.15 ZDF-Magazin - Themen der Zeit. 20.00 Heute-Journal. 20.20 Die Strassen von San Francisco – Der Tod der Fixer. 21.05 Sieh mal an. Je heisser der Anfang... 21.10 Was denkt der Weltkirchenrat? Theologische Streiflichter aus Genf (Bericht). 21.40 Wienerische Lieder mit Michael Heltau. 22.35 Sport aktuell; Tennis - Nations - Cup (Ausschnitte). 23.05 Heute.

AUTRICHE 1

8.00 Auch Spass muss sein. 8.30 Land und Leute. 9.00 Schulfernsehen. 9.30 Heute heiratet mein Mann. Komödie mit Liselotte Pulver, Regie: Kurt Hoffmann. 16.00 Das Lied vom Frühling. 16.25 Sie machen Musik. 16.30 Mein Onkel vom Mars – Zwei seltsame alte Damen. 16.55 Betthupferl. 17.00 Flambards. 17.25 ORF heute. 17.30 Wir. Familienprogramm. 17.54 Teletext-Quiz. 18.00 Oesterreichbild mit Südtirol aktuell. 18.17 Belangsendung der Oesterreichischen Volkspartei zur Bundespräsidentenwahl 1980. 18.30 Zeit im Bild. 19.15 Maigret; Treffen der Neufundlandfahrer. 20.55 1. Finalspiel UEFA-Cup.

Mi-fugue, mi-raison

«Saint-Tropez, mythe de vacances»
Antenne 2: 20 h 55

Dans à peine deux mois l'exode de milliers de français vers les villes de vacances va commencer. Parmi celles-ci on peut dire que Saint-Tropez représente le type même du «mythe vacances» et cela depuis près de 25 ans. Ce soir c'est donc à une enquête que Mi-fugue, mi-raison va se livrer, enquête qui va chercher à montrer comment se préparent la municipalité et les différents corps de métiers à accueillir pratiquement du jour au lendemain 35.000 personnes de plus dans une ville qui ne compte l'hiver que 6000 habitants et dont l'agglomération représente à peu près une fois et demie la place de la Concorde.

Problèmes d'intendance, problèmes de sécurité, problèmes de rapports humains, car même si la plupart des autochtones profitent de cette marée touristique, elle présente aussi des inconvénients. On peut se demander aussi pourquoi Saint-Tropez bénéficie de cette cote sans cesse en hausse, est-ce à cause des célébrités qui la hantent, est-ce simplement grâce à son site? Est-ce encore par sa réputation un peu surfaite de ville aux mœurs libres? A toutes ces questions Mi-fugue, mi-raison essaiera de répondre en promenant ses caméras tantôt en direct, tantôt par le biais du reportage dans le cœur de Saint-Tropez et de ses environs.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de **6.00** à **23.00** et à **12.30** et **23.55**. **6.00** Top-matin, avec à: **6.00, 7.00, 8.00** Editions principales. **6.30** Top-régions. **6.50** Top-sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.32** Billet d'actualité. **7.45** Echanges. **8.00** Revue de la presse romande. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande (Tél. (021) 217 577 et (022) 217 577), avec à: **8.30** La gamme. **9.30** Saute-mouton, avec à: **9.40** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: **Bogota. 10.10** La Musardise. **11.30** Ne tiquez pas! avec à: **12.00** Le bal masqué. **12.15** Un cheveu sur la soupe. **12.30** Le journal de midi. **13.30** Sur demande (Tél. (021) 217 577 et (022) 217 577). **14.00** La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. **17.00** En questions. **18.00** Le journal des régions, avec à: **18.20** Soir-sports. **18.30** Le journal du soir, avec à: **19.02** Revue de la presse suisse alémanique. **19.05** Actualité-magazine. **19.30** Transit. **21.30** Spectacles-première. **23.00** Blues in the night. **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suissemusique. **9.00** Le temps d'apprendre, avec à: **9.00** Cours d'espagnol. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Portes ouvertes à la jeunesse. **10.30** Radio éducative. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalité. **15.00** (S) Suissemusique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à: **17.05** Rock line. **18.00** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) Le temps de créer: Poésie (1). **20.30** (S) Les Concerts de Genève: Orchestre de la Suisse romande, direction: Horst Stein. **22.30** (S) Le temps de créer: Poésie (2). **23.00** Informations. **23.05** Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: **6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05** Bonjour. **8.05** Notabene. **10.00** Agenda. **11.55** Pour les consommateurs. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Musique légère. **15.00** Notes et notices.

16.05 Pour les aînés. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Orch. symph. de Bâle: La Dame blanche, ouv., Boieldieu (dir. H. Vogt); Scènes Alsaciennes pour orch., Massenet (dir. J.-M. Auberson); La Jolie Fille de Perth, Scènes bohémiennes, Bizet (id.); La Reine Mab ou la Fée des Songes, Berlioz (id.). **20.30** Direct. **21.30** Pour les consommateurs. **22.05-24.00** Music-box.

DESTINS HORS SÉRIE

Guillaume le conquérant

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Sitôt qu'il connaît la déroute de l'armée du frère du roi de France, à Mortemer, Guillaume confie une mission à Raoul de Tosny.

46. UNE VOIX D'OUTRE-TOMBE

1) Tosny quitte Rouen sans délai. A la nuit close, il arrive à proximité du lieu où l'armée du roi de France a pris ses quartiers pour la nuit. Il met pied à terre, laisse son cheval dans un bois et part en reconnaissance, se glissant derrière les haies et les taillis. Avisant un énorme chêne qui étend ses branches au-dessus du camp, il se hisse jusqu'à la première fourche monte aussi haut qu'il peut et s'installe le plus confortablement possible. Puis il attend...

2) Lorsque les dernières rumeurs se sont apaisées et que tout dort dans le camp, la voix caverneuse de Tosny rompt le silence de la nuit. Elle semble sortir d'outre-tombe et les nouvelles qu'elle apporte sèment la panique parmi les Français: «Vous dormez, misérables! Vous dormez alors que par milliers vos compagnons gisent, massacrés à Mortemer par les Normands! Réveillez-vous! Hâtez-vous d'aller les enterrer!» Quelques heures plus tard, ce désastre étant confirmé par des rescapés du massacre, le roi ordonne la retraite.

3) Afin d'obtenir la libération de ses chevaliers prisonniers, Henri Ier négocie une trêve. Il l'obtient, mais, ulcéré par son échec cuisant il ne songe qu'à prendre sa revanche. Il la prépare trois ans, s'assurant le concours de l'ennemi acharné de Guillaume, Geoffroy Martel, comte d'Anjou. Au cours de ces trois années, le couple ducal fête deux nouvelles naissances. Celle d'une fille, Aelis, et d'un second fils, prénommé Guillaume comme son père.

4) Cette fois encore, lorsque les troupes françaises pénètrent en Normandie, le duc est surpris par la soudaineté de l'attaque. Il réside alors à Falaise et la rapidité de l'avance ennemie jusqu'à Saint-Pierre-sur-Dives l'empêche de faire appel à ses barons les plus dévoués des pays d'Auge, d'Ouche, de Caux et de Bray. Des paysans arrivent de partout, le suppliant de les accepter parmi ses troupes. Ils viennent, armés de gourdins, de pelles, de couteaux... et d'une haine sauvage à l'égard des Français qui ravagent leurs terres.

Demain: Equinoxe de printemps

LE MOT CACHÉ

Problème N° 409

MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

CAPITOLE

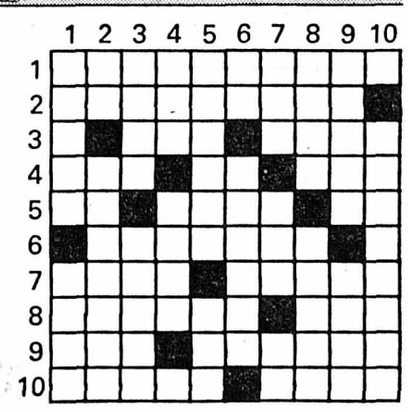

HORIZONTALEMENT

1. Crédulité. 2. Jeunes élèves. 3. Chaîne marocaine. Ce sont les sarcoptes qui l'occasionnent. 4. Côté de l'horizon. Note. Celui d'Aral est salé. 5. Chef-lieu. Bourg de l'ancienne Attique. Mis en mouvement. 6. Sert à faire cailler le lait. 7. Partie la plus grossière du son. Revenu. 8. Le delta en est une. L'atlas en fait partie. 9. Affluent du lac Rodolphe. L'homme l'est par l'expérience. 10. Mont des Alpes. Sorte d'anneau.

VERTICALEMENT

1. Le môle en est une. Prison. 2. Fut un aveu. Un mets de choix. 3. Diamant impropre à la bijouterie. Rongeur. 4. Calife. Découpure pointue. 5. Carabines. Façon de couper. 6. Se montre sous plusieurs faces. Cordages. 7. Est couvert de dunes. Commence avec un nouvel état de choses. Possessif. 8. Petite monnaie d'Espagne. Vente publique à l'enchère. 9. Le monde musulman. Vêtement des Romains. 10. Rongeur.

Solution du N° 408

HORIZONTALEMENT: 1. Entrefilet. – 2. Peau. Orale. – 3. Et. Emues. – 4. Eta. Il. Sep. – 5. Engrenage. – 6. Etai. Sana. – 7. Lé. La. Etre. – 8. Délavées. – 9. Soutenu. Es. – 10. Ere. Assise.

VERTICALEMENT: 1. Epée. Elise. – 2. Netteté. Or. – 3. Ta. Ana. Due. – 4. Rue. Gilet. – 5. Mir. Aléa. – 6. Foules. Ans. – 7. Ire. Naevus. – 8. Lassante. – 9. El. Egarées. – 10. Tempe. Esse.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Citrons farcis
Rôti de bœuf
Jardinière de légumes
Croustade aux fruits

LE PLAT DU JOUR:

Citrons farcis

Pour 4 personnes: 4 beaux citrons, 2 boîtes de grosses sardines à l'huile, 50 g de fromage maigre, moutarde, poivre.
Rognez la base des citrons pour assurer leur stabilité. Tranchez une calotte à leur sommet et découpez-les en dent de scie. Evidez-les soigneusement en gardant leur pulpe. D'autre part, ôtez la queue et les arêtes des sardines (ou employez des sardines sans peau et sans arêtes). Ecrasez-les en purée avec le fromage maigre.
Ajoutez-y le quart de la pulpe du citron (le reste étant utilisé dans le dessert du soir). Assaisonnez de poivre et de moutarde pour relever le goût un peu fade de la sardine. Farcissez les citrons de cette purée. Faites tenir les couvercles sur un bâtonnet piqué dans la farce. Servez très frais. On peut à volonté remplacer la moitié des sardines par 2 œufs durs hachés.

Le conseil du chef

Pour relever un régime sans sel
Afin que ceux qui n'ont pas droit au sel ne se lassent pas trop vite de leur régime, redécouvrez les modes de cuisson tels que les braisés, où chaque aliment s'imprègne lentement du goût de ses voisins et lui communique un peu du sien, ou les sautés et fritures pouvant s'accompagner d'oignons, d'échalotes et de fines herbes. Quant aux herbes, ne vous limitez pas aux classiques comme le persil, le cerfeuil, l'estragon, la ciboulette. Pensez au fenouil, au basilic, à la menthe fraîche que vous couperez finement et ajouterez au dernier moment.
Utilisez aussi au maximum les aromates séchés (thym, laurier, romarin, sariette) ou en grains (Genièvre, cumin, coriandre) ainsi que l'ail, l'oignon, l'échalote, le citron. Les épices (curry, paprika, gingembre, etc.) vous seront également précieuses.

Mode

Des parapluies et des couleurs
Les imprimés sont nombreux: petits semis de fleurs; larges impressions; dessins style «persan»; impressions «cachemire»; rayures en bordure du parapluie ou sur toute la surface avec des dégradés de couleurs et de largeurs; motifs «écologiques»; quelques animaux, genre échassiers sur un fond champêtre; des fonds de faux unis sur lesquels se détachent des rectangles, petites croix, cristaux de neige, en contraste; des dessins genre cannage, chevrons; des carreaux, style fenêtre ou des rayures entrecroisées.
Des fonds sombres: noirs, marines, bordeaux, marrons, sur lesquels ressortent les impressions aux couleurs vives: turquoise, or, émeraude. Des associations: bordeaux-gris, bordeaux-noir, pour les plus raffinés.

Un truc

Un manteau de cuir «fatigué» retrouvera son éclat si vous le frottez avec un oignon coupé en deux. Vous serez étonné du résultat.

A méditer

La critique est aisée et l'art est difficile.
Philippe DESTOUCHES

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants de ce jour seront loyaux, fidèles, inventifs, ils réussiront dans bien des domaines.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail: Ne vous découragez pas, même si vos affaires sont difficiles. **Amour:** Esprit d'entreprise, besoin de renouveau, de conquêtes. **Santé:** Adoptez un bon rythme de vie, vous vous fatiguerez beaucoup moins vite.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail: Le climat n'étant pas serein, il importera de vous montrer diplomate. **Amour:** Journée mouvementée, mais heureuse. Pour beaucoup un nouveau roman d'amour s'annonce. **Santé:** La nervosité pourrait provoquer des malaises, combattez-la. Dormez davantage.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail: Rien de très brillant à signaler. Vous vivotez tout simplement. Cela vous suffit-il? **Amour:** Satisfactions et succès. Léger changement de climat, mais par votre faute. **Santé:** Interdisez-vous la nervosité, elle vous fatiguerait trop. Vous ne le supportez pas.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail: Rien à signaler. La recommandation de sagesse et de réalisme reste variable. **Amour:** Soyez prudent avec les nouvelles connaissances si séduisantes soient-elles. **Santé:** Si vous vous êtes couché tard, la fatigue viendra plus vite. Cela ne vous convient pas.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail: Vous continuerez à prendre la vie du bon côté, tracas y compris. **Amour:** Rien ne s'oppose à ce que vous goûtiez une journée très agréable. **Santé:** Très bon état général hormis quelques insomnies passagères, mais ennuyeuses.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail: Libérez-vous de ce qui appartient au passé car de nouvelles perspectives s'ouvrent devant vous. **Amour:** Les jeunes peuvent s'attendre à faire d'heureuses et durables rencontres. **Santé:** Ayez la simplicité de vous reconnaître parfois fatigué et même nerveux.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail: Soyez attentif, sinon la chance pourrait vous échapper définitivement. **Amour:** Bonne semaine. Vos rapports affectifs s'intensifient. Cela devient sérieux. **Santé:** Vous devez à la fois vous ménager et vous obliger à sortir de votre coquille.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail: Méfiez-vous du désir de changement, ne délaissez pas vos tâches pour autant. **Amour:** Vous sentez votre sentiment incompris de la personne qui devrait être intéressée. **Santé:** Ce n'est plus la forme resplendissante de la semaine dernière.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail: Tout ne se passera pas comme prévu, mais ne vous inquiétez pas. C'est passager. **Amour:** Meilleur climat, vous vous sentirez plus sociable et vous accepterez des invitations. **Santé:** Soyez prudent en tout. Accordez-vous suffisamment de distractions.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail: Si quelqu'un s'oppose à vos projets, détournez le problème. Parlez d'autre chose. **Amour:** Journée un peu mouvementée mais qui vous apportera des joies et des surprises. **Santé:** Une petite diète pourra être utile après un repas trop copieux. Vous mangez trop.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail: Si vous avez bien fait votre travail, tout se passera très facilement. **Amour:** Journée intéressante sur le plan sentiment; consolidation pour les amoureux. **Santé:** Gardez un poids raisonnable sans grossir ni maigrir. Petit régime.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail: Si on vous fait des propositions, examinez-les avant de les accepter. **Amour:** Nouvelles possibilités, votre impulsivité risque de vous faire perdre vos chances. **Santé:** Votre santé suivra surtout les fluctuations de votre moral qui n'est pas bon.

Pour tirer le meilleur profit de votre argent, il n'existe qu'<u>un seul</u> compte:

<u>Seul le compte en banque</u> <u>vous rapporte des intérêts.</u>
Et cet avantage s'accompagne de nombreux autres:

Une plus grande indépendance à l'égard de l'argent liquide.

Un compte vous permet d'obtenir de votre banque des eurocheques, avec lesquels vous pouvez prélever de l'argent auprès de quelque 170 000 banques dans toute l'Europe et dans les autres pays du bassin méditerranéen. De plus, les eurocheques sont devenus un moyen de paiement courant dans les hôtels et les magasins, en Suisse comme dans beaucoup d'autres pays. Si vous êtes titulaire d'un compte, vous pouvez aussi demander une carte Eurocard qui vous donnera la possibilité de payer dans le monde entier par votre seule signature.

Un formule pratique pour effectuer vos paiements.
Un compte en banque vous décharge de vos paiements. Il suffit de rédiger votre ordre, de le glisser dans une enveloppe et de l'envoyer à votre banque qui fera le nécessaire.
Pour les paiements revenant à échéance fixe, vous lui donnez une fois pour toutes un ordre permanent.

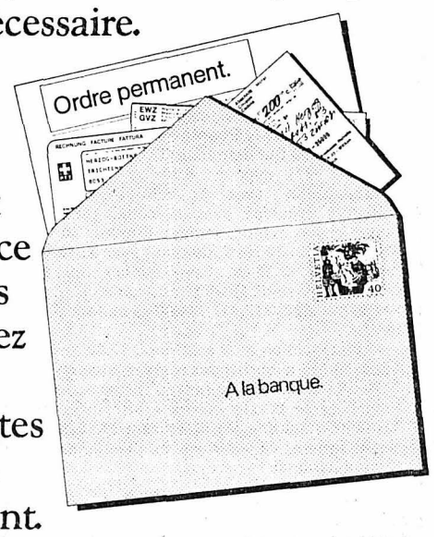

Un contrôle exact de vos finances.
Un compte en banque vous tient lieu de comptabilité. Il enregistre avec régularité et précision toutes vos opérations et la banque vous en adresse un relevé détaillé. A votre choix: une fois par mois, par trimestre, par semestre ou par année.

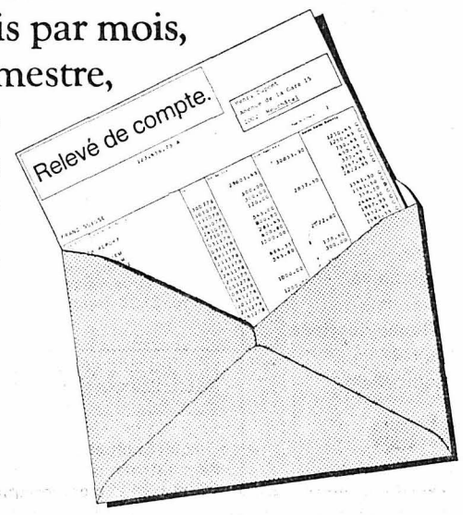

Davantage de possibilités pour vos retraits d'argent.
Un compte en banque vous permet d'obtenir une carte Bancomat, au moyen de laquelle vous pouvez retirer de l'argent n'importe quand, tous les jours de l'année et 24 heures sur 24. Il y a déjà plus de 160 distributeurs en Suisse. Et leur nombre ne cesse d'augmenter.

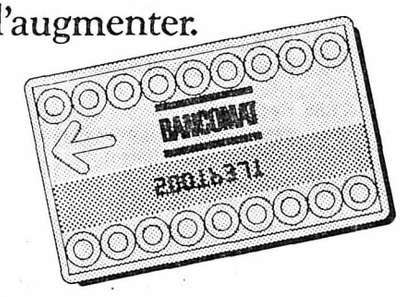

Des facilités pour obtenir un crédit.
Votre banque examinera vos projets et vos besoins de crédit avec beaucoup d'attention si vous êtes déjà client. Il est naturel en effet qu'elle réserve ses meilleurs services aux personnes qu'elle connaît.

Un tel éventail de prestations, sans cesse étendu, est vraiment intéressant.

<u>Aussi un compte en banque est-il indispensable. Et, en plus, il rapporte des intérêts.</u>

Le compte en banque.

Un compte en banque sert bien qui s'en sert.

FRIBOURG

Un départ dans la routine de la session du Grand conseil

De notre correspondant:

Est-ce le dernier règlement chicanier ou le premier orage printanier? Tonnerre, le Grand conseil fribourgeois ronronne! Un doux ronron reçu 5 sur 5 par les députés, dotés enfin de micros baladeurs. Les premiers à s'en servir ont été les rapporteurs des partis politiques sur les comptes de l'Etat. Recettes et dépenses s'approchent de l'équilibre voulu par le gouvernement. Mais déjà, on en a le vertige: la Confédération et ses mesures sont prêtes à tout mettre par terre...

Pour le rapporteur de la commission d'économie publique, le dissident chrétien-social singinois Othmar Schmutz, quatre points précis sur les comptes. **D'abord, 7500 contribuables se sont fait tirer les oreilles – entendez mettre aux poursuites – pour ne pas s'être acquittés de leurs impôts en 1979.** M. Schmutz réclame une «meilleure entente» entre contribuables et service des contributions. Ensuite, les hôpitaux de districts. Ça bouge de tous côtés. Le Conseil d'Etat semble décidé à poursuivre son effort. M. Schmutz remarque qu'il est impossible d'exiger des hôpitaux de district qui supportent leur déficit, de s'aligner sur les prix de l'hôpital cantonal, dont les 12 millions de francs de manque à gagner sont pris en charge par l'Etat. Et encore, des fonctionnaires auraient un domicile hors du canton. Ce qui est inadmissible tant à Berne que dans le pays de Vaud. Fribourg est encouragé à être aussi sévère. Enfin, on se mouillera moins pour la protection des eaux. On entre en période de basses subventions...

Côté chiffres, les comptes globaux laissent un déficit de 5 millions, soit 12 de moins qu'au budget. «L'équilibre est partiellement atteint» s'est exclamé le conseiller d'Etat Arnold Waeber, qui fait remarquer que 118 millions de francs ont été injectés dans l'équipement, en 1979. Fribourg, dès lors, affiche un record: celui de compter le moins de chômeurs par rapport au nombre d'habitants.

LE VIDE DE M. BOURGKNECHT

Le dissident Schmutz l'a dit: le départ de M. Bourgknecht a laissé un «vide considérable». On lui a donc tressé des couronnes, à lui qui était naguère le plus couronné des députés (conseiller aux Etats, président du groupe PDC du Grand conseil, président de la commission d'économie publique, conseiller communal à Fribourg, mandat qu'il conserve). Le PDC n'a pas choisi de remplaçant encore pour diriger le groupe, confié aux vice-présidents Peter Burri et François Torche. A la CEP, il semble que M. Henri Kaech pourrait succéder à M. Bourgknecht, mais le PDC ne solliciterait pas la présidence.

Autre départ: celui du prévôt de Saint-Nicolas, Mgr Paul von der Weid, qui démissionne de sa charge ecclésiastique et de son poste d'aumonier du Grand conseil. Le parlement lui désignera un successeur en septembre. PTS

Attentat contre l'Imefbank: début du procès à Fribourg

FRIBOURG (ATS).– Mercredi se déroulera à Fribourg le procès de trois personnes – dont l'une est en fuite – inculpées dans l'affaire de l'attentat contre la succursale de l'Imefbank à Fribourg dans la nuit du 22 au 23 novembre dernier. Les trois jeunes gens – un ressortissant espagnol et deux Suisses – sont accusés d'emploi d'explosifs avec dessein délictueux, de dommages à la propriété et de vol d'usage de cycles. A l'occasion de ce procès, le groupe Action prison (GAP) de Fribourg entend dénoncer «les mesures scandaleuses dont sont victimes de nombreux suspects détenus en préventive».

Le GAP de Fribourg ne se propose pas de manifester mercredi devant le tribunal. Il estime cependant nécessaire d'approfondir la question de la préventive «et des actes graves qui l'accompagnent». Dans un communiqué publié mardi, le GAP relève que les moyens de pression utilisés – impossibilité pour l'avocat de voir son client sans surveillance, mesures d'isolement – ne servent en fait «qu'à extorquer des aveux en poussant le suspect au bord du gouffre psychologique».

Les conditions de détention du ressortissant espagnol impliqué dans l'attentat de l'Imefbank avait fait l'objet en janvier d'un vaste débat suivi par plus de 500 étudiants de l'université de Fribourg. Les étudiants avaient jugé ces conditions inadmissibles tout en se démarquant des faits à l'origine de l'arrestation. A noter que le GAP également ne revient pas sur les considérations politiques qui ont motivé l'attentat.

INFORMATIONS SUISSES

Kloten, plaque tournante de la drogue

ZURICH (ATS). – Mardi, la police zuricoise a informé la presse de trois cas récents de trafic de drogue dans lesquels l'aéroport de Zurich-Kloten joue un rôle de plaque tournante. Dans les trois cas, le délit a été découvert par les douaniers de l'aéroport.

Dans les bagages d'un jeune Libanais de 19 ans, en provenance de Beyrouth via Vienne, les employés de la douane ont trouvé près de cinq kilos de haschisch. Le voyageur a laissé entendre que la drogue était destinée au marché zuricois.

Par ailleurs, un jeune Américain de 28 ans n'a pas eu de chance lorsqu'il s'est fait prendre début avril avec plus de trois kilos de stupéfiants (haschisch également). Ne fumant pas lui-même, le trafiquant a reconnu avoir acheté la marchandise à Bangkok et vouloir la revendre en Amérique pour aider son père malade.

Enfin, une Allemande de 26 ans a été arrêtée mi-avril sur l'aéroport, alors qu'elle voulait entrer en Suisse avec 2,85 kilos de haschisch. D'après ses déclarations, elle pratiquait le trafic par nécessité financière. A Berlin, où elle devait délivrer la drogue, elle aurait reçu un salaire de 1000 dollars américains.

La médaille de la ville de Paris à un Valaisan

GENÈVE (ATS). – Au nom du maire de Paris, M. Jacques Chirac, son adjoint, le député Jean de Preaumont, a remis, mardi à Genève, la médaille de la ville de Paris à M. Roger Rouvinez, directeur de l'antenne suisse des bureaux de tourisme de la société nationale des chemins de fer français (SNCF) à Genève.

Originaire de Grimentz, au Valais, M. Rouvinez est entré en 1959 au service de l'organisation touristique de la SNCF pour diriger de 1965 à 1968 le «service réceptif de Paris» et ensuite venir à Genève diriger les bureaux de tourisme SNCF, où il développera tout particulièrement les voyages à forfait vers la France. C'est ainsi que depuis 11 ans près de 175.000 forfaits ont été vendus en Suisse dont 130.000 à destination de Paris.

La remise de la médaille, faite sur proposition des services officiels français de tourisme en Suisse, s'est déroulée en présence notamment du ministre plénipotentiaire Bernard Dejean de la Batie, chargé du consulat général de France à Genève, du conseiller d'Etat Robert Ducret et du conseiler administratif Claude Ketterer.

GENÈVE

M. Chevallaz au club américain de Genève

GENÈVE (ATS).– Le président de la Confédération, M. Georges-André Chevallaz, était mardi l'hôte de l'«American international club of Geneva». Dans un exposé en français, il a brossé pour son auditoire un tableau de la Suisse contemporaine, une Suisse pas toujours facile à comprendre: «Celui qui veut aller plus loin dans la connaissance de notre pays pénètre dans un univers compliqué, aussi étranger à une conception courante de la structure politique occidentale que l'alphabet chinois l'est à notre conception indo-européenne». Le Suisse est individualiste, il est relativement conservateur et, politiquement, il est républicain.

Passant au secteur économique, M. Chevallaz a montré que la faible emprise de l'Etat sur la gestion économique ne signifie pas que la Confédération s'en désintéresse ni que l'économie privée dicte sa loi au pouvoir politique. «La théorie des groupes de pression téléguidant le gouvernement – si profitable aux slogans politiques – ne correspond pas à la réalité».

Tous ces aspects de la vie politique se traduisent aussi dans la préparation militaire de la Suisse et le président de la Confédération a conclu en ces termes: «On a pu noter, à l'occasion, une certaine méfiance paysanne aux déclarations de principe solennelles tôt suivies hélas par le démenti des faits et l'impuissance de la bonne volonté. Mais ce pragmatisme foncier des Suisses, l'indépendance s'appuyant sur la neutralité armée, le potentiel économique et financier qui est le nôtre nous permettent et doivent nous demander davantage encore de prêter nos bons offices au monde en désarroi».

A TRAVERS LE MONDE

L'affaire des réfugiés cubains

KEY WEST (Floride) (AP).– Ce qui a commencé comme une émigration de Cubains mécontents du régime castriste est en train de se transformer rapidement en une sorte d'exportation de criminels et d'autres personnes dont le gouvernement cubain ne souhaite plus la présence, selon les services américains d'immigration.

Des Cubains qui n'avaient jamais demandé à quitter leur île se retrouvent parmi les 16.000 réfugiés qui sont arrivés en Floride du Sud, ajoutent ces services.

«Ces gens n'émigrent pas, ils sont expulsés», dit un responsable des services d'immigration et de naturalisation.

Le vaste exode des Cubains ne semble pas près de finir. Lundi, les réfugiés sont arrivés à Key-west au rythme de 300 par heure. Les garde-côtes américains estiment que plus de 2000 embarcations, pilotées par des émigrés cubains installés en Floride et qui essayent de ramener des parents aux Etats-Unis, se trouvent toujours dans le port cubain de Mariel.

Les garde-côtes sont débordés et deux unités de guerre américaines ont commencé à les aider.

L'Iran réclamera l'extradition de deux preneurs d'otages

TÉHÉRAN (AFP-ATS).– L'Iran va réclamer l'extradition des deux survivants du commando de l'ambassade d'Iran en Grande-Bretagne, a annoncé mardi soir à Téhéran, M. Hassan Habibi, porte-parole du conseil de la Révolution.

Cette demande, a-t-il précisé, sera faite officiellement dès que l'identité des deux assaillants sera connue.

Selon le porte-parole, le commando qui occupa l'ambassade pendant plus de cinq jours, était composé de 5 personnes. Cette version est différente de celle donnée officiellement à Londres, selon laquelle six personnes auraient participé à l'occupation de l'ambassade.

M. Habibi a ajouté que les membres du conseil de la Révolution avaient entendu un compte rendu de la prise d'otages et l'assaut donné à l'ambassade, fait par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghobtzadeh. Il a précisé qu'un membre de l'ambassade avait trouvé la mort et que le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Gholam Ali Arouz, avait été blessé à la jambe.

Dix-neuf otages ont été libérés lundi soir lors de l'assaut de l'ambassade d'Iran à Londres, plus cinq par les terroristes durant l'occupation, soit un total de vingt-quatre otages, a indiqué Scotland Yard mardi à Londres.

VALAIS

Agression à main armée à Vétroz près de Sion

SION (ATS). – Dans la soirée de mardi, un hold-up éclair s'est déroulé à la «caisse d'épargne du Valais» à Vétroz près de Sion. Il s'agit là d'un guichet ouvert de 18 h à 20 h pour faciliter les retraits de la clientèle du village. Il était 19 h 45 mardi soir lorsque deux bandits portant cagoules se présentèrent au guichet où se trouvait le représentant de la «caisse d'épargne» soit M. Alain Antonin. L'un des hommes était armé d'une mitraillette et menaça M. Antonin lui donnant l'ordre de ne point bouger. Pendant ce temps, son complice s'empara de la caisse en un temps record. Quelques minutes plus tard, les deux hommes prenaient la fuite à bord d'une voiture.

M. Antonin qui n'a pas été maltraité resta absolument impuissant face aux deux bandits. Il donna bientôt l'alerte. La police bondit sur la route cantonale, occupa certains points névralgiques, procéda à maints contrôles mais en vain. Dans la nuit on n'avait aucune nouvelle des malandrins. Le montant emporté n'est pas connu exactement. Il se monte en tout cas à plusieurs milliers de francs.

Deux morts en montagne

ZERMATT (ATS).– Deux alpinistes français ont trouvé la mort, lundi, dans la face sud de l'Obergabelhorn. Ils faisaient l'ascension avec trois camarades lorsqu'ils dévissèrent et furent précipités dans le vide faisant une chute de près de 500 m. Ils ont été tués sur le coup. Leur dépouille a été ramenée à Zermatt par hélicoptère. Un troisième alpiniste appartenant au même groupe qui souffrait de gelures a dû recevoir des soins. On ne connaît pas, pour l'instant, les circonstances exactes de cette tragédie. On sait seulement qu'ils étaient partis en début de semaine et qu'ils se sont trouvés en difficulté peu après le bivouac d'Arben. L'identité des deux victimes n'a pas été communiquée pour l'instant.

DERNIÈRE MINUTE

Portugal: détournement d'un avion

LISBONNE (ATS/AFP). – Un appareil portugais a été détourné sur Madrid, a annoncé mardi soir l'agence portugaise «ANOP», citant un porte-parole de la compagnie aérienne portugaise.

L'appareil appartenant à la compagnie portugaise «Air Portugal», détourné mardi soir sur Madrid est un «Boeing 727» transportant 83 passagers. Assurant la liaison entre Lisbonne et Faro (extrême-sud du Portugal), il avait atterri à l'aéroport de Madrid à 22 h 49 hec.

Les auteurs du détournement réclament une rançon de dix millions de pesetas (250.000 fr.) et après une première négociation avec l'ambassadeur du Portugal, ils ont libéré les femmes et les enfants, soit 60 personnes.

VAUD

Vol à main armée dans une banque de Lausanne: 150.000 fr. dérobés

LAUSANNE (ATS).– Mardi, peu avant 9 h 30, trois individus armés ont fait irruption dans le hall de la banque «Indiana» à Lausanne. Alors que deux d'entre eux sautaient par-dessus la protection des guichets, un troisième a contraint deux employés à l'accompagner dans les locaux administratifs. Les bandits, armés de pistolets mais non masqués, ont fait main basse sur une somme évaluée à 150.000 francs.

Ces inconnus ont pris la fuite à bord d'une voiture BMW blanche, portant plaque GE 144 203 dont la vitre de la portière arrière gauche était brisée et masquée par un plastique. Pendant l'attaque, le conducteur attendait ses complices au volant.

Le véhicule, volé à Genève ces derniers jours, a été retrouvé quelques minutes plus tard avenue Maria Belgia à Lausanne en face de la patinoire de Montchoisi.

SIGNALEMENTS

Le signalement des auteurs de ce vol à main armée est le suivant.

Chauffeur: 30 ans env., cheveux châtains, veste brun foncé, lunettes de soleil. L'homme qui a contraint deux employés à l'accompagner dans les locaux administratifs: 23 ans env., 175-180 cm, corpulence mince, cheveux foncés, lisses, coiffés en arrière, visage maigre, teint pâle, vêtu d'un pullover en laine, blanc, à côtes verticales, veston.

Troisième et quatrième hommes, qui ont passé par-dessus la banque et fait main basse sur le contenu des caisses:

- 25 ans, 170 cm env., très mince, cheveux noirs coiffés en arrière, visage maigre, pommettes saillantes, nez long et fin, menton pointu, vêtu d'un coupe-vent vert clair, pantalon foncé. Accent italien ou espagnol.

- 28-30 ans, 182 cm, corpulence athlétique, cheveux noirs, visage carré, pommettes saillantes et joues creuses, sourcils noirs, fournis, vêtu de brun, avec chemise plus foncée. Paraissait diriger les opérations.

Après avoir parlé une langue inconnue des témoins, les bandits se sont exprimés en français, avec accent indéfini pour trois d'entre eux.

Tous renseignements peuvent être communiqués à la police judiciaire de Lausanne en appelant (021) 20 17 11, à la police cantonale en appelant (021) 44 44 44 ou au poste de police le plus proche.

Remous dans des prisons vaudoises?

LAUSANNE (ATS). – Dans une lettre aux groupes parlementaires du Grand conseil vaudois, le «groupe action prison» écrit que des événements anormaux se sont produits récemment dans la prison du Bois-Mermet, à Lausanne: après la violation de certains droits d'un prévenu (il s'agit de l'«affaire» Stuerm), des détenus se sont procurés des doubles des clefs pour se rendre de nuit dans le quartier des femmes... le «groupe action prison» demande la suspension du directeur du Bois-Mermet, qui «n'est plus à la hauteur de sa tâche», et une enquête sur l'activité du chef du service pénitentiaire cantonal.

Yverdon: nouvelle centenaire

(c) Mme Milady Dagon-Petitpierre est entrée mardi dans sa 100me année, dans une maison de retraite d'Yverdon, où elle a reçu le traditionnel fauteuil de centenaire remis par le gouvernement vaudois. D'origine neuchâteloise, née le 6 mai 1881 à Mauborget, dans le Jura vaudois, elle a épousé un citoyen vaudois, dont elle a eu plusieurs enfants. Après avoir longtemps habité le hameau des Tuileries-de-Grandson, elle s'est retirée il y a peu de temps à Yverdon.

La jubilaire, qui a toute sa lucidité, lit quotidiennement. Elle s'est très bien adaptée à son nouveau milieu. A l'occasion de cette belle journée, elle a reçu une délégation des autorités communales de Grandson et de l'Etat en la personne de MM. G. Schneiter, préfet, F. Elmiger, syndic et André Jeanmonod, adjoint secrétaire municipal de Grandson.

CANTON DE BERNE

La Neuveville: drôle de mélange...

Une malencontreuse erreur de mise en page s'est glissée dans notre édition d'hier. Sous le titre: «La Neuveville: une pédagogie nouvelle», nos lecteurs ont pu lire un texte concernant... un exercice des sapeurs-pompiers du district de La Neuveville qui s'est déroulé récemment!

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, voici ci-dessous le compte rendu de notre correspondant qui aurait dû passer hier, se rapportant à cette fameuse «pédagogie nouvelle».

L'Union romande des écoles de conduites (UREC) a organisé, lundi à la Cave de Berne, une séance d'informations à l'intention des moniteurs d'auto-école. A cette occasion, de nouvelles bases d'enseignement ont été présentées ainsi que le matériel didactique approprié, dont un nouveau manuel intitulé «Conduire aujourd'hui».

Un effort tout spécial a donc été entrepris par l'UREC, en collaboration avec la Communauté suisse d'intérêts des maîtres d'auto-écoles (CIME), pour revaloriser l'enseignement théorique des règles de la circulation. L'élève conducteur possédera ainsi une pédagogie de qualité, une formation motivant des attitudes de sécurité dans le trafic, et un apport d'informations plus réalistes et plus précises qu'une simple mémorisation des textes de la loi.

En un mot, les leçons de théorie seront dorénavant un véritable plaisir, puisqu'elles seront animées! A cet effet, le moniteur pourra disposer de rétro-projecteurs, de calques, de nouveaux questionnaires, de dias et même de films et de vidéo. Ainsi, l'enseignement sera donné par des personnes compétentes qui formeront des automobilistes responsables, ayant du plaisir à conduire!

TRAMELAN

Transformation de la bibliothèque communale

(c) Le Conseil municipal de Tramelan a autorisé la commission des bibliothèques du Jura bernois à entreprendre l'étude de la transformation de la bibliothèque communale actuelle en une bibliothèque pilote, conçue selon les critères les plus modernes en la matière. La décision finale quant à la réalisation dépendra essentiellement du coût de l'opération.

SORVILIER

Le corps enseignant réélu

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire et le Conseil municipal de Sorvilier ont procédé à la réélection du corps enseignant de la localité, à savoir MM. Denis Juillerat et Daniel Struchen.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel

Un peu trop chers ces panneaux de signalisation facturés par l'Etat!

Alors qu'il circulait le 12 janvier vers 6 h 50 sur l'autoroute en direction de Neuchâtel, K. G. a perdu la maîtrise de sa voiture à proximité de Marin. Le véhicule, après avoir roulé sur l'accotement, a heurté un indicateur de direction au nord de la chaussée, avant de terminer sa course un peu plus loin dans un fossé. Suspecté d'ivresse, le conducteur fut soumis aux examens d'usage, puis, 1 h 30 après l'accident, à une prise de sang qui révéla une alcoolémie située entre 1,40 et 1,60 ‰.

Devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, qui siégeait hier sous la présidence de M. Jacques-André Guy, alors que M. Sylvain Racine occupait le poste de greffier, K. G. a reconnu tous les faits avec une belle franchise. Il a expliqué que le soir précédent, il avait rencontré par hasard un ancien camarade d'école et que tous deux avaient fêté ces retrouvailles jusque tard dans la nuit. K. G. a dormi quatre heures avant de se mettre au volant pour se rendre à son travail.

– Je me sentais bien. Un peu fatigué peut-être. Mais je ne croyais pas être encore sous l'influence de l'alcool. Je ne savais pas que celui-ci restait aussi longtemps dans le sang. Par la suite on m'a expliqué et... j'ai retenu la leçon!

UN PEU CHER TOUT DE MÊME!

Le casier judiciaire de K. G. est vierge. Le prévenu n'est pas connu pour abuser des boissons alcooliques et des renseignements très favorables ont été obtenus sur son compte. Si bien que son mandataire demanda au tribunal de renoncer à prononcer une peine d'emprisonnement et de se contenter d'une amende. Il ajouta aussi:

– Dans cette République, on doit faire d'excellents placements dans les panneaux de direction, puisqu'après cet accident mon client a reçu une facture de l'Etat s'élevant à... 6609 fr. 80 pour le remplacement du panneau! Tout cela me laisse pantois...

Dans son jugement, le tribunal a relevé qu'effectivement cette somme paraissait «rondelette». Néanmoins, ce fait ne saurait excuser les fautes de circulation commises par K. G., qui a été puni d'une amende de 500 fr., avec délai d'un an pour radiation au casier judiciaire. Le condamné supportera en outre 240 fr. de frais.

DES AGENTS VIGILANTS

M. V. s'était parfaitement rendu compte qu'il avait trop bu le 6 décembre dernier après une nuit passée dans divers établissements publics du chef-lieu. Mais il était 6 h du matin et il devait reconduire à son domicile une amie qui l'avait accompagné durant la nuit avant de reprendre lui-même son travail. Dans les Gorges du Seyon, alors qu'il venait de prendre un virage «un peu large» et de franchir la ligne de sécurité continue, M. V. vit soudain surgir en face de sa voiture un véhicule de patrouille de la police locale. Les agents, à qui la faute de circulation n'avait pas échappé, firent demi-tour et interceptèrent M. V. quelques centaines de mètres plus loin. Le conducteur fut soumis à une prise de sang: 2,20 et 2,40 ‰!

Le prévenu est lui aussi un inconnu des archives de la police cantonale et de la police de sûreté. Son casier judiciaire est vierge et d'excellents renseignements ont été obtenus sur son compte. Le tribunal, tenant compte du taux de l'alcoolémie, lui a infligé une peine de cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. M. V. s'acquittera au surplus de 300 fr. d'amende et de 260 fr. de frais.

UNE BIÈRE? IMPOSSIBLE!

C.E. prétend n'avoir consommé qu'une seule grande bière avant de se mettre au volant le 2 novembre dernier un peu après 20 h 30. Toutefois, parvenu à la hauteur du N° 10 de la rue de la Gare à Marin, cet automobiliste n'a pas été en mesure d'éviter un jeune cyclomotoriste stationné au bord de la chaussée et qui discutait avec des camarades. Blessé, le jeune homme fut transporté à l'hôpital où il séjourna trois jours. A relever que l'attitude de C. E. fut parfaitement correcte, puisqu'il se rendit chaque jour au chevet du blessé.

Suspecté d'ivresse sur les lieux de l'accident, C. E. fut soumis aux examens à l'éthylomètre qui révélèrent une alcoolémie de 1,50 ‰. Puis, une heure plus tard, on préleva le sang de C. E. qui accusait une alcoolémie variant entre 2,50 et 2,70 ‰!

– Vous vous rendez bien compte qu'avec une seule bière, il est absolument impossible d'atteindre un taux pareil! lui fit remarquer le président.

– Et pourtant je peux vous certifier que je n'ai pas bu autre chose.

CONFUSION?..

– Vous laissez donc sous-entendre qu'on aurait pu croiser les flacons de sang à l'hôpital ou au laboratoire d'analyse. Et bien, si vous le souhaitez, on peut exiger un complément d'enquête. Demander s'il a été procédé à d'autres prises de sang ce soir-là et s'il est possible qu'il y ait eu confusion.

Finalement, sur les conseils de son avocat qui lui fit comprendre qu'au bout de six mois il serait extrêmement difficile de prouver quoi que ce soit et que ces démarches occasionneraient des frais supplémentaires, C. E. accepta d'être jugé de suite. Le tribunal l'a condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, au payement d'une amende de 200 fr. et de 300 fr. de frais.

DANS LE DOUTE...

A la suite d'une collision qui s'était produite le 18 décembre dernier vers 17 h 45 rue des Parcs entre les voitures pilotées par B. D.-P. et Y. S., le tribunal se trouvait en présence de deux versions totalement contradictoires. Le premier conducteur prétendait être arrêté au centre de la chaussée en parfait ordre de présélection lorsque son véhicule a été heurté à l'arrière, tandis que la conductrice qui suivait affirmait que B. D.-P. avait brusquement obliqué à gauche au moment où elle tentait le dépassement. Dans le doute, le tribunal les a acquittés les deux, laissant les frais de la cause à la charge de l'Etat.

PIÉTON IMPRUDENT

J.-M. P. enfin a lui aussi été libéré des fins de la poursuite pénale et sa part de frais mise à la charge de l'Etat. On reprochait à ce motard, qui survenait de la rue des Bercles, d'avoir renversé un samedi de Fête des vendanges, une jeune fille qui traversait l'avenue de la Gare en dehors du passage de sécurité.

Or, le tribunal a acquis la conviction que cet accident était uniquement dû à l'imprudence de la jeune fille. Il est à relever que c'est par inadvertance que cette dernière n'a reçu qu'une réprimande de l'autorité tutélaire. Le jour de l'accident, la passante était âgée de plus de 17 ans et c'est une amende qui aurait dû lui être adressée. J. N.

BOUDRY

Champion en matière d'éducation routière

Une erreur de nom s'est glissée dans la relation que nous avons donnée de la dernière séance du Conseil général de Boudry. Le jeune champion de Suisse en matière d'éducation routière qui représentera les couleurs helvétiques à la Coupe scolaire internationale dans une quinzaine de jours s'appelle bien Cédric Grosjean et non Cédric de Rougemont.

Tout n'avait pas encore été dit

AFFAIRE DE LONDRES: AUTRES RÉVÉLATIONS

LONDRES (AP). – Chris Cramer, un producteur de la BBC libéré le deuxième jour de la prise d'otages, a rompu le silence et a expliqué que les occupants de l'ambassade étaient armés de grenades et d'au moins une mitraillette.

Il a expliqué qu'au moins un des occupants «n'a pas cessé de jouer» avec une grenade pendant tout le temps où lui-même est resté à l'intérieur de l'ambassade. «Il avait son doigt engagé dans la goupille. Ils devaient avoir au moins deux grenades dans chaque poche».

Il a ajouté qu'un des otages britanniques, M. Trevor Lock, un policier de faction devant l'ambassade au moment de la prise d'otages, avait réussi à garder son arme pendant tout le temps de l'occupation de l'ambassade. Il a également indiqué que l'ambassadeur d'Iran avait essayé de s'enfuir en sautant par une fenêtre.

Selon le «Daily express», lorsque le commando est intervenu, l'un des terroristes a pointé son arme sur la tête du policier Trevor Lock.

Toujours selon le quotidien, le Britannique a alors attrapé le terroriste aux jambes et l'a plaqué au sol. Un membre du SAS est immédiatement intervenu et a abattu le terroriste d'une rafale de mitraillette.

Il semble que les puissantes «grenades paralysantes» utilisées par le commando – et qui avaient déjà servi lors du détournement d'un avion de la Lufthansa à Mogadiscio en 1977 – aient immobilisé les terroristes.

Par ailleurs d'après la presse britannique des micros ultra-sensibles avaient été descendus à l'intérieur du bâtiment par les conduits de cheminées pour localiser l'endroit exact où se trouvaient les terroristes.

DES VÉTÉRANS

Le SAS est une unité d'élite formée de vétérans d'Irlande du Nord, d'Aden et d'Oman. Ce sont tous des volontaires venant d'autres unités, notamment des parachutistes. Leur entraînement est extrêmement dur et plusieurs d'entre eux sont morts à l'exercice. C'est eux qui avaient fourni des grenades à l'unité ouest-allemande lors de l'affaire de Mogadiscio. Ils ont également aidé les Hollandais à mettre au point l'assaut contre des Sud-Moluquois qui occupaient un train près d'Assen il y a trois ans. Ils auraient également aidé les autorités italiennes dans la lutte contre les «Brigades rouges».

L'heure de la libération pour Sim Harris preneur de son à la BBC. A droite, un des membres du commando britannique. (Téléphoto AP)

SUITE Six hommes

Les hommes du SAS ont réussi à sauver 19 otages, cinq femmes et 14 hommes – trois Britanniques et 16 Iraniens. Aucun des membres du commando n'a été blessé, deux occupants de l'ambassade, dont un grièvement blessé, ont été arrêtés.

«NOS FILS»

A Téhéran, le président iranien, M. Bani-Sadr, a envoyé un message au premier ministre britannique, M^me^ Thatcher, pour remercier la police britannique, a indiqué un porte-parole.

«La vaillante résistance de nos fils à l'ambassade de Londres a porté ses fruits, a-t-il ajouté. Nous ne nous sommes pas rendus et nous avons remporté la victoire».

Le Foreign office a précisé que le président iranien avait donné son accord pour que la police britannique lance un assaut si cela se révélait nécessaire. Le gouvernement iranien avait fait savoir dès le début de la prise d'otages qu'il refusait de libérer 91 détenus arabes iraniens comme le demandaient les occupants de l'ambassade.

Belgrade prépare les obsèques de Tito

BELGRADE (AP). – Alors que des milliers de Yougoslaves viennent se recueillir devant le cercueil du président Tito, Belgrade se prépare aux obsèques du dirigeant yougoslave, décédé dimanche à l'âge de 87 ans.

Le présidium de la Ligue des communistes et d'autres hauts dirigeants devaient se réunir mardi pour rendre hommage au maréchal Tito, dernier des grands de la Seconde Guerre mondiale.

Dans les rues voisines du bâtiment du parlement, l'homme de la rue continue de faire la queue pour venir se recueillir devant le cercueil du président disparu. L'immense hommage de la foule des anonymes prendra fin jeudi, date des obsèques. Selon l'agence Tanyoug, plus de 90.000 personnes ont défilé lundi soir devant le cercueil fermé.

De nombreux chefs d'Etat ont annoncé qu'ils se rendront à Belgrade. Le président Brejnev sera présent ainsi que le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Gromyko. Le premier ministre britannique, M^me^ Margaret Thatcher, le premier ministre chinois, M. Hua Guofeng – qui serait déjà parti pour Belgrade – le roi Olav de Norvège, le roi Karl Gustave de Suède, le vice-président américain, M. Walter Mondale, le premier ministre espagnol, M. Suarez, le président italien, M. Pertini, M^me^ Gandhi, le chancelier Schmidt et de très nombreux dirigeants d'autres pays assisteront aussi aux obsèques.

Jovanka la femme dont Tito était séparé a déposé une couronne sur le cercueil du maréchal. (Téléphoto AP)

L'organe de la Ligue des communistes a consacré un numéro entier à la disparition du président yougoslave avec en première page ce titre sur toute la largeur du journal: «Nous poursuivrons l'œuvre de Tito».

ÉDITIONS SPÉCIALES

Des milliers d'éditions spéciales ont été tirées pour annoncer le début des cérémonies officielles. Des jeunes gens embauchés pour vendre ces journaux en distribuaient certains gratuitement aux passants. Dans toute la ville les drapeaux sont en berne. Les théâtres sont fermés et les commerçants ont placé dans leur vitrine des portraits du président Tito ornés d'un crêpe noir.

La plupart des personnalités qui doivent assister aux obsèques devraient arriver à partir de mercredi, le jour où le président yougoslave aurait eu 88 ans.

Le cercueil exposé à l'intérieur du bâtiment du parlement est gardé par des soldats en uniforme bleu appartenant à la garde personnelle du président. Le cercueil de chêne recouvert d'un drapeau de soie gansé d'or est placé sur un catafalque entouré de coussins rouges sur lesquels reposent les décorations du dirigeant yougoslave.

Partenaire de la Suisse

BERNE (ATS). – Les successeurs du maréchal Tito seront-ils capables de résoudre les problèmes économiques de la Yougoslavie? L'inflation prend des dimensions inquiétantes: 30%, l'an passé. Mais le déficit de la balance commerciale surtout appelle des mesures de restrictions des importations. Les échanges avec l'Est qui représentent environ un tiers du total sont à peu près équilibrés. Mais la moitié des échanges se fait avec l'Europe occidentale et le déficit constant des exportations n'est pas sans inquiéter les partenaires commerciaux de la Yougoslavie, dont la Suisse. En 1979, les exportations suisses vers la Yougoslavie se sont élevées à 588 millions de francs, soit 48 millions de plus qu'en 1978 et les importations ont passé de 125 millions de francs en 1978 à 154 millions en 1979. Le solde déficitaire pour la Yougoslavie était donc en 1979 de 434 millions de francs. Ce déficit n'a été qu'en partie compensé par les dépenses des touristes suisses en Yougoslavie et l'argent que les travailleurs yougoslaves en Suisse envoient dans leur pays.

Plusieurs entreprises suisses ont conclu des contrats avec des maisons yougoslaves. C'est le cas, par exemple, de Hasler, Sulzer, Nestlé, Ciba-Geigy, Knorr, Interfood, Sandoz, etc. En revanche, les efforts faits pour arriver à un accord dans le secteur horloger n'ont pas encore abouti. Des cours sont organisés en Suisse pour la formation du personnel hôtelier et d'autres coopérations de ce type sont envisagées.

Nouveaux succès des rebelles afghans

LA NOUVELLE DELHI (AP). – La sécurité d'une importante base aérienne soviétique d'Afghanistan pourrait être menacée par les forces rebelles et les déserteurs des troupes régulières afghanes qui ont réussi le mois dernier une des rares opérations d'envergure contre les troupes d'occupation.

La base aérienne de Bagram, contrôlée par les Soviétiques, est située à l'entrée de la vallée de Panjsher, où les forces insurgées ont détruit la plus grande partie d'une colonne blindée soviétique, utilisant des armes antichars modernes et des mines. L'information a été donnée par un habitant de la vallée qui rapportait les déclarations d'un des éléments ayant participé à l'embuscade, et a été confirmée par d'autres sources dignes de foi.

Comme il a été annoncé précédemment, plus de 100 soldats soviétiques ont été tués, dont l'officier commandant la colonne, et 38 autres soldats ont été faits prisonniers, au cours des affrontements qui ont eu lieu au milieu du mois d'avril. La vallée est située à environ 125 km au nord de la capitale.

Les habitants de la vallée ont été parmi les premiers à se révolter contre le régime pro-soviétique de Kaboul, à la suite du coup d'Etat du 27 avril 1978. L'opération avait été préparée pour venger l'arrestation d'un dirigeant rebelle du nom d'Abdul-Majid Kalakani.

Le succès de l'opération est imputé pour une large part aux déserteurs de l'armée afghane de la garnison d'Hussain Kote, située à 37 km au sud-ouest de la base de Bagram, dont la sécurité dépendait de la garnison afghane. Le général de brigade Ahmed Shah a quitté son poste avec du matériel militaire et a rejoint les rebelles de la région avec ses hommes.

Mini-sommet à Bagdad

KOWEÏT (AP). – Un sommet arabe restreint doit être organisé mercredi à Bagdad pour «adopter une position commune sur la situation dans le Golfe», a annoncé le journal de Koweït «Al-Qabas».

Outre le président irakien M. Saddam Hussein, y participeront le roi Hussein de Jordanie, le prince héritier et le premier ministre du Koweït, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP et une haute personnalité séoudienne.

Corps des «marines»: brève escale à Zurich

ZURICH (ATS). – Mardi matin, peu avant 10 h 30, un vol régulier de la Swissair a atterri à l'aéroport de Kloten, contenant neuf cercueils avec les dépouilles mortelles des soldats américains tués il y a 10 jours dans leur tentative de libérer les 50 otages américains détenus à l'ambassade américaine de Téhéran.

Mgr Hilarion Capucci, ancien archevêque de Jérusalem, chargé par l'imam Khomeiny de remettre les dépouilles mortelles au CICR, accompagnait les corps.

Le doute a duré jusqu'à l'atterrissage de savoir si huit, comme annoncé de sources américaine et iranienne, ou finalement neuf cercueils seraient déposés près de l'avion. Il y en eut neuf, parmi lesquels seuls trois contiennent des restes identifiables. Les six autres dépouilles ne le sont pas.

L'opération à Kloten s'est déroulée en deux phases: dans la première, Mgr Capucci a remis les cercueils au représentant de la Croix-Rouge internationale et aux autorités suisses. Dans la seconde, phase qui s'est déroulée en début d'après-midi, le CICR a remis les dépouilles au représentant des autorités américaines. Ensuite, les cercueils ont été transportés dans un appareil de l'«US air force», via Francfort, aux Etats-Unis, à Dover, où selon le vœu des autorités iraniennes, elles seront remises aux familles des victimes américaines.

UNE BRÈVE CÉRÉMONIE

Toute la cérémonie n'a duré que 35 minutes: les neuf cercueils ont été alignés à côté de l'avion qui les avait transportés de Téhéran à Kloten. Mgr Capucci s'est alors avancé, a lu la prière et a béni les cercueils. Lui-même ainsi que le représentant du CICR et l'ambassadeur suisse ont ensuite signé le document qui a permis de remettre les cercueils au CICR. Par la suite, les cercueils ont été amenés dans un hangar où, à huis clos, le représentant des autorités américaines a pris en charge les restes des soldats américains.

Mgr Capucci a fait quelques déclarations à la presse.

L'imam Khomeiny a personnellement demandé à Mgr Capucci de se charger de cette mission humanitaire, de livrer les corps aux autorités suisses et à la Croix-Rouge internationale. «L'imam Khomeiny a pris cette décision, voulant donner à ce geste un sens uniquement spirituel, humanitaire et religieux et non politique, car la révolution iranienne est une révolution à caractère religieux, caractère mis en évidence, par ce geste.» Mgr Capucci se dit avant tout un homme religieux, mais doublement religieux: homme d'Eglise et moine. C'est pourquoi l'imam Khomeiny lui a confié le soin de transporter ces corps. C'est là que se termine la mission de Mgr Capucci.

FAIRE LE BIEN

A la question s'il continuera d'œuvrer en tant que médiateur en faveur des otages américains en Iran, Mgr Capucci a déclaré qu'il se devait de faire le bien s'il en avait l'occasion et qu'on le lui demandait. En tant que prêtre, il en serait ravi. Ni les autorités américaines, ni les autorités iraniennes ne lui ont cependant demandé de jouer le rôle de médiateur.

A la question s'il avait été choisi pour cette fonction parce qu'il est un ami de l'OLP, Mgr Capucci a répondu qu'il est un homme d'Eglise, mais arabe et partant reconnaissant l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien.

Rocambolesque histoire suédoise: le roi Gustave et les grévistes

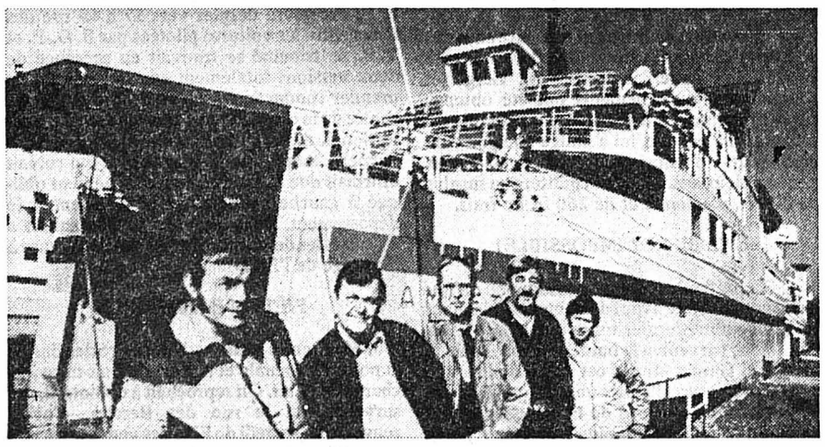

Le bateau qui joint la Suède au Danemark est resté à quai. (Téléphoto AP)

STOCKHOLM (AFP). – La Suède est pratiquement transformée en île à la suite du conflit social qui touche un quart de sa population active.

Les liaisons maritimes entre ce pays et le reste de l'Europe ont en effet été interrompues mardi. Tous les «ferries» suédois qui assuraient la liaison avec la Finlande, le Danemark, la Hollande, la RFA et la Grande-Bretagne, resteront à quai pendant la durée, encore imprévisible, du conflit. Aucun avion ne décollant ni n'atterissant plus en Suède depuis 11 jours pour les mêmes raisons, la Suède se trouve désormais virtuellement isolée.

Les 7000 employés des différentes compagnies de ferries sont victimes d'un lock-out patronal à compter de mardi, à la suite des grèves ponctuelles décrétées par les syndicats dans ce secteur. Seuls des bateaux danois assureront encore la navette entre Helsingborg dans le sud de la Suède et Helsingoer au Danemark.

L'isolement du pays n'est qu'un aspect du conflit le plus grave de l'histoire suédoise qui paralyse par ailleurs l'essentiel de l'activité économique du pays.

Le roi Carl Gustave de Suède a dû demander aux contrôleurs aériens en grève une dispense spéciale pour pouvoir se rendre par avion à Belgrade où il assistera jeudi aux funérailles du président Tito.

«Il est tout de même extraordinaire que le souverain doive demander la permission d'un syndicat pour quitter le pays, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. S'il ne l'obtient pas, il devra se rendre en voiture à Oslo où il prendra l'avion».

Les «aiguilleurs du ciel» font partie du million environ de travailleurs suédois en grève ou mis à pied à la suite d'un différend salarial.

Accueil enthousiaste pour le pape au Kenya

NAIROBI (AP). – Après une étape au cœur de la forêt équatoriale, le pape Jean-Paul II est arrivé mardi au Kenya, accueilli à l'aéroport de Nairobi comme dans un bain de jouvence par une foule de jeunes Kenyans auxquels il a lancé: «Le pape est votre ami et il vous aime, et il voit en vous l'espoir d'un avenir meilleur».

«Jean-Paul II, nous vous aimons», ont répondu en chœur les quelque 5000 garçons et filles, auxquels une place à part avait été réservée à l'aéroport pour compenser une rencontre initialement prévue avec le pape, mais finalement supprimée du lourd programme du souverain pontife.

Ils étaient venus de tous les coins du Kenya dans des cars et des camions, agitant des drapeaux jaune et blanc – les couleurs pontificales – et chantant des airs de bienvenue au rythme d'un tambour. Plus de la moitié des 15 millions de Kenyans ont moins de 15 ans, ce qui a fait dire au pape: «Parler au Kenya, c'est vous parler à vous».

«Ne laissez pas vos cœurs montrer égoïsme ou cupidité. Soyez jeunes et laissez vos chants révéler votre audace et votre clairvoyance de l'avenir», a poursuivi Jean-Paul II, dont le discours fut interrompu à 35 reprises par la jeune assemblée.

Dans cette ambiance plus que chaleureuse, sous un chaud soleil, le souverain pontife devait prendre une certaine liberté avec son programme, et c'est avec une heure de retard qu'il se rendit en voiture à la cathédrale de la Sainte-Famille en passant par les quartiers pauvres de la capitale.

Le souverain pontife était accompagné par le président Daniel Arap Moi, qui l'avait accueilli à sa descente d'avion en compagnie de nombreux membres du gouvernement. Les autorités et l'assistance eurent le plaisir d'entendre Jean-Paul II prononcer quelques phrases en swahili, la principale langue du Kenya.

Plus tard, à la cathédrale, c'est un message aux familles que lança le pape. Le début de la journée avait été consacré par le souverain pontife à une sorte de pèlerinage missionnaire. Après une messe en plein air à Kisangani, dans le nord-est du Zaïre, Jean-Paul II se rendit à la mission Saint-Gabriel, sur les bords du fleuve Congo, où 38 missionnaires avaient été tués en 1964, au plus fort de la sécession katangaise.

Le temps fort de l'étape du souverain pontife au Kenya doit être constitué mercredi par une messe en plein air à Nairobi, à laquelle on attend une assemblée de 500.000 personnes. L'œcuménisme devrait être au centre de cette journée, au cours de laquelle le souverain pontife doit rencontrer des dirigeants chrétiens non catholiques. Nairobi est en effet le centre de la conférence des Eglises africaines, qui représente 117 confessions protestantes et orthodoxes regroupant 55 millions de fidèles.

UN FAIT PAR JOUR

Brejnev et Hua

Brejnev sera demain à Belgrade. Brejnev, le malade, le quasi mourant, accompagnera Tito pour son dernier chemin. L'URSS veut ainsi montrer qu'une certaine époque est révolue et que les querelles ont fait leur temps. Bien sûr, jadis, on s'est dit entre communistes soviétiques et yougoslaves des choses que l'on croyait sans appel. Et puis, le temps a passé. Et puis, au cours des jours, d'autres problèmes, d'autres échéances et d'autres ambitions ont retenu l'attention du Kremlin. Après tout, Tito est vaincu, puisque Tito est mort. D'une certaine manière, cette disparition est aussi une victoire de la stratégie soviétique qui, elle, est plus vivante que jamais.

Naturellement, il s'agit de tactique et seulement de tactique. A chaque instant suffit sa peine. Et, ce qui s'est passé en Afghanistan, ne résulte pas de la même analyse que ce qui, un jour peut-être, aura lieu à Belgrade. Le Politburo soviétique a dû réfléchir au problème comme ce fut le cas pour Kaboul. Mais d'une autre façon. Là-bas, il fallait frapper, car le risque était moins grand que les avantages. A Belgrade, il faut essayer de se montrer solidaire, courtois, compréhensif. Et c'est pourquoi Moscou a décidé d'envoyer Brejnev à Belgrade.

Et puis, l'URSS, en tant que chef de file si contesté d'un certain monde communiste, ne pouvait laisser la Chine seule, tirer le bénéfice d'un hommage solitaire. Curieuse situation. Brejnev va à Belgrade pour dire que tout est oublié, effacé, pardonné. Hua Guofeng fait le voyage pour, bien au contraire, célébrer le mérite du schisme et dire que la présence du président chinois aux obsèques est le témoignage d'une solidarité dans l'opposition commune à la suzeraineté soviétique. En somme, les funérailles de Tito seront pour la Chine et pour l'URSS, par-delà les usages diplomatiques, un moyen de prouver, une nouvelle fois, que le combat des tendances n'est pas encore arrivé à son terme. Brejnev vient à Belgrade affirmer la primauté soviétique. Hua fait le voyage de Chine populaire pour attester encore que le règne sans partage du Kremlin sur le monde communiste appartient à un certain moment de l'histoire.

Et alors, évidemment, comme dans toutes les circonstances du même genre, les interrogations s'accumulent et les pronostics vont bon train. Et si les chefs des deux mondes communistes se rencontraient en Yougoslavie? Et si, sur cette terre du titisme, ils ébauchaient déjà une amorce de dialogue? Après tout, voici quelques semaines, c'est le «Quotidien du peuple» qui, fait nouveau, critiqua le «fondement idéologique» du différend avec l'URSS et précisa que la notion de révisionnisme telle qu'elle fut exposée du vivant de Mao n'était peut-être pas aussi fondée que le prétendait le Grand Timonier.

Etudes théoriques qui, un jour peut-être, peuvent déboucher sur quelque chose de plus pratique. Mais, il faudra d'abord que, pour la Chine, l'URSS, même pays communiste, cesse d'être une nation étrangère. Il faudrait que l'URSS abandonne ses rêves asiatiques. Il faudrait que l'adhésion des deux pays aux thèses marxistes-léninistes soit plus forte que leurs rivalités de puissance. Nous n'en sommes pas là. Et il faudra encore bien du temps pour qu'entre Moscou et Pékin, comme le dit un vieux proverbe chinois, «soudain, sur des milliers d'arbres, les fleurs s'épanouissent».

L.G.